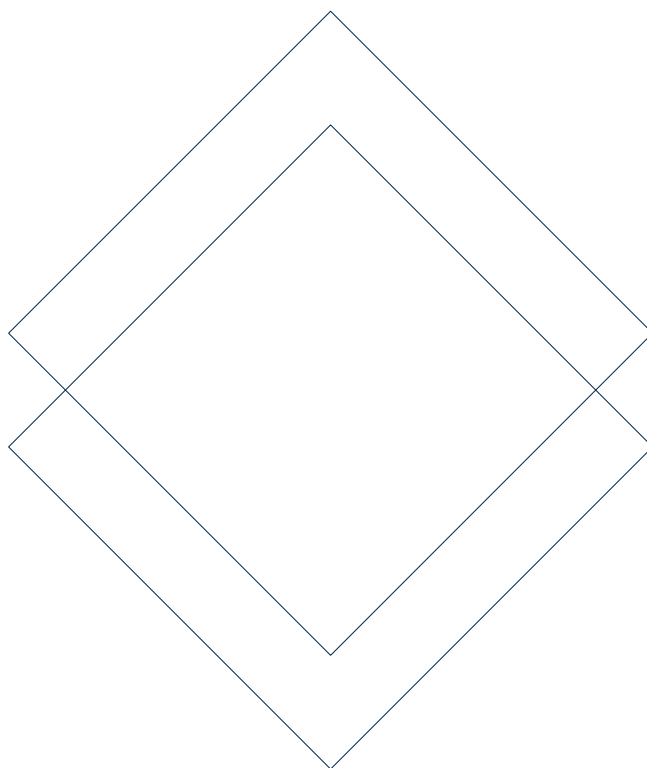


Brookfield



2022

RAPPORT
ANNUEL

Brookfield Corporation

DONNÉES FINANCIÈRES SUR CINQ ANS

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES	2022	2021	2020	2019	2018
PAR ACTION¹					
Bénéfice net (perte nette)	1,19 \$	2,39 \$	(0,12) \$	1,73 \$	2,27 \$
Flux de trésorerie liés aux opérations ²	3,82	4,67	3,27	2,71	2,90
Bénéfice distribuable ²	3,25	3,96	2,74	1,79	1,63
Dividendes ³					
En trésorerie	0,56	0,52	0,48	0,43	0,40
Spéciaux	8,00	0,36	—	—	—
Cours du marché de l'action – NYSE ¹	31,46	49,19	33,38	31,17	20,68

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.

2. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire, qui commence à la page 135 du rapport de gestion.

3. Se reporter à la rubrique « Dividendes de la société » à la page 57.

TABLE DES MATIÈRES

Brookfield en un coup d'œil	3
Lettre aux actionnaires	8
Rapport de gestion	22
PARTIE 1 – Nos activités et notre stratégie	25
PARTIE 2 – Examen des résultats financiers consolidés	42
PARTIE 3 – Résultats des secteurs opérationnels	60
PARTIE 4 – Structure du capital et situation de trésorerie	88
PARTIE 5 – Méthodes comptables et contrôles internes	99
PARTIE 6 – Contexte commercial et risques	108
Glossaire	135
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	142
États financiers consolidés	148
Information à l'intention des actionnaires	232
Conseil d'administration et dirigeants	233

BROOKFIELD

EN UN COUP D'ŒIL

Notre objectif consiste à faire fructifier notre capital et à offrir aux actionnaires des rendements annuels supérieurs à 15 % à long terme. Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des flux de trésorerie stables et croissants et des rendements totaux à long terme attrayants. Aujourd'hui, notre capital est investi dans trois secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises en exploitation, qui génèrent chaque année des flux de trésorerie disponibles de 5 G\$ et continuent de croître.

Notre capital est investi dans des entreprises qui constituent le fondement de l'économie mondiale. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance, ainsi que sur des marges de trésorerie élevées. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché. Individuellement, chacune de nos entreprises de premier plan sur le marché a un solide profil de croissance, mais ensemble, elles génèrent des synergies qui améliorent considérablement leur croissance.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. En tirant parti de la présence mondiale et de l'expertise de notre entreprise de gestion d'actifs, nous cherchons à repérer de nouvelles occasions de placement qui offrent une valeur stratégique à Brookfield ainsi qu'un potentiel de rendements intéressants à long terme.

Notre bilan s'appuie sur une structure du capital prudente qui procure une protection en cas d'éventuelle baisse, et notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

Nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires.

NOTRE FAÇON D'INVESTIR

+ L'avantage Brookfield

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, en tirant parti de notre présence mondiale et de notre réputation, des synergies de nos entreprises et de notre accès à un capital souple considérable.

+ Actifs et entreprises de grande qualité et de longue durée

Nous investissons dans un portefeuille mondial diversifié d'actifs et d'entreprises de grande qualité qui génèrent des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance, ainsi que sur des marges de trésorerie élevées.

+ Affectation éprouvée du capital

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui a une vaste expérience de l'affectation du capital de façon à générer des rendements composés intéressants qui accroissent la valeur pour nos actionnaires.

+ Approche de financement rigoureuse

Nous suivons une approche disciplinée en matière d'endettement tout en préservant le capital au fil des cycles économiques.

+ Durabilité

Nous nous employons à nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons sont vouées au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Les termes « Brookfield », « société », « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à Brookfield Corporation et ses filiales consolidées. La « Société » se compose de participations dans nos entreprises de gestion d'actifs, de solutions d'assurance et en exploitation. Notre « capital investi » comprend Brookfield Renewable Partners L.P., Brookfield Infrastructure Partners L.P. et Brookfield Business Partners L.P., qui sont des émetteurs distincts pris en compte dans nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement, respectivement, Brookfield Asset Management ULC, qui est prise en compte dans notre secteur Gestion d'actifs, et les émetteurs inclus dans Brookfield Property Group, qui sont pris en compte dans notre secteur Immobilier. Des informations supplémentaires sur leurs entreprises et leurs résultats sont disponibles dans leurs documents publics. Nous utilisons le terme « fonds privés » pour parler des fonds immobiliers, des fonds de transition énergétique, des fonds liés aux infrastructures et des fonds de capital-investissement de notre entreprise de gestion d'actifs. Nos autres activités sont prises en compte dans le secteur Activités du siège social. Se reporter au glossaire qui commence à la page 135 pour une définition des principales mesures de la performance que nous utilisons pour évaluer notre entreprise.



PRÉSENCE MONDIALE

~800 G\$

ACTIFS
SOUS GESTION

NYSE : BN

TSX : BN



ACTIFS SOUS
GESTION EN EUROPE
ET MOYEN-ORIENT
DE 147 G\$

~46 000
employés actifs

ACTIFS SOUS
GESTION EN
ASIE-PACIFIQUE
DE 114 G\$

~45 000
employés actifs

2 500+

PROFESSIONNELS
EN PLACEMENT ET EN GESTION
D'ACTIFS

30+

PAYS

~200 000

EMPLOYÉS ACTIFS



APERÇU DE NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Notre approche disciplinée et bien établie en matière de placement reflète notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant. Nous cherchons à créer de la valeur et à préserver le capital et, à cette fin, nous investissons dans des actifs et des entreprises de haute qualité dans nos champs d'expertise. Nous gérons ensuite ces actifs et entreprises de manière proactive et les finançons prudemment afin de générer des flux de trésorerie stables, liés à l'inflation, prévisibles et croissants.

Les activités d'investissement de Brookfield sont ancrées dans une série de principes fondamentaux qui orientent nos décisions et déterminent la façon dont nous évaluons notre réussite.

NOS PRINCIPES D'AFFAIRES

- 1 Exercer nos activités et gérer nos relations en toute intégrité
- 2 Attirer et maintenir en poste des employés de haut calibre qui progresseront avec nous à long terme
- 3 S'assurer que nos gens pensent et agissent comme des propriétaires dans la prise de toutes leurs décisions
- 4 Traiter l'argent de nos actionnaires comme s'il s'agissait du nôtre
- 5 Intégrer de solides principes relatifs aux facteurs ESG dans toutes nos activités afin d'assurer la durabilité de notre modèle d'affaires

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE PLACEMENT

- Acquérir des actifs et des entreprises de grande qualité
- Investir en fonction de la valeur, avec l'objectif de faire croître les flux de trésorerie et de faire fructifier le capital
- Accroître la valeur des placements grâce à notre expertise opérationnelle
- Constituer des flux de trésorerie durables de manière à assurer une stabilité, à réduire les risques et à réduire notre coût du capital
- Affecter les flux de trésorerie disponibles que nous recevons afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires

NOTRE CHEMINEMENT VERS LA RÉUSSITE

- Évaluer le rendement total du capital investi à long terme
- Encourager la prise de risques calculés, en les comparant avec les rendements potentiels
- Sacrifier le bénéfice à court terme, au besoin, pour réaliser une appréciation du capital à long terme
- Rechercher la rentabilité plutôt que la croissance, puisque la taille n'est pas toujours synonyme de valeur ajoutée



Zugspitze, Autriche

LETTRE

AUX ACTIONNAIRES

APERÇU (au 9 février 2023)

L'inscription à la cote de notre gestionnaire d'actifs étant maintenant terminée, nous prévoyons désormais rédiger des lettres trimestrielles qui porteront sur les initiatives stratégiques et les faits saillants de Brookfield Corporation. Nous publierons également des lettres trimestrielles plus courtes portant sur notre gestionnaire d'actifs, qui présenteront les détails de ses activités, comme nous le faisons pour nos sociétés liées cotées et nos fonds privés.

L'exercice 2022 a été exceptionnel pour Brookfield, malgré le contexte difficile du marché. Nous avons enregistré des résultats records en matière de mobilisation de fonds pour l'exercice, de solides résultats d'exploitation, et une excellente performance de nos activités d'assurance, et nous avons conclu la distribution aux actionnaires de 25 % de notre entreprise de gestion d'actifs.

Bien qu'une récession sévise vraisemblablement dans de nombreuses régions du monde, nous attendons une reprise plus tard cette année ou en 2024 et investissons maintenant nos ressources dans cette perspective. Les placements alternatifs ont démontré leur incroyable résilience au cours de cette période et bénéficient du fait que l'inflation ait atteint son niveau le plus élevé depuis des décennies. La combinaison du capital disponible pour les placements d'environ 125 G\$, de nos structures de financement perpétuel, de notre présence mondiale et de l'importance que nous accordons aux placements avantageux nous place en bonne position dans un tel contexte.

Étant donné que notre gestionnaire d'actifs est maintenant inscrit à la cote de manière distincte et qu'il suit sa propre voie, Brookfield Corporation concentre ses efforts sur l'affectation et l'investissement de son capital afin de maximiser la valeur de notre bilan. Puisque nous estimons que la valeur comptable d'une action est largement supérieure au cours de nos actions, nous prévoyons continuer d'utiliser nos ressources en trésorerie pour racheter des actions sur le marché. Si l'escompte demeure, nous examinerons également d'autres options, y compris une offre publique d'achat. Parallèlement, nous continuons d'examiner de nouveaux secteurs d'investissement qui nous

procureront d'excellents rendements et placeront Brookfield en bonne position stratégique pour l'avenir. Compte tenu de la faiblesse des cours sur les marchés et de la rareté du capital, la chance devrait nous sourire dans notre recherche de la perle rare.

**Brookfield Corporation
concentre ses efforts sur
l'affectation et l'investissement
de son capital afin de maximiser
la valeur de notre bilan.**

FAITS SAILLANTS DE 2022

5,2 G\$
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE

~125 G\$
CAPITAL POUVANT ÊTRE INVESTI

25 %
PART DE NOTRE ENTREPRISE DE GESTION D'ACTIFS
DISTRIBUÉE AUX ACTIONNAIRES

RENDEMENT SUR LES MARCHÉS BOURSISERS

La performance de nos activités sous-jacentes a été excellente en 2022, mais le rendement des actions de Brookfield Corporation a été à l'image du marché et n'a donc pas brillé, loin de là. En plus du malaise général sur le marché, la distribution d'actions de notre gestionnaire d'actifs a exercé une certaine pression à court terme sur les actions de Brookfield Corporation. Cette situation a

commencé à se dissiper, et la valeur sous-jacente de l'entreprise continue de fructifier. Notre performance a été solide à plus long terme, et nous croyons que cette tendance devrait se maintenir. Le tableau ci-dessous présente les résultats sur la base du rendement composé à la fin du dernier mois.

Rendement composé des placements

ANNÉES	Valeur d'une somme de 1 M\$ investie dans BN	BN NYSE	S&P 500	Obligations d'État américaines de 10 ans
1	880 000	(12) %	(7) %	(10) %
5	1 900 000	14 %	9 %	1 %
10	4 100 000	15 %	13 %	1 %
20	40 900 000	20 %	10 %	4 %
30	252 500 000	20 %	10 %	3 %

CONDITIONS DU MARCHÉ

Les marchés ont été extrêmement volatils en 2022. La plupart des placements ont affiché une baisse, du moins sur papier, les banques centrales ayant agi de manière décisive pour maîtriser l'inflation. La bonne nouvelle est que les mesures prises semblent avoir réussi à atténuer la demande et à modérer l'inflation dans la plupart des pays. Ainsi, les taux d'intérêt devraient bientôt culminer, l'inflation a probablement déjà atteint son sommet presque partout et une récession nous guette.

Les marchés mondiaux offrent aujourd'hui de bien meilleures occasions. Les rendements des obligations sont plus élevés, le prix des actions est plus juste et les évaluations des sociétés technologiques sont plus raisonnables. De plus, les titres des entreprises de croissance et les cryptomonnaies, qui se négociaient à des prix démesurés, sont maintenant revenus sur terre. Parallèlement, la plupart des actifs alternatifs et des entreprises d'actifs réels ont enregistré une très bonne performance, et devraient continuer de le faire.

Dans l'ensemble, le contexte macroéconomique est devenu très favorable pour la façon dont nous exerçons nos activités chez Brookfield, ce qui devrait nous offrir d'excellentes occasions au cours des prochaines années. En général, le monde est passé :

- d'un accent mis sur la croissance à un accent mis sur la valeur (nous investissons en fonction de la valeur);

- d'un intérêt particulier pour la technologie à des centres d'intérêt plus variés en ce qui a trait aux investissements, y compris un intérêt marqué pour le secteur de l'énergie (ce qui est de bon augure pour nous à bien des égards);
- d'une faible inflation à une inflation accrue (ce qui est très positif pour la plupart de nos actifs et entreprises);
- d'un faible niveau de dépenses affectées au fondement de l'économie mondiale à d'important investissements dans les infrastructures, plus particulièrement dans la décarbonisation, la numérisation et la démondialisation (la situation idéale pour nous);
- de liquidités ne rapportant rien à des liquidités qui revêtent de la valeur, ce qui, étant donné que nous nous sommes appuyés sur une structure du capital très prudente et que nous avons acquis un important flottant d'assurance, tout en disposant de trésorerie qui ne rapportait rien, joue maintenant en notre faveur (l'effet est considérable pour notre bénéfice et nos nouveaux placements axés sur les occasions).
- de rendements générés par l'ingénierie financière à des rendements découlant de l'excellence opérationnelle (notre spécialité).

Bien que les marchés soient toujours imprévisibles, nous sommes d'avis que nous sommes en bonne position pour évoluer dans ce contexte et que nous entamerons bientôt une autre période de croissance économique.

L'EXERCICE A FAIT RESSORTIR LA RÉSILIENCE DE NOS RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice distribuable pour l'exercice complet s'est établi à 5,2 G\$, et la plupart de nos entreprises y ont fourni un apport important.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2018	2019	2020	2021	2022	Taux de croissance annuel composé
Bénéfice distribuable (« BD ») avant les montants réalisés	2 133 \$	2 197 \$	2 687 \$	3 467 \$	4 314 \$	19 %
Bénéfice distribuable (« BD »)						
– Par action	1,63	1,79	2,74	3,96	3,25	19 %
– Total	2 389	2 657	4 220	6 282	5 229	22 %
Montant annualisé brut des honoraires et de l'intéressement aux plus-values ciblé	2 975	5 781	6 472	7 830	9 535	34 %
Total des actifs sous gestion	354 736	544 896	601 983	688 138	789 489	22 %

Le bénéfice distribuable avant les montants réalisés s'est établi à 1,1 G\$ pour le trimestre et à 4,3 G\$ pour les 12 derniers mois, soit une hausse de 24 % par rapport à l'exercice précédent.

Nos entreprises en exploitation continuent de faire preuve de résilience, générant d'importants flux de trésorerie et affichant une solide performance financière, malgré la faiblesse des fondamentaux dans la plupart des grandes économies mondiales. La nature essentielle de la majorité des entreprises et des actifs que nous détenons, le lien entre l'inflation et leurs produits et les marges de trésorerie élevées qu'ils génèrent sont favorables dans le contexte actuel. Les distributions provenant des placements de 624 M\$ pour le trimestre et de 2,6 G\$ au cours de l'exercice représentent une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

Notre entreprise de solutions d'assurance a connu un autre excellent trimestre, avec un bénéfice opérationnel de 170 M\$. L'entreprise a tiré parti de la poursuite du réinvestissement de son portefeuille de placements très liquides et à court terme dans un contexte de hausse des taux, et nous croyons que le meilleur est encore à venir.

Notre entreprise de gestion d'actifs continue de tirer parti de la vigueur des activités de mobilisation et d'investissement de capitaux. Ce facteur, conjugué au contrôle exercé sur les coûts à mesure que nous prenons de l'ampleur, a contribué à générer un bénéfice tiré des honoraires de 2,1 G\$, ce qui représente une hausse de 26 %, compte non tenu des honoraires en fonction du rendement, par rapport à l'exercice précédent. La cadence de la mobilisation de capitaux demeure élevée, avec des entrées record de 93 G\$ au cours des 12 derniers mois et de 14 G\$ au cours du trimestre, alors que nous préparons le lancement de notre prochaine campagne de mobilisation de capitaux.

Bien que le marché ne soit pas aussi solide globalement qu'il y a un an, nous continuons de constater un fort intérêt pour le type d'entreprises et d'actifs générateurs de trésorerie de grande qualité que nous détenons. Nous avons effectué des monétisations de 34 G\$ liées à des évaluations élevées au cours de l'exercice, réalisant des profits d'un total de 1,7 G\$. Nous avons récemment vendu une entreprise de résidences pour étudiants au Royaume-Uni pour 4,5 G\$, un portefeuille de tours de télécommunications en Nouvelle-Zélande pour 1,1 G\$, et plusieurs lignes de transport d'électricité au Brésil pour 0,8 G\$, et de nombreux autres processus de vente sont en cours.

Nos entreprises en exploitation continuent de faire preuve de résilience, générant d'importants flux de trésorerie et affichant une solide performance financière.

LA SOCIÉTÉ EST EN POSITION DE CROÎTRE ET D'ÉLARGIR SA PORTÉE

Au cours des 25 dernières années, nous avons mis l'accent sur le développement et l'expansion de nos entreprises en exploitation et de notre entreprise de gestion d'actifs, et ces efforts ont récemment abouti à l'inscription à la cote de manière distincte des actions du gestionnaire d'actifs et à leur distribution. Tirant parti de nos importants capitaux perpétuels, de notre vaste expertise opérationnelle, de notre présence mondiale et de notre approche axée sur les placements procurant de la valeur, nous avons constamment affiché un rendement solide sur les placements, et nous avons fait de cette entreprise un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale bénéficiant d'une position unique.

Au cours de cette période, nous avons également utilisé ces mêmes attributs pour établir et faire croître des entreprises de premier plan sur le marché et à l'échelle mondiale, dans les secteurs de l'énergie renouvelable (y compris une entreprise axée sur la carboneutralité unique en son genre), des infrastructures, du capital-investissement et de l'immobilier. Nous mettons également en œuvre nos plans visant à établir une entreprise d'assurance de premier plan à l'échelle mondiale.

Nous détenons l'un des plus importants bassin discrétionnaire de capitaux au monde, qui se chiffre à environ 175 G\$, et nous générons chaque année des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation d'environ 20 G\$. N'étant soumis à aucune restriction quant à la façon d'utiliser la majorité de ce capital, nous nous concentrons uniquement sur l'affectation des capitaux à nos entreprises en exploitation existantes et à nos nouveaux projets d'affaires, en ayant pour objectif d'offrir un rendement total de plus de 15 % à nos actionnaires à long terme.

La capacité à générer un bénéfice des actifs que nous avons mis sur pied et que nous possédons aujourd'hui est extraordinaire. Chaque entreprise à elle seule génère des rendements très intéressants, mais lorsque nous tirons parti des synergies qui existent au sein de l'écosystème élargi de Brookfield, le potentiel de bénéfices devient encore plus grand. Les leviers de croissance interne au sein de nos entreprises existantes, conjugués à l'affectation continue de capitaux aux fonds provenant de notre secteur de la gestion d'actifs, devraient nous permettre d'enregistrer une forte croissance interne. Au cours des cinq prochaines années, nous prévoyons augmenter nos flux de trésorerie disponibles (ou notre bénéfice distribuable ou « BD ») à un taux de croissance annuel composé d'environ 25 %, ce qui devrait nous permettre d'inscrire au bilan, uniquement pour notre Société, des flux de trésorerie excédentaires de plus de 30 G\$ au cours de cette période.

Compte tenu de nos solides antécédents en matière de rendement des placements de nos entreprises actuelles, il est difficile de passer outre l'occasion d'investir davantage

de capital dans ces entreprises et de racheter des actions lorsqu'elles sont sous-évaluées. En outre, en tirant pleinement parti de la portée et de l'expertise de notre entreprise de gestion d'actifs, nous visons à repérer de nouvelles occasions de placement qui présentent une valeur stratégique pour l'ensemble de Brookfield et qui présentent un potentiel de taux de rendement attrayants. L'ampleur que nous pouvons atteindre est importante, compte tenu des diverses sources de capitaux dont nous disposons, et dans l'actuel contexte économique, nous estimons qu'il est très possible qu'une occasion importante et intéressante se présente, ce qui nous permettra de diversifier davantage nos activités et d'élargir notre portée.



Janaúba, Brésil

Nous maintenons la barre élevée en ce qui concerne les nouveaux investissements, vu l'excellence de nos entreprises existantes. Parfois, nous relevons la barre encore plus, lorsque l'occasion concurrentielle de racheter nos propres actions se présente. Malgré cela, nous continuerons de chercher à l'extérieur de nos actuelles branches d'activités des occasions qui pourraient s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :



Solutions d'assurance

Nous voyons de nombreuses occasions intéressantes à l'échelle mondiale d'investir des capitaux par l'entremise de Brookfield Reinsurance. Bien que cette entreprise soit déjà bien établie, nous voyons une occasion d'investir des capitaux excédentaires pour la développer davantage.



Acquisitions stratégiques

Nombre d'occasions qui se présentent sont trop importantes pour n'importe lequel de nos fonds. À titre d'exemple, Brookfield Corporation a passé très près de conclure une fusion avec une entreprise de 30 G\$ il y a 18 mois. De telles occasions seront rares, mais quand la prochaine se présentera, elle pourrait bien être très prometteuse.



Croissance

Nous investissons dans de nouvelles entreprises qui exercent des activités dans des domaines où nous excellons. Bien que ces investissements soient modestes aujourd'hui, ils pourraient un jour devenir importants. Par exemple, nous détenons une participation dans SHEIN, une entreprise de mode éphémère qui connaît un succès incroyable et devient dominante à l'échelle mondiale, et qui a pu bénéficier de notre soutien sous de multiples formes au sein de notre entreprise.



Nouvelles entreprises

Nous investissons à titre de commanditaire dans certains fonds privés externes de secteurs où nous n'avons pas encore mis sur pied de véritables équipes. En plus des excellents rendements que nous prévoyons gagner, nous apprenons beaucoup, ce qui pourrait nous mener à de nouvelles entreprises.

Nos titres d'entités cotées dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et du capital-investissement constituent d'excellents placements qui offrent une exposition à des secteurs précis, et les actions de notre gestionnaire d'actifs récemment créé donnent maintenant un accès direct à notre entreprise gestion d'actifs et à son solide profil de croissance. Parallèlement, les actions de Brookfield Corporation offrent une occasion unique de détenir toutes ces entités et de tirer parti des synergies qui en découlent. Elles offrent également une occasion de participer au prochain chapitre de notre histoire, à l'égard duquel nous sommes très enthousiastes.

LE MEILLEUR RESTE À VENIR POUR NOTRE ENTREPRISE DE GESTION D'ACTIFS

Notre entreprise de gestion d'actifs est l'un des gestionnaires de placements alternatifs les plus importants et affichant la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale. Nos activités s'étendent dans plus de 30 pays sur cinq continents et notre gestionnaire d'actifs compte plus de 2 000 professionnels qui appliquent une approche de placement rigoureuse afin de créer de la valeur dans le cadre d'un ensemble diversifié de fonds ouverts et privés.

Depuis ses débuts, il y a 25 ans, l'entreprise n'a cessé de croître et elle a maintenant des actifs sous gestion d'environ 800 G\$ et des relations étroites avec plus de 2 000 clients, y compris la plupart des plus importants investisseurs institutionnels mondiaux. Nous avons fait nos preuves en générant de solides rendements sur les placements pour ces clients sur une longue période.



Sanmen, Chine

Les perspectives pour l'entreprise demeurent très solides, principalement en raison des éléments suivants de notre stratégie hautement différenciée :

- Nous investissons dans le fondement de l'économie mondiale.
- Nous tirons parti de notre expertise opérationnelle approfondie pour créer de la valeur.
- Notre envergure et notre historique nous permettent de bénéficier des capitaux qu'attirent de plus en plus les grands gestionnaires d'actifs de catégories multiples, alors que règne la consolidation sectorielle.
- Notre entreprise s'articule autour des principaux inducteurs séculaires mondiaux de capitaux dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, de l'immobilier et du crédit.
- Notre entreprise est hautement diversifiée, ce qui lui permet de croître et d'investir des capitaux tout au long des cycles économiques. En effet, nos entreprises des secteurs du crédit, du capital-investissement et de l'immobilier se spécialisent dans l'investissement de capitaux dans les marchés comme ceux que nous observons aujourd'hui.
- Nous sommes fiers d'offrir à nos clients le plus haut niveau de service qui soit et d'innover constamment pour répondre à leurs besoins.
- Dans l'ensemble de Brookfield, nos capitaux permanents discrétionnaires de 175 G\$ peuvent être investis dans nos fonds. Voilà l'un des avantages de

notre structure, et ces capitaux exclusifs sont sans égal dans le secteur.

- L'inscription à la cote de notre gestionnaire d'actifs ajoute aux possibilités en ce qui a trait aux acquisitions stratégiques.

En 2022, nous avons atteint un sommet en matière de mobilisation de capitaux, alors que les avantages de notre stratégie se sont concrétisés. La mobilisation de capitaux fructueuse au sein de nos séries de fonds vedettes s'est poursuivie, chaque fonds étant plus important que le précédent. Les sociétés en commandite existantes ont continué d'investir dans les fonds les plus récents, augmentant souvent leur engagement, et un certain nombre d'entre elles ont adopté de nouvelles stratégies, approfondissant ainsi leur relation avec nous. De plus, notre fonds de transition énergétique est maintenant un chef de file du marché, offrant aux clients la possibilité d'investir avec nous afin de faciliter la transition mondiale vers la carboneutralité. Ce fonds a connu la première clôture la plus importante jamais enregistrée pour une nouvelle stratégie, et nous avons investi ces capitaux avec succès.

Puisque la volatilité des marchés et les conditions économiques plus difficiles persistent, nous prévoyons que la prédominance de notre entreprise de crédit Oaktree sera mise en lumière. Le fait de compter dans notre entreprise l'un des gestionnaires de crédit les plus évolués contribue à la diversification de nos activités, fait de nous de meilleurs investisseurs et nous permet de mobiliser et d'investir des capitaux à toutes les étapes d'un cycle économique.

Nous continuons également de tirer parti des synergies au sein de l'ensemble de l'écosystème de Brookfield. En raison du resserrement des marchés et de la rareté grandissante des capitaux, notre entreprise de gestion d'actifs profite de l'accès au capital perpétuel découlant de notre bilan et du capital souple considérable fourni par notre entreprise de solutions d'assurance.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la lettre de Brookfield Asset Management Ltd. pour le trimestre considéré à l'adresse <https://bam.brookfield.com/reports-filings/letters-shareholders/q4-2022-letter-to-shareholders>.

LE SECTEUR IMMOBILIER : CYCLIQUE, MAIS EXCELLENT À LONG TERME

Une partie du capital de la Société est investie dans un portefeuille d'actifs immobiliers très diversifiés et de très grande qualité situés dans certains des meilleurs emplacements au monde. Même si nous continuons de céder des placements secondaires, une grande partie des biens immobiliers de grande qualité que nous détenons finira par être à notre entreprise d'assurance en raison de la nature à long terme de ces actifs, qui les rend idéaux pour un appariement avec les passifs à long terme créés par nos activités d'assurance.

À titre de rappel :

- Une tranche de 8 G\$ de notre capital est investie dans nos fonds privés immobiliers, qui présentent une grande diversification géographique et sectorielle et grâce auxquels notre entreprise de gestion d'actifs peut se targuer d'offrir des rendements à long terme supérieurs à 20 %. Ces actifs sont convertis en trésorerie sur une période de 5 à 10 ans.
- Une tranche de 15 G\$ de notre capital est investie directement dans nos 35 principaux complexes de bureaux et de commerce de détail emblématiques à l'échelle mondiale. Ils sont parmi les meilleurs au monde et s'améliorent sans cesse au fil du temps.
- Une tranche de 3 G\$ de notre capital est investie dans notre entreprise d'aménagement de terrains résidentiels aux États-Unis et au Canada. Cette entreprise génère des résultats financiers très solides depuis des décennies. Au fil du temps, ces actifs se transforment tous en trésorerie à mesure que nous menons à terme des projets d'aménagement (à moins que nous n'options pour leur réinvestissement).
- Une tranche de 7 G\$ de notre capital est investie dans d'autres actifs immobiliers qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, seront liquidés au fil du temps.

La raison pour laquelle nous nous concentrons sur les actifs immobiliers de la meilleure qualité et les mieux situés est que nous avons constaté que ces actifs affichent un rendement supérieur sur de très longues périodes et tout au long des cycles économiques. Lorsque la demande de location de locaux pour bureaux ralentit, ces immeubles de premier ordre ont tendance à demeurer entièrement occupés, les locataires saisissant l'occasion de moderniser leurs locaux. Par exemple, même si le taux d'inoccupation

global atteint jusqu'à 20 % dans certains marchés actuellement, notre portefeuille d'immeubles de bureaux aux États-Unis demeure occupé à 95 %, et notre BEN selon les biens comparables devrait augmenter de 10 % au cours de l'exercice.

De même, nos centres commerciaux tirent profit de la décision des détaillants de regrouper leurs locaux dans les centres affichant le plus haut taux de productivité. Nos 20 principaux centres commerciaux représentent plus de 50 % de la valeur de notre portefeuille d'immeubles de commerce de détail. Ils sont très très productifs, la moyenne des ventes des locataires dépassant actuellement 1 100 \$ par pied carré, soit 20 % de plus que leurs ventes avant la pandémie. Le taux d'occupation de ces centres commerciaux a rebondi à 97 %, soit environ le taux enregistré avant la pandémie, et nous renouvelons les contrats de location selon des loyers majorés de 8 % à 10 % par rapport aux loyers précédents.

Notre entreprise immobilière fournit des infrastructures essentielles à nos locataires. Cependant, la nature de nos locataires évolue constamment et continuera d'évoluer à l'avenir. Par exemple, il y a 20 ans, notre portefeuille d'immeubles de bureaux était axé sur des locataires du secteur des services financiers et leurs fournisseurs de services. Ces entreprises avaient de grands besoins en matière de locaux pour bureaux, et nos immeubles de bureaux flexibles et de grande taille situés dans les meilleures villes du monde attiraient bon nombre d'entre elles. Cependant, au cours de la dernière décennie, des changements réglementaires ont entraîné un ralentissement de la croissance de l'emploi dans le secteur des services financiers et, par conséquent, de la demande de locaux pour bureaux destinés à ce secteur.

Une partie du capital de la Société est investie dans un portefeuille d'actifs immobiliers très diversifiés et de grande qualité situés dans certains des meilleurs emplacements au monde.

Parallèlement, nous avons constaté une augmentation de la demande de locaux pour bureaux provenant de grandes entreprises technologiques et médiatiques comme Amazon, Alphabet et Meta. Ces dernières cherchaient des immeubles de grande qualité dont l'aménagement est flexible et qui sont situés dans des villes où leurs employés souhaitent vivre, et par conséquent, la composition des locataires a évolué et s'est diversifié de façon importante au fil du temps. Les entreprises ont commencé à repenser la façon dont elles utilisent leurs locaux pour bureaux. Une fois de plus, la demande à l'égard des immeubles les mieux situés et de meilleure qualité demeure élevée, les employeurs souhaitant encourager les travailleurs à se rendre au bureau pour interagir et collaborer les uns avec les autres.

De même, il y a 20 ans, nos centres commerciaux étaient dominés par les grands magasins, qui étaient leurs locataires pivots et favorisaient la fréquentation des locaux de moindre envergure occupés par des locataires payant des loyers plus élevés. Puisque les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat évoluent, nous avons réaménagé nos centres commerciaux afin de mettre l'accent sur les locataires haut de gamme offrant des marques reconnues, sur le divertissement et sur les aliments et boissons, qui attirent les acheteurs d'aujourd'hui. Le type et la nature de nos locataires et la nature de nos

locataires évoluent constamment; toutefois, nos immeubles jouissent d'emplacements de premier plan près d'importantes populations de consommateurs aisés et, par conséquent, ces locaux sont en demande.

Nous sommes profondément convaincus de la valeur sous-jacente de notre portefeuille immobilier et de sa capacité à continuer d'offrir de solides rendements pour la Société pendant très longtemps.

Pour ces raisons, le bénéfice d'exploitation de notre entreprise immobilière continue de connaître une forte croissance. Et malgré l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur nos flux de trésorerie à court terme, nous sommes profondément convaincus de la valeur sous-jacente de notre portefeuille immobilier et de sa capacité à continuer d'offrir de solides rendements pour la Société pendant très longtemps.

CONCLUSION

Merci de votre intérêt envers Brookfield, et n'hésitez pas à communiquer avec l'un ou l'autre d'entre nous si vous avez des recommandations, des questions, des commentaires ou des idées dont vous souhaiteriez nous entretenir.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Bruce Flatt

Le 9 février 2023

Note : Outre les informations fournies dans les mises en garde incluses ailleurs dans le présent rapport, d'autres informations importantes sont incluses dans cette lettre et elles doivent être lues parallèlement à celle-ci, telles qu'elles sont présentées sur notre site Web au <https://bn.brookfield.com/reports-filings>.

CRÉATION DE VALEUR

Nous créons de la valeur pour nos actionnaires de deux manières. Premièrement, nous participons à l'augmentation du bénéfice et de la valeur de nos secteurs de la gestion d'actifs, des solutions d'assurance et des entreprises en exploitation, ce qui nous permet d'augmenter nos dividendes en trésorerie payés aux actionnaires. Deuxièmement, nous sommes en mesure d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous maintenons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité et d'investir dans de nouvelles occasions stratégiques et des rachats d'actions.

Nos capitaux sont investis dans nos trois secteurs d'activité



Gestion d'actifs



Solutions d'assurance



Entreprises en exploitation

Individuellement, chacun de nos secteurs a un solide profil de croissance, mais ensemble, ils génèrent des synergies qui améliorent considérablement leur croissance.

GESTION D'ACTIFS

Notre secteur de la *gestion d'actifs* correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion d'environ 800 G\$ au 31 décembre 2022 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit. L'entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques.

Au sein de notre secteur de la gestion d'actifs, nous créons de la valeur comme suit :

- Nous augmentons les capitaux générant des honoraires, ce qui donne lieu à une augmentation du bénéfice tiré des honoraires.
- Nous générons des rendements attrayants sur les placements, ce qui nous permet de gagner des produits en fonction du rendement (intéressement aux plus-values).
- Nous gérons les coûts avec rigueur alors que nous élargissons nos activités.

La valeur est déterminée en fonction de la somme i) de la valeur de marché de notre entreprise de gestion d'actifs; ii) en appliquant un multiple à l'intéressement aux plus-values ciblé, montant net; et iii) du cumul de l'intéressement aux plus-values latent, montant net.

Au 31 décembre 2022, la valeur de marché de notre participation dans notre entreprise de gestion d'actifs se chiffrait à 35,2 G\$. Nos activités de gestion d'actifs génèrent un intéressement aux plus-values annualisé, montant net de 3,1 G\$ et un bénéfice tiré des honoraires de 2,1 G\$, ce qui représente une croissance du bénéfice tiré des honoraires de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des capitaux générant des honoraires de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre 2022, le cumul de l'intéressement aux plus-values latent, montant net se chiffrait à 5,6 G\$.

SOLUTIONS D'ASSURANCE

Notre secteur des *solutions d'assurance* correspond à une entreprise de services financiers de premier plan que nous détenons et exploitons, qui offre des solutions fondées sur le capital au secteur de l'assurance. Par l'intermédiaire des filiales en exploitation, l'entreprise fournit des produits de réassurance fondés sur les rentes aux sociétés d'assurance et de réassurance et agit à titre d'émetteur direct de produits de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les promoteurs de régimes de retraite. Ce faisant, l'entreprise cherche à appairer les passifs à long terme avec un portefeuille de placements de grande qualité afin de générer des rendements ajustés en fonction du risque attrayants.

Au sein de notre secteur des solutions d'assurance, nous créons de la valeur comme suit :

- Nous acquérons des passifs d'assurance de longue durée et prévisibles.
- Nous gérons de façon proactive le risque lié aux passifs souscrits.

- Nous gagnons des rendements ajustés en fonction du risque attrayants sur l'excédent de notre flottant d'assurance sur le coût des passifs d'assurance que nous gérons.

La valeur est déterminée et évaluée au moyen de la valeur intrinsèque de notre capital (la « VIC »), qui représente notre évaluation de la juste valeur de l'entreprise. Nous déterminons la VIC au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés du bénéfice lié aux polices en vigueur de l'entreprise de solutions d'assurance et d'un taux d'actualisation sans effet de levier de 8 %.

Nos activités d'assurance ont généré un bénéfice distribuable de 388 M\$, notre bénéfice distribuable annualisé s'élevant actuellement à 650 M\$. Au 31 décembre 2022, l'actif de notre entreprise d'assurance se chiffrait à environ 40 G\$.



ENTREPRISES EN EXPLOITATION

Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement :

Nos placements dans les secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement servent de véhicules de capital permanent cotés et se veulent également nos principaux véhicules d'engagement de capitaux dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs, offrant à chacun d'eux un fort potentiel de croissance. Chacun de ces secteurs présente une grande diversification sectorielle et géographique, génère des flux de rentrées stables et souvent liés à l'inflation et des marges de trésorerie élevées, occupe une position de chef de file sur le marché, comporte des barrières élevées à l'entrée et offre des occasions d'investir du capital additionnel pour accroître les rendements, autant de facteurs qui nous permettent de générer des rendements ajustés en fonction du risque attrayants sur notre capital.

Notre entreprise d'*énergie renouvelable et de transition énergétique* détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité. Notre capital dans cette entreprise correspond principalement à une participation de 48 % dans Brookfield Renewable Partners (« BEP »), pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles. Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent notre accord contractuel avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

Notre entreprise d'*infrastructures* est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs du transport, des données et des services publics et dans le secteur médian. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 27 % dans Brookfield Infrastructure Partners (« BIP »), pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles.

Notre entreprise de *capital-investissement* est un investisseur de premier plan de capital-investissement qui se concentre sur la détention et l'exploitation d'entreprises qui fournissent des produits et des services essentiels dans les secteurs des services commerciaux, des activités industrielles et des services résidentiels. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 65 % dans Brookfield Business Partners (« BBU »). Nous avons également des placements directs dans diverses sociétés en exploitation du secteur Capital-investissement.

Immobilier :

Notre entreprise *immobilière* consiste en un portefeuille immobilier mondial diversifié qui détient et exploite l'un des plus importants portefeuilles d'immeubles de bureaux, d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles résidentiels, d'actifs de logistique, de biens hôteliers, de biens à bail hypernet, de résidences pour étudiants et de maisons préfabriquées de grande qualité.

Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »), qui se compose aujourd'hui d'un portefeuille irremplaçable d'emblématiques propriétés à usage mixte dans des villes carrefours du monde entier (« Immeubles principaux »), d'un portefeuille conçu pour maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement »), dont une tranche de 3 G\$ comprend notre capital investi dans notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord, et des placements que nous avons effectués dans des fonds privés immobiliers qui détiennent des actifs et des portefeuilles de grande qualité à fort potentiel opérationnel (« Placements à titre de commanditaire »).

BÉNÉFICE DISTRIBUABLE

GESTION D'ACTIFS

2,1 G\$

SOLUTIONS D'ASSURANCE

388 M\$

ENTREPRISES EN EXPLOITATION

4,3 G\$

Valeur des entreprises en exploitation :

Pour créer de la valeur au sein de nos entreprises en exploitation :

- nous générons une hausse des produits en trésorerie au moyen de leviers internes;
- nous réinvestissons les actifs sous-jacents.

Nous évaluons la valeur ainsi créée au moyen d'une combinaison de valeurs de marché pour nos sociétés liées ouvertes (BEP, BIP, BBU), de données comparables du marché pour notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord et de justes valeurs déterminées conformément aux normes IFRS pour le reste de notre secteur Immobilier.

Notre capital investi dans nos entreprises en exploitation s'élevait à 56,9 G\$, sur une base combinée, au 31 décembre 2022, et a généré des flux de trésorerie annualisés de 2,5 G\$. Le tableau suivant présente la répartition du capital investi dans nos entreprises en exploitation.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	COURS DU MARCHÉ ¹	VALEUR SELON LES NORMES IFRS	VALEUR HYBRIDE ²	FLUX DE TRÉSORERIE ³
BEP	8 005 \$	4 635 \$	8 005 \$	421 \$
BIP	6 591	2 524	6 591	302
BBU	2 491	2 439	2 491	35
	17 087 \$	9 598	17 087	758
BPG	s.o.	31 868	33 426	1 644
Trésorerie et actifs financiers généraux^{4, 5}	divers	2 893	2 893	38
Autres placements⁶	divers	3 494	3 494	78
Total – entreprises en exploitation		47 853 \$	56 900 \$	2 518 \$

1. Les cours du marché sont fondés sur les cours en vigueur sur le marché au 31 décembre 2022.

2. Aux fins de l'évaluation du rendement, nous considérons que la valeur du capital investi correspond au cours de marché des placements cotés, aux cours en vigueur sur les marchés établis à l'aide de données comparables du secteur en ce qui concerne les valeurs de notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord et aux valeurs selon les normes IFRS en ce qui concerne les placements non cotés.

3. Les distributions annualisées correspondent au nombre de parts détenues au 31 décembre 2022 multiplié par les taux de distribution courants par part.

4. La trésorerie et les actifs financiers généraux comprennent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1,3 G\$ (31 décembre 2021 – 1,9 G\$).

5. En 2022, la trésorerie et les actifs financiers généraux comprennent notre quote-part de la trésorerie et des actifs financiers de l'entreprise de gestion d'actifs (2,4 G\$).

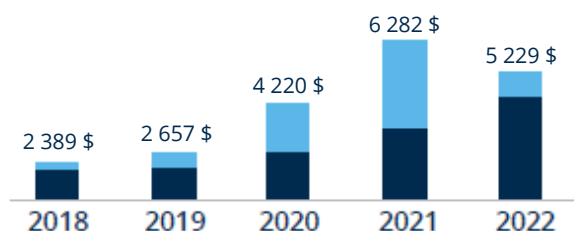
6. Comprend les placements entièrement détenus et nos autres placements cotés et non cotés, y compris notre quote-part des placements inscrits au bilan d'Oaktree.

POINTS SAILLANTS LIÉS À LA PERFORMANCE

Bénéfice distribuable

Pour les exercices clos les 31 décembre (EN MILLIONS)

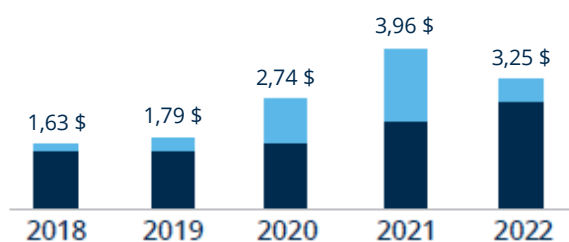
■ Bénéfice distribuable avant les montants réalisés



Distributions – Bénéfice par action¹

Pour les exercices clos les 31 décembre

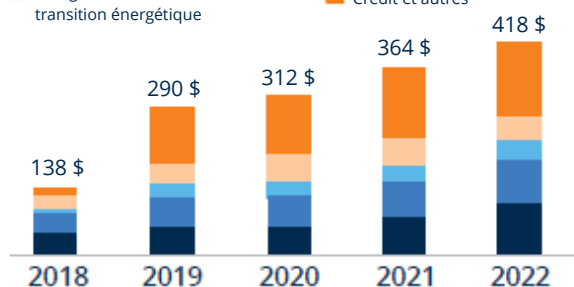
■ Intéressement aux plus-values réalisé et profits à la cession de placements principaux



Capitaux générant des honoraires

Aux 31 décembre (EN MILLIARDS)

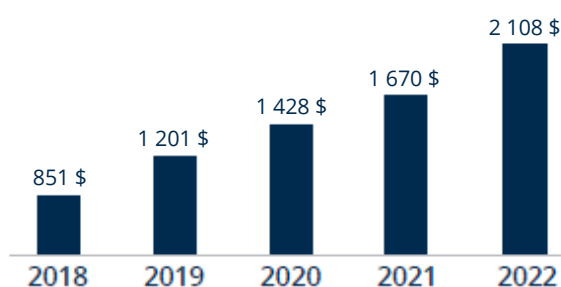
■ Immobilier ■ Infrastructures ■ Capital-investissement
■ Énergie renouvelable et transition énergétique ■ Crédit et autres



Bénéfice tiré des honoraires

Excluant les honoraires en fonction du rendement

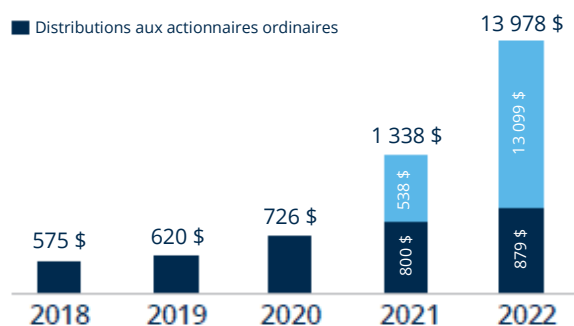
Pour les exercices clos les 31 décembre (EN MILLIONS)



Distributions aux actionnaires ordinaires²

Pour les exercices clos les 31 décembre (EN MILLIONS)

■ Distributions aux actionnaires ordinaires



Distributions par action¹

Pour les exercices clos les 31 décembre

■ Distributions spéciales



1. Les données de 2020 sont ajustées pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.

2. Exclut les rachats d'actions. Le total du capital remboursé aux actionnaires ordinaires, y compris les rachats d'actions, s'est chiffré à environ 15 G\$ en 2022.

AVIS AUX LECTEURS

Les pages 1 à 20 du rapport annuel de 2022 doivent être lues conjointement avec les mises en garde qui figurent ailleurs dans le rapport annuel de 2022. À moins d'indication contraire, l'information fournie aux présentes reflète les conditions qui prévalaient au 31 décembre 2022, et non à toute date ultérieure.

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT DE GESTION

PARTIE 1 – NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE		Capital-investissement	77
Aperçu	25	Immobilier	81
PARTIE 2 – EXAMEN DES RÉSULTATS		Activités du siège social	86
FINANCIERS CONSOLIDÉS		PARTIE 4 – STRUCTURE DU CAPITAL ET SITUATION	
Aperçu	42	DE TRÉSORERIE	
Analyse de l'état du résultat net	43	Structure du capital	88
Analyse du bilan	49	Situation de trésorerie	91
Consolidation et comptabilité à la juste valeur	54	Examen des tableaux consolidés des	
Conversion des devises	56	flux de trésorerie	96
Dividendes de la société	57	Obligations contractuelles	97
Sommaire des résultats trimestriels	58	Exposition à certains instruments financiers	98
PARTIE 3 – RÉSULTATS DES		PARTIE 5 – MÉTHODES COMPTABLES ET	
SECTEURS OPÉRATIONNELS		CONTRÔLES INTERNES	
Mode de présentation	60	Méthodes, estimations et jugements comptables	99
Sommaire des résultats par secteur opérationnel	61	Déclarations de la direction et contrôles internes	107
Gestion d'actifs	62	Transactions entre parties liées	107
Énergie renouvelable et transition énergétique	69	PARTIE 6 – CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES	108
Infrastructures	73	GLOSSAIRE	135

Les termes « Brookfield », « société », « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à Brookfield Corporation et ses filiales consolidées. La « Société » se compose de participations dans nos entreprises de gestion d'actifs, de solutions d'assurance et en exploitation. Notre « capital investi » comprend Brookfield Renewable Partners L.P., Brookfield Infrastructure Partners L.P. et Brookfield Business Partners L.P., qui sont des émetteurs distincts pris en compte dans nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement, respectivement, Brookfield Asset Management ULC, qui est prise en compte dans notre secteur Gestion d'actifs, et les émetteurs inclus dans Brookfield Property Group, qui sont pris en compte dans notre secteur Immobilier. Des informations supplémentaires sur leurs entreprises et leurs résultats sont disponibles dans leurs documents publics. Nous utilisons le terme « fonds privés » pour parler des fonds immobiliers, des fonds de transition énergétique, des fonds liés aux infrastructures et des fonds de capital-investissement de notre entreprise de gestion d'actifs. Nos autres activités sont prises en compte dans le secteur Activités du siège social.

Se reporter au glossaire qui commence à la page 135 pour une définition des principales mesures de la performance que nous utilisons pour évaluer notre entreprise.

Des informations supplémentaires sur la société, y compris notre notice annuelle, peuvent être obtenues sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov.

Nous sommes constitués en société par actions en Ontario, au Canada, et nous sommes admissibles à titre d'émetteur canadien en vertu du régime d'information multinational et d'« émetteur privé étranger » au sens donné au terme « foreign private issuer » dans la règle 405 prise en application de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, et de la règle 3b-4 prise en application de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans sa version modifiée. Par conséquent, nous respectons les obligations d'information continue américaines en déposant nos documents d'information canadiens auprès de la SEC; notre rapport annuel est déposé sur formulaire 40-F, et nous présentons nos rapports intermédiaires trimestriels sur formulaire 6-K.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent rapport ou pouvant être obtenue par l'entremise des sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont pas intégrés par renvoi. Tout autre rapport de la société dont il est question aux présentes n'est pas intégré par renvoi, sauf indication contraire explicite.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de l'article 27A de la Securities Act of 1933 des États-Unis et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis dans leur version modifiée respective, des dispositions refuges prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Cette information et ces déclarations peuvent être présentées dans ce rapport, dans d'autres documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations reflétant les attentes de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des prévisions, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies et des perspectives de la Société et ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance induite à l'information et aux déclarations prospectives contenues dans le présent rapport. Cette information et ces déclarations sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la société diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) le rendement des placements qui est moins élevé que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités, notamment en raison de la COVID-19 et des perturbations connexes de l'activité économique mondiale; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les ouragans ou les pandémies/épidémies; xviii) les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à la circulation de l'information entre certaines entreprises au sein de notre entreprise de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de la gestion d'actifs, de l'immobilier, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement et des autres actifs alternatifs, y compris le crédit; et xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, y compris la partie 6 – Contexte commercial et risques, de notre rapport annuel, qui est disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils évaluent l'information prospective, les lecteurs doivent examiner attentivement les risques susmentionnés et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses, et ils ne doivent pas accorder une confiance induite à cette information prospective. Sauf lorsque la loi l'exige, la Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de cette information et de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

La performance passée n'est pas représentative de nos résultats futurs et ne garantit pas ces derniers. Rien ne garantit que des résultats comparables seront atteints dans l'avenir, que les investissements futurs seront semblables aux investissements historiques dont il est question aux présentes (en raison de la conjoncture, des occasions d'investissement qui se présenteront ou pour d'autres raisons), que les cibles de rendement, de diversification ou de répartition d'actifs seront atteintes ni que la stratégie de placement ou les objectifs d'investissement seront réalisés.

ÉNONCÉ CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») (les « normes IFRS »). Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières pourraient différer des calculs présentés par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté dans le présent rapport. Se reporter au glossaire qui commence à la page 135 pour obtenir de l'information sur toutes les mesures non conformes aux normes IFRS.

PARTIE 1

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE

Aperçu	Avantages concurrentiels	Cycle d'investissement	Situation de trésorerie et sources de financement	Gestion des risques	Gestion des facteurs ESG
--------	--------------------------	------------------------	---	---------------------	--------------------------

APERÇU

Notre objectif consiste à faire fructifier notre capital et à offrir aux actionnaires des rendements annuels supérieurs à 15 % à long terme. Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des flux de trésorerie stables et croissants et des rendements totaux à long terme attrayants. Aujourd'hui, notre capital est investi dans trois secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises en exploitation, qui génèrent chaque année des flux de trésorerie disponibles de 5 G\$ et continuent de croître.

Notre capital est investi dans des entreprises qui constituent le fondement de l'économie mondiale. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance, ainsi que sur des marges de trésorerie élevées. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché. Individuellement, chacune de nos entreprises de premier plan sur le marché a un solide profil de croissance, mais ensemble, elles génèrent des synergies qui améliorent considérablement leur croissance.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. En tirant parti de la présence mondiale et de l'expertise de notre entreprise de gestion d'actifs, nous cherchons à repérer de nouvelles occasions de placement qui offrent une valeur stratégique à Brookfield dans son ensemble ainsi qu'un potentiel de rendements intéressants à long terme.

Notre bilan s'appuie sur une structure du capital prudente qui procure une protection en cas d'éventuelle baisse, et notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

✓ Secteurs d'intérêt

Nous investissons dans un portefeuille mondial et diversifié d'actifs ou d'entreprises de grande qualité qui sont principalement de nature à long terme ou perpétuelle et qui présentent les attributs suivants :

- des produits stables, en grande partie contractuels ou liés à l'inflation, et en croissance
- une capacité à générer des rendements financiers exceptionnels grâce à l'excellence opérationnelle
- une grande capacité à générer des flux de trésorerie
- des barrières à l'entrée élevées et une position dominante sur le marché
- des occasions d'investissement continues

✓ **Stratégies d'investissement ciblées**

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, tels que notre important capital perpétuel, notre présence mondiale et notre réputation, ainsi que les synergies découlant de l'ensemble de nos stratégies.

✓ **Affectation éprouvée du capital**

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui a une vaste expérience de l'affectation du capital de façon à générer des rendements composés intéressants à long terme.

✓ **Approche de financement rigoureuse**

Nous utilisons l'endettement¹ prudemment pour améliorer les rendements tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés sur la base de leur qualité supérieure de manière autonome et sans recours, ce qui nous procure une structure du capital stable. Du total de l'endettement présenté dans nos états financiers consolidés, une proportion de 5 % seulement est assortie d'un recours contre la Société.

✓ **Durabilité**

Nous nous employons à nous assurer que les actifs et les entreprises dans lesquels nous investissons sont voués au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous désignons la valeur de notre entreprise comme notre capital investi, qui correspond à la valeur de nos trois secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et les entreprises en exploitation. Nos rendements financiers sont représentés par l'appréciation du capital et les distributions provenant de nos secteurs d'activité. Le bénéfice distribuable (« BD »)¹ et les flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO »)¹ sont les principales mesures de la performance que nous utilisons pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité.

GESTION D'ACTIFS

Notre **secteur de la gestion d'actifs** correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion¹ d'environ 800 G\$ au 31 décembre 2022 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit. Cette entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques.

Au sein de chacun ses marchés verticaux de placement, notre entreprise gère le capital d'une variété de produits qui se classent dans l'une des trois catégories suivantes : i) fonds privés à long terme, ii) stratégies axées sur des instruments perpétuels et iii) stratégies axées sur des instruments liquides¹. Les produits visés par ces trois stratégies génèrent des honoraires de gestion de base¹ et un intéressement aux plus-values¹ ou des honoraires en fonction du rendement¹ semblables.

Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 75 % dans Brookfield Asset Management ULC (« BAM »)¹, pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles.

SOLUTIONS D'ASSURANCE

Notre **secteur des solutions d'assurance**² correspond à une entreprise de services financiers de premier plan que nous détenons et exploitons, qui offre des solutions fondées sur le capital au secteur de l'assurance. Par l'intermédiaire des filiales en exploitation, l'entreprise fournit des produits de réassurance fondés sur les rentes aux sociétés d'assurance et de réassurance et agit à titre d'émetteur direct de produits de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les promoteurs de régimes de retraite. Ce faisant, l'entreprise cherche à appairer les passifs à long terme avec un portefeuille de placements de grande qualité afin de générer des rendements ajustés en fonction du risque attrayants.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

2. Le capital que nous détenons dans ce secteur découle principalement de notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd.

2. Notre capital dans cette entreprise correspond principalement à notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance Ltd.

Au 31 décembre 2022, notre entreprise disposait de capitaux propres de 4 G\$ et d'actifs d'environ 40 G\$, et son BD annualisé s'élevait à 650 M\$. L'objectif de notre secteur des solutions d'assurance est de créer l'une des principales plateformes de solutions d'assurance au monde. On s'attend à ce que le capital de cette entreprise s'accroisse considérablement dans l'avenir, grâce à la croissance interne et à l'ajout de nouveaux capitaux provenant de la Société et d'autres partenaires commerciaux.

Notre entreprise de gestion d'actifs agit à titre de gestionnaire de placements de la plupart des actifs de notre secteur des solutions d'assurance.

ENTREPRISES EN EXPLOITATION

Nous détenons un capital d'environ 57 G\$ dans nos entreprises en exploitation, conséquence de notre historique à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels. Ce capital génère des rendements financiers intéressants et fournit une stabilité et une flexibilité importantes pour la Société.

Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement

Nos placements dans les secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures et Capital-investissement servent de véhicules de capital permanent cotés et se veulent également nos principaux véhicules d'engagement de capitaux dans les fonds vedettes privés de notre entreprise de gestion d'actifs, offrant à chacun d'eux un fort potentiel de croissance. Chacun de ces secteurs présente une grande diversification sectorielle et géographique, génère des flux de rentrées stables et souvent liés à l'inflation et des marges de trésorerie élevées, occupe une position de chef de file sur le marché, comporte des barrières élevées à l'entrée et offre des occasions d'investir du capital additionnel pour accroître les rendements, autant de facteurs qui nous permettent de générer des rendements ajustés en fonction du risque attrayants sur notre capital.

Notre **entreprise d'énergie renouvelable et de transition énergétique** détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité. Notre capital dans cette entreprise correspond principalement à notre participation de 48 % dans Brookfield Renewable Partners (« BEP »)¹, pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles. Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent notre accord contractuel avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

Notre entreprise d'**infrastructures** est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs du transport, des données et des services publics et dans le secteur médian. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 27 % dans Brookfield Infrastructure Partners (« BIP »)¹, pour laquelle nous recevons des distributions trimestrielles.

Notre **entreprise de capital-investissement** est un investisseur de premier plan de capital-investissement qui se concentre sur la détention et l'exploitation d'entreprises qui fournissent des produits et des services essentiels dans les secteurs des services commerciaux, des activités industrielles et des services résidentiels. Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 65 % dans Brookfield Business Partners (« BBU »)¹. Nous avons également des placements directs dans diverses sociétés en exploitation du secteur Capital-investissement.

Notre **entreprise immobilière** consiste en un portefeuille immobilier mondial diversifié qui détient et exploite l'un des plus importants portefeuilles d'immeubles de bureaux, d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles résidentiels, d'actifs de logistique, de biens hôteliers, de biens à bail hypernet, de résidences pour étudiants et de maisons préfabriquées de grande qualité.

Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »)¹, qui se compose aujourd'hui d'un portefeuille irremplaçable d'émblématiques propriétés à usage mixte dans des villes carrefours du monde entier (« Immeubles principaux »), d'un portefeuille conçu pour maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement »), dont une tranche de 3 G\$ comprend notre capital investi dans notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord, et des placements que nous avons effectués dans des fonds privés immobiliers qui détiennent des actifs et des portefeuilles de grande qualité à fort potentiel opérationnel (« Placements à titre de commanditaire »).

Notre placement dans BPG offre un portefeuille diversifié et de grande qualité d'actifs immobiliers situés dans certains des meilleurs emplacements du monde, qui a eu par le passé des performances supérieures sur de très longues périodes et tout au long des cycles économiques.

Se reporter aux parties 2 et 3 de ce rapport de gestion pour en savoir davantage sur nos activités et notre performance.

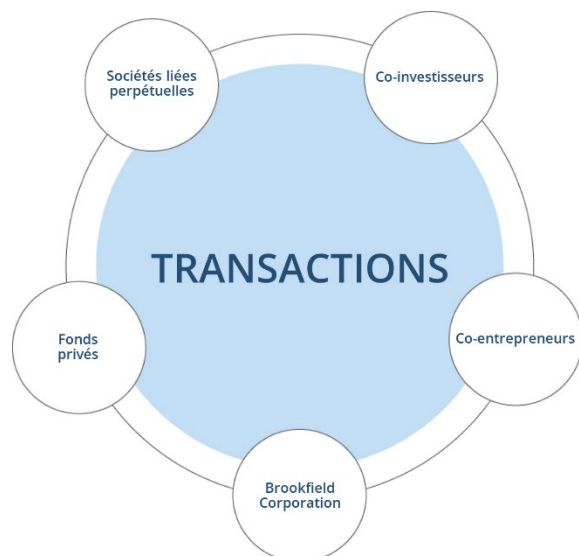
1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

AVANTAGES CONCURRENTIELS

Nous disposons de trois avantages concurrentiels distincts qui nous permettent de repérer et d'acquérir de manière constante des actifs de haute qualité et de créer une valeur importante pour les actifs que nous détenons et exploitons.

IMPORTANT CAPITAL PERPÉTUEL

Nous avons un capital investi¹ de 99 G\$ et des flux de trésorerie disponibles annuels stables et croissants de 5 G\$. L'accès à des ressources importantes nous a permis 1) de viser une croissance hautement relative, 2) d'accélérer la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs et 3) de créer et de développer de nouvelles entreprises.



PRÉSENCE MONDIALE

Nous exerçons nos activités dans plus de 30 pays répartis sur 5 continents.

Au cours des 20 dernières années, nous avons incubé, constitué et lancé des entreprises de premier plan sur le marché, chacune ayant atteint une envergure mondiale et permettant à la Société de chercher à acquérir ou à faire croître le prochain chef de file sur le marché. Grâce à nos relations existantes et à notre réputation en tant que partenaire supérieur, nous nous sommes démarqués et sommes graduellement devenus le fournisseur préféré de solutions de capital pour les grandes marques mondiales. Nous prévoyons tirer parti de nos ressources et de notre réputation pour continuer de chercher des occasions qui généreront des rendements totaux annuels de plus de 15 % à long terme.

SYNERGIES ENTRE LES STRATÉGIES

Nous sommes d'avis que la séparation des activités commerciales permet d'établir des structures du capital et de réaliser des occasions de croissance ciblées, tandis que la collaboration permet d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleurs résultats pour toutes nos entreprises de premier plan sur le marché. La Société et ses entreprises de premier plan sur le marché sont stratégiquement alignées pour que leur performance soit solide et que les parties prenantes en tirent d'excellents résultats.

La collaboration entre les professionnels en placements et en gestion d'actifs de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont plus de 2 500, et les quelque 200 000 employés actifs dans plus de 30 pays sur cinq continents permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives. Les compétences complémentaires de nos employés nous permettent de gérer le risque opérationnel, de réaliser des efficiences opérationnelles et d'améliorer les rendements.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

CYCLE D'INVESTISSEMENT

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise opérationnelle nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous tirons aussi parti de notre expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre de restructurations du capital, de transformations des activités et d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise opérationnelle

Nos capacités en matière d'exploitation solides qui ont fait leurs preuves nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de nous aider à protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise opérationnelle, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé; selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit; pour les fonds à durée de vie limitée de notre entreprise de gestion d'actifs, nous remboursons les capitaux aux investisseurs, et dans le cas des fonds perpétuels, nous réinvestissons les capitaux pour améliorer les rendements. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixe les rendements pour les investisseurs et donne lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.



SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2022, les liquidités essentielles¹ de la Société se chiffraient à 5 G\$, ce qui comprend notre quote-part des liquidités de notre entreprise de gestion d'actifs, et le total des liquidités¹ à l'échelle du groupe se chiffrait à 124 G\$. Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe, et nous les avons organisées selon trois niveaux principaux :

- i) Au niveau de la Société, ce qui comprend notre quote-part des liquidités de notre entreprise de gestion d'actifs :
 - Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
 - La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit générales.
 - Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.
 - Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après le paiement des dividendes sur les actions ordinaires.
- ii) Au niveau de nos sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC, BIP/BIPC, BBU/BBUC et BPG) :
 - D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés liées perpétuelles pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
 - Les sociétés liées perpétuelles sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
 - Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.
- iii) Au niveau de notre entreprise de gestion d'actifs :
 - Chaque placement sous-jacent (qu'il soit détenu directement ou dans une société liée perpétuelle) est habituellement financé de manière autonome.
 - Les emprunts au niveau des fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions qui sont adossées aux engagements de capital envers les fonds.
 - Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

APPROCHE EN MATIÈRE DE STRUCTURE DU CAPITAL

Nous maintenons un niveau prudent de capital investi à long terme sous forme de capitaux propres ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et d'obligations de sociétés, qui rendent la structure du capital très stable. En outre, nous maintenons des niveaux appropriés de liquidités à l'échelle de l'organisation pour financer les activités d'exploitation, d'aménagement et d'investissement et pour répondre aux besoins non prévus.

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement consiste à maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées.

Au sein de nos sociétés liées perpétuelles et de notre entreprise de gestion d'actifs, nous nous efforçons de :

- veiller à ce que nos sociétés liées perpétuelles soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société;
- structurer les emprunts et les autres obligations financières liés à nos actifs ou aux sociétés comprises dans notre portefeuille de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires;

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

- nous assurer que la majeure partie de cette dette soit de qualité supérieure, toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés;
- fournir un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère;
- faire correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Au 31 décembre 2022, seule une tranche de 11 G\$ de la dette à long terme était assortie d'un recours contre la Société. La dette restante figurant au bilan consolidé est détenue dans des entités gérées et n'est assortie d'aucun recours contre la Société, mais elle est consolidée conformément aux normes IFRS.

SITUATION DE TRÉSORERIE

- La Société a très peu d'exigences en matière de capital. Néanmoins, nous conservons des liquidités importantes (5 G\$ sous forme de trésorerie et d'actifs financiers et de facilités de crédit non utilisées au 31 décembre 2022) au niveau de la Société afin de favoriser davantage la croissance de l'entreprise dans son ensemble. Ces liquidités ne tiennent pas compte de notre capacité d'émettre des titres d'emprunt au niveau de la Société afin de reconstituer nos ressources en trésorerie, quoique le bilan de la Société présente par ailleurs un niveau d'endettement très prudent.
- À l'échelle du groupe, nous disposons de liquidités d'environ 124 G\$, ce qui comprend les liquidités générales, les liquidités des sociétés liées perpétuelles et les engagements non appelés dans des fonds privés. Les engagements non appelés dans des fonds privés sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Liquidités	
	générales	Liquidités à l'échelle du groupe
Trésorerie et actifs financiers, montant net	2 893 \$	27 440 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	2 540	9 284
Liquidités essentielles	5 433	36 724
Engagements non appelés de tiers dans des fonds privés	—	87 364
Total des liquidités	5 433 \$	124 088 \$

GESTION DU CAPITAL

Nous utilisons une mesure que nous appelons le capital de la Société pour gérer les activités de différentes façons, y compris la performance opérationnelle, la création de valeur, les paramètres de crédit et l'efficacité du capital. Le rendement du capital de la Société fait l'objet d'une surveillance étroite par les principaux dirigeants de la société et il est évalué par rapport aux objectifs de la direction. Le principal objectif de la société est de générer un rendement composé de plus de 15 % à long terme tout en maintenant des liquidités importantes afin de soutenir les activités courantes.

Le capital de la Société comprend le capital investi dans ses activités de gestion d'actifs, y compris les placements dans les entités qu'elle gère, ses placements généraux détenus à l'extérieur des entités gérées et son fonds de roulement net, et il est calculé comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022		2021	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 564	\$	1 197	\$
Autres actifs financiers	6 959		3 430	
Capitaux propres ordinaires dans des placements gérés	44 413		46 248	
Autres actifs et passifs de la Société	4 895		6 585	
Capital de la Société	57 831	\$	57 460	\$

Le capital de la Société est financé au moyen des capitaux propres ordinaires, des capitaux propres privilégiés et des emprunts généraux émis par la Société.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Capitaux propres ordinaires	39 608 \$	42 210 \$
Actions privilégiées	4 145	4 145
Participation ne donnant pas le contrôle	2 688	230
Emprunts généraux	11 390	10 875
Capital de la Société	57 831 \$	57 460 \$

Nous maintenons un niveau prudent de capital investi au niveau de la Société, 81 % de notre capital investi, en fonction de la valeur comptable, étant composé de capitaux propres ordinaires et privilégiés. Conformément à notre approche prudente, nos emprunts généraux ne représentent que 19 % du capital investi de la Société, en fonction de la valeur comptable, et que 5 % de notre dette consolidée.

La tranche restante de la dette consolidée de 95 % n'est assortie d'aucun recours, est détenue dans des entités gérées et ne comporte pratiquement aucune garantie réciproque ni garantie de la Société.

Le tableau ci-dessous présente le total de notre capital investi de la Société et consolidé. Le total du capital investi comprend également les montants à payer en vertu des régimes de rémunération incitative à long terme, les passifs liés aux rentes fixes entièrement adossés à des portefeuilles d'actifs financiers, les passifs d'impôt différé et d'autres soldes du fonds de roulement.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Société		Consolidé	
	2022	2021	2022	2021
Emprunts généraux	11 390 \$	10 875 \$	11 390 \$	10 875 \$
Emprunts sans recours				
Emprunts de filiales	—	—	15 140	12 876
Emprunts grevant des propriétés précises	—	—	187 544	152 181
	11 390	10 875	214 074	175 932
Capital de la Société, excluant les emprunts généraux	43 983	46 585	43 983	46 585
Créditeurs, impôt différé et autres	6 097	5 403	183 227	168 486
Total du capital investi	61 470 \$	62 863 \$	441 284 \$	391 003 \$
Ratio d'endettement	19 %	17 %	49 %	45 %

GÉNÉRATION DE FLUX DE TRÉSORERIE GRÂCE À NOTRE CAPITAL

Le capital de la Société génère des flux de trésorerie récurrents importants au niveau de la Société, lesquels peuvent être utilisés aux fins i) d'un réinvestissement dans l'entreprise; ou ii) d'un remboursement de capital en trésorerie aux actionnaires. Ces flux de trésorerie sont renforcés par les éléments suivants :

- Les distributions de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont soutenues par le bénéfice tiré des honoraires¹ découlant d'ententes contractuelles principalement à long terme ou perpétuelles.
- Le bénéfice d'exploitation lié aux solutions d'assurance, qui est soutenu par les rendements attrayants gagnés sur les actifs qui couvrent les passifs d'assurance de longue durée prévisibles correspondants.
- Les distributions provenant de nos placements qui sont stables et soutenues par des actifs réels de grande qualité qui génèrent de la trésorerie.

Ces flux de trésorerie sont enrichis par l'intéressement aux plus-values et les profits à la cession de placements principaux alors que nous monétisons les placements arrivés à maturité et remboursons le capital à nos investisseurs.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Le BD s'est établi à 5,2 G\$ en 2022 et a augmenté au cours des cinq dernières années selon un taux de croissance annuel composé de 22 %.

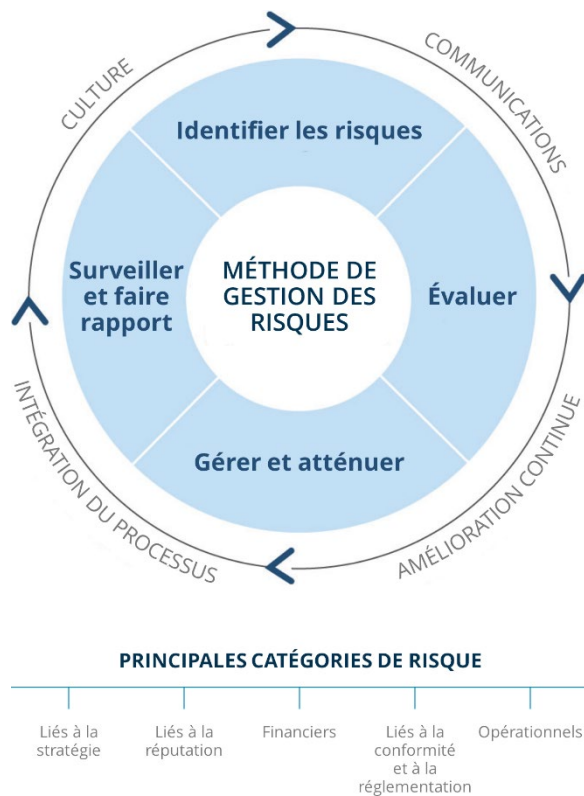
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Distributions de l'entreprise de gestion d'actifs ¹	2 061 \$	1 892 \$
Bénéfice d'exploitation lié aux solutions d'assurance	388	30
Distributions provenant des placements	2 558	2 128
Activités du siège social	(595)	(462)
Dividendes sur actions privilégiées ²	(160)	(157)
	(755)	(619)
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	62	36
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	4 314	3 467
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net ^{3, 4}	555	715
Profits à la cession de placements principaux	360	2 100
Bénéfice distribuable	5 229 \$	6 282 \$

1. Comprend un bénéfice distribuable de 326 M\$ (2021 – 632 M\$) provenant d'Oaktree, selon notre quote-part.
2. Comprend des dividendes de 10 M\$ (2021 – 9 M\$) payés sur les billets subordonnés perpétuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
3. Comprend notre quote-part du bénéfice distribuable d'Oaktree attribuable à l'intéressement aux plus-values réalisé.
4. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

GESTION DES RISQUES

METTRE L'ACCENT SUR UNE CULTURE DE GESTION DES RISQUES	EXÉCUTION PARTAGÉE	SURVEILLANCE ET COORDINATION
Maintenir une culture de gestion des risques efficace afin d'harmoniser notre stratégie d'affaires et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.



NOTRE APPROCHE

Gérer les risques est une partie intégrante essentielle de nos activités. Nous avons une approche de gestion des risques bien établie, proactive et disciplinée qui est fondée sur des méthodes d'exploitation claires et sur une culture de gestion des risques solide. Nous nous assurons d'avoir la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous respectons un cadre et une méthodologie de gestion des risques solides conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation. Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, qui comprennent le capital humain, les changements climatiques, la situation de trésorerie, les perturbations, la conformité à la réglementation et d'autres risques stratégiques, financiers et opérationnels. Les approches de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et sont exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités et domaines de responsabilité, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.

METTRE L'ACCENT SUR UNE CULTURE DE GESTION DES RISQUES

Notre programme de gestion des risques repose sur une solide culture de gestion des risques : une stratégie qui encourage la prise de risques mesurée et appropriée, prend en compte les risques actuels et émergents et veille à ce que les employés mènent leurs activités dans une optique à long terme, durable et éthique. Cette culture est renforcée par le ferme engagement et le leadership de nos membres de la haute direction, ainsi que par les politiques et les pratiques que nous avons mises en place, y compris notre approche en matière de rémunération.

EXÉCUTION PARTAGÉE

Compte tenu de la nature de nos activités, qui sont diversifiées et décentralisées, nous cherchons à nous assurer que les risques sont gérés le plus près possible de leur source et par les équipes de direction qui possèdent les compétences et l'expertise les plus pointues en matière de risques. Par conséquent, les risques spécifiques liés aux activités, tels que les risques liés à la santé et à la sécurité et à l'environnement ainsi que d'autres risques opérationnels, sont en général gérés au niveau de l'entreprise en exploitation, puisque ceux-ci varient en fonction de la nature de chaque activité. Parallèlement, nous surveillons les principaux risques au niveau de l'organisation afin de nous assurer du caractère adéquat de la gestion des risques, du respect des politiques applicables à Brookfield et du partage des meilleures pratiques.

Pour les risques qui pourraient avoir une incidence plus généralisée et corrélée dans toute l'organisation, tels que le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques qui nécessitent que nous mobilisions des connaissances spécialisées, nous utilisons une approche coordonnée et centralisée à notre siège social et dans l'ensemble de nos divisions opérationnelles. De la même manière, nous coordonnons la gestion des risques liés à la stratégie, à la réputation et à la conformité à la réglementation afin de nous assurer de porter une attention soutenue à sa mise en œuvre à l'échelle de l'organisation.

Supervision et coordination

Nous avons mis en place de bonnes pratiques de gouvernance pour surveiller et superviser notre programme de gestion des risques. Des comités de gestion réunissent l'expertise nécessaire pour assurer la gestion des principales sources de risques, en veillant à l'application et à la coordination appropriées des pratiques de gestion des risques dans l'ensemble de nos divisions et groupes fonctionnels, et ils sont les suivants :

- **Comité directeur en matière de gestion des risques** – assure le bon déroulement du programme global de gestion des risques d'entreprise et coordonne l'évaluation et l'atténuation des risques à l'échelle de l'entreprise.
- **Comités de placement** – surveillent le processus de placement et examinent et approuvent les transactions de placement.
- **Comité sur les conflits** – veille à résoudre les situations de conflits potentiels dans le cadre du processus de placement et d'autres transactions générales.
- **Comité de surveillance du risque financier** – passe en revue et surveille les risques financiers.
- **Comité de direction lié aux facteurs ESG** – supervise, coordonne et met en œuvre les activités liées aux facteurs ESG, y compris les initiatives actuelles et futures, ainsi que les tendances sectorielles et des marchés.
- **Comité de direction lié à la sécurité** – fait la promotion d'une solide culture en matière de sécurité, surveille les tendances en matière de sécurité et parraine les initiatives stratégiques liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- **Comité directeur en matière de carboneutralité** – élabore des cibles de décarbonisation, concrétise l'approche et diffuse les meilleures pratiques dans l'ensemble de l'organisation.
- **Comité sur l'information à fournir** – surveille la communication au public de l'information significative.

Le conseil d'administration de Brookfield (le « conseil ») supervise la gestion des risques en mettant l'accent sur les risques les plus importants et met à profit les processus de surveillance de la direction. Le conseil a délégué aux comités suivants la responsabilité de surveiller des risques spécifiques.

- **Comité de gestion des risques** – supervise la gestion des expositions importantes aux risques financiers et non financiers de Brookfield, y compris un examen des pratiques d'évaluation et de gestion des risques, et confirme que la société a une approche appropriée en matière de prise de risque et une capacité à prendre des risques convenable.
- **Comité d'audit** – supervise la gestion des risques liés aux systèmes et procédures de Brookfield en matière d'information financière ainsi que les risques associés aux processus d'audit interne et externe.
- **Comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération** – supervise les risques liés à la planification des ressources en personnel de direction de Brookfield, y compris la planification de la relève, la rémunération des membres de la haute direction et leur rendement.
- **Comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature** – supervise les risques liés à la structure de gouvernance de Brookfield, y compris l'efficacité des activités du conseil et de ses comités, les conflits d'intérêts éventuels et la gouvernance liée aux facteurs ESG.

GESTION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

LES FACTEURS ESG ET BROOKFIELD

Notre philosophie d'affaires repose sur notre conviction qu'il est fondamental d'agir de manière responsable à l'égard de nos parties prenantes pour exploiter une entreprise productive, rentable et durable, et que création de valeur et développement durable sont des objectifs complémentaires. Ce point de vue s'appuie sur ce que nous avons appris tout au long de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs à long terme, dont bon nombre constituent le fondement de l'économie mondiale. Fidèles à notre orientation à long terme, nous avons de solides programmes liés aux facteurs ESG dans l'ensemble de notre entreprise et de nos entreprises sous-jacentes, ce qui a toujours été une grande priorité pour nous.

Bien que les principes relatifs aux facteurs ESG aient toujours fait partie de la façon dont nous gérons notre entreprise, nous avons officialisé notre approche en publiant les principes relatifs aux facteurs ESG de Brookfield en 2016. En 2022, nous avons élaboré une politique mondiale relative aux facteurs ESG qui englobe nos pratiques liées à la concrétisation de nos principes relatifs aux facteurs ESG. Ce document codifie notre engagement de longue date à l'égard de l'intégration des facteurs ESG à notre prise de décisions et à nos activités de gestion d'actifs au quotidien. Cette politique est examinée annuellement et mise à jour au besoin par les membres de la haute direction de Brookfield ainsi que par chacune des divisions de Brookfield. Notre politique relative aux facteurs ESG décrit notre approche à l'égard des facteurs ESG, laquelle repose sur les principes directeurs suivants :

Atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement :

- S'efforcer de réduire au minimum l'impact environnemental des activités et améliorer notre utilisation efficiente des ressources au fil du temps.
- Atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

Assurer le bien-être et la sécurité des employés :

- Favoriser un milieu de travail positif fondé sur le respect des droits de la personne, la valorisation de la diversité et une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination, de la violence ou du harcèlement en milieu de travail.
- Appliquer des pratiques de santé et de sécurité de haut niveau pour atteindre l'objectif d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité.

Maintenir de bonnes pratiques de gouvernance :

- Respecter les normes d'éthique les plus élevées en exerçant des activités conformément à notre code de déontologie des affaires.
- Maintenir de solides relations avec les parties prenantes grâce à la transparence et à la participation active.

Être une entreprise socialement responsable :

- Veiller à ce que les intérêts, la sécurité et le bien-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités soient intégrés à nos décisions d'affaires.
- Favoriser la philanthropie et le bénévolat de nos employés.

Gouvernance liée aux facteurs ESG

Le maintien de solides programmes liés aux facteurs ESG dans l'ensemble de nos entreprises et de leurs activités sous-jacentes a toujours été une grande priorité. Brookfield comprend qu'une bonne gouvernance est essentielle à la durabilité des activités commerciales. En définitive, il incombe au conseil d'administration de Brookfield, par l'entremise de son comité de gouvernance et des mises en candidature, de superviser la stratégie de Brookfield en ce qui a trait aux facteurs ESG, et tout au long de l'exercice, il reçoit régulièrement des mises à jour sur les initiatives liées aux facteurs ESG de la société.

Les programmes liés aux facteurs ESG de Brookfield sont pris en charge par des membres de la haute direction et des experts au sein de notre secteur de la gestion d'actifs, à qui revient la responsabilité première de diriger les initiatives liées aux facteurs ESG en fonction des impératifs commerciaux, de l'évolution du secteur et des meilleures pratiques. Ce modèle permet de tirer parti de l'importante expertise sectorielle et opérationnelle de Brookfield et d'harmoniser nos priorités en matière de facteurs ESG. Dans chaque cas, nos initiatives liées aux facteurs ESG sont appuyées par des professionnels en gestion d'actifs de chacune de ces parties prenantes.

Intégration des facteurs ESG dans le processus de placement

Au cours de la phase initiale du contrôle diligent d'un placement, nous définissons de façon proactive les occasions et les risques significatifs relatifs aux facteurs ESG liés à l'actif en question. Nous tirons parti de notre expertise en matière de placements et d'exploitation et nous suivons les lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG de Brookfield, qui comprennent des directives d'engagement publiées par le Sustainability Accounting Standards Board (le « SASB »). En 2022, nous avons amplifié nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG en ajoutant une évaluation exhaustive des risques liés aux changements climatiques. Nous avons également ajouté une évaluation distincte des risques liés aux droits de la personne et à l'esclavage moderne à nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG, dans le but d'atténuer les risques d'esclavage moderne et de violations des droits de la personne, y compris en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement. Nous procédons à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en collaborant avec des experts internes et des conseillers tiers, au besoin.

Tous les placements effectués par Brookfield doivent être approuvés par le comité de placement concerné, qui prend sa décision en fonction d'un ensemble de critères prédéterminés. Pour faciliter cette tâche, les équipes de placement présentent au comité les avantages de la transaction et les risques significatifs, les mesures d'atténuation et les occasions d'amélioration importantes, y compris à l'égard des facteurs ESG, comme les risques liés à la corruption, les risques liés à la santé et à la sécurité et les risques liés au climat.

Dans le cadre de chaque acquisition, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées aux facteurs ESG. Brookfield cherche à faire progresser les initiatives liées aux facteurs ESG et à améliorer la performance liée aux facteurs ESG afin de favoriser la création de valeur à long terme, ainsi que de gérer les risques connexes. Nous avons observé et continuons de constater une forte corrélation entre la gestion de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements. Il incombe aux équipes de direction de chaque société comprise dans le portefeuille de gérer les occasions et les risques liés aux facteurs ESG tout au long du cycle de vie d'un placement, avec l'appui de l'équipe de placement concernée. Il est important de conjuguer la responsabilité et l'expertise locales avec les capacités de placement et d'exploitation de Brookfield pour gérer un large éventail de types d'actifs dans l'ensemble des territoires couverts.

Lorsque nous préparons un actif en vue de son dessaisissement, nous établissons des plans d'affaires solides qui présentent le potentiel de création de valeur découlant de plusieurs facteurs différents, y compris les facteurs ESG. Nous préparons également des données qualitatives et quantitatives qui résument la performance du placement en ce qui a trait aux facteurs ESG et qui fournissent une compréhension globale de la façon dont Brookfield a géré le placement.

Un sommaire de certaines des initiatives liées aux facteurs ESG que nous avons entreprises en 2022 est présenté ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter au plus récent rapport sur les facteurs ESG de Brookfield.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements demeurent des facteurs importants à prendre en considération, et Brookfield a réalisé des progrès à l'égard d'un certain nombre de ces facteurs.

Alignement des pratiques sur les recommandations du GIFCC

Depuis qu'elle a adhéré aux recommandations du GIFCC en 2021, Brookfield a réalisé des progrès en ce qui a trait à la conformité à ces recommandations relatives aux informations à fournir. Au cours de la dernière année, nous avons effectué un examen de la gestion des risques climatiques afin de mieux comprendre les risques physiques et liés à la transition énergétique ainsi que le profil d'occasions dans l'ensemble de nos entreprises. Nous tirons parti des résultats de cet examen afin de repérer les occasions d'amélioration en ce qui a trait à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces derniers, et nous continuons de travailler à l'intégration de ces facteurs à l'entreprise de gestion d'actifs de Brookfield ainsi qu'à ses entreprises en exploitation et aux sociétés comprises dans son portefeuille. La méthode de gestion des risques climatiques de Brookfield est conforme aux recommandations du GIFCC, et nous nous préparons à publier notre premier rapport lié au GIFCC, soit celui pour 2022, au premier semestre de 2023.

Volonté d'atteindre la carboneutralité

Brookfield est signataire du projet Net Zero Asset Managers (le « projet NZAM »), ce qui renforce sa détermination à soutenir la transition vers une économie carboneutre. Le projet NZAM regroupe des gestionnaires d'actifs internationaux qui s'engagent à viser l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. Afin de respecter cet engagement, notre entreprise de gestion d'actifs commence à tenir compte des émissions, à prioriser les réductions d'émissions dans l'ensemble des activités de Brookfield et à travailler à la publication d'informations à fournir conformément aux recommandations du GIFCC.

En 2022, nous avons soumis notre objectif intermédiaire d'atteinte de la carboneutralité d'ici 2030, énonçant notre engagement visant la réduction des émissions de deux tiers d'ici 2030 pour une tranche de 147 G\$ de nos actifs sous gestion (environ un tiers), par rapport à 2020, soit l'année de référence¹.

L'affectation de capitaux à des solutions de lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de l'engagement envers l'atteinte de la carboneutralité de Brookfield. Notre objectif intermédiaire d'émissions vise les actifs de l'ensemble de nos entreprises, notamment celles dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, du capital-investissement et de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique. Pour fixer notre objectif intermédiaire, nous nous sommes concentrés sur les placements qui respectent les critères suivants :

- a) nous détenons le contrôle et exerçons ainsi suffisamment d'influence sur les résultats;
- b) il était possible de repérer et de mettre en œuvre des mesures applicables à court terme;
- c) nous avons déterminé que la valeur du placement devrait augmenter sur sa durée de vie.

Nous avons l'intention d'augmenter chaque année, ou aussi fréquemment que possible, la proportion d'actifs qui sera gérée en fonction de l'atteinte de la carboneutralité, pour en arriver, comme nous le souhaitons, à 100 % au fil du temps. Notre objectif intermédiaire d'atteinte de la carboneutralité comprend les émissions de portée 1 et de portée 2 des sociétés comprises dans le portefeuille de Brookfield, ou sinon la majorité des « émissions financées »².

Afin de favoriser notre progression vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité, nous avons mis l'accent, au cours du dernier exercice, sur la formation d'équipes et l'affectation de ressources additionnelles en vue de faciliter la création de plans de décarbonisation crédibles pour la totalité de nos actifs sous gestion. Ce travail nous amène à axer nos efforts en vue de l'atteinte de la carboneutralité sur les placements les plus susceptibles de donner des résultats positifs mesurables.

Outre le travail que nous entreprenons à l'égard de nos actifs existants, nous avons récemment lancé le BGTF, le fonds de transition énergétique le plus important du genre à l'échelle mondiale, avec un montant de 15 G\$ dédié à l'accélération de la transition mondiale vers la carboneutralité. Le BGTF est un élément important de notre stratégie de carboneutralité et il ne recherchera que des occasions où nous pourrions avoir une incidence positive mesurable, notamment en développant une capacité d'énergie propre additionnelle ou en décarbonisant les entreprises à forte intensité de carbone.

1. Exprimé en pourcentage du total des actifs sous gestion, en excluant Oaktree Capital Management.

2. Exclut les émissions de portée 3 dans les placements sur lesquels Brookfield n'exerce pas de contrôle.

FACTEURS SOCIAUX

Diversité, équité et inclusion

Nous reconnaissons que la qualité, les capacités et l'engagement de nos gens sont les moteurs de notre succès dans l'ensemble de nos entreprises. Le perfectionnement de plus de 2 500 employés en gestion d'actifs et en placement et le maintien de leur engagement constituent par conséquent certaines de nos principales priorités. Nous visons à créer un environnement qui repose sur des relations solides et qui favorise le perfectionnement de notre main-d'œuvre, et au sein duquel des personnes de divers horizons peuvent prospérer. En 2022, nous avons continué de nous assurer que nos efforts en matière d'attraction et de maintien en poste des talents ainsi qu'en matière de diversité, d'équité et d'inclusion soient conformes aux pratiques exemplaires.

Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion a été mûrement réfléchie et est intégrée à nos processus et à nos projets de développement du capital humain. Le fait d'avoir une main-d'œuvre diversifiée renforce notre culture de collaboration et notre capacité à former les membres de l'équipe et à maintenir l'engagement de la main-d'œuvre. Nous cherchons à favoriser un milieu de travail diversifié et inclusif en nous assurant que nos dirigeants comprennent leur rôle dans la création d'un milieu inclusif et en cherchant toujours à mettre en œuvre des processus rigoureux de gestion des talents qui visent à atténuer l'incidence des préjugés inconscients. Nous sommes d'avis que ces priorités sont essentielles à l'amélioration de la diversité et de l'inclusion au sein du milieu de travail, où l'avancement professionnel est directement lié au rendement et à l'harmonisation avec nos valeurs de la prise de décisions en intense collaboration et selon une orientation à long terme.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail continuent de faire partie intégrante de la gestion de nos entreprises. Comme le risque lié à la santé et à la sécurité varie selon les industries, les secteurs et la nature des activités, il est important pour nous que nos entreprises en exploitation soient directement responsables de la gestion des risques et de la présentation de l'information s'y rapportant dans le cadre de leurs activités, et que Brookfield offre du soutien et une surveillance stratégique au conseil d'administration de l'entreprise (ou à un organisme de gouvernance semblable). Pour plus de détails sur notre cadre de santé et de sécurité, en ce qui a trait à nos entreprises en exploitation, se reporter au plus récent rapport sur les facteurs ESG de Brookfield.

Droits de la personne et esclavage moderne

Brookfield est résolue à mener ses activités de manière éthique et responsable. Nous continuons de travailler à identifier et à prévenir les violations potentielles des droits de la personne et l'esclavage moderne dans notre contexte commercial, y compris les chaînes d'approvisionnement, et nous cherchons des moyens de favoriser la promotion des droits de la personne. En matière de droits de la personne, y compris la lutte contre l'esclavage moderne, notre approche se veut à la mesure des risques auxquels nous sommes confrontés, qui varient en fonction du territoire, de l'industrie et du secteur. Brookfield a une politique sur l'esclavage moderne et la traite des personnes qui fournit des directives sur les mesures visant à prévenir et à détecter l'esclavage moderne. En outre, nous avons instauré plusieurs autres politiques et procédures qui fournissent des directives sur l'identification des risques liés aux droits de l'homme et à l'esclavage moderne et les mesures à prendre pour atténuer ces risques. Il s'agit notamment de notre code de conduite, de nos directives de gestion des fournisseurs, y compris le code de conduite des fournisseurs, de nos lignes directrices sur le contrôle diligent des facteurs ESG, de notre politique anticorruption, de notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et de sanctions commerciales et de notre politique de dénonciation. Les équipes de la haute direction des sociétés comprises dans notre portefeuille sont chacune chargées d'identifier et de gérer les risques liés aux droits de la personne, y compris l'esclavage moderne, pour leur entreprise.

Tous les employés reçoivent une formation sur l'esclavage moderne dans le cadre du processus d'intégration et ont accès à de la formation continue, au besoin. Ils peuvent aussi recevoir, selon leur rôle et leur région, une formation supplémentaire, en particulier les employés qui exercent des fonctions comportant un risque accru, comme l'approvisionnement. Nous encourageons également les employés, les fournisseurs et les partenaires commerciaux à faire part de leurs préoccupations conformément à notre politique de dénonciation.

Nous sommes conscients du fait que les risques liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite des personnes sont complexes et en constante évolution, et nous continuerons de travailler à l'atténuation de ces risques dans le cadre de nos activités.

GOUVERNANCE

Nous reconnaissons qu'une gouvernance solide est essentielle à la durabilité des activités commerciales, et nous visons à mener nos activités conformément aux normes éthiques et juridiques les plus élevées.

Gestion des ressources et mobilisation

Brookfield est l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'actifs réels à l'échelle mondiale. En gérant nos actifs, nous utilisons notre approche de gestion active des actifs pour collaborer directement avec les sociétés comprises dans notre portefeuille afin de faciliter la mise en œuvre de saines pratiques relatives aux facteurs ESG, essentielles à la résilience des entreprises, tout en créant de la valeur à long terme pour nos investisseurs et les parties prenantes.

De plus, Brookfield suit ses lignes directrices relatives au vote par procuration pour s'assurer que nous exerçons les droits de vote afférents aux procurations dans l'intérêt supérieur de nos investisseurs, conformément aux conventions de vote par procuration applicables et conformément au mandat de placement. Bien que nos placements dans des titres cotés en bourse soient modestes par rapport à nos actifs sous gestion, nous avons jugé important de consigner officiellement la variété des facteurs ESG que nous évaluons pour déterminer si un vote par procuration est dans l'intérêt du client, y compris l'égalité des sexes, la diversité au sein du conseil, l'écologie et la durabilité, les changements climatiques, l'éthique, les droits de la personne, et la sécurité et la confidentialité des données. Dans le cadre de nos lignes directrices en matière de vote par procuration, Brookfield a créé un comité de vote par procuration composé de hauts dirigeants de Brookfield et qui supervise le vote par procuration dans l'ensemble de nos placements. Ces lignes directrices confirment également notre ferme engagement envers les pratiques relatives aux facteurs ESG, ainsi que notre position concernant le risque climatique, les droits de la personne, la diversité, l'équité et l'inclusion.

Réglementation liée aux facteurs ESG

Nous visons à maintenir de solides pratiques de gouvernance, et nous surveillons activement la proposition de lois, de réglementation et de pratiques du marché en matière de gestion des facteurs ESG, ainsi que leur évolution, dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Cela inclut, par exemple, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers de l'UE et le règlement sur la taxonomie de l'UE, ainsi que la création récemment annoncée de l'International Sustainability Standards Board. Nous nous efforçons d'améliorer et d'affiner continuellement nos processus en participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles normes et pratiques exemplaires dans le secteur.

Confidentialité des données et cybersécurité

La confidentialité des données et la cybersécurité demeurent pour nous les principaux aspects à prendre en considération en ce qui a trait aux facteurs ESG. En 2022, nous avons entrepris des initiatives visant à accroître davantage nos capacités en matière de protection des données et de renseignement sur les menaces, et nous avons travaillé à l'amélioration de nos processus de gestion des risques liés aux tiers. Nous examinons et mettons à jour notre programme de cybersécurité chaque année, et une partie externe effectue régulièrement des évaluations du niveau de maturité de notre programme en se fondant sur le cadre de cybersécurité du NIST. Enfin, en plus de la formation obligatoire continue en matière de cybersécurité offerte à tous les employés, nous avons amélioré nos simulations d'hameçonnage pour y inclure des simulations plus évoluées et l'ingénierie sociale.

Affiliations et partenariats liés aux facteurs ESG

Enfin, nous continuons d'aligner nos pratiques commerciales sur les cadres en matière d'investissement responsable et contribuons activement à des forums sectoriels et à d'autres organisations. Nous sommes l'un des signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies, ce qui démontre que nous avons continuellement à cœur l'investissement responsable et les pratiques exemplaires relatives à la gestion des facteurs ESG. En tant que participant à des organisations comme celles des Principes pour l'investissement responsable, du GIFCC et du projet NZAM, nous sommes déterminés à assurer une mobilisation et une gestion constantes et à promouvoir, tant auprès des sociétés comprises dans notre portefeuille qu'auprès du secteur de la gestion d'actifs en général, d'excellentes pratiques liées à la gestion des facteurs ESG conçues de manière à accroître la valeur de nos actifs et de nos activités. De plus, en étant membres de ces organisations et d'autres forums du secteur, nous participons activement aux discussions visant à favoriser la sensibilisation aux facteurs ESG dans les marchés privés et publics et à améliorer nos rapports et nos protocoles conformément aux pratiques exemplaires en constante évolution.

PARTIE 2

EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La rubrique qui suit comporte une analyse des postes présentés dans nos états financiers consolidés. Les données financières présentées sous la présente rubrique ont été préparées conformément aux normes IFRS, à moins d'indication contraire. À partir de la page 53, nous donnons un aperçu de notre processus de comptabilité à la juste valeur et nous expliquons pourquoi nous estimons qu'elle fournit aux investisseurs de l'information utile au sujet de notre rendement. Nous fournissons également un aperçu de notre application du modèle fondé sur le contrôle en vertu des normes IFRS qui vise à déterminer si un investissement doit être consolidé ou non.

APERÇU

En 2022, notre performance opérationnelle a été solide malgré un contexte économique plus difficile, stimulée par la croissance au sein de notre entreprise de gestion d'actifs, par l'augmentation continue du bénéfice de notre entreprise de solutions d'assurance et par la résilience de notre portefeuille mondial d'actifs réels protégé contre l'inflation doté d'une grande capacité à générer des flux de trésorerie.

Le bénéfice net s'est chiffré à 5,2 G\$ pour l'exercice considéré, dont un montant de 2,1 G\$ est attribuable aux actionnaires ordinaires (1,19 \$ par action), et la tranche restante représente le bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

La diminution de 7,2 G\$ du bénéfice net consolidé et la diminution de 1,9 G\$ du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires découlent principalement des facteurs suivants :

- les apports des acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré et du second semestre de 2021 et la croissance selon les biens comparables¹ dans l'ensemble de nos activités;
- une augmentation de 162 M\$ du bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence découlant de la croissance interne;
- une charge d'impôt de 1,5 G\$, comparativement à 2,3 G\$ en 2021, principalement attribuable à une baisse du bénéfice imposable et à la comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement; facteurs plus que contrebalancés par :
- la diminution de 1,0 G\$ des évaluations, comparativement à une augmentation de 5,2 G\$ à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des évaluations de certains actifs au sein de notre secteur Immobilier, et l'absence des profits non récurrents comptabilisés à l'exercice précédent au sein de notre secteur Infrastructures;
- une augmentation des charges d'intérêts de 3,1 G\$ principalement liée à la dette additionnelle découlant des acquisitions récentes, à l'augmentation des taux d'intérêt sur la dette à taux variable et aux financements au niveau de l'actif dans l'ensemble de l'entreprise;
- la hausse de la dotation à l'amortissement principalement imputable aux récentes acquisitions.

L'augmentation de notre bilan consolidé tient principalement aux actifs acquis, déduction faite des passifs. Les autres augmentations sont liées aux réévaluations des immobilisations corporelles, principalement au sein de nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique et Immobilier. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les cessions au cours de l'exercice d'une entreprise de résidences pour étudiants au Royaume-Uni au sein de notre secteur Immobilier et d'un portefeuille de tours de télécommunications en Nouvelle-Zélande au sein de notre secteur Infrastructures.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Le tableau suivant présente les résultats financiers de la société pour 2022, 2021 et 2020.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	Variation				
	2022	2021	2020	2022 par rapport à 2021	2021 par rapport à 2020
Produits	92 769 \$	75 731 \$	62 752 \$	17 038 \$	12 979 \$
Coûts directs ¹	(78 511)	(64 000)	(53 177)	(14 511)	(10 823)
Autres produits et profits	1 594	3 099	785	(1 505)	2 314
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	2 613	2 451	(79)	162	2 530
Charges					
Intérêts	(10 702)	(7 604)	(7 213)	(3 098)	(391)
Charges générales	(122)	(116)	(101)	(6)	(15)
Variations de la juste valeur	(977)	5 151	(1 423)	(6 128)	6 574
Charge d'impôt	(1 469)	(2 324)	(837)	855	(1 487)
Bénéfice net	5 195	12 388	707	(7 193)	11 681
Participations ne donnant pas le contrôle	(3 139)	(8 422)	(841)	5 283	(7 581)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	2 056 \$	3 966 \$	(134) \$	(1 910) \$	4 100 \$
Bénéfice net (perte nette) par action²	1,19 \$	2,39 \$	(0,12) \$	(1,20) \$	2,51 \$

1. Les coûts directs comprennent une dotation aux amortissements de 7,7 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Au cours du quatrième trimestre de 2021, la société a reclassé dans les coûts directs un montant de 6,4 G\$ au titre des amortissements, lesquels étaient auparavant présentés dans un poste distinct. Les montants des périodes antérieures ont également été ajustés pour refléter ce changement, ce qui a donné lieu à une augmentation de 5,8 G\$ des coûts directs pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi qu'à une diminution équivalente et correspondante des amortissements. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur les produits, le bénéfice net ni sur le bénéfice de base et dilué par action.

2. Données ajustées pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.

2022 par rapport à 2021

Les produits de l'exercice se sont établis à 92,8 G\$, en hausse de 17,0 G\$, ou 22 %, par rapport à 2021, principalement en raison de la hausse des résultats selon les biens comparables et de l'incidence des acquisitions récentes, déduction faite des ventes d'actifs, y compris :

- les apports de notre secteur Infrastructures attribuables à l'indexation en fonction de l'inflation, aux ajouts à la base tarifaire et à la croissance interne;
- les apports additionnels aux produits de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique attribuables à l'indexation en fonction de l'inflation, aux initiatives de renégociation des contrats et à l'augmentation des prix de détail de l'énergie à l'échelle mondiale;
- les produits tirés des acquisitions conclues au cours de l'exercice, déduction faite de l'absence d'apport des entreprises entièrement ou partiellement vendues; facteurs partiellement contrebalancés par :
- une conversion défavorable des devises dans nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique, en raison surtout de l'affaiblissement du real brésilien et du peso colombien par rapport au dollar américain.

Pour plus de renseignements sur l'incidence des acquisitions et cessions récentes sur les produits et le bénéfice net, se reporter à la page 45.

Les coûts directs ont augmenté de 23 %, ou 14,5 G\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des prix des intrants et des volumes au sein de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers dans notre secteur Capital-investissement, ainsi que les coûts marginaux liés aux initiatives de croissance interne au sein de notre secteur Infrastructures;

- la hausse des coûts directs liés aux récentes acquisitions, déduction faite des cessions; facteurs partiellement contrebalancés par :
- les initiatives de réduction des coûts dans l'ensemble de nos entreprises.

Les autres produits et profits de 1,6 G\$ se rapportent principalement à la vente de notre entreprise de transport d'électricité au Brésil et de notre entreprise de terminaux à conteneurs en Amérique du Nord au sein de notre secteur Infrastructures. La diminution par rapport à 2021 est principalement attribuable à la hausse des profits à la cession de certains actifs dans notre secteur Infrastructures à l'exercice précédent.

Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté de 162 M\$, essentiellement en raison de la croissance interne.

Les charges d'intérêts de 10,7 G\$ ont augmenté de 3,1 G\$ par rapport à 2021 en raison de la hausse des taux d'intérêt et des emprunts additionnels liés aux acquisitions, partiellement contrebalancés par l'incidence des cessions.

Nous avons enregistré une diminution de 977 M\$ des évaluations, comparativement à une augmentation de 5,2 G\$ des évaluations à l'exercice précédent. L'augmentation des évaluations de nos immeubles de placement au sein de notre portefeuille immobilier a été plus que contrebalancée par les variations de la juste valeur liées aux transactions et autres variations. Se reporter au pages 46 et 47 pour une analyse des variations de la juste valeur.

Nous avons comptabilisé une charge d'impôt de 1,5 G\$ pour l'exercice, comparativement à 2,3 G\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement d'une diminution du bénéfice imposable ainsi que de la comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement.

2021 par rapport à 2020

Les produits ont augmenté de 13,0 G\$ en 2021 en raison des facteurs suivants :

- la reprise après les interruptions de l'économie liées à la pandémie en 2020;
- la hausse des volumes et des prix de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers et de notre entreprise de stockage d'énergie évolué au sein de notre secteur Capital-investissement;
- la hausse du taux d'occupation de nos portefeuilles de biens hôteliers et d'immeubles principaux au sein de notre secteur Immobilier;
- les apports additionnels de nos actifs éoliens et de notre entreprise de stockage de gaz naturel dans nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique et Infrastructures, respectivement, en raison de la hausse des prix réalisés sur le marché et de la solidité opérationnelle malgré les conditions météorologiques extrêmes aux États-Unis au cours du premier trimestre de 2021;
- les apports pour un exercice complet des acquisitions conclues en 2020, déduction faite de la baisse de la production de nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, ainsi que de la baisse des produits de notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier dans notre secteur Capital-investissement.

Les coûts directs ont augmenté de 10,8 G\$ en 2021, en raison des facteurs suivants :

- la hausse susmentionnée des volumes de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers;
- une augmentation de la dotation aux amortissements en raison d'une hausse de la valeur comptable de nos immobilisations corporelles découlant des acquisitions et de l'incidence des profits de réévaluation dans le cadre de notre processus de réévaluation de fin de l'exercice;
- la hausse des coûts directs liés aux récentes acquisitions, déduction faite des cessions;
- les coûts marginaux liés aux initiatives de croissance interne au sein de nos activités; facteurs partiellement contrebalancés par :
- les initiatives de réduction des coûts dans l'ensemble de nos entreprises.

Les autres produits et profits de 3,1 G\$ en 2021 se rapportent principalement à la vente de nos entreprises d'énergie de quartier au Canada et aux États-Unis au sein de notre secteur Infrastructures.

Le bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté, passant d'une perte de 79 M\$ à un bénéfice de 2,5 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des évaluations au sein de notre portefeuille d'immeubles de commerce de détail dans notre secteur Immobilier et à la solide performance opérationnelle d'Oaktree Capital Management (« Oaktree »)¹, facteurs contrebalancés en partie par l'absence d'apport de Norbord Inc. (« Norbord »)¹.

En 2021, les charges d'intérêts de 7,6 G\$ ont augmenté en raison des emprunts additionnels liés aux acquisitions, partiellement contrebalancés par l'incidence des cessions et du refinancement de la dette dans l'ensemble de nos activités.

Nous avons comptabilisé une augmentation des évaluations de 5,2 G\$ en 2021, comparativement à une diminution de 1,4 G\$ en 2020, principalement en raison de l'augmentation des évaluations de nos placements à titre de commanditaire, partiellement contrebalancée par la diminution des évaluations de certains portefeuilles d'immeubles de commerce de détail dans l'ensemble de notre secteur Immobilier.

La charge d'impôt a augmenté de 1,5 G\$ pour s'établir à 2,3 G\$ en 2021, en raison principalement d'une hausse des taux d'imposition au Royaume-Uni et en Colombie, de l'augmentation du bénéfice imposable ainsi que de l'incidence fiscale des hausses de la juste valeur mentionnées précédemment.

ACQUISITIONS ET CESSIIONS IMPORTANTES

Le tableau qui suit résume l'incidence des récentes acquisitions et cessions importantes sur nos résultats pour 2022.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Acquisitions		Cessions	
	Produits	Bénéfice net (perte nette)	Produits	Bénéfice net (perte nette)
Énergie renouvelable et transition énergétique	202 \$	45 \$	(77) \$	(4) \$
Infrastructures	2 457	212	(411)	(87)
Capital-investissement	8 097	(377)	(11)	(56)
Immobilier	1 296	620	(851)	(531)
	<u>12 052 \$</u>	<u>500 \$</u>	<u>(1 350) \$</u>	<u>(678) \$</u>

ACQUISITIONS

Les acquisitions conclues en 2022 et en 2021 ont fourni un apport de 12,1 G\$ et de 500 M\$ aux produits et au bénéfice net, respectivement, au cours de l'exercice considéré.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Les récentes acquisitions dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique ont fourni un apport de 202 M\$ et de 45 M\$ aux produits et au bénéfice net, respectivement. Ces apports sont principalement attribuables à l'acquisition d'un actif hydroélectrique en Colombie au second semestre de 2021 et d'un promoteur de projets solaires en Allemagne au premier trimestre de 2022.

Infrastructures

Les récentes acquisitions ont fourni des apports de 2,5 G\$ aux produits et de 212 M\$ au bénéfice net. Ces apports proviennent principalement d'Inter Pipeline Ltd. (« IPL »)¹, qui a été acquise en 2021.

Capital-investissement

Les récentes acquisitions dans notre secteur Capital-investissement ont fourni un apport de 8,1 G\$ aux produits et contribué pour une perte nette de 377 M\$ aux résultats. Cet apport et cette perte nette découlent principalement de l'acquisition de notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie et de notre entreprise de services de location de solutions modulaires en 2021, ainsi que de notre entreprise de services de loterie et de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires au cours de l'exercice considéré.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Immobilier

Les récentes acquisitions ont fourni des apports de 1,3 G\$ aux produits et de 620 M\$ au bénéfice net. Ces apports tiennent essentiellement à l'acquisition d'immeubles de placement par l'intermédiaire de notre fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners IV (« BSREP IV »)¹.

CESSIONS

Les récentes ventes d'actifs ont entraîné une baisse des produits et du bénéfice net de 1,4 G\$ et de 678 M\$, respectivement, au cours de l'exercice considéré. Nos résultats ont été plus particulièrement influencés par la cession de nos biens hôteliers, de nos portefeuilles de biens à bail hypernet et de nos immeubles à usage mixte aux États-Unis au sein de notre secteur Immobilier, ainsi que de nos entreprises d'énergie de quartier en Amérique du Nord et de routes à péage au Chili au sein de notre secteur Infrastructures.

VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente la répartition des variations de la juste valeur selon les principales composantes, afin d'en faciliter l'analyse.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021	Variation
Immeubles de placement	629 \$	5 073 \$	(4 444) \$
(Charges) produits liés aux transactions	(533)	714	(1 247)
Contrats financiers	(163)	984	(1 147)
Charges pour perte de valeur et correction de valeur	(293)	(654)	361
Autres variations de la juste valeur	(617)	(966)	349
Total des variations de la juste valeur	(977) \$	5 151 \$	(6 128) \$

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées en résultat net. Nous classons les immeubles de placement compris dans notre secteur Immobilier en trois sous-secteurs. Les sous-secteurs sont fondés sur notre stratégie visant à maintenir un portefeuille irremplaçable d'emblématiques propriétés à usage mixte dans des villes carrefours (« Immeubles principaux »), à maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ») ou à réinvestir le capital des fonds privés (« Placements à titre de commanditaire ») de notre entreprise de gestion d'actifs.

Le tableau suivant présente la répartition des variations de la juste valeur des immeubles de placement par type d'actif.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021	Variation
Immeubles principaux	75 \$	(174) \$	249 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ¹	(1 700)	(50)	(1 650)
Placements à titre de commanditaire et autres ¹	2 254	5 297	(3 043)
	629 \$	5 073 \$	(4 444) \$

1. L'augmentation de 209 M\$ des évaluations des actifs résidentiels en 2021 a été reclassée des placements à titre de commanditaire et autres aux immeubles destinés à la transition et à l'aménagement en raison de l'inclusion des activités résidentielles en Amérique du Nord et en Australie dans le secteur Immobilier à compter du quatrième trimestre de 2022.

Nous analysons à partir de la page 99 les principales données utilisées dans le cadre de l'évaluation de nos immeubles de placement.

Immeubles principaux

L'augmentation de 75 M\$ des évaluations est principalement attribuable à la hausse des flux de trésorerie provenant des immeubles de commerce de détail, laquelle reflète les meilleurs résultats obtenus pour la location à court terme et la hausse des recouvrements de loyers auprès des locataires des immeubles de commerce de détail de luxe. Ces profits ont été partiellement contrebalancés par la baisse des évaluations de nombreux bureaux aux États-Unis en raison des hausses des taux d'actualisation et des hypothèses relatives au marché.

La diminution de 174 M\$ des évaluations à l'exercice précédent est principalement attribuable à la baisse des hypothèses à l'égard des flux de trésorerie et de la location pour certains immeubles de commerce de détail, ainsi qu'aux modifications des hypothèses relatives à la location sur le marché pour notre portefeuille d'immeubles de bureaux du centre-ville de New York. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation des évaluations de notre portefeuille d'immeubles de bureaux au Canada.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

La diminution de 1,7 G\$ des évaluations est principalement attribuable aux hypothèses défavorables relatives aux loyers du marché et aux taux d'occupation, ainsi qu'à la hausse prévue des allègements de loyer en fonction des tendances en matière de location au sein de nos portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles de bureaux.

La diminution de 50 M\$ des évaluations à l'exercice précédent est principalement attribuable à la faiblesse des hypothèses à l'égard des flux de trésorerie et de la location pour les immeubles de commerce de détail, partiellement contrebalancée par une hausse de la valeur de certains immeubles de bureaux en Australie en raison de la hausse des évaluations externes.

Placements à titre de commanditaire et autres

L'augmentation de 2,3 G\$ des évaluations se rapporte principalement aux éléments suivants :

- la hausse de la juste valeur de notre portefeuille d'actifs de logistique aux États-Unis attribuables à l'atteinte de jalons en matière d'aménagement et à la hausse des loyers du marché, ainsi que la hausse de la juste valeur de notre portefeuille d'immeubles de bureaux au Brésil en raison de la hausse des hypothèses relatives au taux d'occupation et aux flux de trésorerie pour le portefeuille acquis au cours de l'exercice;
- l'augmentation des évaluations de nos portefeuilles de résidences pour aînés en Australie et de maisons préfabriquées aux États-Unis en raison de la hausse des prix du marché; facteurs contrebalancés en partie par :
- l'augmentation du taux d'actualisation et du taux de capitalisation en raison des conditions du marché pour certains actifs en Europe.

L'augmentation de 5,3 G\$ des évaluations au cours de l'exercice précédent est principalement attribuable aux hausses enregistrées au sein de notre entreprise de maisons préfabriquées aux États-Unis, de notre portefeuille de résidences pour aînés en Australie, de notre portefeuille de Forest City Realty Trust Inc., et de notre portefeuille d'actifs de logistique aux États-Unis, de notre immeuble à usage mixte à Séoul et de notre FPI du secteur résidentiel aux États-Unis. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution des évaluations de certains immeubles de commerce de détail aux États-Unis en raison des modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie.

(CHARGES) PRODUITS LIÉS AUX TRANSACTIONS

Les charges liées aux transactions, déduction faite des produits, ont totalisé 533 M\$ pour l'exercice, principalement en raison des coûts de transaction et des charges de restructuration au sein de notre secteur Capital-investissement. Les charges comprennent également certains frais juridiques et de services professionnels dans notre secteur Activités du siège social qui ont trait à l'inscription à la cote et à la distribution spéciale de notre entreprise de gestion d'actifs.

Pour l'exercice précédent, les produits liés aux transactions, déduction faite des charges, se sont chiffrés à 714 M\$, en raison principalement d'un profit à la déconsolidation de notre placement dans notre entreprise d'électrodes de graphite au sein de notre secteur Capital-investissement. Ce profit a été partiellement contrebalancé par les coûts de transaction liés aux récentes acquisitions, ainsi que par les coûts de restructuration engagés dans notre secteur Capital-investissement.

CONTRATS FINANCIERS

Les contrats financiers comprennent des profits et des pertes liés à la valeur de marché relatifs aux risques liés au change, aux taux d'intérêt et aux prix qui ne sont pas désignés comme des couvertures.

Les contrats financiers ont entraîné une diminution de 163 M\$ des variations de la juste valeur pour l'exercice, principalement en raison de la baisse des évaluations des contrats financiers à court terme liés à des couvertures des prix de l'énergie dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique. La diminution comprend également une baisse des évaluations de certains actifs financiers au sein de notre secteur Activités du siège social.

Les profits de 984 M\$ comptabilisés à l'exercice précédent sont principalement attribuables aux profits sur nos positions à échelle réduite au sein de nos secteurs Infrastructures et Immobilier, ainsi qu'aux profits liés à la juste valeur sur nos placements dans du capital de risque. Ces profits ont été contrebalancés en partie par les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché des contrats financiers à court terme visant à couvrir les prix de l'énergie au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique.

CHARGES POUR PERTE DE VALEUR ET CORRECTION DE VALEUR

Les charges pour perte de valeur et correction de valeur de 293 M\$ pour l'exercice sont principalement attribuables à la perte de valeur des immobilisations corporelles en raison de la performance plus faible de certains biens hôteliers au sein de notre secteur Immobilier.

AUTRES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

La diminution de 617 M\$ des autres variations de la juste valeur au cours de l'exercice a trait aux fluctuations de la juste valeur liées à l'évaluation à la valeur de marché des actifs financiers au sein de notre secteur Infrastructures, ainsi qu'à la charge de désactualisation et à l'amortissement des frais de financement différés dans la plupart des secteurs. Le reste de la diminution correspond à diverses charges non récurrentes dans l'ensemble de nos secteurs.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Nous avons comptabilisé une charge d'impôt totale de 1,5 G\$ en 2022 (2021 – 2,3 G\$), montant qui comprend une charge d'impôt exigible de 1,3 G\$ (2021 – 1,1 G\$) et une charge d'impôt différé de 191 M\$ (2021 – 1,2 G\$).

Notre charge d'impôt n'inclut pas le montant de l'impôt non recouvrable payé, qui est comptabilisé ailleurs dans nos états financiers consolidés. Par exemple, dans le cadre d'un certain nombre de nos activités au Brésil, un impôt non recouvrable, inclus dans les coûts directs plutôt que dans l'impôt sur le résultat, doit être payé sur les produits. En outre, nous payons une somme considérable au titre de l'impôt foncier, des cotisations sociales et d'autres impôts, qui représente une composante importante de l'assiette fiscale dans les territoires où nous exerçons nos activités et qui est aussi comptabilisée essentiellement dans les coûts directs.

Notre taux d'imposition effectif diffère du taux d'imposition national prévu par la loi au Canada en raison des éléments suivants :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2022	2021	Variation
Taux d'imposition prévu par la loi.....	26 %	26 %	— %
(Diminution) augmentation du taux découlant des éléments suivants :			
Tranche des profits assujettis à des taux d'imposition différents	(2)	(3)	1
Variation des taux d'imposition et nouvelles lois	(1)	3	(4)
Bénéfice imposable attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(10)	7
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents	3	(1)	4
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé	(6)	(2)	(4)
Non-comptabilisation des avantages liés aux pertes fiscales de l'exercice considéré	3	2	1
Autres	2	1	1
Taux d'imposition effectif	22 %	16 %	6 %

Bon nombre de nos activités sont détenues par des entités intermédiaires partiellement détenues telles que des partenariats, et tout passif d'impôt est engagé par les investisseurs contrairement à l'entité. Par conséquent, même si notre bénéfice consolidé comprend le bénéfice attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans ces entités, nos charges d'impôt consolidées ne comprennent que notre quote-part de la charge d'impôt connexe de ces entités. Autrement dit, nous consolidons la totalité du bénéfice net, mais seulement notre quote-part de la charge d'impôt connexe, ce qui a réduit notre taux d'imposition effectif de 3 % au cours de l'exercice.

Nous exerçons nos activités dans des pays affichant des taux d'imposition distincts qui diffèrent pour la plupart de notre taux d'imposition national prévu par la loi et nous tirons également parti d'incitatifs fiscaux mis en place par divers pays afin de favoriser l'activité économique. Les écarts entre les taux d'imposition à l'échelle mondiale ont donné lieu à une augmentation de 3 % de notre taux d'imposition effectif au cours de l'exercice considéré. L'écart varie d'une période à l'autre selon l'importance relative du bénéfice gagné dans chaque pays.

Au cours de l'exercice considéré, l'augmentation de l'économie d'impôt différé tient principalement à une augmentation des actifs d'impôt différé au sein de notre entreprise de services de technologie nucléaire, dans notre secteur Capital-investissement, ce qui a donné lieu à une diminution de 6 % de notre taux d'imposition effectif. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la non-comptabilisation des avantages liés aux pertes fiscales de l'exercice considéré, qui a donné lieu à une augmentation de 3 % de notre taux d'imposition effectif.

ANALYSE DU BILAN

Le tableau suivant présente un sommaire des états de la situation financière de la société aux 31 décembre 2022, 2021 et 2020.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Variation				
	2022	2021	2020	2022 par rapport à 2021	2021 par rapport à 2020
Actif					
Immobilisations corporelles	124 268 \$	115 489 \$	100 009 \$	8 779 \$	15 480 \$
Immeubles de placement	115 100	100 865	96 782	14 235	4 083
Placements mis en équivalence	47 094	46 100	41 327	994	4 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 396	12 694	9 933	1 702	2 761
Débiteurs et autres actifs	27 378	21 760	18 928	5 618	2 832
Immobilisations incorporelles	38 411	30 609	24 658	7 802	5 951
Goodwill	28 662	20 227	14 714	8 435	5 513
Autres actifs	45 975	43 259	37 345	2 716	5 914
Total de l'actif	441 284 \$	391 003 \$	343 696 \$	50 281 \$	47 307 \$
Passif					
Emprunts généraux	11 390 \$	10 875 \$	9 077 \$	515 \$	1 798 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	202 684	165 057	139 324	37 627	25 733
Autres passifs financiers non courants	27 679	27 718	28 524	(39)	(806)
Autres passifs	57 640	52 612	44 129	5 028	8 483
Capitaux propres					
Capitaux propres privilégiés	4 145	4 145	4 145	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle	98 138	88 386	86 804	9 752	1 582
Capitaux propres ordinaires	39 608	42 210	31 693	(2 602)	10 517
Total des capitaux propres	141 891	134 741	122 642	7 150	12 099
	441 284 \$	391 003 \$	343 696 \$	50 281 \$	47 307 \$

2022 par rapport à 2021

Au 31 décembre 2022, le total de l'actif se chiffrait à 441,3 G\$, en hausse de 50,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse tient aux acquisitions d'actifs et aux regroupements d'entreprises effectués récemment, déduction faite des cessions, essentiellement au sein de nos secteurs Capital-investissement et Immobilier. L'augmentation nette des évaluations comptabilisée au titre de nos immobilisations corporelles au cours de l'exercice a également contribué à l'augmentation du total de l'actif. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les amortissements de nos actifs au cours de l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de l'incidence des regroupements d'entreprises et des placements mis en équivalence, des immeubles de placement et des acquisitions d'immobilisations corporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures et autres	Capital- investissement	Immobilier	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie...	85 \$	7 \$	953 \$	605 \$	1 650 \$
Débiteurs et autres actifs	379	10	1 446	302	2 137
Autres actifs financiers	12	11	4 558	188	4 769
Stocks	31	2	485	5	523
Placements mis en équivalence	524	4 209	499	747	5 979
Immeubles de placement	—	144	—	21 260	21 404
Immobilisations corporelles	5 496	2 777	3 627	4 345	16 245
Immobilisations incorporelles	—	302	11 594	82	11 978
Goodwill	691	279	8 155	456	9 581
Actifs d'impôt différé	10	1	62	—	73
Total de l'actif	7 228	7 742	31 379	27 990	74 339
Moins :					
Créditeurs et autres passifs	(1 201)	(55)	(2 300)	(795)	(4 351)
Emprunts sans recours	(424)	(52)	(4 924)	(3 707)	(9 107)
Passifs d'impôt différé	(50)	(18)	(1 911)	(878)	(2 857)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(32)	(64)	(96)	(1 788)	(1 980)
	(1 707)	(189)	(9 231)	(7 168)	(18 295)
Actifs nets acquis	5 521 \$	7 553 \$	22 148 \$	20 822 \$	56 044 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Sont résumés ci-dessous les principaux facteurs ayant contribué aux variations d'un exercice à l'autre dans l'état de la situation financière.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 8,8 G\$, en raison principalement des éléments suivants :

- des entrées de 16,2 G\$, qui comprennent l'acquisition d'un portefeuille de biens hôteliers aux États-Unis au sein de notre secteur Immobilier, de notre entreprise de services de loterie et de nos entreprises de gestion de parcs et de services de location de voitures au sein de notre secteur Capital-investissement, ainsi que de notre entreprise de solutions d'énergie solaire au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique;
- un écart de réévaluation de 5,4 G\$, la majeure partie de l'augmentation étant attribuable à notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, qui a tiré parti de la hausse des prix de l'énergie dans la plupart des marchés où nous exerçons nos activités et de la croissance prévue de la demande d'énergie renouvelable; facteurs partiellement contrebalancés par :
- l'incidence de la conversion des devises de 6,2 G\$;
- l'amortissement de 5,6 G\$ au cours de l'exercice;
- des cessions et des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente de 1,1 G\$.

Nous présentons l'évolution des immobilisations corporelles à la note 12 des états financiers consolidés.

Les immeubles de placement se composent principalement des actifs immobiliers de la société. Au 31 décembre 2022, le solde avait augmenté de 14,2 G\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- des acquisitions et des entrées d'un montant de 21,4 G\$, principalement liées à l'achat de biens hôteliers aux États-Unis dans notre secteur Immobilier, aux dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration ou de l'agrandissement d'immeubles et à l'achat d'immeubles de placement au cours de l'exercice;
- une augmentation nette des évaluations de 629 M\$, principalement liée à nos placements à titre de commanditaire dans le secteur Immobilier; facteurs contrebalancés en partie par :
- les ventes d'actifs et les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente de 4,4 G\$;
- l'incidence de la conversion des devises et d'autres éléments de 3,1 G\$.

Nous présentons l'évolution des immeubles de placement à la note 11 des états financiers consolidés.

Les placements mis en équivalence ont augmenté de 994 M\$ pour s'établir à 47,1 G\$ pour l'exercice considéré, en raison des facteurs suivants :

- les entrées, déduction faite des cessions, et les acquisitions de 2,0 G\$;
- notre quote-part du bénéfice global de 2,5 G\$; facteurs partiellement contrebalancés par :
- les distributions et les remboursements de capital reçus de 2,8 G\$;
- l'incidence de la conversion des devises et d'autres éléments de 671 M\$.

Nous présentons l'évolution des placements mis en équivalence à la note 10 des états financiers consolidés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 1,7 G\$. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux consolidés des flux de trésorerie et à la rubrique « Examen des tableaux consolidés des flux de trésorerie », à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

L'augmentation de 7,8 G\$ et de 8,4 G\$ des soldes de nos immobilisations incorporelles et de notre goodwill, respectivement, est principalement attribuable aux acquisitions de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, de notre entreprise de services de loterie et de notre prêteur hypothécaire résidentiel australien dans notre secteur Capital-investissement, partiellement contrebalancées par la dotation à l'amortissement.

Les autres actifs comprennent les stocks, les actifs d'impôt différé, les actifs classés comme détenus en vue de la vente et les autres actifs financiers. L'augmentation de 2,7 G\$ découle principalement des éléments suivants :

- une augmentation de 10,4 G\$ des autres actifs financiers principalement en raison de l'acquisition d'un prêteur hypothécaire résidentiel australien au sein de notre secteur Capital-investissement;
- une augmentation des stocks de 1,4 G\$ principalement attribuable à la hausse des stocks de notre entreprise de solutions d'énergie solaire et à la hausse des prix de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers au sein de notre secteur Capital-investissement; facteurs partiellement contrebalancés par :
- une diminution des actifs détenus en vue de la vente de 9,1 G\$ principalement attribuable aux cessions de nos concessionnaires automobiles et de divers actifs au cours de l'exercice au sein de notre secteur Immobilier, partiellement contrebalancées par le reclassement de certains actifs de notre secteur Immobilier et des portefeuilles de routes de notre secteur Infrastructures dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les emprunts généraux ont augmenté de 515 M\$ en raison de l'émission d'obligations de 10 ans d'un montant de 1 G\$ CA (738 M\$), de l'émission d'obligations vertes d'un montant de 400 M\$ et de la réouverture de nos billets de 2028 d'un montant de 400 M\$, facteurs partiellement contrebalancés par le remboursement du papier commercial en circulation au cours de l'exercice.

Les emprunts sans recours d'entités gérées ont augmenté de 37,6 G\$, déduction faite des emprunts reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente, principalement en raison des récentes acquisitions dans nos secteurs Capital-investissement et Immobilier.

Les autres passifs financiers non courants se composent de nos obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales, de nos créditeurs non courants et de nos autres passifs financiers à long terme exigibles après un an. Le solde est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de 5,0 G\$ des autres passifs s'explique principalement par les acquisitions conclues au cours de l'exercice et par une augmentation des passifs d'impôt différé découlant principalement de la réévaluation des immobilisations corporelles au sein de nos secteurs Énergie renouvelable et transition énergétique et Immobilier. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

2021 par rapport à 2020

Au 31 décembre 2021, les actifs consolidés se chiffraient à 391,0 G\$, comparativement à 343,7 G\$ au 31 décembre 2020. L'augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable aux regroupements d'entreprises et aux acquisitions d'actifs conclues en 2021, ainsi qu'aux profits sur évaluation nets comptabilisés relativement à nos immobilisations corporelles. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les amortissements et les actifs vendus en 2021.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 15,5 G\$ en 2021, principalement en raison des acquisitions conclues dans l'ensemble de nos secteurs et de l'écart de réévaluation, essentiellement dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par l'amortissement et la déconsolidation des entreprises vendues en 2021.

Les immeubles de placement avaient augmenté de 4,1 G\$ à la fin de 2021 par rapport à 2020, principalement en raison de l'achat d'immeubles de placement et des profits sur évaluation dans notre secteur Immobilier. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les ventes d'actifs, les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente et l'incidence de l'écart de change.

Les placements mis en équivalence se sont chiffrés à 46,1 G\$ au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 4,8 G\$ par rapport à 2020. L'augmentation tient principalement à l'acquisition d'une participation additionnelle dans notre portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne au sein de notre secteur Immobilier, à la scission-distribution de notre entreprise de réassurance et au changement de méthode comptable de notre participation dans notre entreprise d'électrodes de graphite au sein de notre secteur Capital-investissement. En outre, l'augmentation est attribuable à notre quote-part du bénéfice global en 2021. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions et les remboursements de capital reçus ainsi que par l'incidence de la conversion des devises.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie affichaient une hausse de 2,8 G\$ par rapport à 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux consolidés des flux de trésorerie et à la rubrique « Examen des tableaux consolidés des flux de trésorerie », à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

Les hausses respectives de 6,0 G\$ et de 5,5 G\$ des soldes de nos immobilisations incorporelles et de notre goodwill tiennent aux acquisitions, déduction faite des cessions, principalement dans nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement, partiellement contrebalancées par l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

Les autres actifs ont augmenté de 5,9 G\$, principalement en raison du reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente de certains immeubles de bureaux et autres actifs au sein de notre secteur Immobilier, ainsi que de l'augmentation des stocks au sein de notre secteur Capital-investissement découlant de l'acquisition de notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie et de la hausse des prix et des stocks de notre entreprise de stockage d'énergie évolué. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution des actifs détenus en vue de la vente découlant de la décomptabilisation de notre placement dans Norbord au sein de notre secteur Capital-investissement, ainsi que par la diminution des autres actifs financiers à la suite de la vente d'une partie de notre portefeuille de titres et de nos positions à échelle réduite en 2021.

Les emprunts généraux ont augmenté de 1,8 G\$ en 2021 en raison de l'émission d'obligations vertes d'un montant de 600 M\$ et de la réouverture de nos billets de 2051 d'un montant de 250 M\$, en plus des prélèvements nets de 912 M\$ sur les émissions de papier commercial et sur les facilités de crédit.

Les emprunts sans recours ont augmenté de 25,7 G\$ en 2021, déduction faite des emprunts reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente, principalement en raison des récentes acquisitions dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Les autres passifs financiers non courants ont diminué de 806 M\$ en 2021, en raison principalement d'une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance attribuable à la déconsolidation de nos activités de rentes dans le cadre de la scission-distribution de Brookfield Reinsurance Ltd. (« BNRE »)¹ au deuxième trimestre de 2021.

L'augmentation de 8,5 G\$ des autres passifs en 2021 s'explique principalement par l'augmentation des passifs d'impôt différé découlant principalement des acquisitions conclues au cours de l'exercice, des hausses de la juste valeur dans notre secteur Immobilier et de la réévaluation des immobilisations corporelles dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique.

CAPITAUX PROPRES

Les variations importantes des capitaux propres ordinaires et des participations ne donnant pas le contrôle sont analysées ci-dessous. Les capitaux propres privilégiés sont analysés à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Le tableau qui suit présente les éléments qui ont le plus contribué aux variations des capitaux propres ordinaires d'une période à l'autre.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Capitaux propres ordinaires au début de l'exercice	42 210 \$	31 693 \$
Variations au cours de l'exercice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 056	3 966
Dividendes sur actions ordinaires	(879)	(800)
Dividendes sur actions ordinaires – distribution spéciale	(2 356)	(538)
Dividendes sur actions privilégiées	(150)	(148)
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global	(263)	1 844
Émissions d'actions, déduction faite des rachats	(565)	2 813
Changements de participation et autres	(445)	3 380
	(2 602)	10 517
Capitaux propres ordinaires à la fin de l'exercice	39 608 \$	42 210 \$

Les capitaux propres ordinaires ont diminué de 2,6 G\$ au cours de l'exercice pour s'établir à 39,6 G\$. La variation comprend les éléments suivants :

- un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 2,1 G\$; facteur plus que contrebalancé par :
- des distributions de 3,4 G\$ aux actionnaires sous forme de dividendes sur actions ordinaires et sur actions privilégiées, y compris la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs, pour un montant de 2,4 G\$;
- d'autres éléments de perte globale de 263 M\$, qui comprennent des profits de 884 M\$ au titre de l'écart de réévaluation, plus que contrebalancés par les autres réserves de 605 M\$ et par la conversion des devises de 542 M\$;
- des rachats d'actions, déduction faite des émissions, de 565 M\$, principalement le rachat de 17 millions d'actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») au cours de l'exercice;
- des changements de participation et autres de 445 M\$ principalement attribuables aux pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres relativement à l'acquisition par étapes d'un portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne au sein de notre secteur Immobilier au cours du premier trimestre de 2022.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle dans nos résultats consolidés se composent principalement des participations de tiers dans BAM, BEP, BIP, BBU, BPG, et leurs entités consolidées, ainsi que des participations de co-investisseurs et d'autres participations dans nos placements consolidés, comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Brookfield Asset Management	2 377 \$	— \$
Brookfield Renewable	21 651	19 355
Brookfield Infrastructure	23 030	23 695
Brookfield Business Partners	16 026	10 197
Brookfield Property Group	29 321	28 115
Autres participations	5 733	7 024
	<u>98 138 \$</u>	<u>88 386 \$</u>

Les participations ne donnant pas le contrôle ont augmenté de 9,8 G\$ au cours de l'exercice, en raison principalement des facteurs suivants :

- le bénéfice global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, qui a totalisé 6,4 G\$;
- des changements de participation de 3,6 G\$, y compris l'incidence de la distribution d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs d'un montant de 2,4 G\$; facteurs contrebalancés en partie par :
- des distributions, déduction faite des émissions de titres de capitaux propres, de 316 M\$.

CONSOLIDATION ET COMPTABILITÉ À LA JUSTE VALEUR

En tant que société cotée en bourse domiciliée au Canada, nous présentons notre information financière selon les normes IFRS, tandis qu'un grand nombre d'autres émetteurs pouvant être considérés comme des pairs présentent leur information financière selon les PCGR des États-Unis. Il existe de nombreuses différences entre les PCGR des États-Unis et les normes IFRS, mais les deux principales différences qui concernent nos états financiers consolidés par rapport à d'autres émetteurs ont trait à la consolidation et à la comptabilité à la juste valeur.

En particulier, les PCGR des États-Unis permettent à certains émetteurs de présenter certains placements, considérés comme des entités à détenteurs de droits variables, à la juste valeur en un seul poste dans leur bilan, sur une base nette, plutôt que de consolider les fonds sous-jacents dans lesquels les placements sont détenus. Les normes IFRS ne permettent pas d'utiliser cette approche, ce qui peut entraîner des différences importantes dans la présentation de nos états financiers par rapport à d'autres émetteurs.

CONSOLIDATION

Nos conclusions liées à la consolidation selon les normes IFRS peuvent différer de celles d'autres émetteurs qui présentent leurs informations financières selon les PCGR des États-Unis pour deux principales raisons :

- Les PCGR des États-Unis prévoient un modèle fondé sur les blocs de droits de vote ou un modèle fondé sur les droits variables pour déterminer les exigences en matière de consolidation, selon les circonstances, alors que les normes IFRS prévoient un modèle fondé sur le contrôle. Habituellement, nous avons la capacité contractuelle de diriger unilatéralement les activités pertinentes des fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs.
- En règle générale, contrairement à d'autres entités qui peuvent agir uniquement en tant que mandataire, nous investissons des montants importants de capitaux en collaboration avec les clients de notre entreprise de gestion d'actifs et nos partenaires qui nous font gagner des rendements importants en tant qu'investisseur principal en plus de notre quote-part des rendements provenant de la gestion d'actifs.

Par conséquent, dans bien des cas, nous contrôlons les entités dans lesquelles nous détenons uniquement une participation économique ne donnant pas le contrôle. Par exemple, un fonds privé dont Brookfield est le promoteur à l'égard duquel nous avons engagé 30 % des capitaux pourrait acquérir 60 % des blocs de droits de vote dans une entité émettrice. Les accords contractuels nous procurent généralement la capacité irrévocable de diriger les activités pertinentes du fonds. Selon ces faits, nous exercerions un contrôle sur le placement, car nous exerçons le pouvoir de prise de décisions sur une participation donnant le contrôle de cette entreprise et notre participation économique de 18 % nous expose aux rendements variables d'un investisseur qui agit pour son propre compte.

Toutes les entités que nous contrôlons sont consolidées aux fins de la présentation de l'information financière. En conséquence, nous incluons 100 % des produits et des charges de ces entités dans nos états consolidés du résultat net, même si une partie importante de leur bénéfice net est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. En outre, nous incluons la totalité des actifs et des passifs, y compris les emprunts sans recours, de ces entités dans nos bilans consolidés et nous incluons la tranche des capitaux propres détenus par d'autres entités en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Les produits et les charges intersociétés entre Brookfield et ses filiales, tels que les honoraires de gestion d'actifs, sont éliminés dans nos états consolidés du résultat net. Cependant, ces éléments ont une incidence sur la répartition du bénéfice net entre les actionnaires et les participations ne donnant pas le contrôle. Ainsi, les honoraires de gestion d'actifs versés par nos sociétés liées perpétuelles à notre entreprise de gestion d'actifs sont éliminés des produits et des charges consolidés. Toutefois, comme la totalité des produits sous forme d'honoraires¹ est attribuée aux actionnaires ordinaires, alors que ne leur est attribuée que leur quote-part des charges des sociétés liées cotées, le montant du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté, et le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle a enregistré une diminution correspondante.

COMPTABILITÉ À LA JUSTE VALEUR

En vertu des PCGR des États-Unis, bon nombre d'émetteurs pouvant être considérés comme nos pairs comptabilisent leurs fonds en tant que sociétés de placement et présentent leurs placements à la juste valeur.

En vertu des normes IFRS, en tant que société mère, nous sommes tenus de considérer nos placements consolidés et mis en équivalence et de comptabiliser leurs actifs et leurs passifs conformément aux directives des normes IFRS applicables. Nous présentons un grand nombre d'actifs à la juste valeur, notamment nos biens immobiliers commerciaux, nos installations de production d'énergie renouvelable et certains de nos actifs d'infrastructures, qui sont habituellement comptabilisés au coût amorti selon les PCGR des États-Unis. Cependant, il y a d'autres actifs qui ne sont pas assujettis à la comptabilité à la juste valeur en vertu des normes IFRS et sont par conséquent comptabilisés au coût amorti, ce qui est davantage conforme aux PCGR des États-Unis.

En vertu des normes IFRS et des PCGR des États-Unis, la valeur des activités de notre entreprise de gestion d'actifs n'est habituellement pas reflétée dans le bilan, même si elle représente une composante significative de la valeur de notre entreprise.

Pour en savoir davantage sur la méthode d'évaluation pour chaque secteur, les hypothèses critiques et les sensibilités connexes, veuillez vous reporter à la partie 5 – Méthodes comptables et contrôles internes.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

CONVERSION DES DEVISES

Environ la moitié de notre capital est investi dans des monnaies autres que le dollar américain, et les flux de trésorerie provenant de ces activités, ainsi que nos capitaux propres, sont assujettis aux fluctuations des taux de change. De temps à autre, nous avons recours à des contrats financiers pour ajuster le degré d'exposition. Le tableau suivant illustre les taux de change les plus importants qui ont une incidence sur nos activités.

	Cours du change au comptant à la fin de l'exercice			Variation		Taux moyen			Variation	
	2022	2021	2020	2022 par rapport à 2021	2021 par rapport à 2020	2022	2021	2020	2022 par rapport à 2021	2021 par rapport à 2020
AUX 31 DÉCEMBRE										
Dollar australien	0,6813	0,7262	0,7694	(6) %	(6) %	0,6949	0,7515	0,6908	(8) %	9 %
Real brésilien ¹	5,2165	5,5804	5,1975	7 %	(7) %	5,1644	5,3969	5,1546	5 %	(4) %
Livre sterling	1,2083	1,3532	1,3670	(11) %	(1) %	1,2372	1,3759	1,2838	(10) %	7 %
Dollar canadien	0,7382	0,7913	0,7853	(7) %	1 %	0,7690	0,7979	0,7464	(4) %	7 %
Peso colombien ¹	4 852,5	4 064,9	3 428,3	(16) %	(16) %	4 260,5	3 747,7	3 695,4	(12) %	(1) %
Euro	1,0705	1,1370	1,2217	(6) %	(7) %	1,0538	1,1831	1,1416	(11) %	4 %

1. Le real brésilien et le peso colombien sont utilisés comme devises de cotation.

Les taux de change par rapport au dollar américain étaient moins élevés à la fin de l'exercice considéré qu'au 31 décembre 2021 pour tous nos placements importants en monnaies autres que le dollar américain, sauf pour le real brésilien. Au 31 décembre 2022, nos capitaux propres ordinaires de 39,6 G\$ étaient investis dans les monnaies suivantes : dollar américain – 48 % (31 décembre 2021 – 55 %); livre sterling – 15 % (31 décembre 2021 – 16 %); dollar canadien – 7 % (31 décembre 2021 – 7 %); dollar australien – 7 % (31 décembre 2021 – 6 %); real brésilien – 7 % (31 décembre 2021 – 6 %); peso colombien – 1 % (31 décembre 2021 – 1 %); et autres monnaies – 15 % (31 décembre 2021 – 9 %).

Le tableau suivant présente la répartition de l'incidence de la conversion des devises sur nos capitaux propres en fonction des monnaies autres que le dollar américain les plus importantes.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021	Variation
Dollar australien	(685) \$	(495) \$	(190) \$
Real brésilien	783	(391)	1 174
Livre sterling	(1 613)	(127)	(1 486)
Dollar canadien	(1 015)	269	(1 284)
Peso colombien	(772)	(815)	43
Euro	(422)	(430)	8
Autres	(1 129)	(341)	(788)
Total de l'écart de change cumulé	(4 853)	(2 330)	(2 523)
Couvertures de change ¹	2 834	441	2 393
Total de l'écart de change cumulé, déduction faite des couvertures de change	(2 019) \$	(1 889) \$	(130) \$
Attribuable aux éléments suivants :			
Actionnaires	(542) \$	(318) \$	(224) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(1 477)	(1 571)	94
	(2 019) \$	(1 889) \$	(130) \$

1. Comprend une charge d'impôt différé de 87 M\$ (2021 – économie de 21 M\$).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'écart de change de nos capitaux propres, déduction faite des couvertures de change, a donné lieu à une baisse des capitaux propres consolidés de 2,0 G\$, dont notre quote-part se chiffre à 542 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à la baisse des taux à la fin de l'exercice pour la plupart des monnaies par rapport au dollar américain.

Nous cherchons à couvrir le risque de change lorsque le coût connexe est raisonnable. En raison des coûts historiquement élevés pour la couverture du real brésilien, du peso colombien et d'autres monnaies des marchés émergents, les niveaux de couverture par rapport à ces monnaies étaient faibles au 31 décembre 2022.

DIVIDENDES DE LA SOCIÉTÉ

Les dividendes versés par Brookfield à l'égard des titres en circulation en 2022, en 2021 et en 2020 sont présentés dans le tableau suivant. Les dividendes versés pour les actions à droit de vote restreint de catégorie A et de catégorie B ont été ajustés pour tenir compte d'un fractionnement d'actions à raison de trois pour deux ayant eu lieu le 1^{er} avril 2020.

	Distribution par titre		
	2022	2021	2020
Actions à droit de vote restreint de catégorie A et de catégorie B ¹ (actions de catégories A et B) ²	0,56 \$	0,52 \$	0,48 \$
Distribution spéciale aux porteurs d'actions de catégories A et B ^{3, 4}	8,00	0,36	—
Actions privilégiées de catégorie A			
Série 2	0,51	0,34	0,38
Série 4	0,51	0,34	0,38
Série 8	0,75	0,47	0,54
Série 9	0,58	0,55	0,51
Série 13	0,51	0,34	0,38
Série 15	0,45	0,12	0,24
Série 17	0,91	0,95	0,89
Série 18	0,91	0,95	0,89
Série 24	0,62	0,62	0,56
Série 25 ⁵	—	0,24	0,60
Série 26 ⁶	0,72	0,69	0,65
Série 28 ⁷	0,70	0,54	0,51
Série 30	0,90	0,93	0,87
Série 32	0,97	1,01	0,94
Série 34	0,85	0,89	0,83
Série 36	0,93	0,97	0,90
Série 37	0,94	0,98	0,91
Série 38 ⁸	0,69	0,71	0,70
Série 40	0,77	0,80	0,75
Série 42 ⁹	0,63	0,71	0,72
Série 44	0,96	1,00	0,93
Série 46 ¹⁰	1,01	0,96	0,90
Série 48	0,91	0,95	0,89

1. Actions à droit de vote restreint de catégorie B (« actions de catégorie B »).

2. Données ajustées pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de trois pour deux, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2020.

3. Distribution de une action de catégorie A et de une action de catégorie B de Brookfield Asset Management Ltd. pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A de la Société et actions de catégorie B de la Société détenues à la fermeture des bureaux le 2 décembre 2022, évaluée en fonction du cours de l'action de 32,00 \$ par action de Brookfield Asset Management Ltd. à la date de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs.

4. Distribution de une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (maintenant Brookfield Reinsurance Ltd.) pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A et actions de catégorie B détenues à la fermeture des bureaux le 18 juin 2021.

5. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le dernier jour de chaque trimestre. Toutes les actions de série 25 ont été converties en actions de série 24 à raison de une pour une, avec prise d'effet le 30 juin 2021.

6. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.

7. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 30 juin 2022.

8. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2020.

9. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 30 juin 2020.

10. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.

Les dividendes sur actions de catégorie A et de catégorie B sont déclarés en dollars américains, tandis que les dividendes sur actions privilégiées de catégorie A sont déclarés en dollars canadiens.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les variations trimestrielles des produits au cours des deux derniers exercices étaient principalement attribuables aux acquisitions et aux cessions. Les variations du bénéfice net attribuable aux actionnaires s'expliquent essentiellement par le montant des variations de la juste valeur hors trésorerie et des charges d'impôt différé et le moment où elles sont enregistrées, ainsi que par les fluctuations saisonnières et les influences cycliques liées à certaines activités. Des changements de participation ont donné lieu à la consolidation ou à la déconsolidation des produits provenant de certains de nos actifs, particulièrement dans nos secteurs Immobilier et Capital-investissement. Entre autres, notons l'incidence de la conversion de monnaies étrangères sur les produits qui ne sont pas libellés en dollars américains et sur le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que l'incidence de l'interruption de l'activité économique mondiale en 2021 et en 2020.

Notre secteur Immobilier génère habituellement des résultats stables chaque trimestre, en raison de la nature à long terme des contrats de location, sous réserve de la comptabilisation occasionnelle de profits à la cession et de profits liés à la résiliation de contrats. Nos immeubles de commerce de détail affichent habituellement des ventes au détail saisonnières plus élevées au quatrième trimestre, et nos complexes hôteliers et de villégiature ont tendance à enregistrer une hausse des produits et des coûts en raison de l'augmentation du nombre de clients au cours du premier trimestre. Nous évaluons nos biens immobiliers à la juste valeur sur une base trimestrielle, ce qui donne lieu à des variations du bénéfice net en fonction des variations de la valeur.

Les activités hydroélectriques de production d'énergie renouvelable ont un caractère saisonnier. La production a tendance à être plus élevée pendant la saison hivernale des pluies au Brésil et le dégel du printemps en Amérique du Nord, ce qui est toutefois atténué dans une certaine mesure par les prix qui ont tendance à ne pas être aussi élevés qu'en été et en hiver en raison des conditions météorologiques modérées et de la baisse de la demande d'électricité. Les conditions hydrologiques et le régime des vents peuvent également varier d'une année à l'autre. Nos activités liées au secteur Infrastructures ont un caractère généralement stable en raison de la réglementation ou des contrats de vente à long terme conclus avec nos investisseurs qui, dans certains cas, garantissent des volumes minimaux.

Les produits et les coûts directs liés à nos activités dans notre secteur Capital-investissement varient d'un trimestre à l'autre, principalement en raison des acquisitions et des cessions d'entreprises, des fluctuations des taux de change, des cycles d'affaires et économiques, des facteurs climatiques et du caractère saisonnier des activités sous-jacentes. Des facteurs économiques plus généraux et la volatilité des prix des marchandises pourraient avoir une incidence importante sur plusieurs de nos entreprises, plus précisément au sein de notre portefeuille d'immeubles industriels. En ce qui concerne nos services d'infrastructures, notre fournisseur de services au secteur de la production d'énergie génère la majorité de ses produits à l'automne et au printemps, pendant les périodes d'arrêt des centrales où les travaux d'entretien et de rechargement du combustible sont effectués. Certaines de nos entreprises au sein de nos services commerciaux enregistrent habituellement un rendement plus solide au second semestre de l'exercice, tandis que d'autres, comme nos entreprises de commercialisation de carburants et de distribution de carburants pour véhicules routiers, enregistrent un rendement plus solide aux deuxième et troisième trimestres. Le bénéfice net est influencé par les profits et les pertes périodiques sur les acquisitions, la monétisation et les pertes de valeur.

Nos états résumés du résultat net pour les huit plus récents trimestres se présentent comme suit :

	2022				2021			
POUR LES PÉRIODES CLOSES (EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	24 213 \$	23 418 \$	23 256 \$	21 882 \$	21 787 \$	19 248 \$	18 286 \$	16 410 \$
Bénéfice net	44	716	1 475	2 960	3 461	2 722	2 429	3 776
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(316)	423	590	1 359	1 118	797	816	1 235
Par action								
— dilué	(0,23) \$	0,24 \$	0,34 \$	0,81 \$	0,66 \$	0,47 \$	0,49 \$	0,77 \$
— de base	(0,23)	0,25	0,35	0,84	0,69	0,49	0,51	0,79

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur et la charge d'impôt pour les huit derniers trimestres, ainsi que leur incidence combinée sur le bénéfice net.

POUR LES PÉRIODES CLOSES (EN MILLIONS)	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Variations de la juste valeur	(1 811) \$	(549) \$	(397) \$	1 780 \$	1 980 \$	700 \$	377 \$	2 094 \$
Impôt sur le résultat	(95)	(525)	(141)	(708)	(516)	(717)	(547)	(544)
Incidence nette	<u>(1 906) \$</u>	<u>(1 074) \$</u>	<u>(538) \$</u>	<u>1 072 \$</u>	<u>1 464 \$</u>	<u>(17) \$</u>	<u>(170) \$</u>	<u>1 550 \$</u>

Au cours des huit derniers trimestres, les facteurs mentionnés ci-dessous ont entraîné des variations d'un trimestre à l'autre des produits et du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

- Au cours du quatrième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, mais surtout au sein de notre secteur Capital-investissement. La baisse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à des diminutions de la juste valeur de nos immeubles destinés à la transition et à l'aménagement au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes, surtout au sein de notre secteur Capital-investissement. La baisse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à des diminutions de la juste valeur de nos immeubles destinés à la transition et à l'aménagement au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du deuxième trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports des acquisitions récentes et de la croissance selon les biens comparables pour l'ensemble de nos entreprises. La baisse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à la baisse non récurrente des évaluations de certains immeubles au sein de notre secteur Immobilier.
- Au cours du premier trimestre de 2022, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison principalement des apports accrus des acquisitions récentes et de la croissance selon les biens comparables de nos entreprises. La hausse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à l'augmentation des évaluations de nos placements à titre de commanditaire dans notre secteur Immobilier, facteur partiellement contrebalancé par la hausse de l'impôt sur le résultat.
- Au cours du quatrième trimestre de 2021, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent en raison des apports accrus des acquisitions récentes dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels et de la croissance selon les biens comparables de la plupart de nos entreprises. La hausse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à la hausse des profits liés à la juste valeur dans notre secteur Immobilier et à la baisse de l'impôt sur le résultat, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des profits tirés des ventes d'actifs.
- Au cours du troisième trimestre de 2021, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison de la croissance selon les biens comparables pour la plupart de nos entreprises. La hausse du bénéfice net au cours du trimestre est principalement attribuable à la hausse des profits liés à la juste valeur dans notre secteur Immobilier, partiellement contrebalancée par la hausse de l'impôt sur le résultat.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, les produits ont augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison de la croissance selon les biens comparables pour la plupart de nos entreprises. La diminution du bénéfice net au cours du trimestre par rapport au premier trimestre de 2021 est attribuable à la baisse des profits liés à la juste valeur, partiellement contrebalancée par les ventes d'actifs au sein de notre secteur Infrastructures.
- Au cours du premier trimestre de 2021, les produits ont diminué par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des résultats selon les biens comparables en raison notamment des fluctuations saisonnières dans certains secteurs opérationnels. La hausse du bénéfice net au cours du trimestre découle des profits sur les ventes d'actifs.

PARTIE 3

RÉSULTATS DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

MODE DE PRÉSENTATION

ÉVALUATION ET PRÉSENTATION DE NOS SECTEURS OPÉRATIONNELS

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de nos quatre principales entreprises en exploitation et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement six secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen des FTO générés par chacun de nos secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur au moyen des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent¹ qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la juste valeur de nos portefeuilles de placements dans des fonds privés, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisé¹.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous :

- i) Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives¹ et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values.
- ii) Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- iii) Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données.
- iv) Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation de services commerciaux, de services d'infrastructures et d'activités industrielles.
- v) Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement (y compris les immeubles destinés à l'aménagement résidentiel) ainsi que notre quote-part des placements à titre de commanditaire, qui figurent dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.
- vi) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers, notre quote-part de la participation dans notre entreprise de solutions d'assurance, ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer la performance opérationnelle et l'attribution du capital, nous déterminons de façon distincte la tranche des FTO et des capitaux propres ordinaires dans nos secteurs qui a trait à nos sociétés liées perpétuelles : BEP, BIP, BBU et BPG. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les FTO et les capitaux propres ordinaires attribuables à nos sociétés liées perpétuelles permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts entre les FTO d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de ces sociétés liées perpétuelles sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes des FTO de notre secteur Gestion d'actifs et les profits à la cession réalisés¹ compris dans les FTO de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts entre les FTO d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Le tableau qui suit illustre les produits, les FTO et les capitaux propres ordinaires par secteur d'une période à l'autre à des fins de comparaison.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Produits ¹			FTO ²			Capitaux propres ordinaires		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Gestion d'actifs	4 048 \$	3 523 \$	525 \$	1 963 \$	1 809 \$	154 \$	6 884 \$	4 905 \$	1 979 \$
Énergie renouvelable et transition énergétique	5 198	4 580	618	379	244	135	5 274	5 264	10
Infrastructures	14 728	11 947	2 781	501	426	75	2 784	3 022	(238)
Capital-investissement	58 432	46 883	11 549	945	655	290	4 486	3 996	490
Immobilier	13 835	12 315	1 520	953	1 004	(51)	31 868	33 965	(2 097)
Activités du siège social	125	151	(26)	(123)	(377)	254	(11 688)	(8 942)	(2 746)
Total pour les secteurs	96 366	79 399	16 967	4 618	3 761	857	39 608	42 210	(2 602)
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net	894	1 713	(819)	555	715	(160)	—	—	—
Profits à la cession réalisés	—	—	—	1 121	3 082	(1 961)	—	—	—
Total	97 260 \$	81 112 \$	16 148 \$	6 294 \$	7 558 \$	(1 264) \$	39 608 \$	42 210 \$	(2 602) \$

1. Les produits comprennent les produits intersectoriels, qui sont ajustés de manière à obtenir les produits externes en vertu des normes IFRS. Se reporter à la note 3c) des états financiers consolidés pour plus de détails.

2. Les FTO comprennent les FTO provenant des activités d'exploitation par secteur, l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net et les profits à la cession.

Le total des produits et des FTO s'est chiffré respectivement à 97,3 G\$ et à 6,3 G\$ pour l'exercice considéré, comparativement à 81,1 G\$ et à 7,6 G\$ pour l'exercice précédent, respectivement. Les FTO comprennent des profits à la cession réalisés de 1,1 G\$, comparativement à 3,1 G\$ à l'exercice précédent. En excluant les profits à la cession réalisés, les FTO ont augmenté de 697 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté principalement en raison acquisitions, déduction faite des cessions, au sein de notre secteur Capital-investissement, ainsi que des initiatives de croissance interne dans l'ensemble de notre entreprise.

L'augmentation des FTO tient essentiellement aux facteurs suivants :

- l'augmentation du bénéfice tiré des honoraires qui découle de la mobilisation soutenue de capitaux, y compris les apports de notre dernière série de fonds vedettes et l'investissement continu de capitaux dans divers produits complémentaires;
- l'amélioration de la performance de notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, de notre prêteur hypothécaire résidentiel australien et de notre entreprise de services de traitement des paiements au sein de notre secteur Capital-investissement;
- l'augmentation des produits découlant de l'indexation en fonction de l'inflation au sein de nos secteurs Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique;
- l'apport additionnel de notre entreprise de solutions d'assurance, qui a tiré parti de l'acquisition d'American National Group (« American National »)¹ en mai 2022 et des rendements supérieurs des actifs réinvestis;
- la solide performance découlant de la hausse du taux d'occupation au sein de notre secteur Immobilier; facteurs partiellement contrebalancés par :
- la hausse des taux d'intérêt au cours de l'exercice, ayant principalement affecté la dette à taux variable de notre secteur Immobilier;
- l'absence d'apport des cessions récentes, principalement dans notre secteur Immobilier, partiellement contrebalancé par les apports des récentes acquisitions dans l'ensemble de nos secteurs;
- la baisse des volumes et des niveaux d'activités au sein de notre entreprise de services de technologie nucléaire comprise dans notre secteur Capital-investissement.

Les capitaux propres ordinaires ont diminué de 2,6 G\$ au cours de l'exercice pour s'établir à 39,6 G\$, le bénéfice net ayant été plus que contrebalancé par l'incidence de la distribution spéciale de notre entreprise de gestion d'actifs, par les distributions aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées et par les rachats d'actions, déduction faite des émissions. Se reporter à la partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

GESTION D'ACTIFS

APERÇU DU SECTEUR

Notre secteur Gestion d'actifs correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, dont les actifs sous gestion se chiffrent à environ 800 G\$ et dont les activités sont réparties sur 5 continents, dans plus de 30 pays. Nous comptons plus de 2 500 professionnels en placement et en gestion d'actifs appliquant une approche de placement rigoureuse afin de créer de la valeur et d'offrir de solides rendements ajustés en fonction du risque à nos clients tout au long des cycles du marché.

Forts de notre expérience de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant mondial d'actifs réels, nous nous concentrons sur les placements dans ce qui constitue le fondement de l'économie mondiale, soit les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit.

Nous investissons notre propre capital de concert avec celui de nos investisseurs dans pratiquement toutes les transactions, en harmonisant les intérêts et en mettant à profit notre expertise opérationnelle, notre présence mondiale et nos importants capitaux dans tout ce que nous entreprenons.

Nous offrons à nos clients un nombre important et croissant de produits de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers, notamment en offrant une gamme diversifiée de fonds privés à long terme et perpétuels et d'instruments de placement sur le marché public spécialisés pour chacune des catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons et qui correspondent à diverses stratégies de placements.

En tant que gestionnaire de ces produits de placement, nous gagnons des honoraires de gestion de base ainsi que des distributions incitatives, des honoraires en fonction du rendement ou un intéressement aux plus-values, selon le produit.

Notre secteur Gestion d'actifs met l'accent sur la mobilisation de capital en mettant au point de nouveaux produits de placement pour nos clients, sur le repérage et l'acquisition d'actifs de haute qualité, sur l'offre d'un fort rendement des placements sous-jacents et sur la réalisation de monétisations ou des refinancements en temps opportun. Cette approche devrait se traduire par une croissance des capitaux générant des honoraires et des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values¹, qui devrait donner lieu au fil du temps à une hausse des produits sous forme d'honoraires, du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

Les actifs alternatifs constituent des occasions de placement intéressantes pour les investisseurs institutionnels et les investisseurs fortunés. Ces catégories d'actifs constituent également pour les investisseurs des solutions de rechange aux placements à revenu fixe, puisqu'ils offrent un rendement élevé lié à l'inflation. Les investisseurs institutionnels, en particulier les fonds de retraite, doivent gagner et générer des rendements pour respecter leurs obligations à long terme, tout en protégeant leur capital. Par conséquent, les entrées liées aux gestionnaires d'actifs alternatifs continuent d'augmenter et les gestionnaires misent sur la conception de nouveaux produits pour répondre à cette demande.

Notre modèle d'affaires s'est avéré résilient tout au long des cycles économiques, en raison de nos solides assises et de notre discipline. Dans l'ensemble, nos activités sont plus solides et plus diversifiées que jamais et bien positionnées pour assurer une croissance continue.

En 2022, nous avons obtenu des engagements de capital records de 93 G\$ dans l'ensemble de nos stratégies vedettes et complémentaires, et notre plan d'affaires pour l'avenir demeure essentiellement inchangé. Nous avons réalisé de bons progrès à l'égard de nos activités de mobilisation pour la prochaine série de nos fonds vedettes. Nous avons procédé à la clôture de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures et de notre sixième fonds vedette de capital-investissement, qui représentent des engagements de capital de 22 G\$ et de 9 G\$, respectivement. Nous avons procédé à la clôture finale de notre fonds vedette de transition énergétique, plus de la moitié de notre stratégie de 15 G\$ ayant déjà été investie ou engagée.

En plus de nos fonds vedettes, nous faisons activement progresser nos stratégies de croissance, notamment en ce qui a trait aux solutions d'assurance, aux placements sur le marché secondaire et à la technologie. Ces nouvelles initiatives, en plus de nos cinq fonds vedettes et de nos produits novateurs, devraient avoir une incidence importante sur notre trajectoire de croissance à long terme.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Nous continuons d'élargir notre bassin d'investisseurs par l'intermédiaire des relations existantes et au moyen de nouveaux canaux. Au 31 décembre 2022, nous comptons plus de 2 000 clients, dont une importante partie se situent en Amérique du Nord, en Asie, au Moyen-Orient et en Australie, et une proportion croissante d'engagements de tiers provient de l'Europe. Notre bassin d'investisseurs fortunés continue également de croître et représente plus de 5 % des engagements de l'exercice considéré. Nous avons une équipe spécialisée de plus de 100 personnes qui se concentre sur la distribution et le développement de produits destinés au canal de gestion privée de patrimoine.

Fonds privés à long terme – capitaux générant des honoraires de 219 G\$¹

Notre entreprise de gestion d'actifs gère une gamme diversifiée de fonds dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit, et gagne des honoraires à cet égard. Ces fonds sont à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies de placement axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales et principales plus.

Sur le capital des fonds privés à long terme, notre entreprise de gestion d'actifs gagne :

1. des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme sur les capitaux qui sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assujettis à deux options de prolongation de un an;
2. un intéressement aux plus-values, qui permet à notre entreprise de recevoir une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu;
3. des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, qui sont des honoraires non récurrents gagnés sur les co-investissements liés à la clôture des transactions et varient en fonction des accords de transaction.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels – capitaux générant des honoraires de 127 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère du capital perpétuel dans nos sociétés liées perpétuelles, ainsi que dans ses fonds privés principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue. Grâce à ces stratégies axées sur des instruments perpétuels, notre entreprise gagne :

1. des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles et sur la valeur liquidative de ses fonds privés perpétuels;
2. des honoraires sous forme de distributions incitatives stables se rapportant aux distributions en trésorerie de la part des sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC et BIP/BIPC) et qui dépassent les seuils prédéterminés. Ces distributions en trésorerie connaissent habituellement une croissance annuelle, et chaque société liée perpétuelle cible un taux de croissance annuel des distributions s'établissant dans une fourchette de 5 % à 9 %;
3. des honoraires en fonction du rendement fondés sur le rendement de la part (BBU) et un intéressement aux plus-values sur ses fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides – capitaux générant des honoraires de 72 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère des fonds de titres cotés en bourse et des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles. Notre entreprise gagne des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé et de la valeur liquidative des fonds, ainsi que des produits en fonction du rendement fondés sur les rendements des placements.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

CAPITAUX GÉNÉRANT DES HONORAIRES

Le tableau qui suit présente un sommaire des capitaux générant des honoraires.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Fonds privés à long terme	Stratégies axées sur des instruments perpétuels	Stratégies axées sur des instruments liquides	2022	2021
Énergie renouvelable et transition énergétique.....	26 708 \$	20 510 \$	— \$	47 218 \$	47 525 \$
Infrastructures	44 512	41 375	—	85 887	67 736
Capital-investissement	31 501	7 816	—	39 317	34 395
Immobilier	69 473	33 552	—	103 025	82 282
Crédit et autres	46 663	23 902	71 851	142 416	132 195
31 décembre 2022	218 857 \$	127 155 \$	71 851 \$	417 863 \$	s.o.
31 décembre 2021	169 279 \$	114 624 \$	80 230 \$	s.o.	364 133 \$

À l'heure actuelle, notre capital engagé additionnel d'environ 40,0 G\$ ne génère pas d'honoraires, mais il générera des honoraires annuels d'environ 400 M\$ lorsqu'il sera investi.

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 53,7 G\$ au cours de l'exercice. Le tableau qui suit en présente les variations.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Crédit et autres	Total
Solde au						
31 décembre 2021	47 525 \$	67 736 \$	34 395 \$	82 282 \$	132 195 \$	364 133 \$
Entrées	6 823	26 974	9 135	18 850	45 887	107 669
Sorties	—	—	—	(394)	(21 648)	(22 042)
Distributions	(1 428)	(3 794)	(810)	(4 556)	(1 573)	(12 161)
Évaluation du marché	(5 873)	(5 053)	(2 534)	1 645	(8 432)	(20 247)
Autres	171	24	(869)	5 198	(4 013)	511
Variation	(307)	18 151	4 922	20 743	10 221	53 730
Solde au						
31 décembre 2022	47 218 \$	85 887 \$	39 317 \$	103 025 \$	142 416 \$	417 863 \$

Les capitaux générant des honoraires du secteur Énergie renouvelable et transition énergétique ont diminué de 307 M\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées de 6,8 G\$ découlant en grande partie des capitaux additionnels mobilisés pour notre fonds vedette; facteur plus que contrebalancé par :
- une diminution de 5,9 G\$ en raison de la capitalisation boursière moins élevée de BEP;
- des distributions de 1,4 G\$, y compris les distributions trimestrielles versées aux porteurs de parts de BEP.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Infrastructures ont augmenté de 18,2 G\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées de 27,0 G\$ découlant principalement des capitaux mobilisés pour notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures; facteur partiellement contrebalancé par :
- une diminution de 5,1 G\$ des évaluations du marché en raison de la capitalisation boursière moins élevée de BIP;
- des distributions de 3,8 G\$, y compris les distributions trimestrielles versées aux porteurs de parts de BIP.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Capital-investissement ont augmenté de 4,9 G\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées de 9,1 G\$ découlant des capitaux mobilisés pour notre sixième fonds vedette de capital-investissement et des capitaux mobilisés et investis dans le cadre d'autres stratégies; facteur partiellement contrebalancé par :
- une diminution de 2,5 G\$ attribuable à la diminution de la capitalisation boursière de BBU;
- des distributions de 810 M\$, y compris le capital remboursé aux investisseurs et les distributions trimestrielles versées aux porteurs de parts de BBU.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Immobilier ont augmenté de 20,7 G\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées de 18,9 G\$ provenant des capitaux mobilisés pour notre quatrième fonds vedette immobilier et du capital investi dans divers autres fonds privés;
- une augmentation de 1,6 G\$ découlant de la hausse des évaluations au sein de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels au cours de l'exercice; facteurs partiellement contrebalancés par :
- un montant de 4,6 G\$ lié aux distributions dans l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et au capital remboursé aux investisseurs.

Les capitaux générant des honoraires du secteur Crédit et autres ont augmenté de 10,2 G\$ en raison des facteurs suivants :

- des entrées de 45,9 G\$ principalement attribuables à l'acquisition d'American National par BNRE et au capital investi dans le cadre de nos stratégies de crédit; facteur partiellement contrebalancé par :
- des sorties de 21,6 G\$ découlant des rachats au sein de nos stratégies axées sur des instruments liquides;
- l'incidence de 8,4 G\$ de la baisse des évaluations du marché découlant principalement de nos stratégies axées sur des instruments liquides;
- des distributions de 1,6 G\$ au sein de ses fonds privés à long terme.

CAPITAUX ADMISSIBLES À UN INTÉRESSEMENT AUX PLUS-VALUES

Les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values¹ ont augmenté de 43,8 G\$ au cours de l'exercice, pour atteindre 218,1 G\$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 174,3 G\$). Cette augmentation est principalement attribuable aux capitaux additionnels mobilisés pour notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures, notre sixième fonds vedette de capital-investissement, notre quatrième fonds vedette immobilier et notre fonds vedette de transition énergétique.

Au 31 décembre 2022, des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values de 149,3 G\$ avaient été investis (31 décembre 2021 – 112,7 G\$). Ces capitaux permettent actuellement de gagner un intéressement aux plus-values ou le permettront au moment où le rendement privilégié des fonds concernés atteindra le seuil visé. À l'heure actuelle, il existe des engagements non appelés dans des fonds de 68,8 G\$ qui permettront de gagner un intéressement aux plus-values lorsque le capital sera investi et que les fonds atteindront leur rendement privilégié (31 décembre 2021 – 61,6 G\$).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les FTO provenant de notre entreprise de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires, déduction faite des charges générales, et l'intéressement aux plus-values réalisé que nous gagnons à l'égard du capital géré pour nos investisseurs. Le bénéfice tiré des honoraires inclut également les honoraires gagnés relativement au capital que nous avons investi dans les sociétés liées perpétuelles. Cette façon de faire est représentative de la façon dont nous gérons les activités et mesurons le rendement de nos activités de gestion d'actifs.

Le tableau qui suit présente la répartition des produits et des FTO du secteur Gestion d'actifs en fonction du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net pour en faciliter l'analyse, puisque nous utilisons ces mesures pour analyser la performance de ce secteur. Nous analysons également l'intéressement aux plus-values latent net pour fournir de l'information sur la valeur créée par nos placements au cours de la période.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Renvois	Produits		FTO	
		2022	2021	2022	2021
FTO provenant des activités d'exploitation	i)	4 048 \$	3 523 \$	1 963 \$	1 809 \$
Intéressement aux plus-values réalisé	ii)	894	1 713	555	715
		<u>4 942 \$</u>	<u>5 236 \$</u>	<u>2 518 \$</u>	<u>2 524 \$</u>
Intéressement aux plus-values latent					
Montant généré				2 475 \$	5 001 \$
Change				(185)	(236)
				<u>2 290</u>	<u>4 765</u>
Moins : coûts directs				(743)	(1 574)
Intéressement aux plus-values latent, montant net	iii)			<u>1 547</u>	<u>3 191</u>
Moins : intéressement aux plus-values latent non attribuable à la Société				(129)	(419)
				<u>1 418 \$</u>	<u>2 772 \$</u>

i) FTO provenant des activités d'exploitation

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Produits sous forme d'honoraires ¹		
Honoraires de gestion de base	3 620 \$	3 040 \$
Distributions incitatives	335	315
Honoraires en fonction du rendement	—	157
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	93	11
	<u>4 048</u>	<u>3 523</u>
Moins : coûts directs	(1 792)	(1 540)
	<u>2 256</u>	<u>1 983</u>
Moins : bénéfice tiré des honoraires non attribuable à la Société	(148)	(156)
Bénéfice tiré des honoraires	<u>2 108</u>	<u>1 827</u>
Impôt en trésorerie	(98)	(58)
Autres (charges) produits	(14)	40
Montants non attribuables à la Société	(33)	—
FTO provenant des activités d'exploitation	<u>1 963 \$</u>	<u>1 809 \$</u>

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Le bénéfice tiré des honoraires a augmenté pour s'établir à 2,1 G\$ selon notre quote-part, essentiellement en raison de la hausse des honoraires de gestion de base découlant de l'augmentation des capitaux générant des honoraires, de la hausse des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils sur les capitaux de co-investissement et de la croissance des distributions incitatives provenant de BIP et de BEP, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts directs et par l'absence des honoraires en fonction du rendement reçus de BBU à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion de base ont augmenté de 580 M\$ pour atteindre 3,6 G\$, soit une hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation se répartit comme suit :

- une augmentation de 196 M\$ au sein de notre secteur Immobilier, principalement en raison des capitaux mobilisés pour le quatrième fonds vedette immobilier, des capitaux investis dans le cadre d'autres stratégies de fonds et de la hausse des évaluations du marché liées aux stratégies axées sur des instruments perpétuels;
- une augmentation de 133 M\$ attribuable à notre secteur Infrastructures, principalement en raison des capitaux mobilisés pour le cinquième fonds vedette et le fonds perpétuel super principal, ainsi que des honoraires additionnels gagnés grâce à la capitalisation boursière moyenne plus élevée de BIP;

- une augmentation de 122 M\$ au sein de notre secteur Crédit et autres en raison des capitaux investis dans le plus récent fonds vedette de crédit axé sur les occasions;
- une augmentation de 76 M\$ dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique attribuable aux capitaux mobilisés pour nos fonds vedettes, partiellement contrebalancée par une diminution de la capitalisation boursière de BEP par rapport à l'exercice précédent;
- une augmentation de 53 M\$ dans notre secteur Capital-investissement, principalement attribuable aux capitaux mobilisés pour notre sixième fonds vedette de capital-investissement et aux capitaux mobilisés et investis dans le cadre d'autres stratégies.

Les distributions incitatives de l'ensemble de nos sociétés liées perpétuelles ont augmenté de 20 M\$ pour s'établir à 335 M\$, en raison de la hausse des distributions versées par BIP et BEP en 2022 par rapport à l'exercice précédent.

La marge sur le bénéfice tiré des honoraires, y compris notre quote-part de 64 % du bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, a augmenté pour s'établir à 58 % pour l'exercice considéré (2021 – 56 %). Notre marge sur le bénéfice tiré des honoraires avant les honoraires en fonction du rendement, en incluant la totalité du bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, s'est établie à 56 % pour l'exercice considéré (2021 – 56 %).

Les coûts directs se composent principalement des charges liées au personnel et des honoraires de services professionnels, ainsi que des coûts relatifs aux technologies liés aux activités et autres services partagés. Les coûts directs ont augmenté de 252 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'expansion continue de notre entreprise de gestion d'actifs, notamment par le développement de produits et par l'élargissement de nos capacités de distribution.

L'impôt en trésorerie et les autres produits (charges) comprennent les charges générales de notre entreprise de gestion d'actifs. Les montants non attribuables à la Société ont trait à la participation ne donnant pas le contrôle de notre entreprise de gestion d'actifs.

ii) Intéressement aux plus-values réalisé

Nous réalisons l'intéressement aux plus-values lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et qu'ils ne sont plus assujettis au rendement futur des placements (c'est-à-dire assujettis à une disposition de récupération). Au cours de l'exercice, nous avons réalisé un intéressement aux plus-values de 555 M\$, déduction faite des coûts directs (2021 – 715 M\$), qui découle principalement des distributions et des monétisations dans l'ensemble de nos secteurs.

Nous fournissons de l'information supplémentaire et l'analyse ci-après quant au montant estimatif de l'intéressement aux plus-values latent [se reporter à la section iii)] qui a été accumulé en fonction du rendement du fonds jusqu'à la date de clôture des états financiers consolidés.

iii) Intéressement aux plus-values latent

Les montants du cumul de l'intéressement aux plus-values latent¹ et des coûts connexes ne sont pas inclus dans nos bilans consolidés ni dans nos états consolidés du résultat net, car ils sont toujours assujettis à la disposition de récupération. Ces montants sont présentés dans le tableau qui suit.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022			2021		
	Intéressement aux plus-values	Coûts directs	Montant net	Intéressement aux plus-values	Coûts directs	Montant net
Cumul latent au début						
de l'exercice	7 747 \$	(2 562) \$	5 185 \$	4 695 \$	(1 774) \$	2 921 \$
Variation au cours de la période						
Montant latent au cours de la période	2 475	(783)	1 692	5 001	(1 631)	3 370
Réévaluation du change	(185)	40	(145)	(236)	57	(179)
	2 290	(743)	1 547	4 765	(1 574)	3 191
Moins : montant réalisé	(894)	284	(610)	(1 713)	786	(927)
	1 396	(459)	937	3 052	(788)	2 264
Cumul latent à la fin						
de l'exercice	9 143	(3 021)	6 122	7 747	(2 562)	5 185
Intéressement aux plus-values non attribuable à la Société	(1 060)	547	(513)	(962)	496	(466)
Cumul latent à la fin de l'exercice, montant net	8 083 \$	(2 474) \$	5 609 \$	6 785 \$	(2 066) \$	4 719 \$

L'intéressement aux plus-values latent généré au cours de l'exercice considéré, avant le change et les coûts connexes a diminué de 2,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation moins élevée des évaluations des fonds dans les secteurs Infrastructures, Immobilier et Crédit et autres par rapport à 2021.

Le cumul de l'intéressement aux plus-values latent, montant net¹ totalisait 8,1 G\$ au 31 décembre 2022. Nous estimons que des coûts connexes d'environ 2,5 G\$ relatifs à la réalisation future des montants accumulés à ce jour, lesquels sont surtout liés aux régimes de rémunération incitative à long terme des employés et à l'impôt, seront engagés. Nous prévoyons comptabiliser un montant de 4,5 G\$ de cet intéressement aux plus-values selon notre quote-part, compte non tenu des coûts, au cours des trois prochains exercices; cependant, la réalisation de cet intéressement aux plus-values dépend du rendement futur des placements et du moment de la monétisation.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

ÉNERGIE RENOUVELABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

APERÇU DU SECTEUR

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable, aux solutions de durabilité et à la transition énergétique principalement par l'intermédiaire de notre participation économique¹ de 48 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 16,8 G\$ au 31 décembre 2022.
- BEP détient l'un des portefeuilles cotés en bourse axés sur l'énergie renouvelable les plus importants du monde.
- Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent notre accord contractuel avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

ACTIVITÉS

Hydroélectricité

- Nous investissons dans 229 centrales hydroélectriques que nous exploitons sur 87 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 8 159 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme¹ annualisée de 20 085 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle¹.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 125 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 6 935 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 7 141 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie solaire

- Nos activités liées à l'énergie solaire comprennent 149 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 3 957 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 2 756 GWh sur une base proportionnelle.

Transition énergétique

- Nos activités liées à la production d'énergie décentralisée comprennent 6 238 installations pour une capacité installée de 2 055 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 912 GWh sur une base proportionnelle.
- Nos activités de stockage ont une capacité installée de 4 271 MW à nos 23 installations et deux réseaux hydrographiques en Amérique du Nord et en Europe.

Contrats d'énergie

- D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 3 600 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 12 % de la production d'énergie de BEP.
- En 2022, le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP a commencé à diminuer graduellement de 3 \$/MWh par année. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046. Se reporter à la partie 5 – Méthodes comptables et contrôles internes, pour plus d'information.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

CROISSANCE SELON LES
BIENS COMPARABLES

Inflation/élargissement
des marges

AMÉNAGEMENT

Projets
d'aménagement

ATTRIBUTION DU CAPITAL

Acquisitions

Les produits de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique sont visés à 92 % par des contrats d'une durée moyenne de 14 ans, sur une base proportionnelle, en vertu desquels les prix sont liés à l'inflation. Ce facteur, combiné à un profil de coûts faibles et stables, nous permet de maintenir, d'un exercice à l'autre, la croissance de nos activités existantes. De plus, nous repérons régulièrement des projets de capital-développement qui nous procurent de nouvelles sources de croissance. Nos projets d'aménagement représentent une capacité potentielle mondiale d'environ 110 000 MW, dont des actifs représentant 13 071 MW qui sont en cours de construction ou prêts à être construits. Nous prévoyons que ces projets, lorsqu'ils seront mis en service, constitueront un apport supplémentaire aux FTO de BEP d'environ 175 M\$. Nous avons également démontré notre capacité à assurer la croissance de notre secteur au moyen d'acquisitions relatives et nous continuerons de chercher ces occasions.

Nous sommes d'avis que la croissance de la demande d'énergie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, en particulier celle des entreprises acheteuses, continuera de nous procurer des occasions de croissance dans les années à venir. En 2023, nous prévoyons rester centrés sur nos priorités; il s'agit notamment de déceler des occasions d'élargissement des marges, de faire avancer nos projets d'aménagement et d'évaluer certaines occasions de conclure des contrats dans notre portefeuille. Nous sommes d'avis que le contexte d'investissement demeure favorable à l'énergie renouvelable, et nous prévoyons continuer de faire progresser nos occasions d'acquisitions.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition des produits par secteur et de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	Produits		FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
Brookfield Renewable ¹	i)	5 116 \$	4 641 \$	432 \$	350 \$	4 635 \$	4 641 \$
Contrats d'énergie	ii)	82	(61)	(53)	(106)	639	623
Profits à la cession réalisés	iii)	—	—	22	800	—	—
		<u>5 198 \$</u>	<u>4 580 \$</u>	<u>401 \$</u>	<u>1 044 \$</u>	<u>5 274 \$</u>	<u>5 264 \$</u>

1. La participation de Brookfield dans BEP comprend 194,5 millions de parts de rachat-échange, 68,8 millions de parts de société en commandite de catégorie A, 4,0 millions de parts de commandité et 44,8 millions d'actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), qui représentent conjointement une participation économique de 48 % dans BEP.

Les produits et les FTO, en excluant les profits à la cession réalisés, ont augmenté de 618 M\$ et de 135 M\$, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'apport des initiatives de croissance interne, de la hausse des prix réalisés dans la plupart des marchés attribuable aux produits liés à l'inflation, de la production hydroélectrique favorable dans toutes les régions et de la grande disponibilité d'actifs. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations du change, par les ventes d'actifs récemment conclues et par l'augmentation des charges d'intérêts.

i) Brookfield Renewable

Le tableau suivant présente la répartition de la production d'énergie et des FTO de BEP par branche d'activité, afin de faciliter l'analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN GIGAWATTHEURES ET EN MILLIONS)	Production réelle (en GWh) ¹		Moyenne à long terme (en GWh) ¹		FTO	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Hydroélectricité.....	19 524	18 046	20 023	19 726	667 \$	668 \$
Énergie éolienne.....	5 959	6 096	6 804	7 249	326	396
Parcs solaires commerciaux.....	1 882	1 777	2 410	2 016	253	185
Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.....	1 304	1 231	889	861	154	133
Siège social.....	—	—	—	—	(395)	(448)
Attribuable aux porteurs de parts.....	28 669	27 150	30 126	29 852	1 005	934
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ²					(565)	(524)
Réaffectation sectorielle ³					(8)	(60)
Participation de Brookfield.....					432 \$	350 \$

1. Quote-part de BEP. Se reporter à la définition de « production sur une base proportionnelle » présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

2. Comprend les distributions incitatives de 96 M\$ (2021 – 80 M\$) versées à Brookfield en tant que commandité de BEP.

3. La réaffectation sectorielle fait référence aux profits à la cession réalisés, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compris dans les FTO provenant des activités d'exploitation de BEP que nous reclassons dans les profits à la cession réalisés, ce qui nous permet de présenter les FTO attribuables aux porteurs de parts de la même façon que BEP dans le tableau qui précède.

Les FTO de BEP pour 2022 se sont établis à 1,0 G\$, notre quote-part s'élevant à 432 M\$, comparativement à 350 M\$ pour l'exercice précédent. La production pour l'exercice a totalisé 28 669 GWh, soit une hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent, mais un résultat relativement stable par rapport à la production moyenne à long terme. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Hydroélectricité

Les FTO sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les avantages tirés de l'augmentation de la production et de la vigueur des prix en Amérique du Nord et en Amérique du Sud;
- l'indexation en fonction de l'inflation des flux de trésorerie à l'échelle mondiale et les initiatives de renégociation de contrats en Colombie; facteurs contrebalancés par :
- la dépréciation globale du real brésilien et du peso colombien par rapport au dollar américain et l'augmentation des charges de financement.

Énergie éolienne

Les FTO de l'exercice considéré ont augmenté de 34 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en excluant l'incidence d'un profit de 104 M\$ à la vente de certains actifs en cours d'aménagement en Europe et aux États-Unis. L'augmentation des FTO tient aux facteurs suivants :

- la croissance découlant de la participation accrue dans TerraForm Power et des autres acquisitions;
- une combinaison de ressources favorable et la hausse des prix de l'énergie en raison de l'indexation en fonction de l'inflation et de la composition de la production en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie; facteurs contrebalancés en partie par :
- l'absence d'apport des actifs liés aux parcs éoliens en Amérique du Nord et en Irlande vendus à l'exercice précédent.

Parcs solaires commerciaux

Au cours de l'exercice considéré, les FTO ont augmenté de 68 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un profit à la vente d'un projet d'aménagement solaire en Amérique du Nord, de la hausse des prix du marché en Espagne et des installations récemment acquises et mises en service, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des ressources.

Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité

Les FTO de notre entreprise de solutions d'énergie décentralisée et de durabilité ont augmenté de 21 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de notre portefeuille de production décentralisée et de nos placements liés à la transition énergétique, ainsi qu'à la hausse des prix des services liés à la stabilité du réseau fournis par nos installations d'accumulation par pompage découlant de la hausse des prix de l'énergie.

Siège social

Le déficit au titre des FTO du siège social a diminué de 53 M\$ en raison de la hausse des autres produits et de la réduction des honoraires de gestion, partiellement contrebalancées par la hausse des charges d'intérêts.

ii) Contrats d'énergie

Au cours de l'exercice, nous avons acheté 3 241 GWh (2021 – 3 283 GWh) à BEP, au prix de 64 \$ par MWh (2021 – 77 \$ par MWh), et avons vendu cette électricité pour un prix moyen de 55 \$ par MWh (2021 – 46 \$ par MWh). Par conséquent, nous avons comptabilisé un déficit au titre des FTO de 53 M\$, soit une baisse de 53 M\$ comparativement à 106 M\$ à l'exercice précédent.

iii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés de 22 M\$ pour l'exercice sont attribuables à la vente d'actifs hydroélectriques au Brésil et d'actifs solaires au Mexique.

Les profits à la cession réalisés de 800 M\$ pour l'exercice précédent ont principalement trait à la vente d'actions de BEPC dans le cadre d'un placement secondaire, ainsi qu'à la vente de certains actifs éoliens.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique sont demeurés stables à 5,3 G\$ au 31 décembre 2022, le bénéfice net ayant été contrebalancé par les distributions versées au cours de l'exercice.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

INFRASTRUCTURES

APERÇU DU SECTEUR

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 27 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 24,8 G\$ au 31 décembre 2022.
- BIP est l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'infrastructures diversifiées sur le plan géographique à l'échelle mondiale.
- Au cours de l'exercice, nous avons vendu nos placements directs dans des activités liées aux ressources durables.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 60 000 km de lignes de transport et de distribution d'électricité en exploitation en Australie, environ 4 200 km de conduites de transport de gaz naturel en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Inde et environ 2 900 km de lignes de transport au Brésil, dont environ 2 000 km sont en service.
- Nos activités de distribution commerciale et résidentielle fournissent des services d'infrastructure d'énergie résidentielle à environ 2,3 millions de clients par année aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et au Royaume-Uni, et environ 540 000 services de compteurs divisionnaires sous contrat à long terme au Canada et aux États-Unis. Nous détenons et exploitons environ 7,8 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 1,7 million de compteurs intelligents installés en Australie et en Nouvelle-Zélande. Nous fournissons des services de réparation à domicile à environ 8,2 millions de clients, aux termes de 16,1 millions de contrats en Amérique du Nord et dans la région de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nos activités liées aux terminaux diversifiés comprennent 11 terminaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie, et nous fournissons environ 30 millions de tonnes par année par l'intermédiaire de notre terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis et environ 85 millions de tonnes par année par l'intermédiaire de notre installation d'exportation en Australie.
- Nous exploitons environ 22 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer dans la moitié sud de l'Australie-Occidentale et environ 4 800 km de chemins de fer au Brésil.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 3 800 km d'autoroutes au Brésil, au Pérou et en Inde.
- Ces activités se composent de réseaux qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises et de passagers. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos terminaux diversifiés.

Secteur médian

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport, principalement aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à environ 600 Gpi³. Il y a 17 usines de traitement de gaz naturel et de liquides de gaz naturel ayant une capacité brute de traitement d'environ 5,7 Gpi³ par jour au Canada.
- Nous détenons et exploitons environ 10 600 km de gazoducs au Canada, ce qui comprend des gazoducs de longue distance, des gazoducs conventionnels ainsi que des pipelines collecteurs de gaz naturel et un complexe pétrochimique.
- Ces activités comprennent des entreprises, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Données

- Nous détenons et exploitons environ 207 000 tours de télécommunications en service en Inde, en France, en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, environ 46 600 km de câble à fibre optique en France, au Brésil et en Nouvelle-Zélande et plus de 70 systèmes d'antennes distribués situés principalement au Royaume-Uni. En outre, nous avons environ 880 000 raccordements de fibre jusqu'aux locaux des abonnés en France et en Australie et deux fonderies de semi-conducteurs aux États-Unis.
- Dans le cadre de nos activités de stockage de données, nous gérons 50 centres de données représentant une capacité nominale critique d'environ 230 MW.
- Ces activités fournissent des infrastructures et des services essentiels aux secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications et sont protégées par des contrats à long terme qui évoluent avec l'inflation.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE

CROISSANCE SELON LES BIENS COMPARABLES	AMÉNAGEMENT	ATTRIBUTION DU CAPITAL
Inflation et volumes	Carnet d'investissements	Acquisitions actives

Notre secteur Infrastructures détient et exploite des actifs qui jouent un rôle essentiel au sein de l'économie mondiale. Notre expertise en gestion et en aménagement de tels actifs fait de nous le partenaire idéal pour nos parties intéressées. Nous avons pour objectif de maintenir notre leadership en matière de gestion d'infrastructures essentielles, ce qui devrait nous permettre de saisir les occasions à venir en vue d'acquérir des entreprises d'infrastructures de grande qualité.

Environ 90 % des FTO sont soutenus par des produits tirés de contrats réglementés ou à long terme qui bénéficient des hausses de tarifs en fonction de l'inflation, de la croissance du PIB et du réinvestissement des flux de trésorerie. Par conséquent, nous arrivons à maintenir, d'un exercice à l'autre, la croissance de nos activités existantes. De plus, nous repérons des projets de capital-développement qui offrent de nouvelles sources de croissance. À la fin de 2022, le total des projets d'investissement devant être mis en service au cours des deux ou trois prochaines années s'élevait à environ 6,3 G\$. Notre carnet d'investissements, jumelé à l'indexation en fonction de l'inflation et à la hausse des volumes provenant des entreprises sensibles au PIB, devrait nous permettre d'enregistrer une forte croissance selon les biens comparables. Depuis la fin de l'exercice, nous avons conclu avec succès deux acquisitions, pour un investissement en titres de capitaux propres total de 1,9 G\$, ce qui contribuera à la croissance de nos FTO par part en 2023.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition des produits par secteur et de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Infrastructures. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	Produits		FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
Brookfield Infrastructure ¹	i)	14 664 \$	11 709 \$	497 \$	411 \$	2 524 \$	2 696 \$
Ressources durables et autres	ii)	64	238	4	15	260	326
Profits à la cession réalisés	iii)	—	—	139	371	—	—
		14 728 \$	11 947 \$	640 \$	797 \$	2 784 \$	3 022 \$

1. La participation de Brookfield se compose de 193,6 millions de parts de rachat-échange, de 0,4 million de parts de société en commandite, de 2,4 millions de parts de commandité de BIP LP ainsi que de 13,0 millions d'actions de catégorie A de Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »), qui représentent conjointement une participation économique de 27 % dans BIP.

Les produits et les FTO, en excluant les profits à la cession réalisés, ont augmenté de 2,8 G\$ et de 75 M\$, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Ces augmentations sont principalement attribuables aux apports des récentes acquisitions et aux projets d'investissement mis en service pris en compte dans la base tarifaire dans le contexte actuel de forte inflation, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des honoraires de gestion de base et l'augmentation des coûts de financement.

i) Brookfield Infrastructure

Le tableau qui suit présente la répartition des FTO de BIP par branche d'activité, afin de permettre une analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Services publics.....	739 \$	705 \$
Transport.....	794	701
Secteur médian.....	743	492
Données.....	239	238
Siège social.....	(428)	(403)
Attribuable aux porteurs de parts.....	2 087	1 733
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ¹	(1 574)	(1 301)
Réaffectation sectorielle ²	(16)	(21)
Participation de Brookfield.....	497 \$	411 \$

1. Comprend les distributions incitatives de 240 M\$ (2021 – 207 M\$) versées à Brookfield en tant que commandité de BIP.

2. La réaffectation sectorielle fait référence à certains postes, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compris dans les FTO de BIP qui ont été reclassés, ce qui nous permet de présenter les FTO attribuables aux porteurs de parts de la même façon que BIP dans le tableau qui précède.

Pour 2022, les FTO de BIP se sont établis à 2,1 G\$, notre quote-part s'élevant à 497 M\$, comparativement à 411 M\$ à l'exercice précédent. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Services publics

Les FTO de nos activités liées aux services publics se sont chiffrés à 739 M\$, soit une hausse de 34 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :

- les avantages tirés de l'indexation en fonction de l'inflation, les projets d'investissement mis en service pris en compte dans la base tarifaire en 2022 et les apports des acquisitions de deux entreprises de services publics en Australie; facteurs contrebalancés en partie par :
- la hausse des coûts d'emprunt découlant de la hausse des taux d'intérêt et de la dette additionnelle grevant nos actifs au Brésil.

Transport

Les FTO de nos activités liées au transport se sont chiffrés à 794 M\$, soit une hausse de 93 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :

- les hausses de tarifs en fonction de l'inflation dans l'ensemble de nos entreprises, la hausse des volumes et la mise en service de projets d'investissement d'environ 400 M\$ au cours de l'exercice; facteurs contrebalancés en partie par :
- l'absence d'apports liés à notre terminal à conteneurs en Amérique du Nord vendu au milieu de l'exercice considéré et à notre entreprise de routes à péage au Chili vendue à l'exercice précédent.

Secteur médian

Les FTO de nos activités liées au secteur médian se sont élevés à 743 M\$, soit une hausse de 251 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport de notre acquisition d'IPL au second semestre de 2021 et à la solide performance des activités de base découlant de la hausse des prix des marchandises.

Données

Les FTO de nos activités liées aux données se sont chiffrés à 239 M\$, soit un montant stable par rapport à l'exercice précédent. Les résultats ont profité de la forte croissance sous-jacente découlant des points de présence additionnels et des clauses d'indexation des tarifs en fonction de l'inflation, facteurs contrebalancés par la baisse du taux de change de la roupie indienne par rapport à l'exercice précédent.

Siège social

Le déficit au titre des FTO du siège social a augmenté de 25 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 428 M\$, en raison surtout des honoraires de gestion de base découlant d'une augmentation du cours moyen des parts et du nombre de parts.

ii) Ressources durables et autres

Les FTO de nos activités liées aux ressources durables et autres ont diminué de 11 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de la vente du portefeuille au cours de l'exercice précédent et de l'exercice considéré.

iii) Profits à la cession réalisés

Au cours de l'exercice, des profits à la cession réalisés de 139 M\$ ont été comptabilisés relativement à la vente de notre entreprise de transport d'électricité au Brésil. Les profits à la cession réalisés de 371 M\$ pour la période antérieure ont principalement trait à la vente de notre entreprise d'énergie de quartier aux États-Unis et de notre portefeuille de compteurs intelligents au Royaume-Uni.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires relatifs à notre secteur Infrastructures se chiffraient à 2,8 G\$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 3,0 G\$). Les apports du bénéfice ont été plus que contrebalancés par les distributions aux porteurs de parts.

Ces capitaux propres représentent essentiellement nos investissements dans les immobilisations corporelles et dans certaines concessions, qui sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles. Nos immobilisations corporelles sont comptabilisées à la juste valeur et réévaluées à chaque exercice, tandis que les concessions sont considérées comme des immobilisations incorporelles en vertu des normes IFRS et sont, par conséquent, présentées au coût historique et amorties sur la durée de la concession. Ainsi, une part moins importante de nos capitaux propres subit l'incidence de la réévaluation par rapport à nos secteurs Immobilier et Énergie renouvelable et transition énergétique, pour lesquels une part plus importante du bilan est assujettie à une réévaluation.

CAPITAL-INVESTISSEMENT

APERÇU DU SECTEUR

- Nous détenons et exploitons des actifs de capital-investissement principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 65 % dans BBU. BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et sa capitalisation boursière était de 3,8 G\$ au 31 décembre 2022.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée ou de faibles coûts de production.
- Nous détenons également certaines entreprises directement, comme notre entreprise d'aménagement résidentiel au Brésil, dont les activités comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale et qui se concentre sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire à São Paulo et à Rio de Janeiro.

ACTIVITÉS

Services commerciaux

- Notre société d'assurance hypothécaire résidentielle est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, fournissant de l'assurance prêt hypothécaire en cas de défaut aux prêteurs hypothécaires résidentiels canadiens.
- Notre entreprise de services de soins de santé en Australie offre aux médecins et aux patients l'accès à des salles d'opération, du personnel infirmier, des chambres et d'autres soins et produits essentiels.
- Nous offrons des services de construction axés sur des projets de construction de qualité supérieure qui visent les immeubles de prestige complexes et de grande envergure et l'infrastructure sociale. Les projets de construction sont généralement administrés en vertu de contrats relatifs à la conception et à la construction, ce qui comprend l'approvisionnement fait selon un prix et un programme des travaux déterminés. Nous offrons également des services à des courtiers immobiliers résidentiels par l'entremise de contrats de franchise sous un certain nombre de marques au Canada.
- Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires est un fournisseur de premier plan de logiciels d'exploitation commerciale infonuagiques pour les concessionnaires et les fabricants d'équipement d'origine de l'ensemble du secteur de l'automobile et des secteurs connexes.
- Les placements incluent également notre entreprise de carburants pour véhicules routiers disposant d'une importante infrastructure d'importation et de stockage, d'un réseau de distribution étendu et de relations clients diversifiées à long terme.

Services d'infrastructures

- Notre participation dans notre entreprise de services de technologie nucléaire fait de nous le plus grand fournisseur de services d'infrastructures dans le secteur de la production d'énergie, et nous tirons une grande partie de notre bénéfice des services récurrents de rechargement du combustible et d'entretien, principalement en vertu de contrats à long terme. Notre entreprise de services de technologie nucléaire est le fabricant d'équipement d'origine ou le fournisseur de technologie d'environ 50 % des centrales nucléaires commerciales dans le monde et assure la prestation de services pour près des deux tiers du parc d'exploitation mondial.
- Nous offrons aussi, par l'intermédiaire de notre participation dans notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier, des services au secteur de la production pétrolière extracôtière, et nous exerçons nos activités dans la mer du Nord, au Canada et au Brésil. Notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier fournit des services de transport, de production pétrolière extracôtière, de stockage et de remorquage sur de longues distances en mer ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtières.
- Notre participation dans notre entreprise de services d'accès aux travaux nous permet de fournir des échafaudages et des services connexes sur les marchés industriel et commercial, et nous offrons ainsi des services à plus de 30 000 clients dans 30 pays. La taille et la réputation de notre entreprise de services d'accès aux travaux à titre de chef de file en matière de productivité et d'innovation technique lui confèrent des avantages concurrentiels dans un secteur fragmenté.

- Notre entreprise de services de location de solutions modulaires est un fournisseur de premier plan d'espaces de travail modulaires en Europe et en Asie-Pacifique.
- Nous détenons une entreprise de services de loterie qui est un fournisseur de produits, de services et de technologies de premier plan dans l'ensemble du secteur des loteries dans plus de 50 pays.

Activités industrielles

- Notre portefeuille d'actifs industriels comprend des entreprises hautement capitalistiques présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique.
- Nous investissons dans une entreprise de stockage d'énergie évolué, qui est un chef de file mondial dans la fabrication de batteries d'automobiles pouvant alimenter aussi bien les véhicules à moteur à combustion interne que les véhicules électriques.
- Nous investissons dans un fabricant de premier plan d'une vaste gamme d'électrodes de graphite de grande qualité. Cette entité en exploitation est une entreprise hautement capitaliste présentant d'importantes barrières à l'entrée et exigeant une expertise technique pour se développer et assurer une exploitation rentable.
- Notre entreprise d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil fournit des services de collecte, de traitement et de distribution des eaux et eaux usées à une vaste gamme de clients résidentiels et gouvernementaux.
- Nous détenons un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage.
- Nous détenons également une entreprise de solutions d'énergie solaire, qui est un distributeur de premier plan de solutions d'énergie solaire pour le marché de la production décentralisée au Brésil.

Aménagement résidentiel

- Nos activités d'aménagement résidentiel au Brésil comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale; nous nous concentrons principalement sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire des plus importants marchés du Brésil, à São Paulo et à Rio de Janeiro.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE



Notre secteur Capital-investissement s'efforce d'augmenter les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation au moyen d'acquisitions et d'occasions de croissance interne. Nous sommes d'avis que notre présence mondiale et nos activités de premier ordre dans le secteur nous permettent de répartir le capital à l'échelle mondiale de façon efficiente entre les secteurs et les régions présentant les meilleures occasions de réaliser les rendements que nous ciblons. Nous cherchons aussi activement à monétiser nos participations dans des entreprises à mesure que celles-ci arrivent à maturité et à réinvestir le produit dans des stratégies de placement à rendement plus élevé, ce qui permet d'accroître les rendements.

Au sein de nos activités liées aux services commerciaux, notre société d'assurance hypothécaire résidentielle a connu un bon exercice. Les réclamations sur pertes sont demeurées réduites en raison de la faiblesse des taux de chômage au Canada et de la capacité des emprunteurs à régler eux-mêmes les arriérés des prêts hypothécaires, après plusieurs années de forte appréciation du prix des maisons. En ce qui a trait à nos services technologiques et à nos solutions logicielles pour les concessionnaires, nous mettons l'accent sur la mise en œuvre de plans de création de valeur pour rehausser l'efficacité et l'efficacité de l'entreprise et améliorer sa stratégie de mise en marché. Au sein de nos services de soins de santé en Australie, les listes d'attente pour les chirurgies non urgentes atteignent des sommets historiques et cette situation devrait contribuer à l'amélioration du bénéfice.

Au sein de nos activités liées aux services d'infrastructures, notre entreprise de services de technologie nucléaire a affiché une solide performance au cours de l'exercice, grâce à la hausse des volumes durant les périodes d'arrêt et de travaux d'entretien, aux initiatives continues d'économies de coûts et à l'apport des récentes acquisitions complémentaires. Au sein de notre entreprise de services de location de solutions modulaires, les niveaux d'utilisation sont demeurés stables au cours de l'exercice, la forte demande en Allemagne et en Asie-Pacifique ayant contrebalancé la faiblesse des conditions des marchés au Royaume-Uni et dans d'autres régions d'Europe. Dans l'ensemble, notre entreprise de services de loterie et de technologie a constaté la stabilité de la demande. Les contrats récemment conclus avec de nouveaux clients favorisent l'amélioration des perspectives de croissance, et l'entreprise met en œuvre des initiatives pour contrebalancer l'incidence des facteurs défavorables inflationnistes liés aux coûts.

Au sein de nos activités industrielles, notre entreprise de stockage d'énergie évolué a profité de la demande accrue à l'égard des batteries utilisant des technologies avancées, permettant de générer une marge plus élevée et un redressement de la demande des fabricants d'équipement d'origine, les problèmes liés à la production automobile s'étant atténués au cours de l'exercice. Dans l'ensemble, les volumes sont demeurés stables par rapport à l'exercice précédent, tandis que les progrès réalisés à l'égard de nos plans d'amélioration opérationnelle ont contribué à contrebalancer l'incidence des facteurs défavorables inflationnistes. L'année 2022 a été solide pour notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie. L'incidence des mesures relatives aux prix et des réductions des coûts a contribué à la performance malgré le recul des volumes en Amérique du Nord et en Europe. Depuis que nous avons acquis l'entreprise, elle a conclu 10 acquisitions complémentaires, et l'intégration continue de ces acquisitions devrait contribuer à créer une valeur significative au sein de l'entreprise.

D'un point de vue géographique, nous sommes toujours soucieux d'adopter une perspective à long terme à l'égard des régions où Brookfield est bien établie, et nous orientons nos efforts vers l'accélération des initiatives de croissance et la détection d'occasions axées sur la valeur dans nos régions clés.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition des produits par secteur et de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Capital-investissement. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)		Produits		FTO		Capitaux propres ordinaires	
	Renvois	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Brookfield Business Partners ¹	i)	57 590 \$	46 652 \$	820 \$	597 \$	2 439 \$	2 803 \$
Autres placements	ii)	842	231	125	58	2 047	1 193
Profits à la cession réalisés	iii)	—	—	81	1 376	—	—
		58 432 \$	46 883 \$	1 026 \$	2 031 \$	4 486 \$	3 996 \$

1. La participation de Brookfield dans BBU est composée de 69,7 millions de parts de rachat-échange, de 24,8 millions de parts de société en commandite, de 8 parts de commandité et de 47,2 millions d'actions de catégorie A de Brookfield Business Corporation (« BBUC »), qui représentent conjointement une participation économique de 65 % dans BBU.

Les produits générés par notre secteur Capital-investissement ont augmenté de 11,5 G\$ en raison des apports des récentes acquisitions, y compris les acquisitions complémentaires au sein de nos filiales en exploitation. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par les fluctuations des taux de change au sein de notre entreprise de carburants pour véhicules routiers.

Compte non tenu des profits à la cession réalisés, les FTO ont augmenté de 290 M\$, en raison principalement des facteurs susmentionnés, partiellement contrebalancés par l'augmentation des charges d'intérêts et l'augmentation des charges d'exploitation dans certains de nos secteurs.

i) Brookfield Business Partners

Le tableau qui suit présente la répartition des FTO de BBU par branche d'activité, afin de permettre une analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Services commerciaux	508 \$	397 \$
Services d'infrastructures	513	396
Activités industrielles	473	879
Siège social	(178)	(99)
Attribuable aux porteurs de parts	1 316	1 573
Honoraires en fonction du rendement	—	(157)
Participations ne donnant pas le contrôle	(474)	(515)
Réaffectation sectorielle et autres ¹	(22)	(304)
Participation de Brookfield	820 \$	597 \$

1. Le poste Réaffectation sectorielle et autres fait référence aux profits à la cession réalisés, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compris dans les FTO de BBU que nous reclassons dans les profits à la cession réalisés, ce qui nous permet de présenter les FTO attribuables aux porteurs de parts de la même façon que BBU.

BBU a généré des FTO de 1,3 G\$, comparativement à 1,6 G\$ pour l'exercice précédent, notre quote-part s'étant établie à 820 M\$, comparativement à 597 M\$ à l'exercice précédent. Les principales variations sont présentées à la page suivante.

Services commerciaux

Les FTO des services commerciaux ont augmenté de 111 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les facteurs qui expliquent ce résultat sont les suivants :

- les apports des acquisitions d'une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, d'un prêteur hypothécaire résidentiel australien et d'une entreprise de services de traitement des paiements; facteur partiellement contrebalancés par :
- la hausse des charges d'intérêts liée aux acquisitions au cours de l'exercice.

Services d'infrastructures

Dans le cadre de nos activités liées aux services d'infrastructures, nous avons généré des FTO de 513 M\$, soit une augmentation de 117 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- l'apport pour un exercice complet de l'acquisition de notre entreprise de services de location de solutions modulaires en 2021 et l'apport de l'acquisition de notre entreprise de services de loterie en 2022; facteur partiellement contrebalancé par :
- la hausse des charges d'intérêts découlant des acquisitions conclues au cours de l'exercice et de la comptabilisation pour un exercice complet des intérêts liés aux acquisitions conclues en 2021.

Activités industrielles

Les FTO des activités industrielles ont diminué de 406 M\$, car les résultats de l'exercice précédent comprenaient des profits de 476 M\$ à la cession partielle de notre placement dans l'entreprise d'électrodes de graphite et à la vente de notre placement dans des titres cotés en bourse. Pour l'exercice considéré, les FTO comprennent un profit de 18 M\$ à la cession partielle de notre placement dans des titres cotés en bourse. En excluant l'incidence des profits à la cession, les FTO ont augmenté de 52 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'apport de l'acquisition de notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie;
- l'amélioration du rendement de la marge en raison des réductions de coûts, des initiatives commerciales et des économies de coûts; facteurs contrebalancés en partie par :
- les facteurs défavorables inflationnistes et la réduction des volumes.

Siège social

Le déficit au titre des FTO du siège social a augmenté de 79 M\$ en raison de l'augmentation des honoraires de gestion attribuable à la hausse de la capitalisation boursière moyenne de BBU par rapport à la période précédente.

ii) Autres placements

Les FTO provenant des autres placements ont augmenté de 67 M\$ pour s'établir à 125 M\$, principalement en raison de l'apport de l'acquisition de notre fabricant de produits de couverture à l'exercice précédent, ainsi que de la hausse de la marge brute gagnée sur les projets de notre entreprise d'aménagement résidentiel au Brésil.

iii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés de 81 M\$ pour l'exercice sont principalement attribuables à la vente partielle de nos placements dans certains titres cotés en bourse. Les profits à la cession réalisés se sont chiffrés à 1,4 G\$ à l'exercice précédent, en raison de la vente de notre participation dans West Fraser Timber Co.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires relatifs à notre secteur Capital-investissement se chiffraient à 4,5 G\$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 4,0 G\$). L'augmentation est principalement attribuable au fait que les apports des FTO ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de l'amortissement.

IMMOBILIER

APERÇU DU SECTEUR

- Nous détenons et exploitons des actifs immobiliers par l'intermédiaire de notre participation économique de 100 % dans BPG.
- BPG détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Les actifs détenus directement comprennent notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord, qui est exploitée par l'intermédiaire de Brookfield Residential Properties ULC.
- Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier en trois sous-secteurs. Les sous-secteurs sont fondés sur notre stratégie visant à maintenir un portefeuille irremplaçable d'emblématiques propriétés à usage mixte dans des villes carrefours (« Immeubles principaux »), à maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ») ou à réinvestir le capital reçu des fonds (« Placements à titre de commanditaire »).

ACTIVITÉS

Immeubles principaux

- Nous détenons des participations dans certains des immeubles de bureaux les plus emblématiques sur la planète, notamment les immeubles One Manhattan West, à New York, et Canary Wharf, à Londres, et nous exploitons ces immeubles. Nous misons sur des actifs immobiliers de grande qualité situés dans certaines des villes les plus prisées du monde parce que nous avons constaté que ces derniers affichent des rendements supérieurs sur de très longues périodes et tout au long des cycles économiques. Ces 64 immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Berlin et Dubaï, et ils représentent une superficie de 33 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également des participations dans 19 centres commerciaux irremplaçables d'une superficie totale de 24 millions de pieds carrés, et nous exploitons ces centres commerciaux. Nous avons l'intention de conserver des participations à long terme dans ces actifs emblématiques, comme Ala Moana, à Hawaï, et Fashion Show, à Las Vegas.
- Nous aménageons des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement et de réaménagement actifs se composent de trois sites d'immeubles de bureaux, de plusieurs sites d'immeubles résidentiels et de deux sites d'hôtels, ce qui représente une superficie totale d'environ quatre millions de pieds carrés.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier, et nous exploitons ces 68 immeubles totalisant une superficie de 59 millions de pieds carrés. Ces actifs représentent des immeubles présentant un potentiel de réalisation et d'amélioration opérationnelle transitoire. Ils génèrent des taux de rendement à court terme attrayants, car nous acquérons des actifs offrant de moins bons rendements et améliorons leurs activités. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs afin d'en réinvestir le produit.
- Les immeubles de bureaux sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Sydney et Rio de Janeiro.
- Nous détenons également 90 immeubles de commerce de détail, qui couvrent une superficie de 86 millions de pieds carrés, dont nous cherchons à maximiser le rendement par la location ou le réaménagement d'immeubles de commerce de détail existants ou, dans certains cas, par l'ajout d'une composante à usage mixte comme une section résidentielle ou des locaux pour bureaux. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs.
- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties ULC au sein de 18 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons environ 81 000 terrains.

Placements à titre de commanditaire

- Nous détenons et exploitons des portefeuilles mondiaux de placements immobiliers par l'entremise de nos fonds immobiliers, qui visent à dégager des rendements supérieurs à ceux de nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail au sein de nos activités liées aux immeubles principaux et aux immeubles destinés à la transition et à l'aménagement.
- Notre stratégie en matière de placements à titre de commanditaire est d'acquérir des actifs de première qualité à escompte par rapport au coût de remplacement ou à la valeur intrinsèque, de mettre en œuvre des stratégies clairement définies en ce qui a trait aux améliorations opérationnelles et de dégager des rendements avantageux par l'entremise de la croissance du bénéfice d'exploitation net (le « BEN ») et des profits réalisés à la liquidation.
- Notre portefeuille de placements à titre de commanditaire se compose d'actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des biens à bail hypernet, des biens hôteliers, des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des immeubles à usage mixte, des actifs de logistique, des actifs liés aux sciences de la vie, des résidences pour aînés, des maisons préfabriquées et des résidences pour étudiants.

PERSPECTIVES ET INITIATIVES DE CROISSANCE



Notre division de l'immobilier reste centrée sur l'augmentation de la valeur de nos biens par une location proactive et des projets de réaménagement choisis, ainsi que sur le réinvestissement du capital de biens arrivés à maturité, essentiellement des immeubles destinés à la transition et à l'aménagement, afin de financer de nouveaux placements offrant des rendements plus élevés, en particulier dans le cadre de nos placements à titre de commanditaire. Nous investissons du capital additionnel dans notre portefeuille pour les projets d'investissement prévus, qui devraient continuer de stimuler la croissance du bénéfice pour les prochains exercices, à mesure que ces projets seront achevés. Nos antécédents en matière d'aménagement montrent que nous achevons nos projets à temps et en respectant le budget. Ces investissements comprennent des projets d'aménagement en cours à l'égard de nos divers immeubles de bureaux, centres commerciaux et complexes à usage mixte de premier ordre situés principalement en Amérique du Nord et en Europe.

À l'égard de notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord, nos perspectives sont positives en raison de la vigueur de la demande sur le marché de l'habitation en Amérique du Nord et des importants progrès que nous avons réalisés au chapitre des initiatives stratégiques au cours des dernières années dans le but de redimensionner et de repositionner l'entreprise afin de faire croître nos rendements à long terme.

Dans le cadre de nos placements à titre de commanditaire, nous continuerons d'acquérir des immeubles de grande qualité par l'intermédiaire des fonds privés mondiaux de notre entreprise de gestion d'actifs, ces derniers générant habituellement des rendements supérieurs à ceux des immeubles principaux. Ces fonds sont très diversifiés sur le plan des catégories d'actifs immobiliers et des emplacements. Nous cherchons à dégager des rendements avantageux de notre portefeuille. Ces placements sont assortis d'une période définie de détention et génèrent habituellement la majorité des bénéfices à partir des profits comptabilisés à la suite d'événements de réalisation, notamment la vente d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs ou la liquidation complète du placement. Le financement de ces transactions continuera d'inclure le produit des ventes d'actifs dans le cadre de notre programme de réinvestissement du capital.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau qui suit présente la répartition des produits par secteur et de notre quote-part des FTO et des capitaux propres ordinaires des entités de notre secteur Immobilier. Nous avons fourni des informations supplémentaires, au moyen de renvois, pour expliquer les fluctuations importantes par rapport à la période antérieure. Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier, qui comprend notre participation dans Brookfield Property Partners L.P. (« BPY »)¹ et dans d'autres placements immobiliers détenus directement, en trois sous-secteurs, soit Immeubles principaux, Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement et Placements à titre de commanditaire. Nous gérons également séparément certaines activités du siège social liées à ces placements sous-jacents.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Renvois	Produits		FTO		Capitaux propres ordinaires	
		2022	2021	2022	2021	2022	2021
Brookfield Property Group ¹	i)	13 835 \$	12 315 \$	953 \$	1 004 \$	31 868 \$	33 965 \$
Profits à la cession réalisés	ii)	—	—	791	438	—	—
		13 835 \$	12 315 \$	1 744 \$	1 442 \$	31 868 \$	33 965 \$

Les produits et les FTO générés par notre secteur Immobilier ont augmenté de 1,5 G\$ et de 302 M\$, respectivement, par rapport à l'exercice précédent.

En excluant les profits à la cession réalisés, les FTO ont diminué de 51 M\$ en raison principalement de la hausse des charges d'intérêts, des pertes de change et de l'absence de FTO des actifs vendus au cours du dernier exercice. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la reprise continue au sein de nos portefeuilles de biens hôteliers, d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles de bureaux.

i) Brookfield Property Group

Le tableau qui suit présente la répartition des FTO de BPG par branche d'activité, afin de faciliter l'analyse des variations d'un exercice à l'autre.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Immeubles principaux	471 \$	558 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	820	868
Placements à titre de commanditaire	200	234
Siège social	(494)	(439)
Attribuable à BPG	997	1 221
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(138)
Réaffectation sectorielle et autres ¹	(44)	(79)
Participation de Brookfield	953 \$	1 004 \$

1. Reflète les distributions des dividendes sur actions privilégiées et le bénéfice tiré des honoraires, l'intéressement aux plus-values net et les charges liées à la gestion d'actifs connexes qui ne sont pas inclus dans les FTO et qui ont été reclassés dans le secteur Gestion d'actifs.

Les FTO de BPG se sont chiffrés à 953 M\$ en 2022, comparativement à 1,0 G\$ à l'exercice précédent. Les principales variations au sein de nos activités sont présentées ci-après.

Immeubles principaux

Les FTO se sont chiffrés à 471 M\$, soit une baisse de 87 M\$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- la reprise continue qui a suivi les interruptions des activités liées à la pandémie au sein de nos immeubles de commerce de détail; facteur plus que contrebalancé par :
- l'augmentation des charges d'intérêts en raison de la hausse des taux d'intérêt sur la dette à taux variable, combinée à une augmentation des dettes en raison des activités de financement;
- l'incidence de la conversion des devises.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

Les FTO se sont chiffrés à 820 M\$, soit une baisse de 48 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice des placements mis en équivalence;
- la reprise continue des immeubles de commerce de détail par rapport à l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une amélioration des taux d'occupation.

Placements à titre de commanditaire

Les FTO se sont chiffrés à 200 M\$, soit une baisse de 34 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du rendement découlant de la croissance dans toutes les catégories d'actifs par suite de l'augmentation du taux d'occupation et de la hausse des tarifs quotidiens gagnés pour certains de nos biens hôteliers; facteur plus que contrebalancé par :
- l'incidence de la conversion des devises et la hausse des charges d'intérêts.

Siège social

Les charges du siège social de notre secteur Immobilier ont augmenté de 55 M\$ pour s'établir à 494 M\$ en raison de l'augmentation des honoraires de gestion, partiellement contrebalancée par la baisse des charges d'intérêts découlant de l'arrivée à échéance de certaines actions privilégiées.

ii) Profits à la cession réalisés

Les profits à la cession réalisés se sont établis à 791 M\$ et à 438 M\$ pour l'exercice considéré et l'exercice précédent, respectivement. Pour l'exercice considéré, les profits à la cession réalisés ont principalement trait aux cessions de notre portefeuille de résidences pour étudiants au Royaume-Uni et d'autres placements dans notre portefeuille de placements à titre de commanditaire.

CAPITAUX PROPRES ORDINAIRES

Les capitaux propres ordinaires du secteur Immobilier ont diminué pour s'établir à 31,9 G\$ au 31 décembre 2022, comparativement à 34,0 G\$ au 31 décembre 2021. La diminution est principalement attribuable aux apports des FTO et à l'augmentation des évaluations, qui ont été plus que contrebalancés par les cessions susmentionnées dans l'ensemble du secteur en 2022.

ACTIVITÉS DU SIÈGE SOCIAL

APERÇU DU SECTEUR

- Notre secteur Activités du siège social fournit du soutien à l'ensemble de l'entreprise, en mettant l'accent sur une répartition prudente du capital qui donne lieu à une accumulation de valeur à long terme pour nos actionnaires.
- Le secteur Activités du siège social comprend, mais sans s'y limiter, les activités visant à favoriser la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs et de nos sociétés liées perpétuelles et à fournir les capitaux nécessaires à l'ensemble de l'organisation. De plus, nous effectuons des placements directs lorsqu'il est avantageux de le faire.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change et les autres risques résiduels, selon le cas.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente la répartition des produits, des FTO et des capitaux propres ordinaires par secteur en fonction des montants attribuables aux principaux actifs et passifs relatifs à notre secteur Activités du siège social, ainsi que les FTO correspondants, afin d'en faciliter l'analyse.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Produits		FTO		Capitaux propres ordinaires	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solutions d'assurance	— \$	— \$	388 \$	30 \$	3 996 \$	988 \$
Trésorerie et actifs financiers généraux, montant net	125	70	77	42	477	3 522
Autres placements généraux	—	81	30	53	548	1 099
Charges générales et impôt/fonds de roulement net	—	—	(114)	(64)	(944)	699
Emprunts généraux	—	—	(504)	(438)	(11 390)	(10 875)
Capitaux propres privilégiés ^{1,2}	—	—	—	—	(4 375)	(4 375)
Profits à la cession réalisés	—	—	88	97	—	—
	125 \$	151 \$	(35) \$	(280) \$	(11 688) \$	(8 942) \$

1. Les FTO excluent les distributions sur actions privilégiées de 160 M\$ (2021 – 157 M\$).

2. Comprend 230 M\$ de billets subordonnés perpétuels émis en novembre 2020 par une filiale entièrement détenue de Brookfield, inclus dans la participation ne donnant pas le contrôle.

Notre entreprise de solutions d'assurance a généré des FTO de 388 M\$ pour l'exercice, la croissance du bénéfice étant principalement attribuable à la solide performance de son portefeuille de placements et à l'acquisition d'American National en mai 2022, ainsi qu'au réinvestissement de son portefeuille de placements très liquides et à court terme dans des placements à rendement plus élevé.

Notre portefeuille de trésorerie et d'actifs financiers généraux est habituellement comptabilisé à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées par le biais du résultat net, à moins que les placements financiers sous-jacents ne soient classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dans ce cas, les variations de la valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les prêts et créances sont habituellement comptabilisés au coût amorti. Au 31 décembre 2022, notre portefeuille de trésorerie et d'actifs financiers généraux comprenait un montant de 1,3 G\$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (31 décembre 2021 – 1,9 G\$). La diminution par rapport au 31 décembre 2021 est en grande partie attribuable aux flux de trésorerie affectés au financement de l'acquisition d'American National par BNRE, aux dividendes versés aux actionnaires, au financement des appels de capitaux et des placements, au remboursement net au titre de notre papier commercial et au rachat de 17,2 millions d'actions de catégorie A, facteurs partiellement contrebalancés par un bénéfice distribuable¹ de 5,2 G\$.

Notre trésorerie et nos actifs financiers généraux ont généré des FTO de 77 M\$, comparativement à des FTO de 42 M\$ à l'exercice précédent, en raison principalement des profits relatifs à notre portefeuille d'actifs financiers au cours de l'exercice considéré.

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

Les autres placements généraux comprennent notre quote-part de la trésorerie et des actifs financiers généraux d'Oaktree qui n'ont pas été transférés à notre entreprise de gestion d'actifs. La diminution des FTO par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la baisse des rendements des placements inscrits au bilan d'Oaktree.

Collectivement, les charges générales, l'impôt et le fonds de roulement net affichaient un passif de 944 M\$ au 31 décembre 2022, par rapport à un actif de 699 M\$ à l'exercice précédent. Des actifs d'impôt différé nets de 363 M\$ (31 décembre 2021 – 1,8 G\$) sont inclus dans ce solde. La diminution de nos actifs d'impôt différé est principalement attribuable à la distribution spéciale de notre entreprise de gestion d'actifs ayant donné lieu au transfert à la valeur comptable de certaines filiales et de leurs soldes d'impôt différé respectifs dans les résultats de notre entreprise de gestion d'actifs. Le déficit au titre des FTO de 114 M\$ comprend les charges générales et l'impôt en trésorerie, qui ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison principalement d'une hausse de la charge d'impôt.

Les emprunts généraux sont habituellement obtenus à des taux d'intérêt fixes. Certains de ces emprunts sont libellés en dollars canadiens, ce qui fait en sorte que leur valeur comptable varie selon les fluctuations du taux de change. Un certain nombre de ces emprunts ont été désignés à titre de couvertures des investissements nets en dollars canadiens au sein de nos autres secteurs, ce qui se traduit par la comptabilisation de la majorité des réévaluations des monnaies dans les autres éléments du résultat global. Le déficit au titre des FTO de 504 M\$ présenté dans les emprunts généraux reflète les charges d'intérêts sur tous nos emprunts généraux. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable aux émissions de titres d'emprunt généraux effectuées au cours des 12 derniers mois.

Les capitaux propres privilégiés ne sont pas réévalués en vertu des normes IFRS et sont demeurés inchangés depuis la clôture de l'exercice précédent.

Les profits à la cession réalisés de 88 M\$ sont principalement attribuables à la vente d'un actif financier au cours de l'exercice.

Nous décrivons plus en détail la trésorerie et les actifs financiers, les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés à la partie 4 – Structure du capital et situation de trésorerie.

PARTIE 4

STRUCTURE DU CAPITAL ET SITUATION DE TRÉSORERIE

STRUCTURE DU CAPITAL

Dans les paragraphes qui suivent, nous passons en revue les principales composantes de notre structure du capital. À plusieurs reprises, nous avons scindé les soldes et les avons répartis entre nos secteurs opérationnels afin de faciliter la compréhension et l'analyse.

*Capital investi de la Société*¹ – présente le montant de la dette détenue par le secteur Activités du siège social, ainsi que nos actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation. Les emprunts généraux comprennent les obligations non garanties et excluent les prélèvements sur les facilités de crédit renouvelables et l'émission de papier commercial à court terme. Au 31 décembre 2022, notre capital investi de la Société s'établissait à 61,5 G\$ (31 décembre 2021 – 62,9 G\$), et le ratio d'endettement¹, à 19 % (31 décembre 2021 – 17 %).

*Capital investi consolidé*¹ – présente le total du capital investi des entités entièrement détenues, détenues partiellement et gérées que nous consolidons dans nos états financiers. Au 31 décembre 2022, le capital investi consolidé a augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions, qui ont donné lieu à une augmentation des emprunts connexes, des soldes du fonds de roulement et des participations ne donnant pas le contrôle. Une grande partie des emprunts émis au sein de nos entités gérées est incluse dans notre bilan consolidé, même si pratiquement aucune de ces dettes n'est assortie d'un recours contre la Société.

Le tableau ci-dessous présente notre capital investi de la Société et consolidé.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Renvois	Société		Consolidé	
		2022	2021	2022	2021
Emprunts généraux	i)	11 390 \$	10 875 \$	11 390 \$	10 875 \$
Emprunts sans recours					
Emprunts de filiales	i)	—	—	15 140	12 876
Emprunts grevant des propriétés précises	i)	—	—	187 544	152 181
		11 390	10 875	214 074	175 932
Créditeurs et autres passifs		5 985	5 104	57 065	52 546
Passifs d'impôt différé		112	299	23 190	20 328
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales		—	—	4 188	4 308
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente		—	—	876	3 148
Capitaux propres					
Participations ne donnant pas le contrôle		230	230	98 138	88 386
Capitaux propres privilégiés	ii)	4 145	4 145	4 145	4 145
Capitaux propres ordinaires	iii)	39 608	42 210	39 608	42 210
		43 983	46 585	141 891	134 741
Total du capital investi		61 470 \$	62 863 \$	441 284 \$	391 003 \$
Ratio d'endettement		19 %	17 %	49 %	45 %

1. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

i) Emprunts

Emprunts généraux

AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)	Taux moyen		Durée moyenne (en années)		Données consolidées	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Emprunts à terme	4,2 %	4,2 %	13	13	11 467 \$	10 039 \$
Papier commercial	s.o.	0,4 %	s.o.	<1	—	462
Facilités renouvelables	s.o.	1,1 %	s.o.	4	—	450
Coûts de financement différés	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	(77)	(76)
Total					<u>11 390 \$</u>	<u>10 875 \$</u>

Au 31 décembre 2022, les emprunts généraux comprenaient des emprunts à terme de 11,5 G\$ (31 décembre 2021 – 10,0 G\$) d'une durée moyenne à l'échéance de 13 ans (31 décembre 2021 – 13 ans). Les emprunts à terme se composent d'obligations émises dans le public et dans le cadre d'un placement privé, toutes assorties de taux fixes et d'échéances arrivant entre 2024 et 2080. Ces financements constituent une importante source de capital à long terme et ils cadrent avec notre profil d'actifs à long terme.

L'augmentation des emprunts à terme par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'émission de billets verts de 2052 d'un montant de 400 M\$ et à la réouverture de nos billets de 2028 d'un montant de 400 M\$ au premier trimestre de 2022, ainsi qu'à l'émission de billets d'un montant de 1 G\$ CA au quatrième trimestre de 2022.

Au 31 décembre 2022, n'avions pas de papier commercial en circulation et nous n'avions effectué aucun prélèvement sur nos facilités renouvelables (31 décembre 2021 – papier commercial en circulation et prélèvements sur la facilité renouvelable de 912 M\$). Au 31 décembre 2022, un montant de 50 M\$ (31 décembre 2021 – 61 M\$) de ces facilités était utilisé pour des lettres de crédit.

Emprunts de filiales

Nous nous efforçons de capitaliser nos sociétés liées perpétuelles afin de leur procurer un accès continu aux marchés des capitaux d'emprunt, habituellement en fonction de notations de première qualité, ce qui réduit, par conséquent, la demande de capital auprès de la Société. Les emprunts de filiales comprennent les prélèvements sur les facilités de crédit et la dette à terme avec recours des sociétés liées perpétuelles. Ces emprunts sont sans recours contre la Société.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)	Taux moyen		Durée moyenne (en années)		Données consolidées	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Énergie renouvelable et transition énergétique ...	3,7 %	3,9 %	10	12	2 546 \$	2 147 \$
Infrastructures	4,4 %	3,2 %	10	10	3 666	2 719
Capital-investissement	6,8 %	2,6 %	4	4	2 226	1 745
Immobilier	5,6 %	3,1 %	4	5	6 702	6 265
Total	<u>5,2 %</u>	<u>3,5 %</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>15 140 \$</u>	<u>12 876 \$</u>

Emprunts grevant des propriétés précises

Conformément à notre stratégie de financement, la majorité de nos capitaux d'emprunt sont des emprunts grevant des propriétés précises et le financement de projets, libellés en monnaies locales, qui comportent un recours uniquement contre les actifs financés et qui sont sans recours contre la Société ni contre la société liée perpétuelle pertinente.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)	Taux moyen		Durée moyenne (en années)		Données consolidées	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Énergie renouvelable et transition énergétique ...	5,3 %	4,5 %	9	10	22 826 \$	19 893 \$
Infrastructures	6,5 %	4,3 %	6	7	29 881	28 515
Capital-investissement	7,3 %	4,7 %	6	5	48 787	27 966
Immobilier	6,1 %	3,6 %	3	3	86 050	75 807
Total	6,4 %	4,0 %	5	5	187 544 \$	152 181 \$

Les emprunts grevant des propriétés précises ont augmenté de 35,4 G\$ depuis le 31 décembre 2021, en raison principalement des facteurs suivants :

- les acquisitions d'un fournisseur de services technologiques, d'un prêteur hypothécaire résidentiel australien et d'une entreprise mondiale de technologie et de services de loterie au sein de notre secteur Capital-investissement;
- de nouveaux placements dans plusieurs FPI d'immeubles de bureaux en Europe et immeubles à usage mixte au sein de notre secteur Immobilier.

Exposition aux taux d'intérêt fixes et variables

Plusieurs de nos emprunts, y compris tous les emprunts généraux avec recours contre la Société, constituent des financements à long terme à taux fixe. Le reste de nos emprunts est assorti de taux variables. Toutefois, de temps à autre, nous concluons des contrats de taux d'intérêt visant à convertir notre dette à taux variable en dette à taux fixe.

Au 31 décembre 2022, 65 % de notre quote-part de l'encours de la dette, y compris l'incidence des swaps, était à taux fixe. Par conséquent, les fluctuations des taux d'intérêt ne sont habituellement attribuables qu'au refinancement d'emprunts aux taux courants ou aux variations du niveau de la dette en raison d'acquisitions et de cessions.

Le tableau qui suit présente les taux fixes et variables associés à nos charges d'intérêts.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)	Taux fixe				Taux variable			
	2022		2021		2022		2021	
	Taux moyen	Données consolidées	Taux moyen	Données consolidées	Taux moyen	Données consolidées	Taux moyen	Données consolidées
Emprunts généraux	4,2 %	11 390 \$	4,2 %	10 875 \$	— %	— \$	— %	— \$
Emprunts de filiales	4,5 %	9 346	4,0 %	8 619	6,3 %	5 794	2,4 %	4 430
Emprunts grevant des propriétés précises	4,9 %	57 908	4,8 %	58 392	7,1 %	129 637	3,6 %	93 616
Total	4,7 %	78 644 \$	4,7 %	77 886 \$	7,0 %	135 431 \$	3,5 %	98 046 \$

ii) Capitaux propres privilégiés

Les capitaux propres privilégiés représentent des actions privilégiées permanentes sans participation offrant un levier financier pour nos capitaux propres ordinaires. Le tableau suivant présente le classement des actions en fonction de leurs principales caractéristiques.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN M\$)	Durée	Taux moyen		Montant	
		2022	2021	2022	2021
Taux fixe révisé	Perpétuelles	4,3 %	4,1 %	2 901 \$	2 901 \$
Taux fixe	Perpétuelles	4,8 %	4,8 %	739	739
Taux variable	Perpétuelles	4,3 %	2,3 %	505	505
Total		4,4 %	4,0 %	4 145 \$	4 145 \$

Les actions privilégiées à taux fixe révisé émises sont assorties d'un coupon initialement à taux fixe qui est révisé après une période donnée, généralement cinq ans, à un écart prédéterminé sur le rendement de l'obligation du gouvernement du Canada de cinq ans. Au 31 décembre 2022, l'écart de taux révisé moyen était de 279 points de base.

iii) Capitaux propres ordinaires

Actions émises et en circulation

Le tableau suivant présente les variations du nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B émises et en circulation au cours des exercices.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	2022	2021
En circulation au début de l'exercice	1 568,8	1 510,7
Émises (rachetées)		
Émissions	1,4	61,3
Rachats	(17,2)	(9,7)
Régimes d'actionnariat à long terme ¹	19,1	6,4
Régime de réinvestissement des dividendes et autres	1,3	0,1
En circulation à la fin de la période	1 573,4	1 568,8
Options non exercées et autres régimes fondés sur des actions ¹ et actions échangeables d'une société liée	55,5	82,8
Nombre total d'actions, après dilution, à la fin de la période	1 628,9	1 651,6

1. Comprend le régime d'options sur actions à l'intention de la direction et le régime d'actions incessibles.

La société détient 62,9 millions d'actions de catégorie A (31 décembre 2021 – 69,7 millions) achetées par des entités consolidées aux fins des régimes d'actionnariat à long terme. Ce nombre a été déduit du nombre total d'actions en circulation à la date d'acquisition. Le nombre dilué d'actions en circulation ne comprenait aucune action (31 décembre 2021 – 25,1 millions) pouvant être émise en vertu de ces régimes en fonction de la valeur de marché des actions de catégorie A au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, ce qui s'est traduit par une réduction nette de 62,9 millions du nombre d'actions en circulation après dilution (31 décembre 2021 – 44,6 millions).

En 2022, 3,3 millions d'options ont été exercées, dont 1,2 million et 0,2 million ont été émises au montant net et au montant brut, respectivement, entraînant l'annulation de 1,8 million d'options dont les droits étaient acquis.

La valeur en trésorerie des options non exercées était de 1,1 G\$ au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 1,2 G\$) en fonction du produit qui serait versé au moment de l'exercice des options.

Au 21 mars 2023, 1 566 105 actions de catégorie A et 85 120 actions de catégorie B de la Société étaient en circulation. Veuillez vous reporter à la note 21 des états financiers consolidés pour plus d'information au sujet des capitaux propres.

SITUATION DE TRÉSORERIE

LIQUIDITÉS GÉNÉRALES

Nous maintenons des liquidités importantes au niveau de la Société. Nos principales sources de liquidités, que nous désignons comme nos liquidités essentielles, se composent :

- de trésorerie et d'actifs financiers, déduction faite des autres passifs connexes;
- des montants non prélevés sur les facilités de crédit.

Compte tenu de leur rôle dans le financement des acquisitions, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de nos fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs, nos sociétés liées perpétuelles, soit BEP, BIP, BBU, BPG et notre entreprise de solutions d'assurance, sont incluses dans l'évaluation de l'ensemble de nos liquidités. À l'échelle du groupe, au 31 décembre 2022, nos liquidités essentielles, qui comprennent les liquidités générales et les liquidités provenant des sociétés liées perpétuelles, se chiffraient à 37 G\$ et le total des liquidités, qui inclut les engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs, se chiffrait à 124 G\$.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CAPITAL

La Société a très peu d'exigences non discrétionnaires en matière de capital. Dans le cours normal des activités, nos plus importantes exigences en matière de capital sont liées aux emprunts arrivant à échéance, et aucun emprunt général n'arrivera à échéance avant mars 2024, moment où un montant d'environ 1 G\$ sera alors exigible. De façon régulière, nous finançons des acquisitions et amorçons de nouvelles stratégies de placement.

Au niveau des sociétés liées perpétuelles, les plus importantes exigences en matière de capital dans le cours normal des activités sont liées aux emprunts arrivant à échéance et à la quote-part des appels de capitaux des fonds privés. Les nouvelles acquisitions sont principalement financées par l'entremise de fonds privés ou de sociétés liées perpétuelles gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Nous nous efforçons de structurer ces entités de manière à ce qu'elles soient autofinancées, de préférence au moyen de placements de première qualité, et que dans presque toutes les situations, elles ne dépendent pas d'un soutien financier de la Société.

Dans le cas des fonds privés, les capitaux propres nécessaires sont obtenus par l'appel des engagements pris par les commanditaires de chaque fonds, y compris les engagements que nos sociétés liées perpétuelles et la Société ont pris. Au 31 décembre 2022, la Société avait financé un montant de 1,8 G\$ de notre engagement de 2,75 G\$ relativement à notre troisième fonds vedette immobilier, parallèlement à l'engagement de BPG de 1 G\$. La Société a engagé un montant de 3,5 G\$ dans notre quatrième fonds vedette immobilier, dont une tranche de 690 M\$ a été financée. La Société a engagé un montant de 750 M\$ relativement à notre plus récent fonds de crédit axé sur les occasions, dont une tranche de 375 M\$ a été financée. Les sociétés liées perpétuelles financent leurs exigences en matière de capital au moyen de leurs propres ressources et de l'accès aux marchés financiers. De temps à autre, nous soutenons ce financement en participant à des placements de titres de capitaux propres ou à des crédits-relais.

Au niveau de l'actif, nous maintenons des programmes d'investissements continus, destinés à préserver la capacité opérationnelle actuelle de nos actifs, que nous appelons les investissements de maintien. Ils sont habituellement financés par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de chaque entreprise, dont ils représentent une proportion relativement faible. Le calendrier de ces investissements est discrétionnaire. Cependant, nous pensons qu'il est important de préserver la productivité de nos actifs afin d'optimiser les flux de trésorerie et l'accroissement de la valeur.

LIQUIDITÉS ESSENTIELLES ET TOTAL DES LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les liquidités essentielles de la Société, des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Liquidités générales ¹		Liquidités à l'échelle du groupe	
	2022	2021	2022	2021
Trésorerie et actifs financiers, montant net	2 893 \$	3 522 \$	27 440 \$	6 233 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	2 540	1 618	9 284	8 778
Liquidités essentielles²	5 433	5 140	36 724	15 011
Engagements non appelés dans des fonds privés	—	—	87 364	77 079
Total des liquidités³	5 433 \$	5 140 \$	124 088 \$	92 090 \$

1. En 2022, la trésorerie et les actifs financiers généraux comprennent notre quote-part de la trésorerie et des actifs financiers de l'entreprise de gestion d'actifs (2,4 G\$).

2. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

3. Comprend des liquidités de 22 G\$ détenues par l'intermédiaire de notre portefeuille d'assurance.

Au 31 décembre 2022, les liquidités essentielles de la Société s'élevaient à 5,4 G\$ et se composaient de trésorerie et d'actifs financiers de 2,9 G\$, incluant notre quote-part de la trésorerie et des actifs financiers de notre entreprise de gestion d'actifs, et de montants non prélevés sur les facilités de crédit de 2,5 G\$. Les liquidités de la Société peuvent être facilement utilisées, sans conséquence fiscale significative. Nous utilisons ces liquidités à l'appui des activités de nos sociétés liées perpétuelles et du financement des transactions stratégiques.

La Société peut réunir des liquidités additionnelles en procédant à l'émission de titres et à la vente de placements cotés dans nos sociétés liées perpétuelles et d'autres placements, comme il est présenté à la page suivante. Ces liquidités ne sont toutefois pas incluses dans nos liquidités essentielles, puisque nous sommes généralement en mesure de financer nos activités et nos exigences en matière de capital par d'autres moyens.

En 2022, nous avons généré un bénéfice distribuable de 5,2 G\$, qui comprend les éléments suivants :

- un montant de 2,1 G\$ provenant des distributions de notre entreprise de gestion d'actifs;
- un bénéfice d'exploitation de 388 M\$ de notre secteur de solutions d'assurance;
- un montant de 2,6 G\$ provenant des distributions de nos sociétés liées perpétuelles et d'autres placements principaux, ainsi que du rendement obtenu de notre portefeuille de trésorerie et d'actifs financiers généraux;
- les montants réalisés, y compris un intéressement aux plus-values réalisé net de 555 M\$ et des profits réalisés à la cession de placements principaux de 360 M\$; facteurs partiellement contrebalancés par :
- des charges générales, des charges d'intérêts et des dividendes sur actions privilégiées, déduction faite des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, de 693 M\$.

La Société a versé une distribution spéciale sans effet sur la trésorerie de 2,4 G\$ dans le cadre de l'inscription à la cote de notre entreprise de gestion d'actifs et de la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans celle-ci, ainsi que des dividendes en trésorerie de 879 M\$ sur ses titres de capitaux propres ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – dividendes sans effet sur la trésorerie de 538 M\$ dans le cadre de la scission-distribution de BNRE et dividendes en trésorerie de 800 M\$).

Le tableau suivant présente le bénéfice distribuable généré par la Société.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Distributions de l'entreprise de gestion d'actifs¹	2 061 \$	1 892 \$
Bénéfice d'exploitation lié aux solutions d'assurance	388	30
Sociétés liées perpétuelles	2 434	2 127
Trésorerie et actifs financiers généraux	77	42
Autres placements principaux	47	(41)
Distributions provenant des placements	2 558	2 128
Emprunts généraux	(504)	(438)
Charges générales et impôt	(91)	(24)
	(595)	(462)
Dividendes sur actions privilégiées ²	(160)	(157)
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	62	36
	(693)	(583)
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	4 314	3 467
Montants réalisés		
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net ³	555	715
Profits à la cession de placements principaux	360	2 100
Bénéfice distribuable	5 229 \$	6 282 \$

1. Comprend le bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree de 258 M\$ (2021 – 250 M\$), selon notre quote-part.

2. Comprend des dividendes de 10 M\$ (2021 – 9 M\$) payés sur les billets subordonnés perpétuels.

3. Comprend notre quote-part du bénéfice distribuable d'Oaktree attribuable à l'intéressement aux plus-values réalisé.

Le tableau suivant présente les cours du marché des titres cotés en bourse de la société et les distributions en trésorerie annuelles provenant du capital investi de la société selon les politiques courantes de distribution pour chaque entité.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR PART)	Participation %	Parts détenues par Brookfield	Distributions par part ¹	Cours du marché ²	Distributions courantes (données selon les politiques courantes) ³	Distributions pour le cumul depuis le début de l'exercice (données réelles)
Distributions provenant des placements						
Brookfield Renewable ⁴	48 %	312,0	1,28 \$	8 005 \$	400 \$	400 \$
Brookfield Infrastructure ⁵ ...	27 %	209,4	1,44	6 591	302	300
Brookfield Business Partners ⁶	65 %	141,7	0,25	2 491	35	33
Brookfield Property Group ⁷	100 %	s.o.	s.o.	s.o.	1 644	1 701
					2 381	2 434
Trésorerie et actifs financiers généraux ^{8,9}						
	Divers	Divers	Divers	477	38	78
Total					2 419 \$	2 512 \$

1. Selon les politiques courantes en matière de distribution.

2. Le cours du marché représente la valeur des parts détenues par Brookfield à la clôture le 31 décembre 2022.

3. Les distributions (données selon les politiques courantes) correspondent au nombre de parts détenues au 31 décembre 2022 multiplié par les distributions par part. Les dividendes réels peuvent différer en raison de l'échéancier des augmentations de dividendes et du paiement de dividendes spéciaux, qui ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux selon les politiques courantes. Se reporter à la définition présentée dans le glossaire qui commence à la page 135.

4. Les parts détenues par Brookfield représentent le total de ses parts de BEP et de BEPC.

5. Les parts détenues par Brookfield représentent le total de ses parts de BIP et de BIPC.

6. Les parts détenues par Brookfield représentent le total de ses parts de BBU et de BBUC.

7. Les distributions de BPG comprennent des dividendes sur actions privilégiées reçus par la Société d'un montant de 64 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – montant minime).

8. Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les actifs financiers, déduction faite des dépôts.

9. Les distributions pour le cumul depuis le début de l'exercice ont trait à une baisse des évaluations de certains de nos actifs financiers généraux.

EXAMEN DES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit résume les tableaux consolidés des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers consolidés.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Activités d'exploitation	8 751 \$	7 874 \$
Activités de financement	32 460	16 261
Activités d'investissement	(39 650)	(21 045)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>1 561 \$</u>	<u>3 090 \$</u>

Ce tableau tient compte des activités au sein de nos entités consolidées et, par conséquent, exclut les activités des entités non consolidées.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 8,8 G\$ en 2022, soit une augmentation de 877 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 920 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des apports des actifs acquis, déduction faite des cessions, et de la croissance selon les biens comparables dans l'ensemble de l'entreprise en 2022.

Activités de financement

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont totalisé 32,5 G\$ en 2022, comparativement à 16,3 G\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- des emprunts sans recours contractés par nos filiales, déduction faite des remboursements, de 28,4 G\$;
- un capital fourni par les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite du capital remboursé, de 10,8 G\$;
- un montant net prélevé sur les facilités de crédit sans recours de 6,9 G\$; facteurs partiellement contrebalancés par :
- des distributions en trésorerie aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et aux actionnaires de 12,1 G\$.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 39,7 G\$ en 2022, comparativement à 21,0 G\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- des acquisitions de filiales, déduction faite des cessions, de 20,0 G\$, principalement liées aux acquisitions dans notre secteur Capital-investissement;
- des acquisitions et des entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite des cessions, de 6,6 G\$;
- des acquisitions et des entrées d'immeubles de placement, déduction faite des cessions, de 5,8 G\$;
- des acquisitions d'actifs financiers et autres actifs, déduction faite des cessions, de 4,0 G\$, surtout en raison des placements dans des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, ainsi que des actifs financiers acquis au sein de notre secteur Capital-investissement.

Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés, « Acquisitions d'entités consolidées », et à la note 10, « Placements mis en équivalence », pour plus de détails.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente les obligations contractuelles de la société par période de paiement.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Paiements échéant par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations avec recours					
Emprunts généraux	— \$	1 608 \$	1 486 \$	8 296 \$	11 390 \$
Créditeurs et autres passifs ¹	3 011	114	52	2 808	5 985
Charges d'intérêts ²					
Emprunts généraux	484	863	728	3 916	5 991
Obligations sans recours					
Remboursements de capital					
Emprunts sans recours d'entités gérées					
Emprunts grevant des propriétés précises	41 421	56 633	37 470	52 020	187 544
Emprunts de filiales	1 462	2 093	6 649	4 936	15 140
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	1 187	746	553	1 702	4 188
Créditeurs et autres passifs					
Obligations locatives	1 186	1 855	1 540	13 192	17 773
Créditeurs et autres passifs ¹	28 428	4 840	1 231	4 485	38 984
Engagements	1 737	540	192	308	2 777
Charges d'intérêts ^{2, 3}					
Emprunts sans recours	10 597	16 016	11 432	18 320	56 365
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	152	273	182	563	1 170

1. Exclut les obligations locatives et les provisions.

2. Correspond au total des charges d'intérêts qui devraient être payées sur la durée des obligations.

3. Les paiements liés à des taux d'intérêt variables ont été calculés d'après les taux actuels.

Les obligations avec recours, soit les montants assortis de recours contre la Société, qui viennent à échéance dans moins de un an totalisent 3,5 G\$ (2021 – 2,9 G\$).

En 2014, BPY a émis des parts privilégiées échangeables pour un montant de 1,8 G\$ en trois tranches de 600 M\$ rachetables en 2021, en 2024 et en 2026, respectivement. Les parts privilégiées étaient initialement échangeables contre des parts de BPY au prix de 25,70 \$ par part, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la date d'échéance, inclusivement. À la suite de la fermeture du capital de BPY (la « fermeture du capital de BPY »), les parts privilégiées sont devenues échangeables contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de la contrepartie qui aurait été reçue à la fermeture du capital de BPY (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite), en fonction de la valeur de cette contrepartie à la date d'échange. BPY a également la possibilité de verser la contrepartie réelle (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite). À la suite de la fermeture du capital de BPY, nous avons convenu, avec le détenteur, d'accorder à la société le droit d'acheter la totalité ou une partie des parts privilégiées auprès du détenteur à l'échéance et d'accorder au détenteur le droit de vendre la totalité ou une partie de ses parts privilégiées à l'échéance, à un prix correspondant, dans chaque cas, au prix d'émission de ces parts privilégiées majoré des distributions accumulées et impayées. Le 30 décembre 2021, la société a acquis la tranche rachetable en 2021 auprès du détenteur et a échangé ces parts contre des parts de rachat-échange. Les parts privilégiées ont par la suite été annulées.

Les engagements, qui se sont établis à 2,8 G\$ (2021 – 3,7 G\$), représentent diverses obligations contractuelles reprises dans le cours normal des activités par nos filiales en exploitation. Ces obligations comprennent notamment des engagements visant à fournir du crédit-relais, ainsi que des lettres de crédit et des garanties fournies à l'égard de contrats de vente d'énergie et des obligations de réassurance. Ces engagements seront financés au moyen des flux de trésorerie des filiales de la société.

La société et ses filiales consolidées concluent des conventions prévoyant une indemnisation et accordant des garanties au profit de tiers relativement à des transactions telles que les cessions ou les acquisitions d'entreprises, les ventes d'actifs, la prestation de services, les ententes de titrisation et les ententes de prise ferme et de placement pour compte. La société a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la presque totalité des engagements d'indemnisation ne permet pas à la société d'établir une évaluation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car dans la plupart des cas, les ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Par le passé, ni la société ni ses filiales consolidées n'ont eu à verser d'importants montants, pas plus qu'elles ne prévoient actuellement avoir à verser d'importants montants en vertu de ces conventions d'indemnisation dans l'avenir.

La société forme périodiquement des coentreprises et des consortiums, ou conclut d'autres arrangements qui comprennent des droits de liquidité en faveur de la société ou de ses contreparties. Ces arrangements incluent des ententes d'achat ou de vente, des droits d'inscription et d'autres arrangements usuels. Ces ententes contiennent généralement des clauses de protection qui visent à atténuer les risques pour nous. Le montant, le calendrier et la probabilité des paiements effectués par la société en vertu de ces arrangements dépendent, dans la plupart des cas, d'événements ou de circonstances futurs liés à la contrepartie et ne peuvent, par conséquent, être déterminés en ce moment.

Nous nous sommes aussi engagés à acheter l'énergie produite par certains actifs hydroélectriques de BEP, tel qu'il est expliqué précédemment à la page 69.

EXPOSITION À CERTAINS INSTRUMENTS FINANCIERS

Comme il est décrit ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous avons recours à divers instruments financiers dans le cadre de nos activités afin de gérer les risques et de mieux utiliser notre capital. La juste valeur de ces instruments, qui est inscrite à notre bilan, est présentée à la note 6 de nos états financiers consolidés.

PARTIE 5

MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

MÉTHODES, ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

APERÇU

Nous sommes une société par actions canadienne à capital ouvert et, par conséquent, nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux normes IFRS.

Nous présentons nos bilans consolidés sans faire de distinction entre les actifs ou les passifs courants et les actifs ou les passifs non courants. Nous sommes d'avis que cette présentation est appropriée, compte tenu de la nature de notre stratégie commerciale.

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction ait recours à des méthodes comptables appropriées et qu'elle établisse des jugements et des estimations qui ont une incidence sur la valeur comptable de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Afin d'établir ces estimations et jugements, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des conditions observables qui, dans la mesure du possible, sont appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent, et il n'existe aucun engagement, aucune tendance, aucun événement, ni aucune incertitude connu qui, selon nous, influenceront de façon significative sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Étant donné que nous mettons à jour la juste valeur de nos portefeuilles d'immeubles de placement chaque trimestre et que les profits sont pris en compte dans le résultat net, nous présentons une analyse des jugements et estimations liés aux principaux paramètres d'évaluation à la note 11 des états financiers consolidés audités de 2022 et ci-après.

Pour plus de renseignements sur les méthodes, jugements et estimations comptables, y compris les nouvelles normes et les normes révisées publiées par l'IASB, se reporter aux principales méthodes comptables figurant à la note 2 des états financiers consolidés audités de 2022.

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

i) Immeubles de placement

Nous classons la majorité des actifs immobiliers compris dans notre secteur Immobilier comme des immeubles de placement. Nos évaluations sont préparées pour chaque immeuble par des professionnels en placement à l'interne qui détiennent une expertise pertinente en ce qui a trait au secteur, à l'emplacement géographique et au type d'actif en question. Ces évaluations sont mises à jour à chaque date de bilan, et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net.

La majorité des flux de trésorerie sous-jacents pris en compte dans les modèles sont composés de contrats de location, dont beaucoup sont à long terme. Ainsi, nos immeubles de bureaux compris dans nos portefeuilles d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement présentent un taux d'occupation combiné de 87 % et la durée moyenne de leurs contrats de location est de 8 ans, tandis que le taux d'occupation combiné des immeubles de commerce de détail compris dans nos portefeuilles d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement s'établit à 95 %. Les modèles tiennent également compte d'hypothèses au niveau des immeubles relatives aux probabilités de renouvellement des contrats de location, aux taux de location futurs et aux dépenses d'investissement. Ces facteurs sont examinés dans le cadre du processus de planification des affaires, et des données de marché externes sont utilisées pour déterminer les flux de trésorerie liés aux renouvellements de contrats de location.

Nous vérifions les résultats de notre processus en soumettant un certain nombre de nos immeubles à une évaluation externe chaque année, ce qui comprend des évaluations des immeubles de bureaux principaux, au moins tous les trois ans. Nous comparons les résultats des évaluations externes et nos valeurs préparées à l'interne, et nous faisons le rapprochement des différences significatives lorsqu'elles se présentent. Au cours de l'exercice considéré, 80 de nos immeubles représentant des actifs d'une valeur brute de 31 G\$ ont fait l'objet d'une évaluation externe; les évaluations externes ne s'écartaient pas de plus de 1 % des évaluations de la direction.

Les évaluations sont surtout sensibles aux variations des flux de trésorerie, notamment les hypothèses à l'égard des probabilités de renouvellement des baux, de l'intervalle entre le départ de l'ancien locataire et l'arrivée du nouveau locataire, des dépenses d'investissement, des taux de location futurs et des coûts de location connexes, ainsi que les taux d'actualisation et les taux de capitalisation finaux. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation de nos actifs immobiliers au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

	Immeubles principaux		Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement		Placements à titre de commanditaire		Moyenne pondérée	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
AUX 31 DÉCEMBRE								
Taux d'actualisation	6,2 %	5,9 %	7,6 %	7,3 %	8,4 %	9,1 %	7,7 %	7,7 %
Taux de capitalisation final	4,6 %	4,6 %	5,9 %	5,8 %	5,7 %	5,9 %	5,5 %	5,5 %
Horizon de placement (en années)	11	11	10	10	13	13	12	12

Le tableau suivant présente l'incidence d'une variation de 25 points de base des données d'entrée non observables pertinentes sur la juste valeur de nos immeubles de placement consolidés au 31 décembre 2022. Pour les immeubles évalués selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie, la variation des points de base dans les paramètres d'évaluation est liée à une variation du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final. Pour les immeubles évalués selon la méthode de la capitalisation directe, la variation des points de base dans les paramètres d'évaluation est liée à une variation du taux de capitalisation global. Ces montants représentent l'incidence sur la totalité des immeubles de placement consolidés dans nos états financiers consolidés, avant impôt, y compris les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans nos sociétés liées perpétuelles et nos placements dans des fonds privés. Le montant attribuable aux actionnaires pourrait être largement inférieur à celui présenté selon le pourcentage de participation dans les actifs individuels.

AU 31 DÉCEMBRE 2022
(EN MILLIONS)

	Juste valeur	Sensibilité
Immeubles principaux	19 267 \$	1 142 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	25 434	1 100
Placements à titre de commanditaire	69 501	3 957
Autres immeubles de placement	898	23
Total	115 100 \$	6 222 \$

ii) Modèle de la réévaluation des immobilisations corporelles

Nous réévaluons les immobilisations corporelles de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et celles de notre secteur Infrastructures au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés et de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Nos biens immobiliers sont évalués au moyen de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Les immobilisations corporelles de notre secteur Capital-investissement sont comptabilisées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur.

Les actifs assujettis au modèle de la réévaluation sont réévalués chaque année selon une méthode d'évaluation ascendante, qui commence au niveau opérationnel avec des professionnels locaux et qui exige des examens à divers niveaux, y compris par des membres de la haute direction. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global à titre d'écart de réévaluation. Les flux de trésorerie sous-jacents pris en compte dans les modèles des flux de trésorerie actualisés sont assujettis à des examens détaillés dans le cadre du processus de planification des affaires, en vue de vérifier le caractère raisonnable des taux d'actualisation et des autres principales données d'entrée variables ainsi que l'exactitude mathématique des modèles. Les principales données d'entrée sont fréquemment comparées aux rapports de tiers commandés par les entités respectives afin d'apprécier le caractère raisonnable. De plus, les transactions comparables sur le marché sont analysées aux fins de leur prise en compte dans l'évaluation comparative. Des renseignements supplémentaires sur le modèle de la réévaluation et les résultats pour l'exercice considéré sont fournis ci-dessous.

Lorsqu'elle détermine la valeur comptable des immobilisations corporelles à l'aide du modèle de la réévaluation, la société utilise les hypothèses et les estimations suivantes : l'échéancier des produits prévisionnels; les prix de vente et les charges connexes futurs; les volumes de ventes futurs; les taux réglementaires futurs; les investissements de maintien et les autres dépenses d'investissement; les taux d'actualisation; les taux de capitalisation finaux; les dates d'évaluation finale; les durées d'utilité; et les valeurs résiduelles. La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles en cours d'aménagement se fait au moyen d'estimations portant sur le calendrier et sur les coûts liés à l'achèvement de l'aménagement. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information au sujet de ce processus.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Les actifs d'énergie renouvelable perpétuels, comme bon nombre de nos centrales hydroélectriques, sont réévalués au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés sur 20 ans faisant appel à une valeur finale qui est déterminée, selon le cas, au moyen du modèle de croissance de Gordon. Pour les actifs à durée d'utilité déterminée, comme les parcs éoliens et solaires, le modèle de flux de trésorerie est fondé sur la durée d'utilité résiduelle estimative, et la valeur résiduelle de l'actif est utilisée pour représenter la valeur finale.

Les principales données d'entrée prises en compte dans les modèles, qui comprennent les prix de détail à terme de l'énergie, les estimations de la production d'énergie, les dépenses d'exploitation et d'investissement, les taux d'imposition, les taux de capitalisation finaux et les taux d'actualisation, sont évaluées actif par actif dans le cadre du processus de préparation et d'examen de l'évaluation ascendante.

Les principales données d'entrée ayant une incidence sur les projections des flux de trésorerie sont décrites ci-dessous :

- Les prévisions en matière de prix tiennent compte des données d'entrée suivantes :
 - Lorsque des accords d'achat d'énergie sont en place, nous prenons en considération les prix de l'énergie prévus par contrat pour la durée résiduelle de ces accords.
 - Par la suite, ou dans la mesure où l'actif lié à l'énergie renouvelable sous-jacent n'est pas visé par un contrat, nous estimons le prix de détail en fonction d'une combinaison de données externes et de nos propres estimations. Le prix de détail à court terme repose sur des cours sur quatre ans fournis par des courtiers externes en Amérique du Nord, les prix des exploitants réglementés sur le marché en Europe et les prix du marché local en Amérique du Sud. Nous nous assurons de lier par extrapolation linéaire nos prix à court terme à nos perspectives en ce qui a trait aux prix de l'énergie à long terme, lesquelles sont présentées ci-dessous.
 - Les prix à long terme sont établis à partir des facteurs économiques nécessaires pour permettre l'arrivée de nouveaux venus sur les divers marchés de l'énergie où nous exerçons nos activités. L'exercice qui marque l'arrivée d'un nouveau venu est considéré comme l'étape charnière où les producteurs doivent accroître leur capacité pour préserver la fiabilité des systèmes et fournir des niveaux de réserves suffisants, compte tenu de la mise hors service de vieilles centrales au charbon et des coûts croissants de la conformité aux exigences environnementales en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que de la hausse globale de la demande en Colombie et au Brésil. Dès que l'exercice marquant l'arrivée du nouveau venu est déterminé, des données provenant de sources du secteur et de nos équipes responsables du développement sont utilisées pour établir le coût tout compris de l'éventail des technologies prévues des nouvelles constructions, et le prix du marché en résultant nécessaire pour permettre son aménagement. Notre vision à long terme des prix est arrimée au coût relatif à l'obtention de nouvelles productions d'énergie provenant de sources renouvelables pour répondre à la croissance future de la demande d'ici 2026 à 2035 en Amérique du Nord, d'ici 2029 en Colombie et d'ici 2026 au Brésil. En ce qui concerne les entreprises nord-américaines, nous avons estimé que les prix prévus aux contrats relatifs à nos actifs d'énergie renouvelable seront inférieurs à ceux offerts par les nouveaux parcs éoliens et solaires ainsi qu'aux prix des batteries (la source la plus probable d'une nouvelle production renouvelable dans ces régions). Au Brésil et en Colombie, les prix futurs estimatifs de l'électricité sont calculés en fonction d'une approche similaire à celle utilisée en Amérique du Nord, au moyen d'une prévision du coût tout compris de l'aménagement.
- Les prévisions en matière de production d'énergie sont établies en fonction de la production moyenne à long terme pour laquelle nous avons d'importantes données historiques. La production moyenne à long terme pour les centrales hydroélectriques est calculée à partir de rapports techniques de tiers commandés au cours des activités d'acquisition d'actifs et de financement. Ces études sont élaborées à partir de modèles statistiques fondés sur des données historiques sur le débit fluvial amassées sur des décennies. Similairement, la production moyenne à long terme pour les parcs éoliens est calculée selon des études sur les ressources éoliennes réalisées par des tiers avant la construction ou l'acquisition. La production moyenne à long terme des centrales d'énergie solaire est fondée sur des études tierces du niveau d'irradiance menées sur les sites de nos projets au moment de la construction ou de l'acquisition.

- Les prévisions en matière de dépenses d'investissement dépendent de rapports techniques indépendants commandés à des cabinets tiers réputés pendant les processus de placement ou de financement.

Nos taux d'actualisation, qui sont ajustés en fonction du niveau de l'actif et de considérations régionales, sont comparés aux taux implicites de transactions récentes sur le marché, lorsque cela est possible, pour juger de leur caractère raisonnable.

L'examen de nos modèles inclut également une évaluation des transactions comparables sur le marché. Nous comparons les multiples du BAIIA et la valeur par MW au niveau de l'actif avec de récentes transactions sur le marché, et au niveau du portefeuille, nous comparons les multiples d'évaluation avec ceux de nos concurrents les plus comparables sur le marché de même que la valeur comptable de nos capitaux propres après réévaluation avec le prix de nos actions sur le marché. Plus particulièrement, nous avons remarqué, dans des revues des transactions sur le marché du nord-est des États-Unis, que les multiples payés pour les actifs indiquent la possibilité que les intervenants du marché partagent notre point de vue à l'égard des prix de l'énergie à la hausse dans la région.

En 2022, la juste valeur des immobilisations corporelles de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a augmenté de 3,9 G\$, en raison principalement de l'augmentation des prix de l'énergie dans la plupart des marchés et de la croissance prévue de la demande d'énergie renouvelable. Les évaluations ont également profité de la poursuite de nos économies de coûts soutenues et de nos activités visant à accroître les produits.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation de nos centrales hydroélectriques et de nos parcs éoliens et solaires à la fin de 2022 et de 2021.

AUX 31 DÉCEMBRE	Amérique du Nord		Brésil		Colombie		Europe	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation								
Production sous contrat	4,9 à 5,4 %	4,1 à 4,4 %	8,2 %	7,2 %	8,5 %	7,9 %	4,4 %	3,9 %
Production sans contrat	6,2 à 6,7 %	5,4 à 5,6 %	9,5 %	8,5 %	9,7 %	9,2 %	4,4 %	3,9 %
Taux de capitalisation final ¹	4,3 à 4,9 %	4,8 à 5,1 %	s.o.	s.o.	7,7 %	8,0 %	s.o.	s.o.
Horizon de placement	2044	2042	2051	2048	2042	2041	2036	2036

1. Le taux de capitalisation final s'applique seulement aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur la juste valeur des immobilisations corporelles au sein de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique au 31 décembre 2022 d'une variation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final, ainsi que d'une variation de 5 % des prix de l'électricité. Ces montants représentent l'incidence sur la totalité des immobilisations corporelles consolidées dans les états financiers consolidés de BN, avant impôt, y compris les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans nos sociétés liées cotées et nos placements dans des fonds privés. Le montant attribuable aux actionnaires pourrait être largement inférieur à celui présenté selon le pourcentage de participation dans les actifs individuels.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Juste valeur	Sensibilité
Variation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final¹		
Amérique du Nord	37 016 \$	2 155 \$
Colombie	8 264	361
Brésil	4 708	112
Europe	3 396	49
Variation de 5 % des prix de l'électricité		
Amérique du Nord	37 016	1 480
Colombie	8 264	444
Brésil	4 708	122
Europe	3 396	—

1. Le taux de capitalisation final s'applique seulement aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie.

Les valeurs finales sont incluses dans l'évaluation des actifs hydroélectriques aux États-Unis et au Canada. En ce qui concerne les actifs hydroélectriques au Brésil, l'évaluation tient compte des flux de trésorerie établis en fonction de la durée de l'autorisation ou de la durée d'utilité d'un actif de la concession, plus une durée de renouvellement non récurrent de 30 ans pour la majorité des actifs hydroélectriques. La durée restante moyenne pondérée au 31 décembre 2022, y compris un renouvellement non récurrent de 30 ans pour les actifs hydroélectriques applicables, était de 35 ans (2021 – 31 ans). Par conséquent, aucune valeur finale n'a été attribuée aux actifs hydroélectriques au Brésil.

Contrats d'énergie

Le contrat d'électricité de New York est le seul contrat d'électricité qui subsiste entre la Société et BEP. En vertu du contrat, nous devons acheter à un prix fixe l'électricité que BEP génère par l'intermédiaire de certains de ses actifs de New York. Selon la production moyenne à long terme, nous achetons approximativement 3 600 GWh d'électricité chaque année. Le prix fixe que BN doit payer à BEP a commencé à diminuer progressivement en 2021 de 3 \$/MWh par an. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046.

Le contrat est évalué chaque année en fonction des courbes de prix à la fin de l'exercice en tenant compte des taux d'actualisation révisés, au besoin. Au 31 décembre 2022, le contrat a été évalué au moyen du prix de l'électricité à terme moyen pondéré, qui est estimé à environ 80 \$ par MWh pour les années 1 à 10, et à 165 \$ par MWh pour les années 11 à 20, selon un taux d'actualisation d'environ 6,9 %.

Infrastructures

Nos actifs d'infrastructures, réévalués au moyen des modèles de flux de trésorerie actualisés, sont généralement assujettis à des cadres contractuels et réglementaires qui sont à la base des flux de trésorerie. Nous tenons également compte des avantages découlant des projets d'aménagement pour les actifs existants dans la mesure où ils sont considérés comme faisables, généralement par des parties externes, et où les approbations nécessaires ont été reçues. Toutefois, nous ne pouvons pas tenir compte des avantages découlant des projets d'aménagement au sein de notre entreprise si ceux-ci ne sont pas considérés comme des améliorations à des immobilisations corporelles existantes.

Les modèles de flux de trésorerie sous-jacents permettant le processus de réévaluation incluent un certain nombre de données d'entrée et de variables différentes, et les risques sont atténués par des contrôles incorporés au processus de préparation et d'examen de l'évaluation ascendante. Les données d'entrée font l'objet d'un examen qualitatif et quantitatif et l'exactitude mécanique est évaluée par des professionnels des finances et des placements compétents.

Dans le cadre de notre processus, nous analysons des transactions sur le marché comparables et des multiples de sociétés ouvertes comparables que nous pouvons prendre en considération afin de procéder à l'évaluation comparative de notre analyse. Les mesures comme les multiples du BAIIA implicites pour l'exercice considéré ou les exercices à venir sont passées en revue par rapport aux transactions sur le marché et à des sociétés ouvertes afin d'évaluer le caractère approprié de nos évaluations. Au niveau du secteur, nous évaluons aussi si les données utilisées par les modèles sont uniformes d'une catégorie d'actifs à l'autre et d'un emplacement à l'autre, le cas échéant, ou si les différences pour un actif précis sont justifiables compte tenu des transactions dans une catégorie d'actifs ou sur un marché.

Nous obtenons des évaluations de tiers à l'égard des actifs qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds privés tous les trois ans. Ces évaluations ne sont pas utilisées directement dans les états financiers, mais plutôt pour confirmer que les hypothèses de la direction visant à déterminer la juste valeur se situent dans une fourchette raisonnable.

Globalement, la valeur des actifs évalués est plus élevée que la valeur comptable parce qu'une portion importante des actifs de nos activités liées au secteur Infrastructures, telles que les concessions de services publics, sont classés à titre d'immobilisations incorporelles. Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût amorti, font l'objet de tests de dépréciation et sont amorties sur leur durée d'utilité. Par ailleurs, nous avons conclu des contrats à l'égard de projets de croissance au sein de nos entreprises qui ne peuvent être inclus dans la juste valeur selon les normes IFRS, à moins qu'ils ne se rapportent à des améliorations apportées à des immobilisations corporelles existantes.

Dans notre secteur Infrastructures, nous avons présenté des profits sur évaluation de 406 M\$ en 2022. Les profits tiennent principalement aux profits liés à la réévaluation qui reflètent l'augmentation des flux de trésorerie et le solide rendement sous-jacent d'un certain nombre d'entreprises.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation de nos activités liées aux services publics, au transport et au secteur médian.

AUX 31 DÉCEMBRE	Services publics		Transport		Secteur médian	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation	7 % à 11 %	7 % à 11 %	8 % à 14 %	7 % à 14 %	15 %	15 %
Multiples de capitalisation finaux	18 x	20 x	9 x à 15 x	9 x à 15 x	10 x	10 x
Horizon de placement (en années)	10 à 20	10 à 20	10	10	5 à 10	5 à 10

Immobilier

Les justes valeurs de nos biens hôteliers, principalement les centres hôteliers et de villégiature, sont évaluées chaque année au moyen de la méthode axée sur le coût de remplacement net d'amortissement, qui tient compte de l'âge, de la condition physique et des coûts de construction de ces biens. Les justes valeurs des biens hôteliers font aussi l'objet d'un examen en ce qui a trait à la valeur d'entreprise de chacun des actifs, qui est déterminée au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Ces évaluations sont habituellement préparées par des professionnels de l'évaluation externes à partir de renseignements fournis par la direction de la division opérationnelle. Les estimations de la juste valeur des biens hôteliers représentent la juste valeur estimative des immobilisations corporelles de l'entreprise hôtelière uniquement et ne comprend aucune immobilisation incorporelle connexe, par exemple.

La réévaluation de nos immobilisations corporelles du secteur Immobilier a donné lieu à une hausse de 1,0 G\$ de la juste valeur de nos actifs hôteliers. Le profit est attribuable à l'amélioration des flux de trésorerie afin de refléter la hausse du taux d'occupation de nos biens hôteliers, en raison de la reprise continue découlant de la levée des fermetures obligatoires et des restrictions et de l'augmentation de la demande pour les voyages d'agrément.

i) Instruments financiers

Les actifs financiers, les contrats financiers et les autres accords contractuels qui sont traités comme des dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans nos états financiers, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, selon leur nature et l'objectif visé. Les contrats financiers et les accords contractuels les plus importants et les plus courants auxquels nous avons recours et qui sont évalués à la juste valeur comprennent les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les accords visant la vente d'électricité. Les actifs et les passifs financiers peuvent être classés dans les niveaux 1, 2, ou 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 6, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés pour obtenir plus d'information.

Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes : les prix des capitaux propres et des marchandises; les taux d'intérêt futurs; la qualité de crédit de la société par rapport aux autres parties contractantes; le risque de crédit des contreparties de la société; les flux de trésorerie futurs estimatifs; le montant des composantes passif et capitaux propres des instruments financiers composés; les taux d'actualisation; et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

ii) Stocks

La société estime la valeur nette de réalisation de ses stocks d'après les estimations et les hypothèses sur les prix de vente futurs et les coûts d'aménagement futurs.

iii) Autres

Les autres estimations et hypothèses utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de la société ont trait aux éléments suivants : l'évaluation ou la détermination des montants nets recouvrables; les réserves pétrolières et gazières; les taux d'amortissement et la durée d'utilité; l'estimation des valeurs recouvrables liées aux unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles; la capacité à utiliser les pertes fiscales et d'autres évaluations fiscales; la juste valeur des actifs détenus à titre de garantie; ainsi que le degré d'avancement au titre des contrats de construction. Les placements mis en équivalence, qui sont traités selon les mêmes méthodes comptables que celles appliquées à nos activités consolidées, comprennent des montants comptabilisés à la juste valeur et des montants comptabilisés au coût amorti ou au coût, selon la nature des actifs sous-jacents.

JUGEMENTS COMPTABLES

La direction doit formuler des jugements critiques lorsqu'elle applique ses méthodes comptables. Les jugements énumérés ci-dessous sont ceux qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

i) Contrôle ou niveau d'influence

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser ses entités émettrices, la société pose des jugements à l'égard du degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Ces activités peuvent comprendre la capacité d'élire les administrateurs de l'entité émettrice ou de nommer les membres de la direction. La société obtient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les décisions pertinentes en matière d'investissement, de financement et d'exploitation d'une entité et utilise ce pouvoir en agissant pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire pour d'autres investisseurs. Afin d'agir pour son propre compte, il faut avoir un capital à risque suffisant dans une entité émettrice et être exposé à la variabilité des rendements découlant des décisions de la société agissant pour son propre compte. La société a recours à son jugement pour déterminer le capital à risque suffisant ou la variabilité des rendements. Pour poser ces jugements, la société tient compte de la possibilité que d'autres investisseurs puissent révoquer la société à titre de gestionnaire ou de commandité dans une société de personnes contrôlée. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information.

ii) Immeubles de placement

Dans le cadre de l'application de la méthode comptable réservée aux immeubles de placement de la société, celle-ci a recours au jugement pour déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable de l'immeuble et, dans le cas des immeubles en cours d'aménagement, pour établir le moment auquel l'aménagement de l'immeuble est pratiquement terminé et les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

iii) Immobilisations corporelles

La méthode comptable appliquée par la société aux immobilisations corporelles exige que celle-ci exerce un jugement critique en ce qui a trait à l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles, afin de déterminer si certains coûts s'ajoutent à celle-ci, contrairement aux réparations et à l'entretien. Pour ce qui est des actifs en cours d'aménagement, il faut faire preuve de jugement pour déterminer le moment où l'actif peut être utilisé comme prévu et pour établir les coûts directement attribuables qui seront inclus dans sa valeur comptable.

Pour ce qui est des actifs qui sont évalués au moyen de la méthode de la réévaluation, il faut faire preuve de jugement pour estimer les prix, les volumes, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation futurs. Le jugement est aussi exercé afin de déterminer les prix futurs de l'électricité, en tenant compte de cours fournis par des courtiers pour les exercices durant lesquels il existe un marché liquide et, pour les exercices ultérieurs, de notre meilleure estimation des prix de l'électricité provenant de sources renouvelables qui permettraient à de nouveaux venus de faire leur entrée sur le marché.

iv) Identification des obligations de prestation aux fins de la comptabilisation des produits

La direction est tenue d'identifier les obligations de prestation liées aux contrats conclus avec des clients au moment de la passation de chaque contrat. IFRS 15 exige que le prix de transaction prévu dans un contrat soit affecté à chaque obligation de prestation distincte lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer le profil de livraison du produit ou du service afin de déterminer si les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés à un moment précis ou progressivement. Pour certains contrats de services comptabilisés progressivement, l'exercice du jugement est requis pour déterminer si le montant des produits des activités ordinaires tirés d'une contrepartie variable, comme les incitatifs, les réclamations et les variations découlant des modifications de contrats, a atteint le seuil de probabilité exigé pour être comptabilisé.

En outre, la direction a recours au jugement afin de déterminer si les contrats pour la vente de produits et de services comportent des obligations de prestation distinctes qui devraient être comptabilisées séparément ou comme une seule et même obligation de prestation. Les biens et les services sont considérés comme distincts si 1) un client peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et si 2) la promesse de l'entité de fournir le bien ou le service au client peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés.

v) *Transaction sous contrôle commun*

La conclusion de l'achat et de la vente d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun n'est pas expressément traitée dans les normes IFRS et, par conséquent, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la méthode qui doit être appliquée pour comptabiliser de telles transactions, en prenant en compte d'autres directives dans le cadre conceptuel des normes IFRS et des prises de position d'autres organismes de normalisation. La méthode utilisée par la société consiste à inscrire les actifs et les passifs comptabilisés à la suite de transferts d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun, à la valeur comptable. Les écarts entre la valeur comptable de la contrepartie versée ou reçue et la valeur comptable des actifs et des passifs transférés sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

vi) *Indicateurs de dépréciation*

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de la société, y compris en ce qui a trait à la capacité de la société à détenir des actifs financiers, à l'estimation des produits et des coûts directs futurs liés aux unités génératrices de trésorerie, à la détermination des taux d'actualisation et de capitalisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés sur un marché liquide.

vii) *Impôt sur le résultat*

La société fait appel à son jugement pour établir le taux d'imposition futur applicable à ses filiales ainsi que pour déterminer les différences temporaires ayant trait à chaque filiale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, au moyen des taux d'imposition et des lois adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés. La société évalue l'impôt différé lié à ses immeubles de placement en fonction de la façon dont elle prévoit précisément se servir de chacun de ses actifs à la fin de la période de présentation de l'information financière. Si la société a fermement l'intention de vendre un bien dans un avenir prévisible, l'impôt différé se rapportant à la portion « bâtiment » de l'immeuble de placement est évalué selon l'incidence fiscale découlant de la cession du bien. Autrement, l'impôt différé est évalué sur la base voulant que la quasi-totalité de la valeur comptable de l'immeuble de placement sera recouvrée par son utilisation.

viii) *Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée*

Les participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée sont classées à titre de passifs (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales) ou de capitaux propres (participations ne donnant pas le contrôle) selon l'existence ou non d'une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle lors de la liquidation, sous forme de trésorerie, d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. La société doit faire appel à son jugement pour déterminer ce que les documents régissant chacune des entités requièrent ou autorisent à cet égard.

ix) *Autres*

Les autres jugements critiques portent sur la détermination de l'efficacité des couvertures financières à des fins comptables, la probabilité et le moment des transactions prévues pour la comptabilité de couverture et la détermination de la monnaie fonctionnelle.

CONSOLIDATION EN VERTU DES NORMES IFRS

En tant que société par actions à capital ouvert domiciliée au Canada, nous présentons notre information financière selon les normes IFRS, tandis que d'autres émetteurs pouvant être considérés comme des pairs présentent leur information financière selon les PCGR des États-Unis. Ces PCGR sont cohérents avec les normes IFRS à plusieurs égards, mais en ce qui concerne les sociétés de gestion d'actifs et de placement, il existe une différence importante entre les normes IFRS et les PCGR des États-Unis. En vertu des normes IFRS, les sociétés de placement peuvent comptabiliser leurs placements à la juste valeur et les présenter sous la forme d'un poste au bilan, sur une base nette, mais la société mère d'une société de placement ne peut adopter cette méthode de comptabilisation et doit déterminer si elle exerce un contrôle sur chaque placement sous-jacent. Pour les émetteurs qui présentent leur information en vertu des PCGR des États-Unis, les sociétés de placement peuvent appliquer le même traitement comptable qu'en vertu des normes IFRS, mais la société mère d'une société de placement adoptera la même méthode de présentation que sa filiale. Par conséquent, un placement pourrait être entièrement consolidé en vertu des normes IFRS, mais présenté sur une base nette dans un poste distinct en vertu des PCGR des États-Unis.

Les normes IFRS prescrivent l'utilisation d'un modèle fondé sur le contrôle pour déterminer si la consolidation est requise. Par conséquent, nous sommes considérés comme exerçant le contrôle sur un placement si nous 1) exerçons le pouvoir sur l'entité émettrice, 2) sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité émettrice et 3) avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements obtenus. En raison de la structure de propriété de bon nombre de nos filiales, nous contrôlons des entités dans lesquelles nous ne détenons qu'une participation économique minoritaire. Se reporter à la Partie 2 – Examen des résultats financiers consolidés pour plus d'information. Nos conclusions liées à la consolidation peuvent différer de celles de certains autres émetteurs qui présentent leurs informations financières selon les PCGR des États-Unis, puisqu'ils doivent déterminer les exigences en matière de consolidation en fonction d'un modèle fondé sur les blocs de droits de vote ou un modèle fondé sur les droits variables, selon les circonstances.

DÉCLARATIONS DE LA DIRECTION ET CONTRÔLES INTERNES

ÉVALUATION ET MODIFICATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière (au sens défini par les lois en vigueur aux États-Unis et au Canada en matière de valeurs mobilières) au 31 décembre 2022. En se fondant sur cette évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2022. Veuillez vous reporter à la rubrique « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ». Au cours du trimestre ou de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La direction, notamment le chef de la direction et le directeur des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens défini par les lois en vigueur aux États-Unis et au Canada en matière de valeurs mobilières) au 31 décembre 2022. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le directeur des finances ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 31 décembre 2022.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, nous procédons à des transactions selon les conditions en vigueur sur le marché avec des parties liées, y compris des entités consolidées et des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, lesquelles transactions ont été évaluées à la valeur d'échange et comptabilisées dans les états financiers consolidés. Ces transactions comprennent, sans s'y limiter, les ententes de gestion ou de partenariat, les honoraires de gestion de base, les honoraires en fonction du rendement et les distributions incitatives, les emprunts, les dépôts portant ou non intérêt, les accords d'achat et de vente d'énergie, les engagements de capital dans les fonds privés, l'acquisition et la cession d'actifs et d'entreprises, les contrats dérivés et la construction et l'aménagement d'actifs.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés, « Transactions entre parties liées », pour plus de détails.

PARTIE 6

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Aux fins de la Partie 6 de ce rapport, les références à la « société », « nous » ou « notre » se rapportent à Brookfield Corporation, ses entités consolidées (y compris notre entreprise de gestion d'actifs) et Oaktree.

Cette section présente une analyse de certains aspects du contexte commercial et des risques qui pourraient avoir une incidence négative significative sur nos activités, notre performance, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et la valeur de nos titres. D'autres risques et incertitudes non connus auparavant de la société ou que celle-ci considère actuellement comme non significatifs peuvent également avoir une incidence sur nos activités et nos résultats financiers.

a) Volatilité du cours de nos actions de catégorie A

Le cours de nos actions de catégorie A est soumis à la volatilité provoquée par les conditions des marchés et d'autres facteurs et ne peut être prévu.

Nos actionnaires pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs actions de catégorie A à un prix égal ou supérieur au prix auquel ils les ont payées en raison de la fluctuation des cours sur les marchés financiers. Les cours peuvent fluctuer de manière importante en fonction notamment des facteurs suivants, liés ou non à notre performance opérationnelle ou à nos perspectives d'avenir : i) des variations de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière; ii) la modification réelle ou éventuelle de la réglementation gouvernementale, de règles ou de règlements applicables à nos activités; iii) des annonces significatives faites par nous-mêmes, nos sociétés liées ou nos concurrents; iv) l'état général des marchés des valeurs mobilières; v) des conditions du marché et des événements touchant précisément les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités; vi) des changements et l'évolution de la conjoncture économique, politique ou sociale, y compris ceux liés à la COVID-19 ou à d'autres pandémies et aux perturbations économiques connexes; vii) des variations de la valeur de nos placements (y compris du cours de nos sociétés liées cotées) ou des modifications du montant des distributions, des dividendes ou des intérêts versés en vertu de ces placements; viii) des différences entre nos résultats financiers et d'exploitation réels et ceux prévus par les investisseurs et les analystes; ix) des changements dans les recommandations ou les projections de bénéfices formulées par les analystes; x) des variations dans l'intérêt manifesté par les analystes pour le suivi de la Société et de ses sociétés liées cotées; xi) l'importance et la liquidité du marché pour la négociation de nos actions de catégorie A; xii) l'effet dilutif de l'émission d'actions additionnelles, y compris en raison d'échanges ou de nouvelles émissions d'actions échangeables contre des actions de catégorie A, comme les échanges d'actions échangeables de catégorie A à droit de vote restreint de Brookfield Reinsurance; xiii) la perception qu'ont les investisseurs de nos activités et des secteurs dans lesquels nous les exerçons; xiv) les restrictions en matière de placements; xv) notre politique de dividendes; xvi) le départ de cadres dirigeants principaux; xvii) la vente d'actions de catégorie A par des membres de la haute direction ou d'importants actionnaires; et xviii) la concrétisation d'un autre risque décrit dans cette rubrique.

b) Réputation

Des gestes ou comportements qui ont une incidence négative sur la perception qu'ont les investisseurs ou les parties prenantes envers nous pourraient avoir des répercussions néfastes sur notre capacité à attirer et/ou à conserver les capitaux des investisseurs et à générer des honoraires.

La croissance de notre entreprise de gestion d'actifs s'appuie sur la collecte de fonds continue pour divers produits de placement public et privé ainsi que sur la conservation des capitaux provenant d'investisseurs tiers. Nous dépendons de nos relations d'affaires et de notre réputation mondiale d'intégrité et de services de gestion d'actifs de première qualité pour attirer et retenir des investisseurs et des clients des services-conseils ainsi que profiter des occasions de placement pour nous et pour les entités à la fois ouvertes et fermées gérées par notre entreprise de gestion d'actifs. Nos relations d'affaires et notre réputation pourraient subir l'influence défavorable de plusieurs facteurs, notamment un faible rendement, des conflits d'intérêts, réels, potentiels ou perçus qui ne sont pas gérés de façon adéquate, l'inconduite ou la présumée inconduite de certains de nos employés, des rumeurs ou des insinuations ou la mise en œuvre non réussie ou inefficace de nouvelles stratégies de placement. Si nous ne sommes pas en mesure de continuer à mobiliser et à conserver des capitaux de tiers investisseurs, soit de façon privée, dans le public ou les deux, ou que nous ne pouvons pas profiter des occasions de placement, une baisse significative de nos produits et de nos flux de trésorerie pourrait en découler, ce qui nuirait à notre situation financière.

Un faible rendement de toute sorte pourrait ternir notre réputation auprès des investisseurs actuels et potentiels dans des entités de placement sous gestion, ce qui nuirait à la capacité à réunir de nouveaux capitaux. Les investisseurs pourraient préférer ne pas investir dans des entités gérées actuelles et futures et pourraient retirer les sommes déjà investies dans des entités gérées à la suite du faible rendement obtenu par celles-ci, ou ils pourraient exiger une diminution des honoraires à l'égard de nouveaux fonds ou de fonds existants. Tous ces facteurs entraîneraient une réduction de nos produits.

En tant que gestionnaire d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale ayant diverses lignes d'activité et divers produits de placement, dont certains mandats se recoupent, notre entreprise de gestion d'actifs peut être soumise à un certain nombre de conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus. Ces conflits pourraient être exacerbés pour un gestionnaire d'actifs ayant diverses sources de capitaux à sa disposition pour profiter d'occasions de placement, y compris les capitaux d'investisseurs et ceux de la Société. En outre, les membres de la haute direction de la Société et de ses sociétés liées ont leur propre capital investi dans les actions de catégorie A, directement et indirectement, et peuvent être exposés à des risques financiers à l'égard de leurs propres placements, ce qui pourrait entraîner des conflits si ces placements sont semblables à ceux effectués par la Société ou au nom d'investisseurs au sein d'entités gérées par notre entreprise de gestion d'actifs.

Pour gérer ces conflits, nous avons mis en place diverses politiques et procédures; cependant, rien ne garantit que ces dernières seront efficaces pour limiter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus dans toutes les circonstances, ni qu'elles ne réduiront pas les synergies positives que nous cherchons à cultiver dans l'ensemble de nos activités. Il est également possible que des conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus, s'ils ne sont pas gérés de façon adéquate, puissent donner lieu à une insatisfaction chez l'investisseur, à des litiges, à des mesures coercitives liées à la réglementation ou à d'autres résultats défavorables.

Pour un gestionnaire d'actifs, le fait de gérer de façon appropriée les conflits d'intérêts constitue une priorité, et notre réputation pourrait être entachée si nous ne gérons pas adéquatement les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus ou si nous semblons ne pas être en mesure de le faire. Les conflits auxquels sont soumis les gestionnaires d'actifs font l'objet d'examen réglementaires plus nombreux sur les marchés où nous exerçons des activités, en particulier aux États-Unis. De tels examens peuvent donner lieu à des amendes, à des pénalités et à d'autres répercussions négatives. Un examen réglementaire minutieux ou des litiges liés aux conflits d'intérêts pourraient avoir un effet défavorable significatif sur notre réputation, nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation de différentes façons, y compris l'incapacité de capitaliser suffisamment nos entités gérées existantes ou d'en mobiliser d'autres, notamment des fonds privés, et une réticence des contreparties à faire affaire avec nous. Pour obtenir des renseignements sur les conflits d'intérêts entre les différentes entités de notre entreprise de gestion d'actifs exerçant leurs activités de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information, se reporter à la rubrique v) des présentes.

L'inconduite ou la présumée inconduite de notre personnel, du personnel de notre entreprise de gestion d'actifs ou du personnel des sociétés comprises dans notre portefeuille ou de nos sociétés liées cotées dans lesquelles les entités gérées et nous-mêmes investissons pourrait avoir des répercussions négatives sur notre réputation, y compris les inconduites commises dans le passé avant l'investissement. Les risques associés aux inconduites liées aux sociétés comprises dans notre portefeuille sont augmentés dans les cas où nous ne détenons pas le contrôle de droit, que nous n'exerçons pas une influence notable sur une société en particulier comprise dans notre portefeuille ou que nous ne participons pas d'une autre façon à la gestion active d'une société comprise dans notre portefeuille. Dans ces situations, étant donné notre participation et notre affiliation auprès de la société comprise dans notre portefeuille, notre réputation pourrait tout de même être entachée en raison de l'association. En outre, même lorsque nous détenons le contrôle d'une société comprise dans notre portefeuille, s'il s'agit d'une société comprise dans notre portefeuille nouvellement acquise que nous sommes en train d'intégrer, nous pourrions encourir des risques liés à la réputation en raison d'une inconduite actuelle ou commise dans le passé ou d'une présumée inconduite de cette société comprise dans notre portefeuille pendant une période. Dans la mesure où notre capital placé dans des marchés émergents et des sociétés en difficulté augmente, nous pourrions également faire face à un risque accru de cas d'inconduite. Si nous sommes confrontés à des allégations d'inconduite par des plaideurs ou des autorités de réglementation privés, que les allégations soient valides ou invalides ou que le résultat final nous soit favorable ou défavorable, de telles allégations peuvent entraîner une publicité négative et des spéculations de la presse à notre égard, à l'égard de nos activités d'investissement ou du secteur de la gestion d'actifs en général, ce qui pourrait nuire à notre réputation et être plus dommageable pour notre entreprise que pour les autres types d'entreprises.

Nous sommes assujettis à un certain nombre d'obligations et de normes découlant de nos activités de gestion d'actifs et de notre autorité sur les actifs que nous gérons. La violation de ces obligations et de ces normes par un de nos employés peut nuire à nos partenaires ainsi qu'à notre entreprise et à sa réputation. Nos activités exigent souvent que nous traitions des questions confidentielles d'une grande importance pour les sociétés dans lesquelles nous pourrions investir et pour d'autres tiers. Si nos employés devaient utiliser des informations confidentielles de façon abusive ou les divulguer, ou si une infraction à la sécurité entraînait la divulgation de ces informations par inadvertance, notre réputation, notre situation financière et nos relations d'affaires actuelles et futures pourraient subir un préjudice grave. Il n'est pas toujours possible de détecter ou de prévenir l'inconduite et les infractions à la sécurité commises par les employés, et les précautions que nous prenons à cet égard peuvent ne pas être efficaces.

La mise en œuvre de nouvelles stratégies de placement et de croissance comporte un certain nombre de risques qui pourraient entraîner des pertes et nuire à notre réputation professionnelle, y compris le risque que les résultats escomptés ne soient pas atteints, que les nouvelles stratégies ne soient pas planifiées ou intégrées de manière appropriée, que les nouvelles stratégies entrent en conflit avec nos activités existantes, leur nuisent ou rivalisent avec celles-ci, et que le processus, les contrôles et les procédures de placement que nous avons mis au point s'avèrent insuffisants ou inadéquats. En outre, nos initiatives stratégiques peuvent faire intervenir des coentreprises, auquel cas nous serons assujettis à des risques et à des incertitudes supplémentaires desquels nous pourrions dépendre et nous serons assujettis à la responsabilité, aux pertes ou aux dommages à la réputation liés aux systèmes, aux contrôles et au personnel sur lesquels nous n'exerçons pas entièrement le contrôle ou sur lesquels une autre partie exerce le contrôle.

En plus d'avoir une incidence sur la capacité de notre entreprise de gestion d'actifs de mobiliser et de conserver des capitaux de tiers investisseurs, ainsi que de profiter des occasions de placement, certains des risques identifiés aux présentes et pouvant avoir une incidence défavorable sur notre réputation pourraient, dans des cas extrêmes, entraîner la révocation de notre gestionnaire d'actifs à titre de commandité ou encore le devancement de la date de liquidation des fonds privés qu'elle gère. Les accords qui régissent les fonds privés prévoient que, sous réserve de certaines conditions (qui pourraient, plus particulièrement dans le cas d'une révocation à titre de commandité, comprendre des décisions juridiques définitives au fond de la cause en question), des tiers investisseurs dans ces fonds auront le droit de révoquer le titre de commandité du gestionnaire d'actifs ou de devancer la date de liquidation du fonds. En outre, à tout moment, les investisseurs peuvent choisir de résilier un fonds et d'en devancer la date de liquidation advenant un vote à cet effet d'une majorité qualifiée d'investisseurs dans ce fonds. Une importante répercussion négative sur notre réputation pourrait accroître la probabilité que les investisseurs cherchent à résilier un fonds privé. Cette répercussion serait aggravée si, comme c'est souvent le cas, un investisseur investit dans plus d'un fonds. Si un tel événement devait se produire, cela se traduirait par une réduction des honoraires gagnés au titre de ce fonds, en particulier si notre entreprise de gestion d'actifs est incapable de maximiser la valeur des placements du fonds au cours du processus de liquidation ou dans le cas du déclenchement d'une « récupération » des honoraires qu'elle aurait déjà perçus à titre de commandité.

c) Gestion d'actifs

La croissance des capitaux générant des honoraires pourrait subir l'incidence défavorable d'efforts insuffisants à l'égard du développement de produits ou du marketing. En outre, le rendement des investissements pourrait être moins élevé que le rendement cible en raison d'une attribution inappropriée du capital ou d'une gestion inefficace des placements.

Notre entreprise de gestion d'actifs dépend de sa capacité à mobiliser des capitaux auprès de tiers, à investir ces capitaux efficacement et à générer les rendements ciblés sur ses placements.

La capacité à mobiliser des capitaux auprès de tiers dépend pour sa part de plusieurs facteurs, dont plusieurs échappent au contrôle du gestionnaire d'actifs, notamment la conjoncture générale ainsi que le nombre d'autres fonds de placement de concurrents mobilisant des capitaux en même temps que ceux du gestionnaire d'actifs. Les investisseurs pourraient réduire (voire éliminer) leurs investissements dans des placements alternatifs, y compris dans les fonds privés à capital fixe. Les investisseurs devant maintenir des positions dans certaines catégories d'actifs précises au sein de leur portefeuille pourraient devoir réduire leurs investissements dans des placements alternatifs, particulièrement lors des périodes où d'autres catégories d'actifs comme les titres cotés en bourse perdent de la valeur. De plus, les investisseurs pourraient préférer avoir recours à leurs propres professionnels en placement et effectuer des placements directs et, par conséquent, ils deviendraient des concurrents et ne seraient plus des clients et/ou n'effectueraient plus de nouveaux engagements de capital.

La concurrence d'autres gestionnaires d'actifs dans la mobilisation de capitaux publics et privés est forte et elle est fondée sur divers facteurs, entre autres le rendement des placements, la qualité du service fourni aux investisseurs, la qualité et la disponibilité des produits de placement, les efforts à l'égard du marketing, les liquidités et la volonté des investisseurs d'investir et la réputation. Une piètre performance en matière de placement pourrait entraver la capacité de notre entreprise de gestion d'actifs à rivaliser pour ces sources de capital ou l'obliger à réduire les honoraires de gestion. Les investisseurs existants et investisseurs potentiels évaluent continuellement la performance en matière de placement, et la capacité de mobiliser des capitaux pour les fonds existants et futurs dépend de la performance relative et absolue des fonds gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Si la faiblesse des rendements des placements ou des modifications apportées aux mandats de placement empêchent notre gestionnaire d'actifs de mobiliser de nouveaux capitaux auprès de partenaires existants, il pourrait devoir cibler et attirer de nouveaux investisseurs afin de maintenir ou d'augmenter la taille des fonds privés, et il n'existe aucune garantie qu'il pourra trouver de nouveaux investisseurs. En outre, à mesure que la compétition et la désintermédiation dans le secteur de la gestion d'actifs s'accroissent, notre entreprise de gestion d'actifs pourrait subir des pressions en vue de réduire ou de modifier les honoraires de gestion, y compris les honoraires de gestion de base, et/ou l'intéressement aux plus-values, ou de modifier d'autres modalités régissant sa structure actuelle d'honoraires de gestion d'actifs, afin d'attirer et de retenir des investisseurs.

La réussite de la mise en œuvre de notre stratégie n'est pas certaine, car cette stratégie repose sur l'existence d'occasions intéressantes, demande un bon jugement, doit être réalisée au moment opportun et requiert également les ressources nécessaires pour effectuer des achats d'actifs puis restructurer ces derniers, au besoin, en dépit des difficultés auxquelles fait face le secteur visé.

Il n'existe aucune certitude que nous pourrions cerner des occasions qui satisfont à nos critères en matière de placement en nombre suffisant et que nous serons en mesure de continuer d'acquérir des actifs de haute qualité additionnels à des prix attractifs afin de soutenir notre croissance en temps opportun. Lorsque nous cherchons à obtenir des occasions de placement et des rendements, nous et les entités gérées par notre gestionnaire d'actifs sommes confrontés à la concurrence d'autres gestionnaires de placements et investisseurs à l'échelle mondiale. Chacune de nos entreprises est soumise à la concurrence à des degrés divers et nos concurrents peuvent avoir certains avantages concurrentiels sur nous dans leur recherche d'occasions de placement. Certains de nos concurrents peuvent avoir un seuil de tolérance aux risques plus élevé, des évaluations des risques qui diffèrent, des seuils de rendement inférieurs, un coût du capital moindre ou un taux d'imposition effectif inférieur (ou l'absence d'un tel taux), ce qui pourrait leur permettre d'envisager une plus grande variété de placements et de soumissionner plus énergiquement que nous pour les placements. Nous risquons de perdre des occasions de placement dans l'avenir si nous n'égalons pas les structures, les conditions et les prix de placement offerts par nos concurrents, dont certains peuvent détenir des activités synergiques leur permettant d'envisager d'offrir un prix plus élevé que celui que nous pouvons raisonnablement offrir de notre côté. Bien que nous tentions de faire face aux pressions concurrentielles en tirant parti de nos forces en matière de gestion d'actifs et de nos capacités d'exploitation, et que nous livrions concurrence sur d'autres aspects que les prix, rien ne garantit que ces mesures seront fructueuses et que nous n'aurons pas de la difficulté à saisir des occasions de placement, surtout celles offertes par le truchement de ventes aux enchères ou d'autres processus concurrentiels. Si notre entreprise de gestion d'actifs n'est pas en mesure de mobiliser des capitaux auprès de tiers investisseurs, de les conserver et de les affecter à des placements avec succès, elle pourrait être dans l'incapacité de toucher des honoraires de gestion, un intéressement aux plus-values ou des frais transactionnels, ce qui entraînerait une baisse significative de nos produits et de nos flux de trésorerie et nuirait à notre situation financière.

Notre approche d'investissement consiste donc souvent à ajouter des actifs à nos entreprises existantes quand la concurrence pour ces actifs est à son niveau le plus faible, ce qui est généralement le cas lorsque la conjoncture est morose en ce qui a trait à une entité ou à un secteur en particulier. Ce style d'investissement comporte des risques inhérents dès lors que les placements sont effectués sur des marchés ou dans des secteurs d'activité qui font l'objet de perturbations. Il se pourrait que notre évaluation des occasions qui se présentent soit inexacte ou que nous ne prenions pas en compte tous les facteurs pertinents qui pourraient s'avérer nécessaires ou utiles à cet égard, que nous sous-estimions les coûts nécessaires pour qu'une acquisition réponde aux normes établies dans le marché visé, que nous soyons exposés à des risques et à des coûts imprévus liés à nos placements, y compris les risques découlant des technologies substituts qui pourraient réduire ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos activités dans un secteur précis, et/ou que nous soyons incapables d'intégrer rapidement et efficacement de nouvelles acquisitions aux activités existantes ou de liquider le placement selon des conditions favorables. De plus, des passifs peuvent exister que nous ou les entités gérées ne découvrons pas dans le cadre du contrôle diligent avant la réalisation d'une acquisition, ou des circonstances peuvent exister à l'égard des entités ou des actifs acquis qui pourraient mener à des passifs futurs et, dans chaque cas, nous ou les entités gérées pourrions ne pas avoir droit à un nombre suffisant de recours, le cas échéant, contre les contreparties contractuelles d'une acquisition.

Les stratégies de fonds de crédit de notre entreprise de gestion d'actifs, dont la majorité est gérée par l'intermédiaire d'Oaktree, offrent aux investisseurs une vaste gamme diversifiée de fonds à long terme et de stratégies axées sur des instruments perpétuels. Comme d'autres fonds privés à long terme, notre gestionnaire d'actifs reçoit des honoraires de gestion de base et un intéressement aux plus-values sur le capital des fonds d'Oaktree dans le cadre de ses stratégies de fonds de crédit. Le caractère cyclique du marché est important pour les stratégies de fonds de crédit, qui obtiennent généralement les meilleures occasions de placement et le meilleur rendement relatif des placements dans un contexte économique difficile. Une période prolongée d'expansion économique ou de récession pourrait avoir une incidence défavorable sur certaines stratégies de fonds de crédit et influencer de façon significative sur la capacité à offrir à nos clients des rendements de placement supérieurs ou à générer des produits incitatifs ou d'autres produits à l'égard de ces stratégies.

Nous cherchons habituellement des occasions d'investissement qui comportent des facteurs commerciaux, réglementaires, juridiques et d'autres complexités. Notre tolérance à la complexité présente des risques, car de telles transactions peuvent être plus difficiles, coûteuses et fastidieuses à financer et à exécuter, en plus de comporter un risque accru d'échec à l'exécution. Il peut aussi être plus difficile de gérer ou de réaliser de la valeur à partir des actifs acquis dans le cadre de telles transactions, et ces transactions demandent parfois des contrôles réglementaires plus serrés ou comportent parfois un plus grand risque de passifs éventuels.

Notre gestionnaire d'actifs effectue parfois des placements (pour un ou plusieurs fonds ou entités gérées) dans des sociétés que nous ne contrôlons pas, et ces placements sont assujettis au risque que les sociétés dans lesquelles nous investissons prennent des décisions d'affaires, financières ou de gestion avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord, ou encore que la majorité des parties prenantes ou de la direction de ces sociétés prennent des risques ou agissent d'une autre façon ne servant pas nos intérêts.

Certains placements peuvent être concentrés dans des catégories d'actifs ou des régions géographiques particulières, ce qui pourrait exacerber tout rendement négatif d'une ou de plusieurs entités gérées dans la mesure où ces placements sont concentrés dans des actifs ou des régions aux prises avec des perturbations des marchés. En outre, certains de nos fonds détiennent des titres cotés en bourse dont le cours est volatil et fluctuera probablement en raison de divers facteurs indépendants de la volonté de notre gestionnaire d'actifs, notamment des variations réelles ou prévues de la rentabilité des émetteurs de ces titres, la conjoncture économique, sociale ou politique, des modifications des conditions sectorielles, des changements des règlements de gouvernance, l'inflation, l'état général des marchés des valeurs mobilières et d'autres événements significatifs.

Pour une entreprise nouvellement acquise, l'obtention de résultats non conformes aux attentes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos actifs, nos passifs, nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. Nous pourrions aussi être dans l'obligation de vendre une entreprise avant qu'elle n'ait atteint le niveau de rendement auquel nous nous attendions.

Si l'un des placements gérés par notre gestionnaire d'actifs obtient de mauvais résultats ou est soumis à des périodes de volatilité prolongées, ou que les capitaux ne sont pas réinvestis efficacement, ses produits tirés des services tarifés, sa trésorerie disponible aux fins de distribution et/ou son intéressement aux plus-values pourraient diminuer, ce qui nuirait à notre bénéfice. De plus, nous pourrions subir des pertes sur notre capital investi dans les fonds gérés par notre gestionnaire d'actifs. Par conséquent, nos rendements prévus sur ces placements pourraient être inférieurs à ceux que nous avons supposés dans notre prévision de la valeur de notre entreprise.

d) Lois, règles et règlements

Nous sommes assujettis à plusieurs lois, règles et exigences réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur notre entreprise, notamment en entraînant des pénalités financières ou une perte d'activités ou en nuisant à notre réputation en cas de non-conformité.

Plusieurs lois, règles et règlements gouvernementaux ainsi que règles d'admission à la cote s'appliquent à notre société, à nos sociétés liées, à nos actifs et à nos activités. Ces lois, règles et règlements pourraient faire l'objet de modifications ou encore d'interprétations de la part des organismes gouvernementaux ou des tribunaux, lesquelles pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos actifs ou nos perspectives, ou sur ceux de nos sociétés liées, de nos clients ou de nos partenaires. L'omission par la société, nos sociétés liées cotées ou les entités gérées par notre entreprise de gestion d'actifs de se conformer à ces lois, règles et règlements ou aux règles et exigences d'admission aux bourses auxquelles nous sommes respectivement inscrits pourrait nuire à notre réputation et à notre situation financière.

Nos activités de gestion d'actifs, y compris nos services de courtiers et de conseils en placement, sont assujetties à une surveillance et à des obligations relatives à la conformité réglementaire importantes et croissantes; ce resserrement des contrôles réglementaires peut entraîner davantage de mesures coercitives liées à la réglementation. Une incertitude plane toujours quant à ce qui constitue un niveau approprié de réglementation et de surveillance à l'égard des activités de gestion d'actifs dans plusieurs territoires où nous exerçons nos activités. Le secteur des services financiers a fait l'objet d'un contrôle accru et la SEC a mis l'accent sur les gestionnaires d'actifs lors de récentes mesures coercitives. Des enquêtes réglementaires ou des mesures coercitives par les organismes de réglementation pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos activités ou notre réputation. En outre, de nouvelles mesures législatives et une réglementation accrue pourraient entraîner une hausse des coûts liés à la conformité et avoir une incidence significative sur notre manière de mener nos activités, et pourraient également nuire à notre rentabilité. Même si le gouvernement dans certains territoires peut proposer une déréglementation, il est difficile de prédire le moment et l'incidence de cette déréglementation, et nous pourrions ne pas tirer d'avantages significatifs de ces modifications.

Nos activités de gestion d'actifs sont réglementées aux États-Unis, mais aussi dans d'autres territoires où nous exerçons nos activités, notamment l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada, le Brésil, l'Australie, l'Inde, la Corée du Sud et la Chine. Comme c'est le cas aux États-Unis, les exigences réglementaires dans les autres territoires où nous exerçons nos activités sont devenues plus rigoureuses. Dans le monde entier, des organismes gouvernementaux ont proposé ou mis en œuvre des initiatives, des règles et des règlements susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur notre entreprise de gestion d'actifs et pourraient proposer ou mettre en œuvre des règles et règlements additionnels. Ces règles et règlements peuvent avoir des répercussions sur la façon de présenter les entités gérées sur le marché dans les territoires concernés, en plus d'imposer des obligations de conformité en matière de présentation de l'information financière et de transparence ainsi que des restrictions à l'égard des distributions aux investisseurs et des participations de ceux-ci. Ces réglementations peuvent également imposer aux entités gérées des exigences en matière de capital, des conditions d'utilisation de l'effet de levier et des niveaux de liquidités à respecter. De nouvelles exigences réglementaires se traduiraient par des restrictions et des charges supplémentaires et pourraient limiter notre souplesse opérationnelle et nos possibilités de financement.

Notre entreprise de courtiers est réglementée par la SEC, les diverses commissions provinciales des valeurs mobilières du Canada ainsi que des organismes d'autoréglementation, y compris la Financial Industry Regulatory Authority aux États-Unis. Ces organismes de réglementation peuvent mener des procédures administratives ou de mise à exécution qui peuvent entraîner la censure, la suspension ou l'expulsion d'un courtier, de ses administrateurs, de ses dirigeants ou des employés, ou l'imposition d'une amende. Ces procédures, qu'elles donnent lieu à des conclusions défavorables ou non, peuvent nécessiter des dépenses importantes et peuvent avoir des répercussions négatives sur la réputation d'un courtier.

Les conseillers de certaines entités gérées sont inscrits comme conseillers en placement auprès de la SEC. Les conseillers en placement inscrits sont assujettis aux exigences et règlements de l'Investment Advisors Act of 1940, qui accorde aux organismes de supervision américains de vastes pouvoirs administratifs, dont celui de limiter l'exercice d'activités en cas de non-respect de lois et règlements. Le cas échéant, des sanctions pourraient être prises qui entraîneraient, notamment, la suspension d'employés, la restriction des activités exercées par le conseiller en placement, la suspension ou la révocation du permis de celui-ci, une réprimande et des amendes. La mise en conformité avec ces exigences et règlements donne lieu à des dépenses de ressources, tandis que le défaut de conformité pourrait se traduire par des enquêtes et des sanctions financières ou autres et compromettre notre réputation.

L'Investment Company Act of 1940 (la « loi de 1940 ») et les règles promulguées aux termes de celle-ci prévoient certaines protections pour les investisseurs et imposent certaines restrictions aux entités qui sont considérées comme des sociétés de placement au sens de la loi de 1940. Nous ne sommes pas pour l'instant, ni n'avons l'intention de devenir, une société de placement au sens de la loi de 1940. Afin de nous assurer de ne pas être reconnue comme une société de placement, il est possible que nous devions restreindre ou limiter de manière significative l'étendue de nos activités ou de nos plans et des types d'acquisitions que nous pourrions réaliser. Nous pourrions aussi devoir modifier notre structure organisationnelle ou céder des actifs que nous ne céderions pas autrement. Si nous étions dans l'obligation d'inscrire notre société comme société de placement, nous serions assujettis à de sévères restrictions dans le cadre de nos activités. Il nous serait notamment interdit d'exercer certaines activités (ou nos activités seraient assujetties à des conditions). De plus, nous serions assujettis à des restrictions relativement à la conclusion de transactions avec des entités liées et à l'émission de certains titres ou à la conclusion de certains types de financements, nous serions soumis à des restrictions quant au montant et aux types d'emprunts que nous sommes autorisés à contracter, nous serions tenus de limiter le montant que nous pourrions investir pour notre propre compte et nous serions assujettis à d'autres restrictions dans le cadre de nos activités.

Notre entreprise de gestion d'actifs est assujettie à des exigences additionnelles en matière de réglementation et de conformité, ou pourrait le devenir, à mesure qu'elle élargit son offre et sa plateforme d'investissement, ce qui entraînera probablement des coûts additionnels sur les plans juridique et de la conformité, ainsi qu'à des exigences opérationnelles additionnelles qui pourraient également entraîner une hausse des coûts.

Dans le cadre de nos activités, qui consistent principalement à acquérir et à développer des biens immobiliers, des actifs axés sur l'énergie renouvelable, des infrastructures et des services commerciaux ainsi que des actifs industriels, nous devons nous conformer aux réglementations municipales, étatiques ou provinciales, nationales et internationales importantes et complexes. Ces lois et règlements peuvent entraîner de l'incertitude et des délais, ainsi qu'imposer des coûts supplémentaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. Ces lois et règlements pourraient faire l'objet de modifications qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nous et nos activités ou, à l'opposé, avoir une incidence favorable sur nos concurrents et leurs activités.

De plus, notre responsabilité pourrait être engagée en vertu de ces lois, règles et règlements sans qu'il y ait de notre faute. Dans certains cas, des parties peuvent entamer des poursuites judiciaires contre nous en vue de la mise en conformité, ou pour obtenir des dommages pour non-conformité, ou encore pour préjudices corporels ou dommages matériels. La couverture fournie par notre assurance pourrait être insuffisante si une poursuite intentée contre nous se révélait fructueuse.

e) Enquêtes gouvernementales et lutte contre la corruption

Nos politiques et nos procédures conçues pour assurer le respect des lois applicables, y compris les lois en matière de lutte contre la corruption et la subornation, peuvent ne pas être efficaces dans tous les cas pour prévenir les violations et, par conséquent, nous pouvons faire l'objet d'enquêtes gouvernementales connexes.

Nous faisons de temps à autre l'objet d'enquêtes gouvernementales, d'audits et de demandes de renseignements, officiels et officieux. Ces enquêtes, quelle qu'en soit l'issue, peuvent être coûteuses, détourner l'attention de la direction et nuire à notre réputation. Tout règlement défavorable de ces enquêtes pourrait entraîner une responsabilité pénale, des amendes, des pénalités ou d'autres sanctions monétaires ou non monétaires, et pourrait avoir une incidence significative sur nos activités ou nos résultats opérationnels.

Une prise de conscience soutenue à l'échelle mondiale quant à l'application de la législation relative à la lutte contre la corruption a eu pour effet d'augmenter les risques auxquels nous sommes exposés dans ce domaine, particulièrement du fait de la poursuite de l'expansion de nos activités partout dans le monde. Nous sommes assujettis à plusieurs lois et règlements qui régissent les paiements et les contributions versés à des agents publics ou à d'autres tiers, y compris les restrictions prévues par la loi des États-Unis intitulée Foreign Corrupt Practices Act, ainsi qu'à des lois semblables hors des États-Unis, telles la Bribery Act du Royaume-Uni, la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers du Canada et la Clean Company Act du Brésil. Cette prise de conscience à l'échelle mondiale quant à l'application des lois relatives à la lutte contre la corruption pourrait donner lieu à davantage d'enquêtes, officielles et officieuses, dans ce domaine, dont il est impossible de prédire l'issue.

Les lois et règlements qui s'appliquent à nous pourraient contenir des dispositions contradictoires, ce qui pourrait compliquer notre obligation de nous y conformer. Si nous omettons de respecter ces lois et règlements, nous pourrions être exposés à des réclamations pour des dommages-intérêts, à des pénalités financières, à une atteinte à notre réputation, à l'incarcération de nos employés, à des restrictions liées à notre exploitation et à d'autres obligations qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats opérationnels et notre situation financière. De plus, nous pouvons faire l'objet de réclamations fondées sur la responsabilité du successeur pour violation de ces lois et règlements ou pour d'autres actes de corruption commis par des entités dans lesquelles nous ou les entités gérées investissons.

Il est parfois difficile de détecter les cas de corruption, de fraude, d'irrégularités comptables et d'autres pratiques interdites, illégales ou de corruption, en particulier lorsque nous effectuons un contrôle diligent dans le cadre des acquisitions; dans certains territoires, les pratiques frauduleuses et d'autres pratiques trompeuses peuvent sévir sur une grande échelle. Nous investissons dans des pays à marché émergent qui pourraient ne pas avoir établi des lois et des règlements stricts en matière de lutte contre la corruption, dans lesquels les lois et règlements existants ne sont pas appliqués de façon constante ou qui sont considérés comme présentant des niveaux de corruption significativement plus élevés selon des normes de cotation internationales. Les vérifications diligentes relativement aux occasions d'investissement dans ces territoires posent souvent plus de défis du fait que la mise en œuvre de pratiques commerciales cohérentes et uniformes pourrait y être inexistante ou ne pas satisfaire aux normes internationales. La corruption, la fraude, les irrégularités comptables et autres tractations malhonnêtes peuvent être particulièrement difficiles à détecter dans ces régions. De plus, lorsque nous acquérons des actifs en difficulté, la qualité de l'information financière de l'actif visé peut nuire à la détection des irrégularités.

f) Obligations financières et liquidités

Nous devons disposer de trésorerie suffisante pour répondre à nos obligations financières à leur échéance ou pour nous permettre de saisir les occasions de placement lorsqu'elles se présentent.

Dans le cours normal des activités, nous utilisons des emprunts et d'autres instruments à effet de levier pour améliorer le rendement pour nos investisseurs et pour financer nos activités. Par conséquent, nous sommes assujettis aux risques associés au financement et au refinancement par emprunt, y compris, sans s'y limiter, les risques suivants : i) nos flux de trésorerie pourraient ne pas suffire pour effectuer les versements requis de capital et d'intérêt; ii) les versements de capital et d'intérêt sur des emprunts pourraient nous priver des ressources en trésorerie nécessaires au règlement de charges d'exploitation et au versement de dividendes; iii) si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir du financement par emprunt faisant l'objet d'un engagement pour les besoins d'acquisitions éventuelles, ou si nous ne pouvons obtenir des emprunts qu'à des taux d'intérêt élevés ou assortis d'autres modalités défavorables, nous pourrions éprouver des difficultés à réaliser des acquisitions ou alors générer des profits moins élevés qu'ils ne le seraient normalement; iv) nous pourrions ne pas être en mesure de refinancer la dette à l'échéance en raison de facteurs liés à la société et au marché, tels que les flux de trésorerie estimatifs provenant de nos actifs, la valeur de nos actifs, la liquidité du marché des capitaux d'emprunt, ou des facteurs financiers, des facteurs liés à la concurrence et à nos activités et d'autres facteurs; et v) si nous sommes en mesure de refinancer notre dette, les modalités du refinancement pourraient ne pas être aussi avantageuses que les modalités initiales de cette dette. Si nous sommes dans l'incapacité de refinancer notre dette selon des modalités acceptables, ou si nous ne sommes pas en mesure de la refinancer, nous pourrions devoir utiliser des liquidités disponibles, ce qui réduirait notre capacité à profiter de nouvelles occasions de placement, ou nous pourrions devoir nous départir d'un ou de plusieurs de nos actifs selon des modalités qui ne sont pas à notre avantage, ou mobiliser des capitaux, ce qui engendrerait une dilution pour nos actionnaires existants. Les changements apportés à la réglementation peuvent également entraîner l'augmentation des coûts d'emprunt et la réduction de l'accès au crédit.

Les modalités de nos diverses ententes de crédit et autres ententes de financement exigent que nous nous conformions à un certain nombre d'exigences financières habituelles et autres clauses restrictives, comme celles de respecter les ratios de couverture du service de la dette et d'endettement, de fournir des couvertures d'assurance adéquates et de maintenir certaines notations. Ces clauses restrictives peuvent limiter notre souplesse dans la conduite de nos activités, et le non-respect de ces clauses pourrait équivaloir à un manquement à l'égard des instruments liés à la dette, même si nous avons respecté et continuons de respecter toutes nos obligations de paiement.

Nous investissons une importante part de notre capital dans des actifs corporels et des titres qui peuvent être difficiles à vendre, particulièrement si les conditions des marchés sont médiocres. En outre, dans le cadre de notre stratégie de placement, des personnes qui nous représentent pourraient siéger au conseil d'administration de sociétés cotées comprises dans notre portefeuille, ce qui pourrait restreindre notre capacité à effectuer des ventes au cours de certaines périodes. Un manque de liquidité aura tendance à limiter notre capacité à modifier rapidement la composition de notre portefeuille ou de nos actifs en réaction à l'évolution de la conjoncture économique ou des conditions d'investissement. Par ailleurs, si les difficultés financières ou opérationnelles d'autres propriétaires donnent lieu à des ventes forcées, ces ventes pourraient contribuer à réduire la valeur des biens immobiliers sur les marchés où nous exerçons des activités. Les restrictions liées à la propriété d'actifs physiques abaissent notre capacité à nous adapter aux changements des conditions du marché et pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement de nos placements, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Compte tenu d'une grande incertitude entourant l'évaluation ou la stabilité de la valeur des placements non liquides ou non publics, la juste valeur de ces placements ne reflète pas nécessairement les prix qui seraient réellement obtenus lorsque ces placements seront réalisés. Des réalisations conclues à des valeurs beaucoup plus faibles que la valeur à laquelle des placements ont été comptabilisés se traduiraient par des pertes, une baisse des honoraires de gestion d'actifs et la perte potentielle d'un intéressement aux plus-values et d'honoraires liés au rendement.

Dans le cours normal des activités, nous concluons des ententes de financement en vertu desquelles nous pourrions être tenus de fournir les fonds requis. De plus, à l'occasion, nous pouvons garantir les obligations d'entités gérées par notre entreprise de gestion d'actifs ou dans lesquelles nous investissons. Si nous sommes tenus de remplir nos engagements, mais dans l'incapacité de le faire, nous pourrions faire l'objet de poursuites ou alors perdre des occasions en vertu de contrats qui, autrement, nous auraient été favorables.

g) Risque de change et autres risques financiers

Les fluctuations des taux de change pourraient avoir une incidence défavorable sur notre risque de change global, et les stratégies de couverture pourraient ne pas être efficaces.

Nous avons cherché, et prévoyons continuer à chercher, des occasions de croissance sur les marchés internationaux et nous investissons souvent dans des pays où la monnaie locale n'est pas le dollar américain. Par conséquent, nous sommes exposés au risque de change en raison des fluctuations possibles des taux de change entre ces devises et le dollar américain. Une importante baisse de la valeur de la monnaie utilisée dans un ou plusieurs pays où notre présence est importante pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. En outre, dans certains marchés au sein desquels nous exerçons nos activités, la croissance économique est tributaire du prix des marchandises, et le cours de la monnaie peut donc être plus volatil.

Les mouvements des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises et d'autres risques financiers influent sur nos activités. Nous utilisons de manière sélective des instruments financiers pour atténuer ces risques, notamment les swaps sur défaillance et d'autres dérivés, pour assurer la couverture de certaines de nos positions financières. Toutefois, une part considérable de ces risques pourrait ne faire l'objet d'aucune couverture. Par ailleurs, dans le cours normal des activités, nous pourrions choisir de prendre des positions non couvertes.

Rien ne garantit que les stratégies de couverture, dans la mesure où elles sont utilisées, atténueront entièrement les risques qu'elles visent à compenser. De plus, les dérivés auxquels nous avons recours sont également assujettis à leur propre ensemble de risques, notamment le risque de contrepartie à l'égard de la santé financière de la contrepartie à ces transactions et à la nécessité éventuelle de financer les ajustements à la valeur de marché. Nos politiques de gestion des risques financiers peuvent, en définitive, ne pas être efficaces pour gérer ces risques financiers.

La loi Dodd-Frank et des lois semblables sur d'autres territoires imposent des règles et des règlements en matière de surveillance par les autorités du marché des produits dérivés de gré à gré et de ses participants. Ces règlements pourraient nous imposer des coûts et des examens réglementaires additionnels. Si nos transactions sur dérivés doivent être exécutées par l'intermédiaire d'une bourse ou d'un organisme réglementé, nous serons aux prises à de nouvelles exigences en matière de dépôts de garantie sous forme de dépôts initiaux, et la variation des dépôts de garantie devra être réglée en trésorerie quotidiennement. Une telle augmentation des exigences en matière de dépôts de garantie (relatives aux ententes bilatérales) ou une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières nous obligerait à détenir des positions plus importantes en trésorerie, ce qui pourrait diminuer notre résultat. Il nous est impossible de prédire l'incidence qu'un changement à la loi sur les dérivés aurait sur nos coûts de couverture, notre stratégie de couverture ou sa mise en œuvre, ou les risques que nous couvrons. La réglementation des produits dérivés pourrait faire augmenter le coût des contrats dérivés, réduire la disponibilité des dérivés pour se prémunir du risque opérationnel et réduire la liquidité du marché des dérivés, ce qui pourrait réduire notre utilisation de dérivés et se traduire par une volatilité accrue et une diminution de la prévisibilité de nos flux de trésorerie.

h) Placements temporaires et engagements relatifs au crédit de sûreté

Nous pourrions être incapables d'effectuer la syndication, la délégation ou le transfert des engagements financiers conclus afin de soutenir notre entreprise de gestion d'actifs.

Nous concluons fréquemment des ententes en vertu desquelles nous nous engageons à acquérir des actifs ou des titres ou à acquérir des actifs ou des titres pour le compte d'une autre entité afin de soutenir notre entreprise de gestion d'actifs dans la perspective que notre engagement soit temporaire. Par exemple, nous pouvons acquérir un actif intéressant pour une entité gérée en particulier qui mobilise des capitaux et l'entreposer le temps de la collecte de fonds avant de le transférer à l'entité gérée à laquelle il était destiné. Autre exemple, pour une acquisition en particulier, nous pouvons engager des capitaux dans le cadre d'un consortium avec certaines entités gérées en prévoyant qu'une partie ou la totalité de notre propre engagement sera effectuée par syndication ou déléguée à d'autres investisseurs avant, pendant ou après la date de clôture prévue de la transaction. Dans tous ces cas, il est prévu que notre soutien en soit un de nature temporaire et nous participons à cette activité afin de stimuler davantage la croissance et le perfectionnement de notre entreprise de gestion d'actifs. En tirant parti de la situation financière de la Société pour effectuer des placements temporaires et des engagements relatifs au crédit de sûreté, nous pouvons saisir des occasions d'investissement avant même d'obtenir tout le financement par capitaux propres de tiers que nous visons, et ces occasions pourraient ne pas être disponibles sans la participation en titres de capitaux propres initiale de la Société.

Même si, souvent, notre intention à l'égard de ces ententes est que la participation directe de la Société soit de nature temporaire, nous pourrions être incapables d'effectuer la syndication, la délégation ou le transfert de notre participation ou de notre engagement comme nous en avons l'intention, et par conséquent devoir assumer ou conserver la propriété des actifs ou des titres sur une longue période. Cette situation pourrait donner lieu à une augmentation du montant de notre propre capital investi dans certains actifs et avoir une incidence défavorable sur nos liquidités, ce qui modifierait la concentration de nos actifs à l'extérieur des paramètres visés, pourrait réduire notre capacité à effectuer d'autres acquisitions, ou nuire à notre capacité de respecter d'autres engagements financiers.

i) *Taux d'intérêt*

La hausse des taux d'intérêt pourrait faire augmenter nos charges d'intérêts et nuire à notre performance financière.

Un certain nombre de nos actifs de longue durée sont sensibles aux taux d'intérêt. L'augmentation des taux d'intérêt, toutes choses égales d'ailleurs, fera diminuer la valeur de l'actif en réduisant la valeur actualisée des flux de trésorerie qui devraient être générés par un tel actif. Lorsque la valeur d'un actif diminue en raison d'une hausse des taux d'intérêt, certaines clauses restrictives financières et autres clauses restrictives aux termes d'accords de crédit régissant les actifs pourraient être en défaut, et ce, même si nous avons respecté et continuons de respecter toutes nos obligations de paiement connexes. Un tel manquement pourrait nuire à notre performance financière et à nos résultats d'exploitation.

Par ailleurs, nos emprunts ou nos actions privilégiées assortis de taux d'intérêt variables, qu'il s'agisse d'une obligation portant intérêt à taux variable ou d'une obligation portant intérêt à taux fixe dont le taux sera révisé ultérieurement pour devenir un taux variable, sont exposés au risque de taux d'intérêt. De plus, la valeur de nos emprunts ou de nos actions privilégiées assortis de taux d'intérêt fixes sera déterminée d'après les taux d'intérêt en vigueur et, par conséquent, ce type d'emprunts ou d'actions privilégiées est également assujéti au risque de taux d'intérêt.

Bien que les taux d'intérêt soient demeurés relativement faibles sur une base historique, dans de nombreux territoires où nous exerçons nos activités, une période de forte hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner certaines perturbations sur le marché. Cela pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière, faire augmenter le coût et réduire la disponibilité du financement par emprunt, ce qui nuirait à la capacité de nos entreprises à obtenir un financement ou un refinancement attrayant et, s'il est obtenu, faire augmenter le coût de ce financement. L'augmentation des taux d'intérêt fait aussi augmenter le montant de trésorerie nécessaire pour honorer nos obligations, ce qui pèserait sur nos bénéfices.

La Financial Conduct Authority (la « FCA ») du Royaume-Uni a cessé de contraindre les banques à soumettre des taux pour le calcul du LIBOR en 2021. En réponse, la Réserve fédérale et la Banque fédérale de réserve de New York ont mis sur pied le comité sur les taux de référence de rechange (Alternative Reference Rates Committee), qui a établi que le Secured Overnight Financing Rate (le « SOFR ») était selon lui la meilleure solution de rechange au LIBOR libellé en dollars américains pour les instruments dérivés et les autres contrats financiers. En novembre 2020, ICE Benchmark Administration Limited, l'administrateur de référence pour les taux LIBOR libellés en dollars américains, a proposé de prolonger jusqu'au 30 juin 2023 la publication de certains paramètres du LIBOR libellé en dollars américains couramment utilisés, et la FCA a publié une déclaration en appui à une telle proposition. Il n'est pas possible de prévoir l'effet de ces changements, y compris le moment où il ne sera plus possible d'obtenir le LIBOR ou à quel moment il y aura suffisamment de liquidités sur les marchés SOFR.

Nous avons des titres de créance et des instruments dérivés en cours à taux variables indexés en fonction du LIBOR. L'abandon ou la modification des taux d'intérêt de référence pourrait nécessiter l'apport d'ajustements aux ententes auxquelles nous et d'autres intervenants du marché sommes parties, ainsi qu'aux systèmes et processus connexes. Dans le contexte du passage du LIBOR au SOFR ou à d'autres solutions de rechange, il est impossible de prédire avec certitude dans quelle mesure et de quelle façon les changements futurs pourraient avoir comme conséquence que les taux d'intérêt et/ou les paiements ne correspondent pas à ceux qui auraient été applicables à nos obligations, ou qu'ils soient plus élevés ou moins élevés que ceux qui auraient été applicables à nos obligations si le LIBOR continuait d'être utilisé dans sa forme actuelle. L'utilisation de taux d'intérêt de rechange ou d'autres réformes du LIBOR pourraient entraîner une augmentation de la volatilité et un resserrement des marchés du crédit, lesquels pourraient avoir un effet défavorable sur notre capacité à obtenir du financement rentable. En outre, la transition de nos ententes de financement fondées sur le LIBOR vers des taux de référence de rechange pourrait entraîner des changements inattendus dans les taux d'intérêt payés sur nos dettes.

j) *Capital humain*

La préservation inadéquate de notre culture ou la gestion inefficace du capital humain pourrait avoir une incidence négative sur nos activités de gestion d'actifs et notre performance financière.

Notre capacité à offrir une concurrence efficace dans nos activités dépendra de notre capacité à attirer de nouveaux employés et à garder et à motiver nos employés existants, dans l'ensemble de nos entreprises et de celles de nos sociétés liées. L'équipe de la haute direction de l'ensemble de nos entreprises contribue fortement à notre succès et supervise l'exécution de nos stratégies d'affaires et de placement. Si nous ne sommes pas en mesure d'attirer et de garder des employés qualifiés, cela pourrait limiter notre capacité à livrer une concurrence efficace et à atteindre nos objectifs commerciaux et avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre capacité à retenir et à motiver notre équipe de direction, à attirer des gens compétents pour remplacer les membres de notre équipe de direction qui quittent la société ou à attirer de nouveaux professionnels en placement à mesure que notre entreprise croît est tributaire notamment de la concurrence dans le marché de l'emploi et des possibilités d'avancement et de la rémunération que nous avons à offrir. Dans tous nos marchés, nous rivalisons vivement avec d'autres sociétés pour attirer et maintenir en poste des employés qualifiés.

Il se peut que nous vivions le départ de professionnels clés dans l'avenir. Nous ne pouvons pas prévoir l'incidence de ces départs sur notre capacité d'atteindre nos objectifs. Notre équipe de haute direction possède une vaste expérience et une grande expertise et entretient des relations d'affaires solides avec les investisseurs dans les entités gérées et avec d'autres membres des milieux d'affaires et des secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités. En conséquence, la perte de ces membres du personnel pourrait compromettre nos relations avec les investisseurs dans les entités gérées et avec d'autres membres des milieux d'affaires et des secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités. Cela pourrait se traduire par une réduction de nos actifs sous gestion ou des occasions de placement. Par conséquent, la perte des services d'un professionnel clé ou la diminution de sa disponibilité pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos flux de trésorerie. En outre, cette perte pourrait être négativement perçue dans les marchés financiers.

De plus, le départ de certaines personnes pourrait déclencher certaines dispositions relatives aux personnes clés dans la documentation régissant certains des fonds privés gérés par notre gestionnaire d'actifs, ce qui permettrait aux commanditaires de ces fonds de suspendre les périodes d'investissement des fonds, ou d'y mettre fin, ou de retirer leur capital avant l'expiration de la période d'immobilisation applicable. Les dispositions relatives aux personnes clés varient en fonction de la stratégie et du fonds et, en ce qui a trait à chaque stratégie et à chaque fonds, sont habituellement liées à de nombreuses personnes, ce qui signifie que le départ de plus d'une personne serait nécessaire pour déclencher les dispositions relatives aux personnes clés. Les risques associés à notre capital humain pourraient être exacerbés par le fait que nous n'avons pas contracté d'assurance pour collaborateurs essentiels.

L'exercice de nos activités et la mise en œuvre de notre stratégie reposent essentiellement sur les synergies entre nos entreprises et le travail d'équipe. Notre constante capacité à réagir rapidement pour saisir les occasions et surmonter les obstacles à mesure qu'ils se présentent repose sur un esprit de coopération et sur la coordination au sein de l'organisation ainsi que sur notre structure de gestion axée sur le travail d'équipe, facteurs qui pourraient ne pas donner les résultats que nous escomptons.

Une partie de notre main-d'œuvre au sein de certains de nos secteurs est syndiquée. Si nous ne sommes pas en mesure de négocier des conventions collectives acceptables avec nos syndicats à l'expiration des conventions existantes, nous pourrions devoir composer avec un arrêt de travail qui pourrait entraîner une interruption importante des activités touchées, avec une hausse des coûts de la main-d'œuvre permanents et avec des limitations quant à notre capacité à maximiser l'efficacité de nos activités; ces éléments pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

k) Situation géopolitique

L'instabilité politique, des changements dans les politiques gouvernementales ou des facteurs culturels inconnus pourraient avoir une incidence négative sur la valeur de nos placements.

Nous sommes assujettis à des incertitudes géopolitiques dans tous les territoires où nous exerçons nos activités. Nous effectuons des placements dans des entreprises qui sont situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord et nous pouvons réaliser des placements dans des marchés peu connus, ce qui pourrait nous exposer à des risques supplémentaires qui ne sont généralement pas liés aux investissements en Amérique du Nord. Il se pourrait que nous ayons de la difficulté à nous adapter à la culture et aux pratiques commerciales locales de ces marchés, et il est possible que nous embauchions du personnel ou que nous établissions un partenariat avec des personnes qui pourraient ne pas respecter notre culture et nos pratiques commerciales conformes à la déontologie. L'un ou l'autre de ces scénarios pourrait se solder par l'échec de nos initiatives dans de nouveaux marchés ou des marchés existants et entraîner des pertes financières pour nous et les entités gérées. Dans plusieurs de nos marchés importants et dans d'autres parties du monde où nous exerçons des activités, il existe des risques d'instabilité politique découlant de facteurs tels que les conflits politiques, l'inégalité des revenus, les mouvements de réfugiés, le terrorisme, l'éclatement éventuel d'unions politico-économiques et la corruption politique. Si au moins un de ces risques se matérialisait, notre performance financière pourrait en souffrir.

Par exemple, les tensions et les conflits militaires récents en Europe de l'Est pourraient alimenter l'incertitude économique mondiale et nuire considérablement à la libre circulation des marchandises, des services et des gens, en plus de déstabiliser les marchés de l'énergie et entraîner une hausse potentielle des coûts liés à l'exploitation d'une entreprise en Europe. De même, l'incapacité des gouvernements locaux et nationaux à gérer efficacement les différends politiques en cours pourrait entraîner une instabilité à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Si au moins un de ces risques se matérialisait, notre performance financière et nos activités pourraient en souffrir.

La période de transition suivant la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») s'est terminée le 31 décembre 2020, et les lois de l'Union européenne ne s'appliquent plus au Royaume-Uni. L'incertitude demeure quant à la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, depuis le Brexit, et il est difficile de prévoir quelles seront les répercussions économiques, fiscales, juridiques, réglementaires et autres du Brexit sur le secteur de la gestion d'actifs et sur les marchés financiers européens et mondiaux en général. Même si le Brexit n'a eu aucune incidence financière significative sur notre entreprise à ce jour, il pourrait se traduire par une hausse des complexités juridiques et réglementaires, ainsi que par une hausse potentielle des coûts liés à l'exploitation d'une entreprise en Europe, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre entreprise.

Toutes les activités existantes ou nouvelles peuvent être soumises à d'importants risques politiques, économiques et financiers, qui varient selon les pays, et peuvent comprendre les éléments suivants : i) des changements dans les politiques et la réglementation, y compris les politiques protectionnistes, ou les membres du gouvernement; ii) des changements dans la conjoncture économique ou sociale; iii) des restrictions quant au transfert ou à la conversion des devises; iv) des changements dans les relations de travail; v) un conflit militaire, une instabilité politique et de l'agitation civile; vi) des marchés financiers moins développés ou moins efficaces qu'en Amérique du Nord; vii) l'absence d'une comptabilisation, d'un audit et de normes, de pratiques et d'exigences uniformes en matière d'information financière; viii) moins de supervision et de réglementation gouvernementale; ix) un environnement juridique ou réglementaire moins élaboré; x) une exposition accrue au risque de corruption; xi) une hostilité politique envers les placements faits par des investisseurs étrangers; xii) une moins grande disponibilité des renseignements pour le public à l'égard des entreprises dans les marchés situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord; xiii) l'incidence négative de taux d'inflation plus élevés ou moins élevés; xiv) des coûts de transaction plus élevés; xv) des difficultés à faire respecter les obligations contractuelles et l'expropriation ou la confiscation des biens; et xvi) une protection restreinte pour les investisseurs.

Outre les risques susmentionnés, en raison de la propagation rapide de la COVID-19, de nombreux gouvernements ont imposé des restrictions sur les activités commerciales et les déplacements. Se reporter à la section Événement/perte catastrophique, pandémies, changements climatiques, guerres et terrorisme, aux pages 121 et 122.

Des événements politiques imprévus sur les marchés dans lesquels nous avons d'importants investisseurs et/ou nous possédons et exploitons des actifs, ou dans lesquels nous pourrions envisager d'accroître nos activités, notamment aux États-Unis, au Canada, au Brésil, en Australie, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, pourraient créer de l'incertitude économique, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière. Une telle incertitude pourrait perturber nos activités, et notamment nuire aux activités des investisseurs, clients et fournisseurs et/ou à nos relations avec eux, ainsi que modifier les liens entre les tarifs et les monnaies, y compris la valeur de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain. Ces perturbations et incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. En outre, les suites des enjeux politiques dans les marchés où nous exerçons nos activités pourraient se traduire par une incertitude juridique et par des lois et des règlements nationaux divergents, ce qui peut contribuer à l'incertitude économique générale. En ce qui nous concerne, ainsi que les entités gérées, l'incertitude économique pourrait être exacerbée par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des politiques commerciales et des tensions géopolitiques.

l) Conjoncture économique

Une conjoncture économique défavorable ou des changements apportés aux secteurs au sein desquels nous exerçons nos activités pourraient nuire à notre performance financière.

Nos activités sont tributaires de la conjoncture économique locale, régionale, nationale et internationale, ainsi que d'autres événements ou situations qui échappent à notre contrôle, lesquels comprennent, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants : les taux d'intérêt à court et à long terme; l'inflation; la volatilité du marché du crédit et des marchés financiers; les niveaux d'investissement des entreprises; les niveaux des dépenses des gouvernements et des consommateurs; les risques liés à la dette souveraine; les modifications des lois, règles et règlements; les obstacles au commerce; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les prix des marchandises; les taux de change et les contrôles de devises; les circonstances politiques nationales et internationales (y compris les guerres, les attentats terroristes et les opérations de sécurité); les catastrophes (y compris les pandémies/épidémies comme la COVID-19, les tremblements de terre, les tornades ou les inondations); l'orientation et l'importance de la croissance économique; et l'incertitude économique générale. À l'échelle mondiale, certains secteurs ont créé une capacité fondée sur des prévisions trop optimistes de la croissance, entraînant la volatilité de l'ensemble des marchés, dont le marché des marchandises, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre performance financière. La conjoncture économique défavorable pourrait toucher les territoires dans lesquels nos entités sont formées et où nous possédons des actifs et exerçons nos activités, et cela pourrait entraîner une diminution de ce qui suit : i) les cours des titres; ii) la liquidité des placements; iii) la valeur ou la performance des placements; et iv) la capacité de mobiliser ou d'affecter du capital. Chacun de ces éléments pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière.

De façon générale, une détérioration de la conjoncture économique sur les marchés ou dans les secteurs d'activité où nous sommes présents exerce une pression à la baisse sur nos marges d'exploitation et la valeur de nos actifs, du fait d'une baisse de la demande et d'une intensification de la concurrence par les prix pour les services et les produits que nous fournissons. En particulier, étant donné l'importance que représentent les États-Unis pour nos activités, un ralentissement économique dans ce marché pourrait nuire considérablement à nos marges d'exploitation et à la valeur de nos actifs.

Bon nombre des fonds privés de notre gestionnaire d'actifs ont une durée de vie déterminée, ce qui peut le conduire à liquider des placements à un mauvais moment. La volatilité des marchés de sortie de ces placements, l'augmentation des montants de capital nécessaires pour la sortie et la hausse du seuil de la valeur d'entreprise pour un appel public à l'épargne ou une vente stratégique peuvent créer le risque d'incapacité de liquider un placement dans un fonds privé dans de bonnes conditions. Il n'est pas toujours possible pour notre gestionnaire d'actifs de maîtriser le calendrier de sortie des placements dans un fonds privé ni le montant réalisé à la sortie.

Si la conjoncture économique mondiale se détériorait, le rendement de nos placements pourrait en souffrir, ce qui pourrait se traduire, par exemple, par le paiement d'un montant moindre ou nul en intéressement aux plus-values. Le paiement d'un montant moindre ou nul en intéressement aux plus-values qui nous serait versé pourrait entraîner une diminution de nos FTO, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur notre situation de trésorerie et sur le montant en trésorerie que nous avons en caisse pour mener nos activités. Une réduction de nos FTO pourrait, par ricochet, nous obliger à compter sur d'autres sources de trésorerie (comme les marchés financiers auxquels nous pourrions ne pas avoir accès à des conditions acceptables ainsi que des emprunts et d'autres instruments à effet de levier).

De plus, un ralentissement économique accroît le risque de défaillance par les contreparties à nos placements et aux autres transactions. Dans de telles circonstances, il est plus probable que ces transactions ne pourront être effectuées ou procureront un piètre rendement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

m) Événement/perte catastrophique, pandémies, changements climatiques, guerres et terrorisme

Des événements (ou une combinaison d'événements) catastrophiques, comme des tremblements de terre, des tornades, des inondations, des incendies, des pandémies ou des épidémies, comme la COVID-19, des changements climatiques, des conflits militaires ou des guerres, ou un acte de terrorisme ou de sabotage pourraient nuire à notre performance financière.

Nos actifs sous gestion pourraient être exposés aux effets d'événements catastrophiques, tels que des conditions météorologiques violentes, des catastrophes naturelles, des accidents graves, des pandémies ou épidémies, comme la COVID-19 (y compris l'émergence et la progression de nouveaux variants) et un acte de destruction commis par malveillance, des changements climatiques, une guerre ou un conflit militaire ou un acte de terrorisme, qui pourraient avoir une incidence négative significative sur nos activités.

Une éclosion locale, régionale ou internationale d'une maladie contagieuse, comme la COVID-19, qui se propage sur toute la planète à un rythme effréné et qui a des répercussions sur les activités commerciales et les voyages à l'échelle mondiale ou de futures crises en matière de santé publique, d'épidémies ou de pandémies pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière en raison des perturbations du commerce, de la réduction de l'activité économique et d'autres conséquences imprévues qui échappent à notre contrôle.

La propagation continue de la COVID-19, l'émergence et la progression de nouveaux variants et les mesures prises pour contrer la pandémie par les autorités gouvernementales des divers territoires dans lesquels la société détient et exploite des placements ont interrompu les activités commerciales et les chaînes d'approvisionnement, ont perturbé les déplacements, ont contribué à une volatilité importante sur les marchés des capitaux, se sont répercutées sur les conditions sociales et ont nui aux conditions économiques locales, régionales, nationales et internationales, ainsi qu'au marché du travail. Rien ne garantit que les stratégies que nous employons en vue de gérer les perturbations potentielles des activités atténueront les répercussions négatives de ces facteurs.

Les répercussions économiques à long terme de la COVID-19 dépendront des conditions futures, lesquelles sont hautement incertaines, en constante évolution et difficiles à prévoir, notamment le risque de l'apparition de nouvelles souches de variants de la COVID-19 potentiellement plus graves et les mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour contenir la pandémie, à savoir la réimposition des mesures antérieurement levées ou la mise en place de nouvelles restrictions, ainsi que le rythme de production, la disponibilité, la distribution, l'acceptation et l'efficacité des vaccins. Ces développements, selon leur nature, leur durée et leur intensité, pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos flux de trésorerie.

De plus, les effets potentiels de la COVID-19 sur nos employés, les employés de nos filiales, de nos réassureurs, le cas échéant, ou ceux d'autres sociétés avec lesquelles nous et nos filiales et réassureurs faisons affaire pourraient perturber nos activités. L'efficacité des parties externes, y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, à lutter contre la propagation et la gravité de la pandémie pourrait avoir une incidence significative sur les effets défavorables que nous subissons. Ces événements, qui sont indépendants de notre volonté, pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos résultats d'exploitation au cours de n'importe quelle période et, selon leur gravité, pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière.

Les catastrophes naturelles et les variations incessantes du climat dans lequel nous exerçons nos activités pourraient nuire à notre entreprise, à notre situation financière, à nos résultats d'exploitation ou à nos flux de trésorerie. Les variations des régimes climatiques ou des conditions météorologiques extrêmes (comme les inondations, les sécheresses, les ouragans et autres tempêtes) pourraient avoir une incidence négative sur les activités de nos entreprises ou endommager les actifs que nous pourrions détenir ou aménager. En outre, une élévation du niveau de la mer pourrait, dans l'avenir, avoir une incidence défavorable sur la valeur des biens immobiliers côtiers situés à faible altitude que nous pourrions détenir ou aménager. Les changements climatiques pourraient accroître la fréquence et la gravité des conditions météorologiques violentes et modifier les régimes climatiques existants d'une manière qu'il est difficile de prévoir. Les réactions à ces changements pourraient entraîner une augmentation des coûts, comme l'assujettissement à de nouveaux impôts fonciers ou faire augmenter le tarif des polices d'assurance de biens ou donner lieu à de nouvelles dépenses d'investissement.

Notre portefeuille d'immeubles de bureaux se compose d'immeubles situés principalement dans de grandes régions métropolitaines, dont certaines ont subi des attaques terroristes ou des actes de guerre ou sont considérées comme pouvant être menacées par de telles attaques ou de tels actes de guerre. Par ailleurs, un grand nombre de nos propriétés se composent d'immeubles de grande hauteur, qui pourraient eux aussi être la cible de cette menace réelle ou perçue. La menace perçue d'une attaque terroriste ou du déclenchement d'une guerre pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité à louer les locaux pour bureaux de notre portefeuille immobilier. Nos actifs liés à l'énergie renouvelable et aux infrastructures, tels que les routes, les chemins de fer, les installations de production d'énergie et les ports, pourraient par ailleurs être la cible d'organisations terroristes ou d'actes de guerre. D'éventuels dommages ou coûts liés à une interruption des activités par suite d'actes de terrorisme ou de guerre non couverts ou insuffisamment couverts pourraient entraîner un coût significatif pour nous et avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Il se pourrait dans l'avenir que nous ne puissions souscrire une assurance appropriée contre les actes de terrorisme, à des taux que nous jugeons raisonnables. Ces risques pourraient être aggravés à la suite de décisions en matière de politique étrangère prises par les États-Unis (où nous menons un nombre important d'activités) ou par d'autres pays exerçant une influence à cet égard, ou en raison de la situation géopolitique générale.

Par ailleurs, nos entreprises dépendent de la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux autour du monde. Tout ralentissement de l'investissement, des activités ou du commerce à l'échelle internationale en raison d'événements catastrophiques pourrait aussi avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos flux de trésorerie.

n) Impôt sur le résultat

Des réévaluations par des autorités fiscales ou des modifications apportées aux lois fiscales pourraient se traduire par des charges d'impôt pour nous.

Notre structure s'articule autour des lois et pratiques en matière d'imposition des territoires locaux où nous exerçons nos activités. Les modifications apportées à la politique fiscale, à la législation fiscale (y compris relativement aux taux d'imposition) et à l'interprétation de la politique, de la législation et des pratiques en matière d'imposition dans ces territoires pourraient avoir une incidence défavorable sur les rendements que nous dégageons de nos placements, sur le niveau de capital que nous ou les entités gérées pourrions investir ou sur la volonté des investisseurs d'investir dans celles-ci. Ce risque comprendrait toutes les réévaluations par des autorités fiscales à l'égard de nos déclarations de revenus s'il advenait que nous interprétions ou appliquions incorrectement les politiques, lois ou pratiques fiscales.

L'impôt et les autres contraintes auxquels nos entités en exploitation seraient assujetties dans ces territoires pourraient ne pas s'appliquer aux institutions locales ou aux autres parties, notamment des sociétés d'État, et ces parties pourraient donc bénéficier d'un coût réel du capital de loin inférieur et d'un avantage concurrentiel correspondant dans la poursuite d'acquisitions. Nos taux d'imposition effectifs pourraient augmenter, ce qui aurait une incidence négative sur notre bénéfice net, en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris, sans s'y limiter, les suivants : des variations dans l'évaluation de nos actifs et de nos passifs d'impôt différé et une éventuelle réévaluation des impôts par les autorités fiscales.

Les gouvernements du monde entier cherchent de plus en plus à réglementer les multinationales et leur utilisation des taux d'imposition différentiels d'un territoire à l'autre. Cet effort demande aux diverses nations de mettre un accent plus soutenu sur la coordination et le partage d'informations sur les sociétés et les impôts qu'elles paient. Les politiques et les pratiques fiscales gouvernementales pourraient nous nuire et, en fonction de leur nature, elles pourraient avoir une incidence plus marquée sur nous que sur d'autres entreprises. En raison de cette attention accrue apportée à l'utilisation de la planification fiscale par les multinationales, notre planification fiscale pourrait être assujettie à une couverture médiatique négative, ce qui pourrait nuire à notre réputation.

La Société cherche à être considérée comme une « société étrangère admissible » (au sens de « qualified foreign corporation ») aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis, et à ce que les dividendes de la Société soient par conséquent considérés comme pouvant généralement être traités comme des « dividendes admissibles » aux États-Unis. Le fait que les dividendes versés par la Société seront traités ou non comme des « dividendes admissibles » aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis pour un actionnaire en particulier de la Société dépendra des circonstances propres à cet actionnaire, y compris, sans toutefois s'y limiter, la période de détention par l'actionnaire des actions de la Société sur lesquelles des dividendes sont reçus. La Société ne peut garantir que la totalité ou une partie de ses dividendes versés aux actionnaires seront traités comme des « dividendes admissibles » aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis.

Afin de préserver le traitement fiscal fédéral canadien prévu de l'arrangement mis en place pour effectuer la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs (l'« arrangement »), la société a convenu de certaines restrictions qui pourraient réduire sensiblement sa flexibilité stratégique et opérationnelle.

La société a entrepris diverses transactions de restructuration dans le cadre de l'arrangement (la « réorganisation préalable à l'arrangement »). Afin de préserver le traitement fiscal fédéral canadien prévu de ces transactions dont l'impôt connexe est généralement différé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), la société, le gestionnaire d'actifs et ses filiales ne peuvent pas, pendant une période de deux ans suivant la date de prise d'effet de l'arrangement, sauf dans certaines circonstances précises, prendre certaines mesures, omettre d'en prendre ou conclure une transaction qui fera en sorte que la réorganisation préalable à l'arrangement, l'arrangement ou certaines autres transactions qui en découlent soient imposés d'une façon qui est incompatible avec ce qui est prévu dans un avis que les conseillers juridiques ont soumis au conseil d'administration de la société et au conseil d'administration du gestionnaire d'actifs, lequel confirmait les incidences fiscales fédérales canadiennes de certains aspects de la réorganisation préalable à l'arrangement et de l'arrangement sur les parties concernées. Il se peut que les restrictions qui précèdent limitent pendant un certain temps la capacité de la société à réaliser certaines transactions stratégiques ou d'autres transactions qu'elle estime être dans l'intérêt véritable de nos actionnaires ou qui pourraient augmenter la valeur de notre entreprise.

o) Information financière et présentation de l'information

Des lacunes dans notre information financière et notre présentation de l'information à titre de société cotée pourraient nuire à notre réputation.

À mesure que nous élargissons la taille et la portée de notre entreprise, les probabilités que notre information financière et nos autres documents d'information publics contiennent des inexactitudes significatives et que les contrôles que nous maintenons pour tenter d'assurer l'exactitude complète de nos informations publiées ne fonctionnent pas comme prévu augmentent. Si de tels événements survenaient, cela pourrait nuire à notre réputation et à notre situation financière. En outre, nous présentons certaines mesures qui n'ont pas de signification normalisée, sont fondées sur nos propres méthodologies et hypothèses, et pourraient ne pas communiquer adéquatement l'information qu'elles visent à refléter.

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière pour fournir à nos parties prenantes une assurance raisonnable que notre information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication externe, conformément aux normes IFRS. Toutefois, le processus d'établissement et de maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière a des limites intrinsèques, y compris la possibilité d'une erreur humaine. De plus, nous pourrions exclure des sociétés récemment acquises de notre évaluation des contrôles internes. Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière pourraient ne pas suffire à prévenir ou à détecter certaines anomalies dans nos renseignements financiers, ou ces anomalies pourraient ne pas être détectées ou prévenues en temps opportun. Certaines de nos filiales ne connaissent pas encore tous ces processus et, dans le cas des acquisitions, ont besoin de temps pour bien les mettre en œuvre.

Nos contrôles et nos procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance que l'information que nous devons présenter dans des rapports déposés ou transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Nos politiques et procédures régissant les informations à fournir pourraient ne pas faire en sorte que toutes les informations significatives nous concernant seront communiquées de façon adéquate et en temps opportun, ou que nous réussirons à empêcher la communication d'informations significatives à une seule personne ou à un groupe restreint de personnes avant que ces informations ne soient diffusées à grande échelle.

p) Gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Une gestion inefficace des questions relatives à l'environnement et au développement durable, y compris les changements climatiques, et des programmes de santé et de sécurité inadéquats ou inefficaces pourraient nuire à notre réputation et à notre performance financière et mener à des mesures réglementaires.

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG »), et leur gestion, intéressent de plus en plus les parties prenantes. Les facteurs ESG comprennent, entre autres, les changements climatiques, la gestion du capital humain et de la main-d'œuvre, la gouvernance d'entreprise, la diversité, la vie privée et la sécurité des données. De plus en plus, les investisseurs et les emprunteurs considèrent les facteurs ESG dans le cadre de leur processus de placement et d'emprunt, respectivement, parallèlement aux considérations financières conventionnelles. Les investisseurs actuels et potentiels dans les entités gérées ou dans Brookfield pourraient ne pas investir dans tous les produits en raison de certains secteurs au sein desquels nous exerçons des activités. Notre incapacité éventuelle à assurer l'intégration des facteurs ESG dans nos pratiques pourrait entraîner l'augmentation du coût du capital, la diminution des intérêts sur nos titres d'emprunt et/ou de capitaux propres ou, autrement, avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie et compromettre notre réputation.

Certaines de nos filiales et de nos sociétés liées pourraient être assujetties à des lois, des règlements, des dispositions réglementaires ou des directives relatifs aux facteurs ESG, et la non-conformité à ces lois, règlements, dispositions réglementaires ou directives pourrait nous exposer à des conséquences défavorables significatives, y compris des pertes, des limites à notre capacité d'exercer des activités exigeant un permis, des responsabilités légales, des sanctions et des pénalités financières et non financières ou des dommages à la réputation. Les nouvelles exigences relatives aux facteurs ESG imposées par les territoires où nous exerçons des activités, comme le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, pourraient a) entraîner des coûts liés à la conformité additionnels, d'autres obligations d'information ou des répercussions ou restrictions supplémentaires; ou b) avoir une incidence sur nos pratiques commerciales établies, sur nos coûts de base et, par extension, sur notre rentabilité. Les exigences relatives aux facteurs ESG et les pratiques du marché diffèrent selon les régions, le secteur et les enjeux et évoluent de façon dynamique, et les exigences en matière de durabilité qui s'appliquent à nous ou à notre placement ou notre évaluation de ces exigences ou pratiques pourraient changer au fil du temps. En vertu des nouvelles exigences en matière de durabilité, nous pourrions être tenus de classer nos entreprises en fonction des taxonomies et des critères législatifs et réglementaires liés aux facteurs ESG, ou de déterminer l'harmonisation des placements sous-jacents en vertu de ces taxonomies et critères, dont certains peuvent faire l'objet d'une interprétation subjective. Notre point de vue sur les classifications applicables pourrait évoluer au fil du temps, notamment en réponse aux directives législatives ou réglementaires ou à des changements dans l'approche du secteur quant à la classification. La modification de la classification applicable pourrait nécessiter que d'autres mesures soient prises, par exemple la présentation d'informations supplémentaires ou la mise en place de nouveaux processus de saisie des données, ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels, d'autres obligations d'information ou des incidences ou restrictions supplémentaires.

La transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone pourrait perturber les modèles d'affaires et les stratégies de placement traditionnels. Les efforts visant à limiter le réchauffement climatique pourraient donner lieu à des modifications des règlements et des informations à fournir et à un changement de comportement des consommateurs, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités existantes en augmentant les coûts liés à nos activités d'exploitation ou réduire la demande relative à nos produits et services. L'incidence défavorable de la réglementation provinciale ou étatique, fédérale et internationale en matière de changements climatiques, ainsi que la réglementation connexe, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation ou nos flux de trésorerie.

La propriété et l'exploitation de certains des actifs détenus dans les sociétés comprises dans notre portefeuille comportent, à divers degrés, un risque intrinsèque de responsabilité lié à la santé et à la sécurité des travailleurs et à l'environnement, y compris le risque d'ordonnances imposées par les gouvernements sommant de remédier à des conditions peu sûres et de remettre en état des terrains contaminés, ainsi qu'à une responsabilité civile éventuelle. La conformité aux normes en matière de santé, de sécurité et d'environnement et aux exigences établies dans les licences, permis et autres autorisations pertinents obtenus par les sociétés comprises dans notre portefeuille est essentielle.

Les sociétés comprises dans notre portefeuille ont engagé, et continueront d'engager, des dépenses d'investissement et des charges d'exploitation importantes pour se conformer aux exigences relatives aux facteurs ESG, y compris les normes en matière de santé et de sécurité, pour obtenir des licences, des permis et d'autres autorisations et s'y conformer, et pour évaluer et gérer leur risque de responsabilité éventuelle. Néanmoins, elles pourraient ne pas réussir à obtenir ou à conserver un permis important ou une licence ou une autre autorisation importante ou devenir assujetties à des ordonnances gouvernementales, à des enquêtes, à des demandes de renseignements ou à d'autres instances (y compris des poursuites civiles) concernant des questions touchant la santé, la sécurité et l'environnement, et tous ces éléments pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nous.

Les lois et les règlements en matière de santé, de sécurité et d'environnement peuvent évoluer rapidement et de manière importante, et nous et/ou les sociétés comprises dans notre portefeuille pourrions, à cet égard, être assujettis à des lois et à des règlements plus stricts dans l'avenir. Si un événement défavorable lié à la santé, à la sécurité ou à l'environnement survenait ou s'il y avait des modifications ou des ajouts aux normes en matière de santé, de sécurité et d'environnement, aux licences, aux permis ou aux autres autorisations, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, cela pourrait avoir une incidence importante sur notre exploitation ou entraîner des dépenses significatives, ou les deux.

Les propriétaires et exploitants de biens immobiliers pourraient avoir à prendre en charge les coûts d'enlèvement et de remise en état à l'égard de certaines substances dangereuses émises ou déposées sur leurs propriétés ou à d'autres endroits, qu'ils soient responsables ou non de l'émission ou du dépôt de ces matières dangereuses. Ces coûts pourraient être importants et réduire les fonds disponibles pour nos activités. Le fait de ne pas enlever ces substances ou de ne pas remettre les lieux en état, le cas échéant, pourrait nuire à notre capacité de vendre ces immeubles ou d'emprunter en les utilisant comme garanties, en plus de donner lieu à des poursuites ou autres actions judiciaires.

Certaines de nos activités nécessitent l'utilisation, la manipulation ou le transport de substances toxiques, combustibles ou dangereuses pour l'environnement; ces activités peuvent également se dérouler à proximité de régions écologiquement vulnérables ou densément peuplées. En cas de fuite, de déversement ou d'incident environnemental d'une autre nature, les autorités réglementaires pourraient nous imposer d'importantes amendes ou sanctions, révoquer les permis et licences nécessaires à l'exercice de nos activités, ou les assortir de conditions plus sévères, et les parties prenantes pourraient réclamer une indemnisation, y compris le paiement de dommages-intérêts punitifs.

Les enjeux liés aux facteurs ESG à l'échelle mondiale, comme les émissions de carbone, la vie privée et la sécurité des données, les changements démographiques et les pressions exercées par la réglementation amènent des nouveaux facteurs de risque auxquels nous pourrions ne pas avoir fait face auparavant. Notre incapacité éventuelle à assurer notre conformité relativement aux facteurs ESG pourrait avoir des répercussions négatives sur notre réputation et sur notre capacité future à réunir des capitaux publics et privés de même que sur notre valeur économique et sur la valeur des entités gérées.

q) Sécurité des données, vie privée et cyberterrorisme

L'incapacité à préserver la sécurité de nos systèmes d'information et de technologies pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nous.

Nous comptons sur certains systèmes d'information et de technologies, y compris les systèmes d'autres entités avec lesquelles nous collaborons, qui pourraient être la cible d'atteintes à la sécurité ou d'une attaque cyberterroriste visant à obtenir un accès non autorisé aux renseignements commerciaux de nature exclusive ou aux renseignements permettant d'identifier une personne, à détruire des données ou à les mettre hors service, à détériorer ou à saboter ces systèmes, au moyen de virus informatiques, de courriels frauduleux, de cyberattaques ou par d'autres moyens. Ces actes de cyberterrorisme pourraient découler de diverses sources, y compris nos propres employés ou des tiers inconnus. Dans le cours normal de nos activités, nous faisons la collecte et la conservation de données sensibles, y compris les renseignements permettant d'identifier une personne de nos employés et des clients de notre entreprise de gestion d'actifs. Les règles en matière de protection des données et de confidentialité sont devenues un aspect de premier plan pour les autorités de réglementation du monde entier. Par exemple, le Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (« RGPD ») a modifié les règles de protection des données pour les personnes qui sont résidentes de l'Union européenne. Le RGPD impose des règles rigoureuses et des pénalités sévères pour les cas de non-conformité, ce qui pourrait avoir une incidence indésirable sur notre entreprise.

Bien que nous prenions diverses mesures visant à assurer l'intégrité de nos systèmes et à nous parer contre les défaillances ou les atteintes à la sécurité, rien ne garantit que ces mesures offriront une protection adéquate, et la compromission de ces systèmes pourrait ne pas être détectée pendant une longue période. Si ces systèmes d'information et de technologies sont compromis, nous pourrions subir une interruption de l'exploitation d'une ou de plusieurs de nos activités, et pourrions connaître, entre autres, une perte financière; une perte d'occasions d'affaires; l'appropriation indue ou la publication non autorisée de renseignements confidentiels ou personnels; des dommages causés à nos systèmes et à ceux avec qui nous collaborons; une atteinte à la vie privée et à d'autres lois, des litiges, des pénalités réglementaires ou des coûts de remise en état (surtout à la lumière de la hausse de l'attention réglementaire portée sur la cybersécurité par les autorités de réglementation du monde entier); ainsi qu'une augmentation des coûts d'entretien de nos systèmes. Cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie et compromettre notre réputation.

r) Dépendance à l'égard de nos systèmes de technologie de l'information

La défaillance de nos systèmes de technologie de l'information, ou de ceux de nos tiers fournisseurs de services, pourrait nuire à notre réputation et à notre performance financière.

Nous menons nos activités dans des secteurs qui dépendent de systèmes d'information et de technologies, et nous comptons sur des tiers fournisseurs de services pour gérer certains aspects de nos activités, y compris à l'égard de certains systèmes et technologies de l'information et, de systèmes de traitement de données, ainsi que le traitement, le stockage et la transmission de l'information de façon sécurisée. En particulier, nos processus financiers, comptables et de communication sont tous menés au moyen de systèmes de traitement de données. Nos systèmes de technologies de l'information et de communications, et ceux de nos tiers fournisseurs de services, sont vulnérables aux dommages ou aux interruptions dus à des incendies, à des pannes de courant, à des interruptions des télécommunications, à un défaut de fonctionnement des systèmes, à des catastrophes naturelles, à des actes de guerre ou de terrorisme, à des erreurs ou à la malfeasance d'employés, à des virus informatiques, à des cyberattaques ou à d'autres événements qui sont indépendants de notre volonté.

Nos systèmes et nos technologies de l'information pourraient ne plus être en mesure de répondre à notre croissance, et les coûts relatifs au maintien de ces systèmes pourraient augmenter considérablement. L'une et l'autre de ces situations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nous.

Toute interruption ou dégradation de la performance ou défaillance des systèmes et des technologies de l'information qui sont nécessaires à nos entreprises, y compris à des fins de continuité de l'exploitation, pourraient nuire à la qualité de nos établissements et pourraient avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et notre réputation.

s) *Litiges*

Nous et nos sociétés liées pourrions devenir parties à des litiges au Canada, aux États-Unis et à l'étranger qui pourraient influencer négativement notre performance financière et notre réputation.

Dans le cours normal de nos activités, nous sommes partie à diverses poursuites qui visent notamment des préjudices corporels, des dommages matériels, des impôts fonciers, des droits fonciers, des différends contractuels et d'autres différends commerciaux. Les décisions de placement que nous prenons dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs et les activités de nos professionnels en placement pour le compte des sociétés comprises dans le portefeuille et des entités gérées pourraient soumettre les entités gérées, les sociétés comprises dans notre portefeuille et nous-mêmes au risque de litige tiers. En outre, nous exerçons des activités importantes aux États-Unis et en raison de la prédominance des litiges dans ce pays, nous pourrions être davantage exposés à des poursuites judiciaires que nos concurrents.

La gestion de nos litiges est généralement prise en charge par un conseiller juridique de l'unité opérationnelle touchée le plus directement par le litige, et non par un service juridique centralisé. Par conséquent, la gestion de ces litiges peut parfois s'avérer inefficace ou inappropriée.

Nous ne pouvons pas prédire avec certitude l'issue de tout litige en cours ou futur, et son règlement pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation au cours d'un trimestre ou d'un exercice donné. Un litige peut exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des membres de la direction; il arrive que le temps et les ressources consacrés à un litige soient disproportionnés par rapport à l'enjeu de ce litige. Même si nous obtenons gain de cause dans un recours intenté contre nous, celui-ci peut avoir une incidence défavorable sur nos activités et, notamment, porter atteinte à notre réputation.

t) *Assurance*

Les pertes qui ne sont pas couvertes par une assurance peuvent être importantes, ce qui pourrait nuire à notre performance financière.

Nous souscrivons diverses polices d'assurance relativement à nos actifs et à nos activités. Ces polices prévoient des caractéristiques précises, des plafonds et des franchises de sorte que les couvertures pourraient être nulles ou insuffisantes contre d'éventuelles pertes significatives. Nous pourrions également autoassurer une partie de ces risques et, par conséquent, la société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir un recouvrement d'un assureur tiers dans le cas où elle, en présumant qu'elle détient une couverture d'assurance des actifs auprès d'un tiers, pourrait faire une réclamation pour obtenir un recouvrement. Certains types de risques (généralement ceux ayant une nature catastrophique comme les guerres ou les contaminants de l'environnement) sont soit non assurables, soit non assurables d'un point de vue économique. En outre, pour certains types de risques, l'assurance ne couvre pas l'intégralité des coûts de remplacement des actifs assurés. Si un sinistre non assuré ou sous-assuré se produisait, nous pourrions perdre notre placement dans l'un ou plusieurs de nos actifs ou activités, ainsi que le résultat et les flux de trésorerie que nous prévoyions tirer de ceux-ci.

Nous souscrivons aussi une assurance responsabilité civile pour les administrateurs et les dirigeants (« assurance A&D ») pour les pertes ou des avances relatives aux coûts liés à la défense, advenant le cas où une action en justice serait intentée contre les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la société pour des fautes alléguées en leur qualité d'administrateurs, de dirigeants ou d'employés. Notre assurance A&D comporte certaines exclusions habituelles qui pourraient empêcher la société de s'en prévaloir dans le cas où elle en aurait besoin; et notre assurance A&D peut ne pas être adéquate, dans tous les cas, pour protéger entièrement la société envers la responsabilité à l'égard des agissements de ses administrateurs, de ses dirigeants et de ses employés. Nous pourrions également autoassurer une partie de notre assurance A&D et, par conséquent, la société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir un recouvrement auprès d'un assureur tiers dans le cas où celle-ci, en présumant qu'elle détient une assurance A&D auprès d'un assureur tiers, pourrait faire une réclamation pour obtenir un recouvrement.

Pour des raisons d'efficience économique et d'autres raisons, la Société et ses sociétés liées peuvent souscrire des polices d'assurance en tant que groupe, qui ont pour but de fournir une couverture pour l'ensemble du groupe. Lorsque des contrats d'assurance collective sont en place, un paiement effectué aux termes d'une police de ce type pourrait avoir une incidence défavorable sur d'autres entités couvertes par celle-ci, car elles pourraient ne pas être en mesure d'obtenir une assurance adéquate en cas de besoin. Bien que la direction tente d'établir une limite de la couverture aux termes des polices de groupe afin de s'assurer que toutes les entités couvertes pourront bénéficier d'une couverture suffisante, rien ne garantit que ces efforts aboutiront au résultat recherché.

u) Risque de crédit et lié à la contrepartie

L'incapacité à recouvrer des sommes qui nous sont dues pourrait nuire à notre performance financière.

Des tiers pourraient ne pas s'acquitter de leurs obligations de paiement envers nous, ce qui peut comprendre de l'argent, des titres ou d'autres actifs, et ainsi avoir une incidence sur nos activités et nos résultats financiers. Ces tiers comprennent des contreparties d'affaires et de négociation, des organismes gouvernementaux, des clients des sociétés comprises dans notre portefeuille et des intermédiaires financiers. Des tiers peuvent manquer à leurs obligations envers nous en raison de faillite, de manque de liquidités, de défaillance d'exploitation, de la conjoncture économique générale ou d'autres raisons.

Certaines de nos branches d'activité accordent des prêts en argent à des sociétés en difficulté, soit de façon privée, soit au moyen de placements dans des titres de créance négociés sur le marché. Par conséquent, nous prenons activement, à l'occasion, un risque de crédit accru à l'égard d'autres entités. Il n'est pas certain que nous puissions réaliser des rendements satisfaisants grâce à ces placements sur ces titres de créance et cela peut échapper à notre contrôle. Si certains de ces placements ne sont pas fructueux, notre performance financière pourrait en subir des répercussions négatives.

Les investisseurs dans les fonds privés s'engagent à investir des capitaux dans ces véhicules à l'exécution d'accords de souscription. Lorsqu'un fonds privé fait un placement, ces engagements de capital sont honorés par ces investisseurs au moyen d'apports de capital. Il peut arriver que ces investisseurs manquent à leurs obligations d'engagements de capital, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre entreprise de gestion d'actifs et sur nos bénéfices ou entraîner d'autres conséquences négatives pour nos activités, comme l'obligation de réinvestir notre capital pour couvrir lesdites obligations. Cette incidence serait exacerbée si l'investisseur qui manque à ses obligations investit dans plusieurs fonds.

v) Barrières à l'accès à l'information

Des barrières à l'accès à l'information pourraient entraîner certains conflits et risques dont les équipes de placement gérant les activités d'entreprises en exploitation de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information ne sont pas au courant, et que celles-ci n'auront pas la capacité de gérer.

Certaines entités au sein de notre entreprise de gestion d'actifs mènent leurs activités de façon essentiellement indépendante des autres conformément à une barrière à l'accès à l'information. La barrière à l'accès à l'information empêche les entreprises de part et d'autre de la barrière de se coordonner ou de se consulter en ce qui a trait aux activités et/ou aux décisions d'investissement. Par conséquent, ces entreprises gèrent leurs activités d'investissement indépendamment des autres. Les activités et les décisions d'investissement exécutées par une entreprise d'un côté d'une barrière à l'accès à l'information ne devraient pas être assujetties à quelque approbation interne par quiconque aurait des connaissances ou un pouvoir décisionnel à l'égard des activités et des décisions d'investissement exécutées par une entreprise de l'autre côté de la barrière à l'accès à l'information. Cette absence de coordination et de consultation donnera lieu à certains conflits et risques se rapportant aux activités des entités au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et de ses sociétés comprises dans notre portefeuille, et accroîtra la difficulté quant à l'atténuation, l'amélioration ou l'évitement de ces situations. Ces conflits (et conflits potentiels) d'intérêts pourraient comprendre ce qui suit : i) la concurrence de temps à autre pour les mêmes occasions de placement; ii) la saisie d'occasions de placement par une entreprise d'un côté de la barrière à l'accès à l'information qui serait adaptée à une entreprise de l'autre côté de la barrière à l'accès à l'information, sans que les occasions soient accessibles à cette dernière; et iii) l'élaboration ou l'établissement de nouvelles stratégies ou de nouveaux produits qui pourraient se faire concurrence ou, autrement, la poursuite de leurs affaires sans égard au fait qu'elles pourraient nuire aux stratégies ou aux produits de nos entreprises menant des activités de l'autre côté de la barrière à l'accès à l'information. Les équipes de placement gérant les activités d'entreprises en exploitation de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information ne sont pas tenues de connaître ces conflits, et n'auront pas le besoin ni la capacité de les gérer, ce qui pourrait avoir une incidence sur la stratégie d'investissement, la performance et le rendement des placements de certaines entités au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et des sociétés comprises dans leur portefeuille.

Les entreprises de gestion d'actifs qui opèrent de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information sont susceptibles d'être considérées comme des sociétés liées aux fins de certaines lois et réglementations, même si ces entreprises peuvent être indépendantes les unes des autres sur le plan opérationnel. La barrière à l'accès à l'information n'élimine pas l'obligation pour ces entreprises de regrouper certains investissements à des fins de respect de certaines lois sur les valeurs mobilières et d'autres fins réglementaires. Il peut en résulter, entre autres, une divulgation publique anticipée des investissements, des restrictions sur les transactions (y compris sur la capacité d'effectuer ou de céder certains investissements à certains moments), un dégagement potentiel de bénéfices à court terme, des pénalités et/ou des recours réglementaires, ou des effets négatifs sur les prix des placements pour nos entités de gestion d'actifs qui exercent leurs activités de l'autre côté de cette barrière à l'accès à l'information.

Bien que ces barrières à l'accès à l'information aient été mises en place pour s'employer à résoudre les conflits d'intérêts potentiels et répondre aux exigences réglementaires, légales et contractuelles applicables à notre entreprise de gestion d'actifs, nous pouvons décider, à tout moment et sans préavis à notre société ou à nos actionnaires, de supprimer ou de modifier les barrières à l'accès à l'information au sein de notre entreprise de gestion d'actifs. En outre, des violations (y compris des violations involontaires) des barrières à l'accès à l'information et des contrôles internes connexes pourraient survenir. Dans le cas où la barrière à l'accès à l'information serait supprimée ou modifiée, nous devrions adopter certains protocoles conçus pour résoudre les conflits potentiels et autres considérations relatives à la gestion des activités de placement des entreprises qui exerçaient auparavant leurs activités de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information.

La violation ou la défaillance de ces barrières à l'accès à l'information pourrait entraîner le partage d'informations non publiques significatives entre des entreprises qui exercent leurs activités de part et d'autre d'une barrière à l'accès à l'information, ce qui pourrait restreindre les acquisitions ou les cessions de l'une de nos entreprises et, en fin de compte, avoir une incidence sur les rendements générés pour nos investisseurs. En outre, une telle violation ou défaillance pourrait également donner lieu à d'éventuelles enquêtes réglementaires et plaintes pour violation des lois sur les valeurs mobilières en rapport avec nos activités d'investissement directes ou indirectes. Toute transaction effectuée par inadvertance sur la base d'informations non publiques significatives par l'une de nos entreprises ou notre personnel, ou la perception qu'une telle transaction a été effectuée, pourrait avoir un effet négatif important sur notre réputation, entraîner l'imposition de sanctions réglementaires ou financières, et nuire à notre capacité à mobiliser des capitaux de tiers et à fournir des services de gestion de placements aux clients, ce qui pourrait avoir une incidence financière négative sur nos activités d'investissement.

w) *Énergie renouvelable et transition énergétique*

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique.

Nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique sont non seulement assujetties aux variations de la météo et des conditions hydrologiques et aux fluctuations des prix, mais également aux risques liés aux défauts du matériel et aux ruptures de barrage, à l'exécution des contreparties, aux redevances d'utilisation d'énergie hydraulique, aux coûts de location de terrains, aux changements dans les exigences réglementaires, ainsi qu'à tout autre changement significatif.

Les produits tirés de nos installations de production d'énergie sont tributaires de la quantité d'électricité produite, laquelle est à son tour fonction de la disponibilité des débits d'eau, de l'énergie éolienne, de l'irradiance et d'autres éléments qui échappent à notre contrôle. Les niveaux hydrologiques, les vents et l'irradiance varient naturellement d'une année à l'autre et peuvent aussi changer de façon permanente en raison des changements climatiques ou d'autres facteurs. Il est par conséquent possible que les niveaux d'eau, les vents et l'irradiance enregistrés dans le cadre de certaines de nos activités de production d'énergie soient faibles et ils pourraient le rester pour des périodes indéterminées.

Une partie de nos produits tirés de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique est liée, directement ou indirectement, au prix du marché de gros de l'électricité, lequel est touché par un certain nombre de facteurs externes indépendants de notre volonté. De plus, une partie de l'énergie que nous produisons est vendue aux termes d'accords d'achat d'énergie à long terme, de contrats d'instruments financiers à plus court terme et de contrats physiques d'électricité, qui visent à atténuer l'incidence des fluctuations des prix de gros de l'électricité. Toutefois, ils pourraient ne pas être appropriés pour atteindre ce but. Certains de nos accords d'achat d'énergie pourraient être renégociés dans l'avenir. Si le prix de l'électricité sur les marchés de l'énergie est en baisse au moment de cette renégociation, notre capacité à renégocier ou à remplacer ces contrats à des conditions acceptables pourrait être entravée. D'un autre côté, nous pourrions négocier des contrats à des prix qui paraissent intéressants au moment de la renégociation, mais qui, en raison d'une augmentation du prix de l'électricité pendant la durée de l'accord d'achat d'énergie, nous obligent dans l'avenir à vendre de l'électricité à des prix inférieurs aux tarifs du marché. Si nous ne sommes pas en mesure de renégocier ou de remplacer ces contrats, ou que nous ne sommes pas en mesure d'obtenir des prix correspondant pour le moins au prix actuel que nous recevons, notre entreprise, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives pourraient en souffrir.

Nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique sont exposées à un risque lié à la défektivité du matériel qui pourrait être causée, entre autres, par l'usure normale, par des vices cachés, par des défaillances conceptuelles ou par des erreurs humaines. Ces défektivités du matériel pourraient entraîner une perte de capacité de production et leur réparation pourrait nécessiter l'engagement de capitaux et d'autres ressources considérables. Ces défektivités pourraient également entraîner un passif important pour dommages en raison de préjudices portés à l'environnement, au public en général ou à des tiers en particulier. Il se pourrait qu'il devienne impossible ou difficile de nous procurer l'équipement dont nous avons besoin dans le cadre de nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique, y compris les pièces de rechange et les composantes nécessaires à la mise en valeur de projets, ce qui diminuerait notre capacité à garder entièrement disponibles nos installations existantes et à mener à terme nos projets en respectant l'étendue, l'échéancier et le budget prévus.

Dans certains cas, il est possible que certains événements catastrophiques ne nous exonèrent pas de l'exécution de nos obligations conformément aux ententes avec des tiers et nous pourrions être responsables de dommages ou subir d'autres pertes par suite d'une telle situation.

Notre capacité à faire progresser de nouveaux projets liés à l'énergie renouvelable compris dans nos projets d'aménagement pourrait être freinée par un certain nombre de facteurs, y compris la capacité à obtenir des approbations, des licences et des permis ainsi que la capacité à conclure un accord d'achat d'énergie à long terme ou d'autres contrats de vente selon des modalités raisonnables. L'avancement de nos nouveaux projets liés à l'énergie renouvelable est également assujéti à des risques environnementaux, d'ingénierie et de construction qui pourraient entraîner des dépassements de coûts, des retards et une réduction de la performance.

De nouvelles initiatives réglementaires liées aux facteurs ESG pourraient avoir un effet défavorable sur notre entreprise. Bien que nous soyons d'avis que les initiatives réglementaires et les tendances du marché visant à mettre davantage l'accent sur les facteurs ESG sont généralement avantageuses pour notre division de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de telles initiatives réglementaires pourraient également avoir sur nous un effet défavorable. Par exemple, des initiatives réglementaires visant à réorienter les investissements vers le développement durable par la réglementation des produits financiers verts pourraient avoir pour conséquence d'augmenter les obligations d'information concernant les facteurs ESG et de prescrire des façons d'envisager les politiques sur les facteurs ESG qui sont incompatibles avec nos pratiques actuelles. Si les organismes de réglementation ne sont pas d'accord avec l'information que nous communiquons au sujet des enjeux ESG ou avec la façon dont nous catégorisons nos produits financiers, ils pourraient prendre à notre égard des mesures coercitives susceptibles d'avoir un effet défavorable sur notre entreprise et sur notre réputation.

x) Infrastructures

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées aux infrastructures.

Nos activités liées aux infrastructures comprennent les activités liées aux services publics, au transport, au secteur médian, aux données, aux terres d'exploitation forestière et à l'agriculture. Nos actifs d'infrastructures comprennent des routes à péage, des tours de télécommunications, des réseaux de transport d'électricité, des activités liées au terminal, des sociétés de distribution de gaz et d'électricité, des réseaux ferroviaires, des ports et des centres de données. Les principaux risques auxquels sont exposées les activités à tarifs réglementés et non réglementés, notamment nos activités liées aux infrastructures, se rapportent à la réglementation gouvernementale, à la conjoncture économique générale et autres perturbations significatives, au rendement des contreparties, aux exigences relatives aux dépenses d'investissement et à l'utilisation des terrains.

Un grand nombre de nos activités liées aux infrastructures sont assujetties à une réglementation économique à l'égard des produits. Si les autorités de réglementation respectives dans les territoires où nous exerçons nos activités décident de modifier les redevances ou les tarifs que nous avons le droit de facturer ou les montants des provisions que nous avons le droit de percevoir, nous pourrions ne pas être en mesure d'obtenir le taux de rendement de nos placements que nous avons prévu ou nous pourrions ne pas pouvoir recouvrer notre coût initial.

La conjoncture économique dans son ensemble a une incidence sur la demande internationale de marchandises manutentionnées et de services fournis par nos activités liées aux infrastructures et de produits fabriqués et vendus par l'intermédiaire de nos terres d'exploitation forestière et de nos activités agricoles. Un ralentissement de l'économie dans son ensemble, ou touchant en particulier nos activités liées aux infrastructures, pourrait entraîner une réduction des volumes, la faillite ou la liquidation d'un ou de plusieurs clients importants, ce qui pourrait donner lieu à la diminution de nos produits, à l'augmentation de nos charges liées aux créances irrécouvrables ou à une réduction de notre capacité à faire des dépenses d'investissement ou avoir d'autres incidences négatives sur nous.

Dans le cadre de certaines de nos activités liées aux infrastructures, nous avons conclu des contrats avec des clients ainsi que des accords de concession avec des clients des secteurs public et privé. Nos activités pourraient subir l'incidence négative de toute modification significative des actifs, de la situation financière ou des résultats d'exploitation de ces clients. La protection de la qualité de nos sources de produits par l'inclusion de dispositions de prise ferme ou de volume minimal garanti dans nos contrats n'est pas toujours possible ou ces mesures ne sont pas toujours pleinement efficaces.

Nos activités liées aux infrastructures pourraient nécessiter d'importantes dépenses d'investissement afin de maintenir nos actifs. Si nous n'engageons pas les dépenses nécessaires afin de maintenir nos activités, notre capacité à servir la clientèle existante ou à faire face à l'accroissement des volumes pourrait en souffrir. De plus, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les dépenses d'investissement selon les tarifs que nous serons en mesure de facturer pour nos activités.

y) Capital-investissement

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées au capital-investissement.

Les principaux risques caractérisant nos activités de capital-investissement portent sur la perte potentielle du capital investi de même que sur des placements ou des honoraires insuffisants pour couvrir les charges d'exploitation et le coût du capital. Notre plateforme de capital-investissement est exposée à des entreprises des secteurs des services industriels, des services commerciaux et des services d'infrastructures, dont bon nombre peuvent être cycliques ou non liquides et qui, par conséquent, peuvent être difficiles à monétiser à notre gré, ce qui limite notre marge de manœuvre pour réagir à l'évolution de la conjoncture économique ou des conditions de placement. En outre, un nombre grandissant de nos entreprises du secteur Capital-investissement fournissent des biens et des services directement à des clients de plusieurs secteurs. Ces entreprises sont assujetties à des passifs plus élevés, ainsi qu'aux risques liés à la réputation et aux litiges et à d'autres risques, du fait qu'elles traitent directement avec les clients et qu'elles sont tributaires de leur capacité de nouer et de préserver les relations clients et de répondre aux attentes de la clientèle.

Une conjoncture économique défavorable pourrait avoir une incidence négative sur la capacité des entités émettrices à rembourser leur dette. Malgré notre soutien, la conjoncture économique défavorable à laquelle nos entités émettrices devraient faire face peut avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements ou épuiser nos ressources financières ou en gestion. Ces placements sont également exposés aux risques inhérents aux entreprises sous-jacentes, dont certaines sont aux prises avec une conjoncture économique difficile; cette situation pourrait persister dans un avenir prévisible. Ces risques sont accentués par la croissance récente, puisque les nouvelles acquisitions ont accru la taille et l'étendue de nos activités, notamment dans de nouvelles zones géographiques et de nouveaux secteurs d'activité, et nous pourrions avoir de la difficulté à gérer ces activités additionnelles.

Nous pouvons investir dans des sociétés qui connaissent des difficultés financières ou commerciales importantes, y compris des sociétés visées par des rééchelonnements, des liquidations, des scissions, des réorganisations, des faillites et d'autres transactions similaires. Un tel investissement comporte le risque que la transaction soit infructueuse, qu'elle demande beaucoup de temps ou qu'elle se traduise par une distribution en trésorerie ou de nouveaux titres dont la valeur peut être inférieure au prix d'achat des titres en vertu desquels cette distribution est reçue. En outre, si une transaction qui était prévue n'a pas lieu, nous pourrions être tenus de vendre son investissement à perte. Les placements dans les entreprises que nous ciblons peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires et/ou réglementaires, et notre investissement peut subir des répercussions négatives découlant d'événements extérieurs qui échappent à notre contrôle, ce qui entraînerait des frais juridiques, le paiement d'indemnités ou d'autres charges.

Nous avons plusieurs sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des services, qui est un milieu extrêmement concurrentiel. Une grande variété de facteurs microéconomiques et macroéconomiques qui touchent nos clients et sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle peuvent avoir une incidence sur la façon dont ces sociétés exercent leurs activités. Par exemple, notre entreprise de services d'assurance prêt hypothécaire résidentiel au Canada est assujettie à une importante réglementation et pourrait être touchée de façon négative par des changements de politiques gouvernementales. En outre, la majorité des produits de notre entreprise de services de soins de santé proviennent de fonds d'assurance-santé privée, lesquels pourraient être touchés par une détérioration du contexte économique, un changement des incitatifs économiques et une augmentation des primes d'assurance-santé privée, entre autres facteurs. De plus, les technologies substitués dans le secteur des soins de santé pourraient avoir une incidence sur la demande de nos services, ou sur l'utilisation de ceux-ci, et pourraient réduire ou supprimer l'avantage concurrentiel de nos entreprises dans ce secteur.

Nos activités liées aux services d'infrastructures incluent des sociétés qui offrent des services de technologie nucléaire, de transport maritime et d'échafaudage. Les secteurs du combustible et de la production d'énergie nucléaire sont fortement réglementés et pourraient être touchés de façon importante par des changements dans les politiques et les priorités gouvernementales, comme une réglementation accrue et/ou à des exigences opérationnelles plus coûteuses qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre entreprise de services au secteur nucléaire. Un accident futur lié à un réacteur nucléaire pourrait entraîner la fermeture des usines existantes ou avoir une incidence sur le maintien de l'acceptation, par le public et les organismes de réglementation, de l'énergie nucléaire ainsi que sur les perspectives d'avenir des générateurs nucléaires. Les accidents, le terrorisme, les catastrophes naturelles ou d'autres incidents survenant dans des installations nucléaires ou impliquant des expéditions de matières nucléaires pourraient réduire la demande de services de technologie nucléaire. Par leur nature même, le transport maritime et la production pétrolière comportent des risques, particulièrement avec les conditions extrêmes dans lesquelles bon nombre de nos navires doivent exercer leurs activités. Un incident provoquant la perte importante d'un produit ou la contamination de l'environnement par nos navires pourrait nuire à notre réputation et à nos activités. Notre entreprise de services d'échafaudage est assujettie aux risques inhérents aux activités de construction, y compris les risques liés aux fluctuations saisonnières de la demande pour nos services, le risque que la main-d'œuvre et le rendement soient touchés de façon significative par une indisponibilité de la main-d'œuvre ou par l'augmentation du coût de la main-d'œuvre disponible, ainsi que les risques opérationnels pouvant entraîner des blessures ou des décès, des arrêts de travail ou des dommages matériels graves.

z) Immobilier

Nous sommes exposés à des risques propres aux activités immobilières.

Comme nous investissons dans des biens immobiliers commerciaux, nous sommes exposés à certains risques inhérents à notre entreprise immobilière. Les participations dans des biens immobiliers commerciaux sont assujetties à des risques plus ou moins importants, compte tenu de la nature des biens immobiliers. Ces risques comprennent les changements dans la conjoncture économique (comme la disponibilité et le coût du capital hypothécaire), les conditions locales (comme l'offre excédentaire de locaux ou une baisse de la demande d'immeubles dans les marchés au sein desquels nous exerçons nos activités), l'attrait que les immeubles peuvent exercer sur des locataires, la concurrence d'autres propriétaires et notre capacité de fournir un entretien adéquat à un coût économique.

Certaines dépenses, y compris l'impôt foncier, les coûts d'entretien, les paiements hypothécaires, les coûts d'assurance et les charges connexes, doivent être engagées, que le bien en question produise ou non un revenu suffisant pour couvrir ces dépenses. Nos biens immobiliers commerciaux sont habituellement grevés d'hypothèques, ce qui exige des versements au titre du service de la dette. Si nous ne voulions ou ne pouvions faire nos paiements hypothécaires à l'égard de quelque bien que ce soit, des pertes pourraient être subies en raison de l'exercice, par le créancier hypothécaire, de droits de saisie ou de vente.

Le maintien des produits locatifs est tributaire de marchés de la location favorables, qui permettent d'assurer que les baux arrivant à échéance seront renouvelés et que de nouveaux locataires seront trouvés pour les locaux inoccupés. Il est possible que nous devions faire face à une tranche disproportionnée de locaux dont les baux expirent au cours d'une année donnée. De plus, les loyers pourraient diminuer, les faillites des locataires pourraient augmenter ou certains renouvellements pourraient ne pas avoir lieu, en particulier pendant une période de ralentissement économique.

Notre secteur Immobilier exerce ses activités dans des secteurs ou des territoires touchés par la COVID-19. Nombre d'entre eux éprouvent des difficultés financières et opérationnelles en raison de la COVID-19 et des mesures prises pour y réagir. Les effets négatifs sur nos activités peuvent inclure :

- une fermeture complète ou partielle ou d'autres problèmes opérationnels liés à un ou plusieurs de nos immeubles résultant d'une action d'un gouvernement ou d'un locataire;

- un ralentissement de l'activité commerciale pourrait avoir de graves répercussions sur les activités, la situation financière et la situation de trésorerie de nos locataires et empêcher un ou plusieurs de nos locataires de financer leurs activités commerciales, de respecter une partie ou la totalité de leurs obligations envers nous, ou de chercher à modifier ces obligations de toute autre manière;
- une augmentation des délais de relocation, des retards potentiels dans la location des locaux vacants et des taux du marché selon lesquels les contrats de location seront conclus;
- la réduction de l'activité économique pourrait entraîner une récession prolongée, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les dépenses discrétionnaires des consommateurs;
- les dates d'achèvement prévues pour nos projets d'aménagement et de réaménagement pourraient être reportées en raison des conditions économiques locales qui pourraient continuer à être perturbées par la pandémie de COVID-19.

Nos activités dans le secteur Immobilier liées au commerce de détail sont sensibles aux facteurs économiques qui ont une incidence négative sur les dépenses de consommation. La baisse des dépenses de consommation aurait un effet défavorable sur les ventes de nos locataires de commerce de détail, ce qui pourrait se refléter sur leur capacité ou leur volonté à faire tous les paiements qui nous sont dus et sur notre capacité à garder les locataires existants et à attirer de nouveaux locataires. Les dépenses importantes associées à chaque placement en titres de capitaux propres dans des biens immobiliers, comme les paiements d'emprunts hypothécaires, les impôts fonciers et les coûts d'entretien, ne sont généralement pas réduites lorsqu'il y a une baisse des produits tirés du placement, ce qui fait en sorte que notre bénéfice et nos flux de trésorerie subiraient l'incidence négative d'une diminution des produits tirés de nos immeubles de commerce de détail. En outre, un faible taux d'occupation ou de faibles ventes pour nos immeubles de commerce de détail, en raison de la concurrence ou d'un autre facteur, pourraient entraîner la résiliation de certains de nos contrats de location visant des commerces de détail ou la réduction du loyer payable en vertu de ceux-ci, ce qui pourrait nuire à nos produits tirés du commerce de détail.

Nos activités dans les secteurs de l'hôtellerie et des immeubles résidentiels sont exposées à une gamme de risques opérationnels courants dans ces secteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, et la rentabilité de nos placements dans ces secteurs pourrait être touchée de façon défavorable par ces facteurs. Par exemple, notre secteur de l'hôtellerie est exposé à des risques liés aux changements climatiques, aux ouragans, aux tremblements de terre, aux tsunamis et à d'autres catastrophes naturelles ou d'origine humaine, à la possibilité de propagation de maladies contagieuses telles que la COVID-19, et à des infestations d'insectes courantes associées à la location de chambres. Ces facteurs pourraient restreindre ou réduire la demande ou faire baisser les prix que nos immeubles hôteliers sont en mesure d'obtenir pour leurs chambres, ou pourraient faire augmenter nos coûts et donc réduire la rentabilité de nos immeubles hôteliers. Il existe de nombreuses options de logement qui font concurrence à nos immeubles résidentiels, y compris d'autres immeubles résidentiels ainsi que des habitations en copropriété et des maisons unifamiliales. Cet environnement concurrentiel pourrait avoir un effet défavorable significatif sur notre capacité à louer les logements résidentiels dans nos immeubles actuels, ou tout bien immobilier nouvellement aménagé ou acquis, ainsi que sur les loyers réalisés.

Nous sommes exposés à des risques propres à nos activités liées à l'aménagement résidentiel et aux immeubles à usage mixte.

Nos activités de construction de maisons et d'aménagement de terrains résidentiels sont cycliques et sont touchées de façon importante par des changements dans la conjoncture économique et dans les conditions politiques et sectorielles locales et générales, notamment le niveau de confiance des consommateurs, les niveaux d'emploi, l'inflation, la disponibilité du financement destiné aux acheteurs de maisons, la dette des ménages, le nombre de nouvelles maisons et de maisons existantes mises en vente, les tendances démographiques et la demande pour des maisons. La concurrence visant les immeubles locatifs et les maisons existantes, y compris les maisons détenues en vue de la vente par des investisseurs et les maisons ayant fait l'objet d'une saisie, pourrait nuire à notre capacité de vendre de nouvelles maisons, entraîner une baisse des prix et réduire les marges liées aux ventes de maisons neuves.

La pandémie COVID-19 a également entraîné une indisponibilité des matériaux, des services publics et des ressources requis, ou une hausse de leur coût, ce qui pourrait retarder la construction de maisons ou en faire augmenter le coût et pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Par exemple, en 2020 et en 2021, les fermetures de scieries causées par la COVID-19, les feux de forêt en Californie et sur la côte nord-ouest du Pacifique, suivis d'une explosion de la demande pour les maisons unifamiliales au second semestre de 2021 ont entraîné une réduction de la production du bois d'œuvre, rendant les prix de celui-ci extrêmement volatils. Dans l'avenir, des événements semblables pourraient entraîner des retards de construction et une augmentation des coûts, qui pourrait ne pas être entièrement transférée à nos acheteurs.

Presque tous nos clients du secteur de la construction résidentielle financent l'achat de leur maison au moyen d'un prêt hypothécaire. Même si les clients potentiels n'ont pas besoin de financement, les variations des taux d'intérêt ou l'inaccessibilité du capital hypothécaire pourraient faire en sorte qu'il leur sera plus difficile de vendre leur maison à des acheteurs potentiels qui ont besoin de financement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la demande visant les maisons neuves. Une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la disponibilité des prêts hypothécaires pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité à vendre des maisons neuves ainsi que sur les prix auxquels nous pouvons les vendre. Nonobstant les taux d'intérêt relativement faibles, nos marchés canadiens continuent de subir l'incidence des changements apportés aux règles relatives aux conditions d'octroi de prêts hypothécaires exigeant des simulations de crise pour les acheteurs de résidence, ainsi que des politiques gouvernementales ayant été mises en place relativement au marché immobilier en Ontario et au secteur de l'énergie en Alberta en ce qui concerne l'approbation du pipeline. Aux États-Unis, les principales charges engagées aux fins de la propriété résidentielle, y compris les charges d'intérêts sur les prêts hypothécaires et les impôts fonciers, sont généralement des charges déductibles en ce qui a trait à l'impôt fédéral américain d'un particulier et, dans certains cas, à l'impôt étatique.

En ce qui a trait à nos projets à usage mixte, la COVID-19 et la conjoncture actuelle continuent également d'influencer le secteur des immeubles de commerce de détail et des immeubles de bureaux. Comme nous dépendons des locataires d'immeubles de bureaux, d'immeubles de commerce de détail et d'appartements pour que ces projets à usage mixte génèrent des produits, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient subir l'incidence défavorable des locaux inoccupés et des défaillances ou des faillites des locataires de nos immeubles à usage mixte. De plus, nous pourrions être incapables de renouveler les contrats de location ou de louer à nouveau des locaux de nos immeubles à usage mixte au moment où les contrats de location arrivent à expiration.

Nous détenons des terrains pour de futurs projets d'aménagement et nous pourrions dans l'avenir acquérir des biens fonciers supplémentaires. Les risques inhérents à l'achat, à la propriété et à l'aménagement de terrains augmentent à mesure que la demande visant les maisons neuves diminue. Les marchés immobiliers sont très incertains, et la valeur des terrains non aménagés fluctue considérablement et pourrait continuer de fluctuer. De plus, les coûts de possession des terrains peuvent être importants et entraîner des pertes ou une baisse de la rentabilité. Par conséquent, nous détenons certains terrains, et nous pourrions acquérir des terrains supplémentaires, dans nos projets d'aménagement à un coût que nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer complètement ou à un coût qui compromet un aménagement rentable.

Nos activités liées à l'aménagement résidentiel et aux immeubles à usage mixte sont vulnérables aux conditions météorologiques défavorables, aux autres conditions environnementales et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'aux pandémies et épidémies comme celle de la COVID-19, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. Par exemple, bien qu'aucun de nos biens aux États-Unis n'ait été touché de façon significative par les importants feux de forêt ayant récemment fait rage dans le sud de la Californie, nous pourrions faire face à des pénuries de main-d'œuvre, à des retards de construction ou à des retards de sociétés de services publics, ce qui aurait alors une incidence sur nos résultats.

aa) Réassurance

Nous sommes exposés à des risques propres à Brookfield Reinsurance et à ses activités de réassurance.

Nous avons conclu la scission-distribution de Brookfield Reinsurance en 2021 afin de détenir et d'exploiter une entreprise de réassurance de premier plan axée sur l'offre de solutions fondées sur le capital et de solutions de rente aux sociétés d'assurance et de réassurance et de produits de transfert du risque lié aux régimes de retraite pour les promoteurs, et nous continuons de détenir une participation économique importante dans Brookfield Reinsurance.

Les actions échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance ont été structurées dans le but d'offrir un rendement économique équivalent à celui de nos actions de catégorie A. Chaque action échangeable de catégorie A de Brookfield Reinsurance est échangeable à raison de une contre une au gré du porteur contre une de nos actions de catégorie A (ou son équivalent en trésorerie) et les distributions sur les actions échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance devraient être payées en même temps que le sont les dividendes payés sur nos actions de catégorie A, et leur montant devrait être égal à ceux-ci. En outre, nous avons conclu un certain nombre de conventions importantes avec Brookfield Reinsurance afin de fournir l'équivalent économique de l'écart entre nos actions de catégorie A et les actions échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance, y compris : i) une convention de soutien en vertu de laquelle nous avons notamment convenu de prendre toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour permettre à Brookfield Reinsurance de verser des distributions trimestrielles et le montant de la liquidation ou le montant à payer au rachat d'actions échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance; et ii) l'offre de certains financement par titres de capitaux propres et par titres d'emprunt à Brookfield Reinsurance, au besoin, afin de financer la croissance et maximiser la souplesse de Brookfield Reinsurance. Même si Brookfield Reinsurance et ses entreprises en exploitation seront généralement tenues de respecter leurs propres exigences en matière de fonds de roulement et de remboursement de toute dette exigible, dans le cas où Brookfield Reinsurance serait dans l'incapacité de respecter ses obligations financières, elle serait tenue de s'en remettre à nous pour obtenir du soutien en vertu de la convention de soutien et de nos financements par titres de capitaux propres et par titres d'emprunt. De plus, nous ou Brookfield Reinsurance pourrions émettre des actions additionnelles sur les marchés dans l'avenir, y compris pour financer la croissance future de Brookfield Reinsurance, ou au lieu d'engager une dette, ce qui pourrait entraîner une baisse du cours du marché ou une dilution du pourcentage de participation des détenteurs existants de nos actions de catégorie A et des actions échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance, dans leur ensemble. En outre, toute action échangeable de catégorie A de Brookfield Reinsurance émise par Brookfield Reinsurance dans l'avenir sera échangeable selon les mêmes modalités que les actions échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance et tout échange futur réglé au moyen de la livraison de nos actions de catégorie A entraînerait une dilution du pourcentage de participation des détenteurs existants de nos actions de catégorie A.

Brookfield Reinsurance exerce actuellement ses activités dans trois secteurs opérationnels, soit la réassurance, le transfert du risque lié aux régimes de retraite et l'assurance directe. À l'avenir, Brookfield Reinsurance prévoit faire croître ces deux secteurs. Cependant, rien ne garantit qu'elle y parviendra. Un élément clé de la stratégie de croissance de Brookfield Reinsurance consiste en la mise en œuvre de nouvelles ententes de transfert du risque lié aux régimes de retraite et de nouveaux contrats de réassurance, et pourrait aussi comprendre l'acquisition de plateformes de réassurance et d'assurance existantes ou des placements significatifs dans ces plateformes. De telles initiatives, si elles aboutissaient, augmenteraient considérablement l'ampleur, la portée et la diversité de Brookfield Reinsurance. Bien que Brookfield Reinsurance ait examiné et réalisé avec succès des transactions dans le passé afin de promouvoir sa croissance, la concurrence est forte sur le marché des ententes et des activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite et de réassurance rentables, et Brookfield Reinsurance pourrait ne pas réussir à saisir les occasions futures.

Brookfield Reinsurance formule des hypothèses et procède à des estimations, et se fie sur celles-ci pour prendre des décisions au sujet de la tarification, des rendements cibles, des niveaux des réserves et d'autres facteurs qui ont une incidence sur l'exercice de ses activités. Ses résultats en matière de souscription dépendent de la mesure dans laquelle les sinistres réels et les paiements de prestations en vertu de ses contrats de réassurance sont conformes aux hypothèses utilisées pour établir les prix et les passifs liés à ces contrats. Ces montants sont établis en fonction d'estimations actuarielles du montant que Brookfield Reinsurance devra payer à l'égard des prestations futures et des sinistres en fonction de données et de modèles qui tiennent compte de plusieurs hypothèses et projections qui sont intrinsèquement incertaines et demandent un degré élevé de jugement, y compris des hypothèses relatives au montant et au calendrier des entrées ou sorties de primes, des prestations, des sinistres, des charges et des crédits d'intérêts ainsi qu'au montant des résultats de placement (y compris le rendement des capitaux propres et d'autres rendements sur le marché). Le fait que les hypothèses et les estimations de Brookfield Reinsurance diffèrent de façon importante des résultats réels pourrait nuire de façon significative à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation, à sa liquidité et à ses flux de trésorerie, ce qui pourrait nuire à la valeur de notre participation dans l'entreprise.

Les perspectives de Brookfield Reinsurance doivent être prises en compte à la lumière des risques et des incertitudes auxquels est exposée une société en démarrage. Certains de ces risques sont liés à l'incapacité potentielle de Brookfield Reinsurance à gérer efficacement son entreprise et ses activités, à recruter et à conserver du personnel clé, à contenir les coûts découlant de l'expansion de l'entreprise, à naviguer dans un environnement réglementaire complexe, à gérer la croissance du personnel et des activités, à concevoir de nouveaux produits qui complètent ses activités existantes et à réussir à composer avec les autres risques auxquels Brookfield Reinsurance est exposée.

GLOSSAIRE

La section qui suit résume certains termes liés à nos activités qui figurent dans notre rapport de gestion et définit les mesures de la performance conformes aux normes IFRS, les mesures de la performance non conformes aux normes IFRS et les principales mesures d'exploitation que nous utilisons pour analyser et présenter nos résultats.

RÉFÉRENCES

Les termes « Brookfield », « société », « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à Brookfield Corporation et à ses filiales consolidées. Le terme « Société » se rapporte à nos activités, qui se composent de nos secteurs de la gestion d'actifs, des solutions d'assurance et des entreprises en exploitation.

Nos **actionnaires** désignent les investisseurs dans la Société, et les **investisseurs** désignent les investisseurs dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs et nos sociétés liées perpétuelles.

Le **gestionnaire d'actifs** désigne notre secteur Gestion d'actifs, qui offre une gamme de produits de placements à nos investisseurs.

- Nous avons plus de 40 fonds actifs dans nos principales catégories d'actifs, soit l'énergie renouvelable et la transition énergétique, les infrastructures, le capital-investissement, l'immobilier et le crédit. Ces fonds comprennent des fonds à capital fixe principaux, de crédit, à valeur ajoutée ou axés sur les occasions ainsi que des fonds de longue durée principaux. Nous appelons ces fonds les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.
- Les sociétés liées perpétuelles désignent BEP, BEPC, BIP, BIPC, BBU, BBUC et BPG.
- Les stratégies axées sur des instruments liquides désignent notre division responsable des titres cotés en bourse. Cette division gère des capitaux générant des honoraires répartis dans de nombreux fonds ainsi que des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres.

Dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés, les sociétés, les coentreprises et les entreprises associées en exploitation et leurs filiales respectives sont désignées comme suit :

- | | |
|--|--|
| • American National – American National Group | • BPG – Brookfield Property Group |
| • BAM – Brookfield Asset Management ULC | • BPY – Brookfield Property Partners L.P. |
| • BBU – Brookfield Business Partners L.P. | • BNRE – Brookfield Reinsurance Ltd. |
| • BBUC – Brookfield Business Corporation | • BSREP IV – Brookfield Strategic Real Estate Partners IV |
| • BEP – Brookfield Renewable Partners L.P. | • IPL – Inter Pipeline Ltd. |
| • BEPC – Brookfield Renewable Corporation | • Norbord – Norbord Inc. |
| • BIP – Brookfield Infrastructure Partners L.P. | • Oaktree – Oaktree Capital Management |
| • BIPC – Brookfield Infrastructure Corporation | |

MESURES DE LA PERFORMANCE

Les définitions des mesures de la performance, y compris les mesures conformes aux normes IFRS, les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures d'exploitation, sont présentées ci-dessous en ordre alphabétique. Nous avons expressément désigné les mesures qui sont des mesures conformes aux normes IFRS ou des mesures non conformes aux normes IFRS, le reste étant des mesures d'exploitation.

Actifs sous gestion : désignent la juste valeur totale des actifs que notre entreprise de gestion d'actifs gère, selon la valeur brute des actifs, y compris les actifs pour lesquels cette entreprise gagne des honoraires de gestion et ceux pour lesquels elle n'en gagne pas. Les actifs sous gestion sont calculés comme suit : i) à 100 % de la juste valeur du total de l'actif du placement, pour les placements que Brookfield consolide à des fins comptables ou gère activement, y compris les placements dont Brookfield ou une entité de placement contrôlée est le principal actionnaire ou le principal exploitant ou gestionnaire; et ii) à la quote-part revenant à Brookfield ou à son entité de placement contrôlée, selon le cas, de la juste valeur du total de l'actif du placement pour tous les autres placements. La méthode employée par notre entreprise de gestion d'actifs pour calculer les actifs sous gestion pourrait différer de celle employée par d'autres gestionnaires d'actifs alternatifs, et les actifs sous gestion de Brookfield présentés ici pourraient différer de nos actifs sous gestion présentés dans d'autres documents publics ou dans notre formulaire ADV et notre formulaire PF.

Bénéfice distribuable (« BD ») : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS qui fournit de l'information sur le bénéfice reçu par la Société qui est disponible aux fins de distribution aux actionnaires ordinaires ou aux fins de réinvestissement dans l'entreprise. Il correspond à la somme des distributions de notre entreprise de gestion d'actifs, du bénéfice d'exploitation de notre entreprise de solutions d'assurance, des distributions reçues des placements que nous détenons, de l'intéressement aux plus-values réalisé et des profits à la cession de nos principaux placements, déduction faite des FTO du secteur Activités du siège social, des dividendes sur actions privilégiées et des coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.

Bénéfice tiré des honoraires : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et comprend les produits sous forme d'honoraires moins les coûts directs engagés pour gagner ces honoraires, ce qui inclut les charges liées au personnel et les honoraires de services professionnels, ainsi que les coûts liés aux technologies, les coûts liés aux autres services partagés et l'impôt relatifs aux activités. Nous utilisons cette mesure dans le but de fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de nos activités de gestion d'actifs. Se reporter au tableau plus loin, qui présente le rapprochement du bénéfice tiré des honoraires et du total des FTO avec le bénéfice net, la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Biens comparables : représentent l'apport au bénéfice des actifs ou des placements détenus au cours de la période considérée et de la période de présentation de l'information financière précédente sur la base d'une participation inchangée. Nous avons recours à une analyse selon les biens comparables afin d'illustrer la croissance du bénéfice sans tenir compte de l'incidence des acquisitions et des cessions.

Capital investi : se compose de nos placements perpétuels, qui comprennent nos participations dans BAM et dans des sociétés liées perpétuelles, d'autres placements et des activités du siège social. Notre capital investi nous fournit des FTO et des distributions en trésorerie.

Capital investi, montant net : se compose du capital investi et de l'endettement.

Capital investi consolidé : reflète l'intégralité du capital investi des entités entièrement détenues et détenues partiellement que nous consolidons dans nos états financiers. Notre capital investi consolidé comprend l'ensemble de la dette des entités consolidées même si, dans bien des cas, nous ne détenons qu'une partie de l'entité et que notre quote-part de cette dette est par conséquent bien moindre. Dans d'autres cas, ce mode de présentation exclut la dette des entités détenues partiellement qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Capital investi de la Société : représente le montant des titres d'emprunt émis par la Société, les créiteurs et le passif d'impôt différé dans notre secteur Activités du siège social, ainsi que nos actions ordinaires et privilégiées émises et en circulation.

Capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values : représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans des fonds privés que nous gérons et qui nous permettent de gagner un intéressement aux plus-values. Les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values comprennent les montants de fonds privés investis et non investis (« non appelés ») et les montants investis directement par les investisseurs (les « co-investissements ») s'ils nous permettent de gagner un intéressement aux plus-values. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile pour les investisseurs puisqu'elle fournit de l'information additionnelle quant au capital sur lequel nous pouvons gagner un intéressement aux plus-values lorsque les rendements minimaux des capitaux investis sont suffisamment assurés.

Capitaux générant des honoraires : représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans les sociétés liées perpétuelles, les fonds privés et les stratégies axées sur des instruments liquides qui sont gérés par notre entreprise de gestion d'actifs, ce qui permet à cette entreprise de gagner des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires comprennent des montants appelés (« investis ») et des montants non appelés (« promis » ou « engagés »). Aux fins du rapprochement des montants des périodes, nous utilisons les définitions suivantes :

- **Entrées :** comprennent les engagements de capital et les apports à nos fonds privés et à nos fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides ainsi qu'aux émissions de titres de capitaux propres de nos sociétés liées perpétuelles.
- **Sorties :** représentent les distributions et les rachats de capital relatifs au capital lié aux stratégies axées sur des instruments liquides.
- **Distributions :** représentent les distributions trimestrielles des sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé (excluant les ajustements à la valeur de marché), les rachats et l'expiration des engagements non appelés au sein des fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.

- **Évaluation du marché** : comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché.
- **Autres** : comprennent les variations de l'endettement net sans recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des sociétés liées perpétuelles, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains.

Fonds privés à long terme : sont de nature à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies à valeur ajoutée et axées sur les occasions. Les capitaux sont généralement engagés pour une période de dix ans à partir de la constitution du fonds, avec deux options de prorogation de un an.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels : comprennent les capitaux dans nos sociétés liées perpétuelles et nos fonds privés perpétuels, qui incluent des stratégies axées sur des instruments principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue.

Stratégies axées sur des instruments liquides : représentent les fonds cotés en bourse et les comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres de divers secteurs.

Distributions (données selon les politiques courantes) : représentent les distributions que nous recevons au cours des 12 prochains mois selon les politiques de distribution courantes des placements que nous détenons actuellement. Les dividendes de nos placements cotés sont calculés en multipliant le nombre d'actions détenues par la donnée prévue dans la plus récente politique de distribution annoncée. Le rendement du portefeuille de trésorerie et d'actifs financiers équivaut, selon une estimation, à 8 % du solde de clôture à la fin de l'exercice considéré. Les distributions liées à nos placements non cotés sont calculées en fonction des distributions reçues au cours du plus récent exercice.

Distributions incitatives : désignent une mesure conforme aux normes IFRS qui est déterminée en fonction des accords contractuels. Les distributions incitatives sont versées par BEP et BIP à notre entreprise de gestion d'actifs et elles représentent une partie des distributions payées par les sociétés liées perpétuelles excédant un seuil minimal prédéterminé. Les distributions incitatives sont comptabilisées à la date de clôture des registres des distributions connexes de l'entité.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos seuils minimaux aux fins des distributions et les taux de distribution courants.

	Taux de distribution courant ¹	Seuils minimaux aux fins des distributions (par part) ²	Distributions incitatives
AU 31 DÉCEMBRE 2022			
Brookfield Infrastructure (BIP) ³	1,44 \$	0,49 \$/0,53 \$	15 %/25 %
Brookfield Renewable (BEP) ⁴	1,35	0,80/0,90	15 %/25 %

1. Les taux courants sont fondés sur les derniers taux de distribution annoncés.

2. Les distributions incitatives représentent 18 % et 33 % des hausses des distributions des commanditaires par rapport au premier seuil minimal et au deuxième seuil minimal, respectivement.

3. Les distributions incitatives de Brookfield Infrastructure sont reçues relativement aux distributions versées par BIP et BIPC.

4. Les distributions incitatives de Brookfield Renewable sont reçues relativement aux distributions versées par BEP et BEPC.

Endettement : représente le montant des emprunts généraux et des actions privilégiées perpétuelles détenues par la société.

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO ») : constituent une mesure clé de notre performance financière. Nous utilisons les FTO pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos entreprises par secteur. Bien que nous utilisons les FTO par secteur en tant qu'indicateur de notre résultat net sectoriel (se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés audités), la somme des FTO pour tous nos secteurs, ou le total des FTO, est une mesure non conforme aux normes IFRS.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du total des FTO, du bénéfice tiré des honoraires et du bénéfice distribuable avec le bénéfice net.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Total	
	2022	2021
Bénéfice net	5 195 \$	12 388 \$
Composantes des états financiers non incluses dans les FTO :		
Variations de la juste valeur comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres éléments ne faisant pas partie des FTO ¹	1 840	1 355
Variations de la juste valeur	977	(5 151)
Amortissements	7 683	6 437
Impôt différé	191	1 210
Profits à la cession réalisés comptabilisés dans les variations de la juste valeur ou les capitaux propres	903	2 861
Participations ne donnant pas le contrôle dans les FTO ²	(10 495)	(11 542)
Total des FTO	6 294	7 558
Moins : total des profits à la cession	(1 121)	(3 082)
Moins : FTO du capital investi, montant net	(2 655)	(1 952)
Moins : FTO de l'entreprise de gestion d'actifs	(1 963)	(1 809)
Moins : intéressement aux plus-values réalisé, montant net	(555)	(715)
Activités du siège social	(595)	(462)
Bénéfice d'exploitation lié aux solutions d'assurance	388	30
Distributions provenant des placements	2 558	2 128
Distributions de l'entreprise de gestion d'actifs	2 061	1 892
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	62	36
Dividendes sur actions privilégiées	(160)	(157)
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	4 314	3 467
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net	555	715
Profits à la cession de placements principaux	360	2 100
Bénéfice distribuable	5 229 \$	6 282 \$

1. Les autres éléments ne faisant pas partie des FTO correspondent aux montants qui ne sont pas directement liés aux activités génératrices de produits et qui ne sont pas des éléments récurrents ou normaux nécessaires à l'exercice des activités. De plus, cet ajustement vise à déduire les charges (produits) ne faisant pas partie des FTO qui sont inclus dans le bénéfice consolidé comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, y compris les amortissements, l'impôt différé et les variations de la juste valeur des placements mis en équivalence.
2. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction des participations économiques détenues par les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales consolidées. En effectuant un ajustement pour tenir compte des FTO attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, nous pouvons exclure la tranche des FTO gagnés par les filiales non entièrement détenues qui n'est pas attribuable à Brookfield.

Nous utilisons les FTO pour évaluer notre performance. Les FTO comprennent les honoraires que nous gagnons pour la gestion du capital de notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi que notre quote-part des produits gagnés et des coûts engagés au sein de nos activités, ce qui inclut les charges d'intérêts et les autres coûts. Plus particulièrement, les FTO comprennent l'incidence des contrats que nous concluons pour générer des produits, y compris les contrats de gestion d'actifs, les contrats de vente d'électricité, les contrats que concluent nos entreprises en exploitation, comme des contrats de location et des contrats d'achat ferme, et les ventes de stocks. Les FTO comprennent également l'incidence des variations des emprunts ou du coût des emprunts, ainsi que d'autres coûts engagés pour conduire nos activités.

Nous incluons les profits et les pertes à la cession réalisés dans les FTO pour fournir de l'information additionnelle sur le rendement de nos placements, selon les montants cumulatifs réalisés, y compris tout ajustement latent de la juste valeur comptabilisé dans les capitaux propres qui n'est pas autrement reflété dans les FTO de la période considérée. Nous sommes d'avis que cette information est utile pour les investisseurs, car elle les aide à mieux comprendre les écarts entre les périodes de présentation de l'information financière. Nous excluons les amortissements des FTO, puisque nous sommes d'avis que la valeur de la plupart de nos actifs augmente habituellement au fil du temps, pour autant que nous effectuons les investissements de maintien nécessaires, dont le calendrier et l'ampleur peuvent différer du montant de l'amortissement comptabilisé pour toute période donnée. De plus, le coût de base non amorti de nos actifs est reflété dans le profit final ou la perte finale à la cession réalisé. Comme il est mentionné précédemment, les variations latentes de la juste valeur sont exclues des FTO jusqu'à la période au cours de laquelle l'actif est vendu. Nous excluons également l'impôt différé des FTO parce que la vaste majorité des actifs et des passifs d'impôt différé de la société découlent de la réévaluation de nos actifs en vertu des normes IFRS.

Notre définition des FTO diffère de la définition utilisée par d'autres organisations et de la définition des FTO utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (la « NAREIT »), entre autres, parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les normes IFRS. La principale différence observée lorsque nous rapprochons notre définition des FTO de celle de la REALpac ou de la NAREIT est liée au fait que nous incluons dans les FTO les éléments suivants : les profits ou les pertes à la cession réalisés et l'impôt exigible ou à recevoir en trésorerie sur ces profits ou pertes, s'il y a lieu; les profits ou les pertes de change sur les éléments monétaires qui ne font pas partie de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger; et les profits ou les pertes de change à la vente d'un investissement dans un établissement à l'étranger. Nous n'utilisons pas les FTO comme une mesure des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Honoraires de gestion de base : déterminés en fonction des accords contractuels. Ils correspondent habituellement à un pourcentage des capitaux générant des honoraires et ils sont comptabilisés trimestriellement. Les honoraires de gestion de base, y compris les honoraires de gestion de base liés aux fonds privés et les honoraires de gestion de base liés aux sociétés liées perpétuelles, sont des mesures conformes aux normes IFRS.

Honoraires de gestion de base liés aux fonds privés : sont habituellement gagnés sur les capitaux générant des honoraires provenant d'investisseurs tiers uniquement et sont gagnés sur le capital investi ou non investi, selon la phase du cycle de vie du fonds.

Honoraires de gestion de base liés aux sociétés liées perpétuelles : sont gagnés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles, ce qui comprend notre participation. Les honoraires de gestion de base pour BEP comprennent des honoraires trimestriels fixes d'un montant de 5 M\$, ainsi que des honoraires additionnels de 1,25 % si le capital investi augmente au-delà du capital investi initialement de 8 G\$. Les honoraires de gestion de base pour BIP et BBU s'établissent à 1,25 % du total du capital investi. Les honoraires de gestion de base pour BPG correspondent à 1,05 % de la valeur liquidative, excluant ses participations dans des fonds privés et ses placements qui étaient détenus directement par Brookfield avant la fermeture du capital de BPY. Le capital investi des sociétés liées perpétuelles se répartissait ainsi au 31 décembre 2022 : 20,5 G\$ pour BEP et BEPC, 29,2 G\$ pour BIP et BIPC, 7,8 G\$ pour BBU et BBUC, et 20,8 G\$ pour BPG.

Honoraires en fonction du rendement : désignent une mesure conforme aux normes IFRS. Les honoraires en fonction du rendement sont versés à notre entreprise de gestion d'actifs lorsque le rendement des placements au sein de BBU et de BBUC et de certains portefeuilles liés aux stratégies axées sur des instruments liquides excède des seuils prédéterminés. Les honoraires en fonction du rendement de BBU et de BBUC sont comptabilisés chaque trimestre, selon la hausse moyenne pondérée en fonction du volume du prix des parts de BBU par rapport au seuil précédent, tandis que les honoraires en fonction du rendement des fonds liés aux stratégies axées sur des instruments liquides sont habituellement calculés annuellement. Les honoraires en fonction du rendement ne sont pas assujettis à une disposition de récupération.

Intéressement aux plus-values : désigne un accord contractuel selon lequel nous touchons un pourcentage fixe des profits liés aux placements générés par un fonds privé dans la mesure où les investisseurs touchent un rendement minimal prédéterminé. L'intéressement aux plus-values est habituellement payé vers la fin de la durée d'un fonds, après que les capitaux ont été remis aux investisseurs, et il peut être assujetti à une disposition de récupération jusqu'à ce que tous les placements aient été monétisés et qu'un rendement minimal des capitaux investis soit suffisamment assuré.

Intéressement aux plus-values réalisé : désigne une mesure conforme aux normes IFRS et représente notre quote-part des rendements des placements en fonction des profits réalisés par un fonds privé. L'intéressement aux plus-values réalisé gagné est comptabilisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable et que les rendements cumulatifs du fonds excèdent les rendements privilégiés, conformément aux modalités respectives prévues dans les accords qui régissent les fonds, et lorsqu'une récupération est improbable. Nous tenons compte de l'intéressement aux plus-values réalisé dans le calcul des résultats du secteur Gestion d'actifs dans nos états financiers consolidés.

Intéressement aux plus-values réalisé, montant net : désigne une mesure non conforme aux normes IFRS et représente l'intéressement aux plus-values réalisé déduction faite des coûts directs, qui incluent les charges liées au personnel et l'impôt en trésorerie. Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'intéressement aux plus-values réalisé et de l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Intéressement aux plus-values réalisé ¹	894 \$	1 713 \$
Moins : coûts directs liés à l'intéressement aux plus-values réalisé	(284)	(786)
	610	927
Moins : intéressement aux plus-values réalisé non attribuable à la Société	(55)	(212)
Intéressement aux plus-values réalisé, montant net	555 \$	715 \$

1. Comprend un intéressement aux plus-values réalisé de 316 M\$ relatif à Oaktree (2021 – 1,2 G\$). Aux fins de la présentation d'informations sectorielles, les produits d'Oaktree sont présentés sur une base de propriété entière.

Intéressement aux plus-values latent : désigne la variation du cumul de l'intéressement aux plus-values latent provenant des périodes antérieures et représente le montant de l'intéressement aux plus-values généré au cours de la période. Nous utilisons cette mesure pour fournir de l'information sur la valeur créée par nos placements au cours de la période.

Cumul de l'intéressement aux plus-values latent : fondé sur l'intéressement aux plus-values qui serait à recevoir en vertu de la formule contractuelle à la date de clôture, comme si un fonds avait été liquidé et que tous les placements avaient été monétisés aux valeurs enregistrées à cette date. Nous utilisons cette mesure pour fournir de l'information sur la possibilité de réaliser un intéressement aux plus-values dans l'avenir. Les composantes du cumul de notre intéressement aux plus-values latent sont présentées en détail dans la définition de l'intéressement aux plus-values latent ci-dessus.

Cumul de l'intéressement aux plus-values latent, montant net : cumul de l'intéressement aux plus-values latent déduction faite des coûts directs, qui incluent les charges liées au personnel et l'impôt.

Le tableau suivant résume le cumul de l'intéressement aux plus-values latent au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

	Cumul de l'intéressement aux plus-values latent			Variation	
	2022	2021	2020	2022 par rapport à 2021	2021 par rapport à 2020
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)					
Immobilier	2 573 \$	2 147 \$	855 \$	426 \$	1 292 \$
Infrastructures.....	2 777	2 064	1 492	713	572
Capital-investissement	851	1 027	599	(176)	428
Crédit et autres	1 882	1 547	1 078	335	469
Cumul de l'intéressement aux plus-values latent....	8 083	6 785	4 024	1 298	2 761
Moins : charges connexes ¹	(2 474)	(2 066)	(1 423)	(408)	(643)
Cumul de l'intéressement aux plus-values latent, montant net.....	5 609 \$	4 719 \$	2 601 \$	890 \$	2 118 \$

1. L'intéressement aux plus-values généré est assujéti à l'impôt et à la charge de rémunération incitative à long terme liée aux professionnels en placement. Ces charges représentent habituellement 30 % à 35 % de l'intéressement aux plus-values généré.

Liquidités essentielles : représentent le montant de la trésorerie, des actifs financiers et des lignes de crédit non utilisées de la Société, des sociétés liées perpétuelles et des placements détenus directement. Nous utilisons les liquidités essentielles en tant que mesure principale de notre capacité à financer les futures transactions et à profiter des occasions au fur et à mesure qu'elles se présentent. Nos liquidités essentielles nous permettent également de fournir un crédit de sûreté pour les transactions liées à nos différentes activités, au besoin, et de financer le développement de nouvelles activités qui ne conviennent pas encore à nos investisseurs.

Total des liquidités : représente la somme des liquidités essentielles et des engagements non appelés dans des fonds privés, et il est utilisé pour tenter de réaliser de nouvelles transactions.

Participation économique : représente la participation de la société dans nos sociétés de personnes cotées, qui peut comprendre des parts de rachat-échange, des parts de société en commandite de catégorie A, des parts de société en commandite spéciales et des parts de commandité dans chaque filiale, le cas échéant, ainsi que des parts ou des actions de filiales qui sont échangeables contre des parts de nos sociétés de personnes cotées (les « parts échangeables »). Les parts de rachat-échange et les parts échangeables ont les mêmes attributs financiers que les parts de société en commandite de catégorie A à tous les égards, sauf en ce qui a trait à notre droit de rachat, exigence que la société de personnes cotée peut satisfaire avec l'émission de parts de société en commandite de catégorie A. Les parts de rachat-échange, les parts de commandité et les parts échangeables donnent droit aux bénéfices et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite de catégorie A de la filiale.

Production moyenne à long terme : mesure utilisée dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique et déterminée en fonction de la production électrique prévue des actifs en production commerciale au cours de l'exercice. Pour les actifs acquis ou qui atteignent l'étape d'exploitation commerciale au cours de l'exercice, la production moyenne à long terme est calculée à partir de la date d'acquisition ou de début de l'exploitation commerciale. Au Brésil, des niveaux de production d'énergie garantis sont utilisés comme un indicateur de la production moyenne à long terme. Nous comparons la production moyenne à long terme aux niveaux de production d'énergie réels pour évaluer l'incidence, sur les produits et les FTO, des niveaux d'hydrologie et de production d'énergie éolienne et de l'irradiance, lesquels varient d'une période à l'autre.

Production sur une base proportionnelle : expression utilisée dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique pour décrire le montant total d'énergie produite par les installations que BEP détient, en proportion de la participation économique de BEP.

Produits sous forme d'honoraires : désignent une mesure non conforme aux normes IFRS et comprennent les honoraires de gestion de base, les distributions incitatives, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels présentés dans notre secteur Gestion d'actifs. Un grand nombre de ces éléments ne sont pas pris en compte dans les produits consolidés, car ils proviennent d'entités consolidées et ils sont éliminés à la consolidation. Le tableau qui suit présente le rapprochement des produits sous forme d'honoraires et des produits, la mesure conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Produits.....	92 769 \$	75 731 \$
Ajouter : produits d'Oaktree	1 165	1 062
Ajouter : produits intersectoriels et autres.....	2 230	2 155
Déduire : produits externes provenant des filiales consolidées des autres secteurs.....	(92 116)	(75 425)
Produits sous forme d'honoraires.....	4 048 \$	3 523 \$

Profits ou pertes à la cession réalisés : désignent une composante des FTO et comprennent les profits ou les pertes découlant des transactions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière ainsi que les variations de la juste valeur et l'écart de réévaluation comptabilisés au cours de périodes antérieures, présentés déduction faite de l'impôt en trésorerie à payer ou à recevoir. Les profits à la cession réalisés comprennent les montants comptabilisés en résultat net, dans les autres éléments du résultat global et au poste Changements de participation dans nos états consolidés des variations des capitaux propres et excluent les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, à moins d'indication contraire. Nous utilisons les profits et les pertes à la cession réalisés pour fournir de l'information additionnelle sur le rendement de nos placements, selon les montants cumulatifs réalisés, y compris tout ajustement latent à la juste valeur comptabilisé au cours de périodes antérieures, et qui n'est pas autrement reflété dans les FTO de la période considérée. Nous sommes d'avis que cette information est utile pour les investisseurs, car elle les aide à mieux comprendre les écarts entre les périodes de présentation de l'information financière.

Ratio d'endettement : correspond au total des emprunts généraux et des emprunts sans recours divisé par le total du capital investi. Les prélèvements sur les facilités renouvelables et les émissions de papier commercial sont exclus des ratios d'endettement, car ils ne sont pas des sources permanentes de capitaux.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de Brookfield Corporation (« Brookfield ») d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu par le chef de la direction et le directeur des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers pour des besoins externes conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, comme il est défini dans le règlement 240.13a-15(f) ou 240.15d-15(f).

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne de Brookfield à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2022. La direction a exclu de son évaluation le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Scientific Games, LLC, de La Trobe Financial Services Pty Limited, de CDK Global, Inc., de Magnati – Sole Proprietorship LLC, de Unidas Locadora S.A., de BHI Energy, Inc., de Textrail Inc., de Cupa Finance SL, de CNC Consolidated Limited, du portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne, du portefeuille d'immeubles de bureaux en Belgique, de la fiducie de placement immobilier en Irlande, de Watermark Lodging Trust, du portefeuille d'actifs d'aménagement d'installations de stockage d'énergie et de parcs solaires commerciaux de 20 GW aux États-Unis, du promoteur d'installations de production d'énergie décentralisée intégrée comptant des actifs en exploitation et en construction faisant l'objet de contrats d'environ 500 MW et des projets d'aménagement d'environ 1,8 GW aux États-Unis, ainsi que du promoteur de projets d'énergie renouvelable ayant un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation de plus de 800 MW et des projets d'aménagement de plus de 22 GW aux États-Unis, qui ont été acquis en 2022 et dont le total de l'actif, l'actif net, les produits et le bénéfice net représentent environ 11 %, 11 %, 4 % et -7 %, respectivement, des montants inscrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield au 31 décembre 2022 a été audité par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, qui a également audité les états financiers consolidés de Brookfield pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Comme il est mentionné dans le rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield au 31 décembre 2022.

Le chef de la direction,



Bruce Flatt

Le président et chef des finances,



Nicholas Goodman

Le 24 mars 2023

Toronto, Canada

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Brookfield Corporation,

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Brookfield Corporation et ses filiales (la « Société ») au 31 décembre 2022, selon les critères énoncés dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). À notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (« PCAOB »), les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date, notre rapport daté du 24 mars 2023 comporte une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Comme le décrit le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la direction a exclu de son évaluation le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Scientific Games, LLC, de La Trobe Financial Services Pty Limited, de CDK Global, Inc., de Magnati – Sole Proprietorship LLC, de Unidas Locadora S.A., de BHI Energy, Inc., de Textrail Inc., de Cupa Finance SL, de CNC Consolidated Limited, du portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne, du portefeuille d'immeubles de bureaux en Belgique, de la fiducie de placement immobilier en Irlande, de Watermark Lodging Trust, du portefeuille d'actifs d'aménagement d'installations de stockage d'énergie et de parcs solaires commerciaux de 20 GW aux États-Unis, du promoteur d'installations de production d'énergie décentralisée intégrée comptant des actifs en exploitation et en construction faisant l'objet de contrats d'environ 500 MW et des projets d'aménagement de 1,8 GW aux États-Unis, ainsi que du promoteur de projets d'énergie renouvelable ayant un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation de plus de 800 MW et des projets d'aménagement de plus de 22 GW aux États-Unis, qui ont été acquis en 2022 et dont les états financiers représentent, au total, 11 % du total de l'actif, 11 % de l'actif net, 4 % des produits et -7 % du bénéfice net figurant dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. Par conséquent, notre audit n'a pas inclus le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Scientific Games, LLC, de La Trobe Financial Services Pty Limited, de CDK Global, Inc., de Magnati – Sole Proprietorship LLC, de Unidas Locadora S.A., de BHI Energy, Inc., de Textrail Inc., de Cupa Finance SL, de CNC Consolidated Limited, du portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne, du portefeuille d'immeubles de bureaux en Belgique, de la fiducie de placement immobilier en Irlande, de Watermark Lodging Trust, du portefeuille d'actifs d'aménagement d'installations de stockage d'énergie et de parcs solaires commerciaux de 20 GW aux États-Unis, du promoteur d'installations de production d'énergie décentralisée intégrée comptant des actifs en exploitation et en construction faisant l'objet de contrats d'environ 500 MW et des projets d'aménagement d'environ 1,8 GW aux États-Unis, ainsi que du promoteur de projets d'énergie renouvelable ayant un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation de plus de 800 MW et des projets d'aménagement de plus de 22 GW aux États-Unis.

Fondement de l'opinion

Il incombe à la direction de la Société de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, évaluation qui est incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 24 mars 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints et les autres données financières présentées dans ce rapport annuel ont été préparés par la direction de la société, qui est responsable de leur intégrité, de leur conformité, de leur objectivité et de leur fiabilité. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la société maintient des politiques, des procédés et des systèmes de contrôle interne afin de s'assurer que ses méthodes de présentation et ses procédés comptables et administratifs sont adéquats, de manière à fournir un haut niveau d'assurance qu'une information financière pertinente et fiable est produite et que ses actifs sont protégés. Ces contrôles comprennent la sélection minutieuse et la formation rigoureuse des employés, l'établissement de domaines de responsabilité précis et l'obligation de rendre des comptes en matière de rendement, ainsi que la communication des politiques et du code de conduite à l'ensemble de la société. La société dispose également d'un groupe d'audit interne chargé d'effectuer des audits périodiques de tous les aspects de ses activités. Le chef de l'audit interne peut consulter librement le comité d'audit.

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board et, au besoin, tiennent compte d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction. L'information financière présentée dans le présent rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers consolidés ci-joints.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires, a audité les états financiers consolidés ci-joints aux pages 148 à 231 conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis afin de présenter aux actionnaires et au conseil d'administration son opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport se trouve à la page suivante.

Les états financiers consolidés ont également été examinés et approuvés par le conseil d'administration par l'intermédiaire de son comité d'audit, lequel est constitué d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la société. Le comité d'audit, qui rencontre les auditeurs et la direction pour revoir les activités de chacun et fait rapport au conseil d'administration, supervise les responsabilités de la direction en matière de présentation de l'information financière et de systèmes de contrôle interne. Les auditeurs peuvent consulter librement le comité d'audit et ils rencontrent périodiquement le comité, seuls ou en présence de la direction, pour discuter de leur audit et des conclusions qui s'y rapportent.

Le chef de la direction,



Bruce Flatt

Le président et chef des finances,



Nicholas Goodman

Le 24 mars 2023

Toronto, Canada

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Brookfield Corporation,

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Brookfield Corporation et ses filiales (la « Société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, des états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre 2022, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers »). À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB), le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 24 mars 2023 comporte une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des présents états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Nos audits comprennent également l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Élément critique de l'audit

L'élément critique de l'audit indiqué ci-dessous est une question qui a été soulevée lors de l'audit des états financiers de la période considérée, qui a été communiquée ou qui devait être communiquée au comité d'audit, et qui 1) est liée à des comptes ou à des informations significatifs au regard des états financiers et 2) a nécessité l'exercice d'un jugement particulièrement complexe ou subjectif de notre part. La communication d'éléments critiques de l'audit ne modifie aucunement notre opinion sur les états financiers, dans leur ensemble, et en présentant l'élément critique de l'audit ci-dessous, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur l'élément critique de l'audit ni sur les comptes ou les informations auxquels il se rapporte.

Juste valeur des immeubles de placement et des immobilisations corporelles – se reporter aux notes 2h)i), 2h)ii), 11 et 12 des états financiers

Description de l'élément critique de l'audit

La Société a choisi le modèle de la juste valeur pour les immeubles de placement et le modèle de la réévaluation pour certaines catégories d'immobilisations corporelles, soit les actifs d'exploitation liés à la production d'énergie renouvelable, aux services publics, au transport, au secteur médian, aux données et aux biens hôteliers. La Société évalue ces actifs à la juste valeur ou au montant réévalué après la comptabilisation initiale au bilan.

Les immeubles de placement et certaines catégories d'immobilisations corporelles ont un niveau limité d'activité observable sur le marché, ce qui exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses importantes liées au calcul de la juste valeur. Les estimations et les hypothèses auxquelles sont associées le degré de subjectivité le plus élevé et l'incidence la plus importante sur la juste valeur sont les loyers et les produits futurs prévus, les marges d'exploitation, les multiples de valeurs finales, les taux de capitalisation finaux et les taux d'actualisation. L'audit de ces estimations et hypothèses a demandé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, car l'incertitude de mesure relative aux estimations de la direction est importante. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu et il a été nécessaire de faire appel à des spécialistes de la juste valeur.

Façon dont l'élément critique de l'audit a été traité dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit liées aux loyers et aux produits futurs prévus, aux marges d'exploitation, aux multiples de valeurs finales, aux taux de capitalisation finaux et aux taux d'actualisation pour les immeubles de placement et certaines catégories d'immobilisations corporelles ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué l'efficacité des contrôles, y compris les contrôles portant sur le processus de la direction pour la détermination de la juste valeur des immeubles de placement et de certaines catégories d'immobilisations corporelles, y compris les contrôles portant sur le calcul des loyers et des produits futurs prévus, des marges d'exploitation, des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux et des taux d'actualisation.
- Nous avons testé les contrôles de la direction portant sur les loyers et les produits futurs prévus, les marges d'exploitation, les multiples de valeurs finales, les taux de capitalisation finaux et les taux d'actualisation au moyen d'une analyse indépendante et en les comparant avec ceux de sources externes, ce qui comprend l'information contractuelle objective et les indicateurs économiques observables, le cas échéant.
- Nous avons évalué la capacité de la direction à estimer avec exactitude la juste valeur et les loyers et produits futurs prévus et les marges d'exploitation en comparant les estimations de la juste valeur passées de la direction aux transactions sur le marché et les prévisions aux résultats réels.
- Nous avons évalué l'incidence des événements et des conditions actuels du marché, y compris les transactions comparables pertinentes, sur les hypothèses utilisées par la direction.
- Avec l'aide de spécialistes de la juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable du calcul, par la direction, des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux et des taux d'actualisation 1) en testant les sources d'information sur lesquelles repose la détermination des multiples de valeurs finales, des taux de capitalisation finaux et des taux d'actualisation, 2) en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en comparant ces estimations aux multiples de valeurs finales, aux taux de capitalisation finaux et aux taux d'actualisation choisis par la direction et 3) en prenant en considération les transactions récentes sur le marché et les sondages portant sur le secteur d'activité.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 24 mars 2023

Nous sommes l'auditeur de la Société depuis 1971.

États financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2022	2021
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	14 396 \$	12 694 \$
Autres actifs financiers	6	26 899	16 546
Débiteurs et autres actifs	7	27 378	21 760
Stocks	8	12 843	11 415
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	9	2 830	11 958
Placements mis en équivalence	10	47 094	46 100
Immeubles de placement	11	115 100	100 865
Immobilisations corporelles	12	124 268	115 489
Immobilisations incorporelles	13	38 411	30 609
Goodwill	14	28 662	20 227
Actifs d'impôt différé	15	3 403	3 340
Total de l'actif		441 284 \$	391 003 \$
Passif et capitaux propres			
Emprunts généraux	16	11 390 \$	10 875 \$
Créditeurs et autres passifs	17	57 065	52 546
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	9	876	3 148
Emprunts sans recours d'entités gérées	18	202 684	165 057
Passifs d'impôt différé	15	23 190	20 328
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	19	4 188	4 308
Capitaux propres			
Capitaux propres privilégiés	21	4 145	4 145
Participations ne donnant pas le contrôle	21	98 138	88 386
Capitaux propres ordinaires	21	39 608	42 210
Total des capitaux propres		141 891	134 741
Total du passif et des capitaux propres		441 284 \$	391 003 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	Note	2022	2021
Produits	22	92 769 \$	75 731 \$
Coûts directs	23	(78 511)	(64 000)
Autres produits et profits		1 594	3 099
Bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	10	2 613	2 451
Charges			
Intérêts		(10 702)	(7 604)
Charges générales		(122)	(116)
Variations de la juste valeur	24	(977)	5 151
Impôt sur le résultat	15	(1 469)	(2 324)
Bénéfice net		<u>5 195 \$</u>	<u>12 388 \$</u>
Bénéfice net attribuable aux éléments suivants :			
Actionnaires		2 056 \$	3 966 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		<u>3 139</u>	<u>8 422</u>
		<u>5 195 \$</u>	<u>12 388 \$</u>
Bénéfice net par action :			
Dilué	21	1,19 \$	2,39 \$
De base	21	<u>1,22</u>	<u>2,47</u>

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2022	2021
Bénéfice net		5 195 \$	12 388 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat net			
Contrats financiers et contrats de vente d'énergie.....		1 917	517
Titres négociables		(773)	214
Placements mis en équivalence.....	10	(508)	43
Écart de change.....		(1 932)	(1 910)
Impôt sur le résultat	15	(310)	(64)
		(1 606)	(1 200)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	12	5 387	6 135
Réévaluation des obligations à l'égard des régimes de retraite.....	17	308	545
Placements mis en équivalence.....	10	360	893
Titres négociables		(207)	568
Impôt sur le résultat	15	(1 213)	(1 707)
		4 635	6 434
Autres éléments de bénéfice global		3 029	5 234
Bénéfice global.....		8 224 \$	17 622 \$
Attribuable aux éléments suivants :			
Actionnaires			
Bénéfice net		2 056 \$	3 966 \$
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global.....		(263)	1 844
Bénéfice global.....		1 793 \$	5 810 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			
Bénéfice net		3 139 \$	8 422 \$
Autres éléments de bénéfice global		3 292	3 390
Bénéfice global.....		6 431 \$	11 812 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres ordinaires	Capitaux propres priviliés	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social ordinaire	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Changements de participation ²	Écart de réévaluation	Écart de change	Autres réserves ³				
Solde au 31 décembre 2021.....	10 538 \$	320 \$	17 705 \$	6 243 \$	8 281 \$	(2 287) \$	1 410 \$	42 210 \$	4 145 \$	88 386 \$	134 741 \$
Variations au cours de la période :											
Bénéfice net.....	—	—	2 056	—	—	—	—	2 056	—	3 139	5 195
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale).....	—	—	—	—	884	(542)	(605)	(263)	—	3 292	3 029
Bénéfice global (perte globale).....	—	—	2 056	—	884	(542)	(605)	1 793	—	6 431	8 224
Distributions aux actionnaires											
Capitaux propres ordinaires.....	—	—	(879)	—	—	—	—	(879)	—	—	(879)
Capitaux propres privilégiés.....	—	—	(150)	—	—	—	—	(150)	—	—	(150)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11 102)	(11 102)
Autres éléments											
Émissions de titres de capitaux propres, déduction faite des rachats.....	363	(287)	(641)	—	—	—	—	(565)	—	10 786	10 221
Rémunération fondée sur des actions.....	—	115	(157)	—	—	—	—	(42)	—	—	(42)
Changements de participation ¹	—	—	72	(3 284)	357	3	93	(2 759)	—	3 637	878
Total des variations au cours de l'exercice.....	363	(172)	301	(3 284)	1 241	(539)	(512)	(2 602)	—	9 752	7 150
Solde au 31 décembre 2022.....	10 901 \$	148 \$	18 006 \$	2 959 \$	9 522 \$	(2 826) \$	898 \$	39 608 \$	4 145 \$	98 138 \$	141 891 \$

1. Comprend une distribution sans effet sur la trésorerie de 2,4 G\$ effectuée le 9 décembre 2022 relativement à la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs.
2. Comprend les profits ou les pertes découlant des changements de participation dans les filiales consolidées.
3. Comprend les variations de la juste valeur des titres négociables, les couvertures de flux de trésorerie, les écarts actuariels liés aux régimes de retraite et les autres éléments du résultat global comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite de l'impôt sur le résultat connexe.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres ordinaires	Capitaux propres priviliés	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social ordinaire	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Changements de participation ¹	Écart de réévaluation	Écart de change	Autres réserves ²				
Solde au 31 décembre 2020.....	7 368 \$	285 \$	15 178 \$	2 691 \$	7 530 \$	(2 133) \$	774 \$	31 693 \$	4 145 \$	86 804 \$	122 642 \$
Variations au cours de la période :											
Bénéfice net.....	—	—	3 966	—	—	—	—	3 966	—	8 422	12 388
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale).....	—	—	—	—	1 502	(318)	660	1 844	—	3 390	5 234
Bénéfice global (perte globale).....	—	—	3 966	—	1 502	(318)	660	5 810	—	11 812	17 622
Distributions aux actionnaires											
Capitaux propres ordinaires.....	—	—	(1 338)	—	—	—	—	(1 338)	—	—	(1 338)
Capitaux propres privilégiés.....	—	—	(148)	—	—	—	—	(148)	—	—	(148)
Participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(8 163)	(8 163)
Autres éléments											
Émissions de titres de capitaux propres, déduction faite des rachats.....	3 170	(32)	(325)	—	—	—	—	2 813	—	2 468	5 281
Rémunération fondée sur des actions.....	—	67	(21)	—	—	—	—	46	—	—	46
Changements de participation.....	—	—	393	3 552	(751)	164	(24)	3 334	—	(4 535)	(1 201)
Total des variations au cours de l'exercice.....	3 170	35	2 527	3 552	751	(154)	636	10 517	—	1 582	12 099
Solde au 31 décembre 2021.....	10 538 \$	320 \$	17 705 \$	6 243 \$	8 281 \$	(2 287) \$	1 410 \$	42 210 \$	4 145 \$	88 386 \$	134 741 \$

1. Comprend les profits ou les pertes découlant des changements de participation dans les filiales consolidées.
2. Comprend les variations de la juste valeur des titres négociables, les couvertures de flux de trésorerie, les écarts actuariels liés aux régimes de retraite et les autres éléments du résultat global comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, déduction faite de l'impôt sur le résultat connexe.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2022	2021
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		5 195 \$	12 388 \$
Autres produits et profits		(1 594)	(3 099)
Quote-part des bénéfices non distribués des placements mis en équivalence		(355)	(693)
Variations de la juste valeur	24	977	(5 151)
Amortissements	23	7 683	6 437
Impôt différé	15	191	1 210
Investissements dans les stocks de propriétés résidentielles		(119)	(34)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		(3 227)	(3 184)
		<u>8 751</u>	<u>7 874</u>
Activités de financement			
Emprunts généraux contractés		1 567	1 350
Emprunts généraux remboursés		—	(526)
Papier commercial et emprunts bancaires, montant net		(912)	912
Emprunts sans recours contractés		89 459	80 376
Emprunts sans recours remboursés		(61 067)	(61 923)
Facilités de crédit sans recours, montant net		6 869	6 222
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales émis		75	450
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales rachetés		(563)	(1 314)
Dépôts de parties liées	27	1 563	806
Dépôts versés à des parties liées	27	(35)	(1 155)
Capital fourni par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		15 263	14 190
Capital remboursé aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		(4 477)	(11 722)
Remboursement d'obligations locatives		(773)	(1 411)
Règlement d'une contrepartie différée		(1 706)	—
Émissions d'actions ordinaires		14	23
Rachats d'actions ordinaires		(686)	(368)
Distributions aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle		(11 102)	(8 163)
Distributions aux actionnaires		(1 029)	(1 486)
		<u>32 460</u>	<u>16 261</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions			
Immeubles de placement		(9 664)	(11 286)
Immobilisations corporelles		(7 236)	(6 881)
Placements mis en équivalence		(5 142)	(3 708)
Actifs financiers et autres actifs		(67 974)	(35 058)
Acquisition de filiales		(26 306)	(14 559)
Cessions			
Immeubles de placement		3 874	6 219
Immobilisations corporelles		595	723
Placements mis en équivalence		1 645	1 711
Actifs financiers et autres actifs		63 953	35 622
Cession de filiales		6 325	5 952
Liquidités et dépôts soumis à restrictions		280	220
		<u>(39 650)</u>	<u>(21 045)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 561	3 090
Variation nette de la trésorerie classée dans les actifs détenus en vue de la vente		158	(207)
Écart de réévaluation de change		(17)	(122)
Solde au début de l'exercice		12 694	9 933
Solde à la fin de l'exercice		<u>14 396 \$</u>	<u>12 694 \$</u>
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie			
Impôt sur le résultat payé		1 079 \$	1 116 \$
Intérêts versés		9 009 \$	7 001 \$

NOTES ANNEXES

1. ORGANISATION ET GESTION DU CAPITAL

Brookfield Corporation (la « Société », auparavant connue sous le nom de Brookfield Asset Management Inc.) concentre ses activités sur l'investissement de son capital en fonction de la valeur et son accumulation à long terme. Suivant une approche de placement rigoureuse, nous mettons à profit notre vaste expertise en tant que propriétaire et exploitant d'actifs réels ainsi que l'importance et la souplesse de notre capital pour créer de la valeur et offrir de solides rendements ajustés en fonction du risque tout au long des cycles du marché. Dans les présents états financiers, les références à « Brookfield », « nous », « notre » ou la « société » se rapportent à la Société et à ses filiales directes et indirectes, ainsi qu'à ses entités consolidées. La Société est inscrite à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole BN. La Société a été constituée conformément à des statuts de fusion en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est inscrite en Ontario, au Canada. Le 9 décembre 2022, la Société a déposé les statuts d'arrangement et les statuts de modification par arrangement en vue de faire passer son nom de Brookfield Asset Management Inc. à Brookfield Corporation. Le siège social de la Société est situé au Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 100, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Gestion du capital

La société a recours au capital de la Société pour gérer ses activités de diverses façons, notamment en ce qui a trait à la performance opérationnelle, à la création de valeur, aux paramètres de crédit et à l'efficacité du capital. Le rendement du capital de la Société fait l'objet d'une surveillance étroite par les principaux dirigeants de la société et il est évalué par rapport aux objectifs de la direction. Le principal objectif de la société est de générer un rendement composé de plus de 15 % à long terme tout en maintenant un capital excédentaire afin de soutenir les activités courantes.

Le capital de la Société comprend le capital investi dans son entreprise de gestion d'actifs, y compris les placements dans les entités qu'elle gère, ses placements généraux détenus à l'extérieur des entités gérées et son fonds de roulement net. Le capital de la Société est financé au moyen des capitaux propres ordinaires, des capitaux propres privilégiés et des emprunts généraux émis par la Société.

Au 31 décembre 2022, le capital de la Société totalisait 57,8 G\$ (31 décembre 2021 – 57,5 G\$) et il était calculé comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 564 \$	1 197 \$
Autres actifs financiers	6 959	3 430
Capitaux propres ordinaires dans des placements gérés.....	44 413	46 248
Autres actifs et passifs de la Société	4 895	6 585
Capital de la Société	57 831 \$	57 460 \$
Le capital de la Société comprend les éléments suivants :		
Capitaux propres ordinaires	39 608 \$	42 210 \$
Capitaux propres privilégiés	4 145	4 145
Participation ne donnant pas le contrôle	2 688	230
Emprunts généraux	11 390	10 875
	57 831 \$	57 460 \$

La Société génère des rendements sur son capital au moyen des honoraires de gestion et des produits liés au rendement gagnés par l'intermédiaire de son entreprise de gestion d'actifs, des distributions ou des dividendes gagnés sur son capital investi dans des entités gérées, ainsi que de la performance de ses actifs financiers. Des niveaux prudents d'emprunts généraux et de capitaux propres privilégiés sont utilisés pour améliorer les rendements pour les détenteurs de titres de capitaux propres ordinaires.

Le tableau suivant présente un rapprochement du capital de la Société et du bilan consolidé de la société au 31 décembre 2022.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	La Société	Placements gérés	Élimination ¹	Total – données consolidées
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 564 \$	12 832 \$	— \$	14 396 \$
Autres actifs financiers	6 959	19 940	—	26 899
Débiteurs et autres actifs ¹	3 317	24 310	(249)	27 378
Stocks	2	12 841	—	12 843
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	2 830	—	2 830
Placements mis en équivalence	7 151	39 943	—	47 094
Immeubles de placement	27	115 073	—	115 100
Immobilisations corporelles	214	124 054	—	124 268
Immobilisations incorporelles	206	38 205	—	38 411
Goodwill	354	28 308	—	28 662
Actifs d'impôt différé	1 769	1 634	—	3 403
Créditeurs et autres passifs ¹	(7 123)	(50 191)	249	(57 065)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	(876)	—	(876)
Passifs d'impôt différé	(581)	(22 609)	—	(23 190)
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	(441)	(3 747)	—	(4 188)
Total	13 418	342 547	—	355 965
Capitaux propres ordinaires dans des placements gérés ²	44 413	—	(44 413)	—
Capital de la Société	57 831	342 547	(44 413)	355 965
Moins :				
Emprunts généraux	11 390	—	—	11 390
Emprunts sans recours d'entités gérées	—	202 684	—	202 684
Montants attribuables aux capitaux propres privilégiés	4 145	—	—	4 145
Montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	2 688	95 450	—	98 138
Capitaux propres ordinaires	39 608 \$	44 413 \$	(44 413) \$	39 608 \$

1. Comprend une majoration des soldes intersociétés, y compris les débiteurs et autres actifs et les créditeurs et autres passifs de 249 M\$ et de 249 M\$, respectivement, entre les entités au sein de la Société et ses placements gérés.

2. Représente la valeur des placements gérés de la Société.

Les capitaux propres ordinaires dans des placements gérés sont une mesure régulièrement évaluée par les principaux dirigeants de notre société et ils représentent le montant net des capitaux propres dans nos états financiers consolidés autres que ceux de nos secteurs Activités du siège social et Gestion d'actifs. Cette mesure correspond à la somme des capitaux propres ordinaires de nos secteurs opérationnels Énergie renouvelable et transition énergétique, Infrastructures, Capital-investissement et Immobilier.

Le tableau suivant présente un rapprochement du capital de la Société et du bilan consolidé de la société au 31 décembre 2021.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MILLIONS)	La Société	Placements gérés	Élimination ¹	Total – données consolidées
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 197 \$	11 497 \$	— \$	12 694 \$
Autres actifs financiers	3 430	13 116	—	16 546
Débiteurs et autres actifs ¹	2 697	19 694	(631)	21 760
Stocks	2	11 413	—	11 415
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	11 958	—	11 958
Placements mis en équivalence	6 553	39 547	—	46 100
Immeubles de placement	16	100 849	—	100 865
Immobilisations corporelles	215	115 274	—	115 489
Immobilisations incorporelles	215	30 394	—	30 609
Goodwill	361	19 866	—	20 227
Actifs d'impôt différé	2 064	1 276	—	3 340
Créditeurs et autres passifs ¹	(5 104)	(48 073)	631	(52 546)
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	—	(3 148)	—	(3 148)
Passifs d'impôt différé	(299)	(20 029)	—	(20 328)
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	(135)	(4 173)	—	(4 308)
Total	11 212	299 461	—	310 673
Capitaux propres ordinaires dans des placements gérés ²	46 248	—	(46 248)	—
Capital de la Société	57 460	299 461	(46 248)	310 673
Moins :				
Emprunts généraux	10 875	—	—	10 875
Emprunts sans recours d'entités gérées	—	165 057	—	165 057
Montants attribuables aux capitaux propres privilégiés	4 145	—	—	4 145
Montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	230	88 156	—	88 386
Capitaux propres ordinaires	42 210 \$	46 248 \$	(46 248) \$	42 210 \$

1. Comprend une majoration des soldes intersociétés, y compris les débiteurs et autres actifs et les créditeurs et autres passifs de 631 M\$ et de 631 M\$, respectivement, entre les entités au sein de la Société et ses placements gérés.
2. Représente la valeur des placements gérés de la Société.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») (les « normes IFRS »).

Le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés le 24 mars 2023.

b) Adoption de normes comptables

La société a appliqué de nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB, avec prise d'effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Les nouvelles normes ont été appliquées comme suit :

i) Modifications d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises (« IFRS 3 »), Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (« IAS 37 »), ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes* (« IFRIC 21 »), s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel de l'information financière publié par l'International Accounting Standard Board (le « Cadre conceptuel »), les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière de notre société.

c) Changements futurs de normes comptables

i) Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. IFRS 17 remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2020, l'IASB a proposé une modification d'IFRS 17 prévoyant un report de un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 exige que les passifs au titre des contrats d'assurance soient évalués selon une méthode fondée sur une valeur d'exécution courante en plus de proposer une approche d'évaluation et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance.

La société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 17 sur ses activités.

ii) Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications précisent comment classer la dette et les autres passifs comme passifs courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

d) Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

i) Filiales

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles la société exerce un contrôle. La société exerce un contrôle lorsqu'elle a un pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice pour influencer sur ses rendements. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la société en obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la société n'en a plus le contrôle. La société inclut la totalité des produits et des charges de ses filiales dans les états consolidés du résultat net et la totalité des actifs et des passifs de ses filiales dans les bilans consolidés, et les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales de la société sont incluses dans les capitaux propres de la société. L'ensemble des soldes, des transactions et des profits et pertes latents intersociétés ont été éliminés.

La société réévalue de façon continue si elle contrôle ou non une entité émettrice, particulièrement si des faits ou des circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle mentionnés précédemment ont changé. Dans certaines situations, lorsque la société détient moins de la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, elle a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'elle a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. La société tient compte de tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle évalue si les droits de vote qu'elle détient sont suffisants pour lui conférer le contrôle d'une entité émettrice.

Certaines des filiales de la société sont assujetties à des accords d'intéressement, comme un intéressement aux plus-values, conclus entre la société et les porteurs d'instruments de capitaux propres ne détenant pas le contrôle; en vertu de ces ententes, la société a droit à une quote-part des bénéfices. La répartition du bénéfice net entre les porteurs d'instruments de capitaux propres au sein de ces filiales reflète l'incidence de ces accords d'intéressement à partir du moment où l'attribution des bénéfices aux termes de l'entente n'est plus assujettie à un ajustement reposant sur des événements futurs et réduit d'un montant correspondant la quote-part de ces bénéfices revenant aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle.

Les profits ou les pertes découlant de changements de participation de la société dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés en tant que transactions portant sur les capitaux propres et inscrits dans les changements de participation en tant que composante des capitaux propres. En cas de cession d'une partie ou de la totalité d'une filiale entraînant une perte de contrôle, l'écart entre la valeur comptable de la participation vendue et le produit de la cession est comptabilisé dans les autres produits et profits dans les états consolidés du résultat net.

Se reporter à la note 2r) pour obtenir une explication de la méthode comptable sur les regroupements d'entreprises utilisée par la société et à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements sur les filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes.

ii) Entreprises associées et coentreprises

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable. L'influence notable se définit comme le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Une coentreprise s'entend d'un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La société comptabilise les entreprises associées et les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence dans le poste Placements mis en équivalence des bilans consolidés.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement comptabilisées au coût. Si le coût de l'entreprise associée ou de la coentreprise est inférieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente du placement au moment de la comptabilisation initiale, la société comptabilise en résultat net un profit lié à l'écart entre le coût et la juste valeur sous-jacente du placement. Si le coût de l'entreprise associée ou de la coentreprise est supérieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente du placement, le goodwill lié à l'entreprise associée ou à la coentreprise est inclus dans la valeur comptable du placement. Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable du placement de la société dans une entreprise associée ou une coentreprise est ajustée selon la quote-part de la société du résultat global et des distributions de cette entreprise. Les profits et les pertes découlant de transactions effectuées avec une entreprise associée ou une coentreprise sont comptabilisés dans les états financiers consolidés en fonction de la participation des investisseurs non liés dans l'entité émettrice. La valeur comptable des entreprises associées ou des coentreprises fait l'objet de tests pour repérer des indicateurs de dépréciation chaque date de bilan. Les pertes de valeur des placements mis en équivalence peuvent être reprises par la suite dans le résultat net. Des renseignements plus détaillés sur la dépréciation des actifs non courants sont présentés à la note 2m).

iii) Entreprises communes

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La société comptabilise uniquement ses actifs, ses passifs ainsi que sa quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise commune. Les actifs, les passifs et les résultats des entreprises communes sont inclus aux postes respectifs des bilans consolidés, des états consolidés du résultat net et des états consolidés du résultat global.

e) Conversion des devises

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société. Chaque filiale, entreprise associée, coentreprise et entreprise commune de la société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments compris dans les états financiers consolidés de chaque filiale, entreprise associée, coentreprise et entreprise commune sont évalués selon cette monnaie fonctionnelle.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture et les produits et les charges sont convertis au cours moyen pour la période. Les profits et les pertes de change sont inclus dans une composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée en résultat net. Les profits et les pertes sur les soldes libellés en devises ou découlant de transactions conclues en devises qui sont désignés comme couvertures d'un investissement net dans ces établissements sont comptabilisés de la même manière.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises de la société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les actifs et les passifs non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les produits et les charges sont évalués d'après le cours moyen pour la période. Les profits ou les pertes de conversion de ces éléments sont compris dans le résultat net. Les profits ou les pertes sur les transactions qui couvrent ces éléments sont également compris dans le résultat net. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

g) Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut diverses transactions aux conditions en vigueur sur le marché avec des parties liées. La majorité des transactions avec des parties liées sont conclues entre des entités consolidées et sont éliminées au moment de la consolidation. La société et ses filiales peuvent également effectuer des transactions avec des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle conjoint. Les montants dus aux entreprises associées et aux coentreprises et les montants à recevoir de ces dernières ne sont pas éliminés à la consolidation. Les filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes sont décrites à la note 4 et les entreprises associées et les coentreprises de la société sont décrites à la note 10.

En plus de nos filiales et de nos placements mis en équivalence, nous considérons les principaux dirigeants, les membres du conseil d'administration et les actionnaires significatifs comme des parties liées. Se reporter à la note 27 pour obtenir plus de détails.

h) Actifs d'exploitation

i) Immeubles de placement

La société comptabilise les immeubles classés à titre d'immeubles de placement selon la méthode de la juste valeur. Une propriété est considérée comme un immeuble de placement si elle est détenue principalement pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux. Les immeubles de placement comprennent également les immeubles en cours d'aménagement ou de réaménagement qui seront utilisés à titre d'immeubles de placement dans l'avenir. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût en incluant les coûts de transaction, ou à la juste valeur s'ils ont été acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

L'évaluation de la juste valeur est effectuée selon l'une des deux méthodes acceptées, soit : i) l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, en général sur une durée de 10 ans et compte tenu d'une valeur finale établie par l'application d'un taux de capitalisation au bénéfice d'exploitation net estimatif de la onzième année, habituellement utilisée pour nos immeubles de bureaux, nos immeubles de commerce de détail et nos actifs de logistique, soit ii) la méthode de la capitalisation directe utilisée pour certains de nos placements à titre de commanditaire et de nos immeubles résidentiels directement détenus, en vertu de laquelle un taux de capitalisation est appliqué au bénéfice d'exploitation net annuel stabilisé estimatif de l'exercice considéré. Les flux de trésorerie futurs de chaque immeuble sont établis en fonction, notamment, des loyers tirés des contrats de location actuels et des hypothèses relatives aux loyers que l'on prévoit tirer des contrats de location futurs, compte tenu des conditions actuelles, déduction faite des sorties de trésorerie liées aux contrats de location actuels et futurs.

Les biens immobiliers commerciaux destinés à l'aménagement sont également évalués selon un modèle des flux de trésorerie actualisés, déduction faite des coûts d'achèvement, à la date du bilan. Les sites destinés à l'aménagement au stade de la planification sont évalués à l'aide de valeurs de marché comparables pour des biens semblables.

ii) Immobilisations corporelles

La société utilise le modèle de la réévaluation pour comptabiliser certaines catégories d'immobilisations corporelles ainsi que certains actifs qui sont en cours d'aménagement en vue d'être utilisés ultérieurement à titre d'immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles évaluées selon le modèle de la réévaluation sont initialement évaluées au coût, ou à la juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, puis comptabilisées ultérieurement à leur montant réévalué, à savoir la juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et de toute perte de valeur ultérieure. Les réévaluations sont effectuées sur une base annuelle à la fin de chaque exercice, à compter du premier exercice suivant la date d'acquisition, à moins d'une indication que les actifs ont pu se déprécier. Lorsque la valeur comptable d'un actif augmente en raison d'une réévaluation, l'augmentation est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ajoutée aux capitaux propres dans l'écart de réévaluation, à moins que l'augmentation annule une perte à la réévaluation comptabilisée antérieurement en résultat net. Dans ce cas, une partie de l'augmentation est comptabilisée en résultat net.

Lorsque la valeur comptable d'un actif diminue, la diminution est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où un solde existe au titre de l'écart de réévaluation à l'égard de l'actif, et la tranche restante de la diminution est comptabilisée en résultat net. L'amortissement d'un actif commence dès que celui-ci peut être utilisé. Lors de la perte de contrôle ou de la cession partielle d'un actif évalué au moyen du modèle de la réévaluation, la totalité du cumul de l'écart de réévaluation ou la partie cédée de cet écart, respectivement, est transférée dans les bénéfices non distribués ou les changements de participation, respectivement.

Les immobilisations corporelles détenues dans notre secteur Capital-investissement, qui comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les terrains sont comptabilisés au coût, tandis que les immobilisations à durée d'utilité déterminée, comme les bâtiments et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est calculé sur une base systématique sur la durée d'utilité des immobilisations.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réévalués au moins une fois par année, quelle que soit la méthode d'évaluation utilisée.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Le secteur Énergie renouvelable et transition énergétique détermine généralement la juste valeur de ses immobilisations corporelles au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés sur 20 ans en ce qui concerne la majorité de ses actifs. Ce modèle tient compte des flux de trésorerie futurs découlant des accords d'achat d'énergie à long terme qui sont en place lorsqu'il est déterminé que les accords d'achat d'énergie sont liés spécifiquement aux actifs de production d'énergie connexes. Le modèle tient également compte d'estimations des prix futurs de l'électricité, de la production moyenne à long terme prévue, des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement estimatives ainsi que d'hypothèses relatives aux futurs taux d'inflation et taux d'actualisation par emplacement géographique.

L'amortissement des actifs liés à l'énergie renouvelable est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

(EN ANNÉES)	Durée d'utilité
Barrages	Jusqu'à 115
Conduites forcées.....	Jusqu'à 60
Centrales	Jusqu'à 115
Unités de production hydroélectrique	Jusqu'à 115
Unités de production d'énergie éolienne.....	Jusqu'à 30
Unités de production d'énergie solaire	Jusqu'à 35
Unités de cogénération alimentées au gaz	Jusqu'à 40
Autres actifs	Jusqu'à 60

Le coût est attribué aux principaux composants des actifs de production d'énergie et chaque composant est amorti séparément.

L'amortissement des immobilisations corporelles de nos activités liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique au Brésil s'effectue en fonction du terme des autorisations ou de la durée d'utilité des concessions. Au 31 décembre 2022, la durée restante moyenne pondérée était de 35 ans (2021 – 31 ans). Les droits fonciers font partie des concessions et des autorisations et sont ainsi assujettis à l'amortissement.

Infrastructures

Les actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données au sein de notre secteur Infrastructures, y compris les actifs en cours d'aménagement, qui sont classés dans les immobilisations corporelles dans le bilan consolidé sont comptabilisés au moyen du modèle de la réévaluation. La société détermine la juste valeur de ses actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données au moyen des méthodes de l'actualisation des flux de trésorerie et du coût de remplacement net d'amortissement, ce qui comprend les estimations des produits, des charges d'exploitation, des coûts d'entretien et des autres dépenses d'investissement prévisionnels. Les évaluations sont effectuées à l'interne, sur une base annuelle. Un taux d'actualisation est établi pour chaque actif en tenant compte de la volatilité et de la région géographique de ses sources de revenus.

L'amortissement des actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données est calculé selon le mode linéaire ou selon le mode de l'amortissement dégressif sur la durée d'utilité estimative des composants des actifs, qui est présentée ci-dessous :

(EN ANNÉES)	Durée d'utilité
Bâtiments.....	Jusqu'à 75
Postes de transport, pylônes et agencements connexes.....	Jusqu'à 40
Améliorations locatives.....	Jusqu'à 50
Immobilisations de production.....	Jusqu'à 40
Systèmes de réseaux.....	Jusqu'à 65
Voies.....	Jusqu'à 40
Systèmes d'énergie de quartier.....	Jusqu'à 50
Gazoducs.....	Jusqu'à 20
Actifs de stockage de gaz.....	Jusqu'à 50

Les concessions de services publics qui concèdent le droit de facturer un service aux utilisateurs dont la prestation et la tarification sont régies par le concédant sont comptabilisées à titre d'immobilisations incorporelles.

Capital-investissement

La société comptabilise les immobilisations corporelles de son secteur Capital-investissement selon le modèle du coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement d'un actif commence dès que celui-ci peut être utilisé. Les immobilisations corporelles sont amorties pour chaque composant des catégories d'actifs suivantes, de la manière suivante :

(EN ANNÉES, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)	Durée d'utilité
Bâtiments.....	Jusqu'à 50
Actifs au titre de droits d'utilisation.....	Jusqu'à 40 ans, mais sans excéder la durée du contrat de location
Matériel et outillage.....	Jusqu'à 30
Navires.....	Jusqu'à 35
Matériel lié à la production de pétrole et de gaz et biens miniers.....	Unités de production

Immobilier

Dans notre secteur Immobilier, les actifs d'exploitation hôteliers sont classés comme des immobilisations corporelles et sont comptabilisés selon le modèle de la réévaluation. La société détermine la juste valeur de ces actifs au moyen d'une méthode axée sur le coût de remplacement net d'amortissement en fonction de l'âge, de la condition et des coûts de construction de l'actif. La juste valeur des biens hôteliers est déterminée au moyen d'une méthode axée sur le coût de remplacement amorti en fonction de l'âge, de la condition et des coûts de construction de l'actif.

L'amortissement des biens hôteliers est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chaque composant de l'actif, de la manière suivante :

(EN ANNÉES)	Durée d'utilité
Bâtiments et améliorations locatives.....	De 2 à plus de 50
Améliorations de terrains.....	15
Mobilier, agencements et matériel.....	De 1 à 20

iii) Stocks

Capital-investissement

Les stocks de carburant de notre secteur du capital-investissement sont négociés sur des marchés actifs et achetés en vue de la revente dans un avenir rapproché, dans le but de générer un bénéfice découlant des fluctuations des prix ou des marges. Par conséquent, les stocks de carburant sont comptabilisés à la valeur de marché établie selon les cours d'un marché actif, conformément à l'exemption relative aux courtiers négociants en marchandises accordée en vertu d'IAS 2, *Stocks*. Les variations de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont comptabilisées au poste Coûts directs des états consolidés du résultat net. Les produits de carburant qui sont détenus durant de longues périodes afin de tirer parti de hausses futures prévues des prix du carburant, ou qui proviennent de territoires où il n'existe aucun marché actif sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les substances et les produits chimiques qui servent à la production de biocarburants et les certificats liés à l'obligation d'utilisation de carburant renouvelable sont également évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Immobilier

Les projets résidentiels, les lots destinés à l'aménagement résidentiel, les maisons et les immeubles en copropriété aménagés en vue de la vente sont comptabilisés dans les stocks. Les lots destinés à l'aménagement résidentiel sont comptabilisés au moindre du coût, incluant les frais préalables à l'aménagement et les coûts d'emprunt comptabilisés à l'actif, et de la valeur nette de réalisation, que la société calcule comme étant le prix de vente estimatif des stocks, dans leur forme définitive, dans le cours normal des activités, moins les charges estimatives, y compris les coûts de stockage, les coûts d'achèvement et les coûts de la vente.

Les stocks comprennent les terrains détenus à des fins d'aménagement, les terrains en cours d'aménagement, les habitations en cours de construction ou construites ainsi que les maisons témoins. Outre les coûts directs liés à l'acquisition de terrains, à l'aménagement de terrains et aux améliorations et les coûts de construction des habitations, les coûts incluent également les intérêts, les impôts fonciers et les coûts indirects spécifiques liés à l'aménagement et à la construction, qui sont inscrits à l'actif dans les stocks pendant la période commençant au début de l'aménagement et se terminant à la fin de la construction ou de l'aménagement. Les coûts indirects sont affectés aux habitations ou aux lots en fonction du nombre d'unités que compte une collectivité.

Les actifs liés aux terrains et aux habitations sont comptabilisés au montant le moins élevé entre le coût et la valeur nette de réalisation, que la société calcule comme le prix de vente estimatif des stocks achevés dans le cours normal des activités, diminué des charges estimatives, y compris les coûts de stockage, les coûts d'achèvement et les coûts de la vente.

i) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur se divise en trois niveaux hiérarchiques (niveaux 1, 2 ou 3). Les niveaux hiérarchiques des justes valeurs sont fondés directement sur le niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations de la juste valeur sont observables. Les niveaux se présentent comme suit :

Niveau 1 : Les données d'entrée s'entendent des cours non ajustés à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données d'entrée sont des données concernant l'actif ou le passif (autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement par corrélation avec les données de marché à la date d'évaluation et sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif.

Niveau 3 : Les données d'entrée ne sont pas observables et reflètent la meilleure estimation de la direction à l'égard de ce que des intervenants sur le marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. Le risque inhérent à la technique d'évaluation et le risque inhérent aux données d'entrée utilisées pour déterminer l'estimation sont pris en compte.

Se reporter aux paragraphes portant sur les immeubles de placement et la réévaluation des immobilisations corporelles pour connaître l'approche adoptée pour déterminer la juste valeur de ces actifs d'exploitation.

D'autres renseignements sur l'évaluation de la juste valeur sont présentés aux notes 6, 7, 11 et 12.

j) Débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour irrécouvrabilité.

k) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et elles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative. L'amortissement est comptabilisé au poste Coûts directs dans les états consolidés du résultat net.

Certaines immobilisations incorporelles de la société ont une durée d'utilité indéterminée, car il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des flux de trésorerie. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont comptabilisées au coût, à moins qu'une dépréciation ne soit décelée et ne nécessite une réduction de valeur à la valeur recouvrable.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Toute perte de valeur d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée de la société est comptabilisée dans le résultat net dans la période au cours de laquelle elle est décelée. Les pertes de valeur des immobilisations incorporelles peuvent être reprises par la suite dans le résultat net.

Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont calculés comme la différence entre le produit net de sortie, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif et sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net au poste Autres produits et profits lorsque l'actif est décomptabilisé.

Infrastructures

Les immobilisations incorporelles dans notre secteur Infrastructures se composent principalement de droits de conservation, d'accords de concession de services, du carnet de commandes des clients, de droits d'accès aux voies, de contrats visant le réseau d'exploitation, de contrats conclus avec des clients et de relations clients. Les accords de concession de services, qui sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles en vertu d'IFRIC 12, *Accords de concession de services* (« IFRIC 12 »), ont été acquis principalement par l'intermédiaire de l'acquisition d'une entreprise de transport de gaz naturel, d'une entreprise de transport d'électricité et d'entreprises de routes à péage et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord.

Les immobilisations incorporelles de l'entreprise de transport de gaz naturel réglementé au Brésil et de l'entreprise de transport d'électricité au Brésil ont trait à des accords de concession. En ce qui concerne notre entreprise de transport de gaz naturel réglementé au Brésil, l'accord de concession confère à l'entreprise le droit perpétuel d'exploiter l'actif. Par conséquent, l'immobilisation incorporelle est amortie sur sa durée d'utilité estimée. L'immobilisation incorporelle liée à notre entreprise de transport d'électricité au Brésil, quant à elle, est amortie selon le mode linéaire sur la durée de l'entente contractuelle. Les immobilisations incorporelles liées aux routes à péage en Inde et au Pérou ont trait au droit d'utiliser une route et de facturer un tarif prédéterminé aux utilisateurs pour une durée contractuelle et sont amorties sur la durée de l'entente contractuelle, la durée restante moyenne étant de 15 ans et de 21 ans, respectivement.

Veuillez vous reporter à la note 13 des états financiers consolidés audités de 2022 pour plus d'information au sujet de ces accords de concession.

Les immobilisations incorporelles de notre entreprise d'infrastructure résidentielle se composent des relations contractuelles avec des clients, des contrats conclus avec des clients, de la technologie exclusive et des marques. Les relations contractuelles avec des clients et les contrats conclus avec des clients représentent les avantages économiques continus provenant des clients locataires et des contrats de gestion procurant des produits réguliers. La technologie exclusive est comptabilisée au titre du développement d'une nouvelle technologie de comptage, ce qui permet à l'entreprise de générer des produits par l'entremise de son entreprise de compteurs divisionnaires. Les marques représentent la valeur intrinsèque qu'accordent les clients aux diverses marques de l'entreprise.

Capital-investissement

Notre secteur Capital-investissement comprend des immobilisations incorporelles d'un certain nombre de sociétés en exploitation, dont la majorité sont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sont amorties selon le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

(EN ANNÉES)

	Durée d'utilité
Accords de concession liés aux réseaux d'aqueduc et d'égout	Jusqu'à 40
Marques et marques de commerce	Jusqu'à 40
Logiciels	Jusqu'à 10
Relations clients	Jusqu'à 30
Technologie exclusive	Jusqu'à 20

Immobilier

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Immobilier sont principalement des marques de commerce et des contrats de licence. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle et comptabilisé en résultat net pour la période de présentation de l'information financière considérée. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont comptabilisées au coût, à moins qu'une dépréciation ne soit décelée et ne nécessite une réduction de valeur à la valeur recouvrable.

l) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix payé à l'acquisition d'une entité sur la juste valeur des actifs et passifs corporels et incorporels identifiables nets acquis et repris. Le goodwill est attribué à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il se rapporte. La société définit les unités génératrices de trésorerie comme les groupes identifiables d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. On détermine s'il y a dépréciation du goodwill en évaluant si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie, y compris le goodwill attribué, excède sa valeur recouvrable, déterminée comme la plus élevée de la juste valeur estimative diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité. Les pertes de valeur comptabilisées relativement à une unité génératrice de trésorerie sont d'abord attribuées à la valeur comptable du goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur du goodwill est comptabilisée dans la période au cours de laquelle elle est décelée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours des périodes ultérieures. À la cession d'une filiale, tout montant du goodwill attribuable est inclus dans le calcul du profit ou de la perte à la cession.

m) Dépréciation des actifs non courants

À chaque date de clôture, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation, la société évalue s'il y a une indication de dépréciation à l'égard de ses actifs autres que ceux évalués à la juste valeur et dont les variations de valeur sont comptabilisées en résultat net. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable, définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie et les flux de trésorerie futurs actualisés liés à l'utilisation et à la cession éventuelle d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, est inférieure à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont comptabilisées comme des « variations de la juste valeur » dans les états consolidés du résultat net. Les projections des flux de trésorerie tiennent compte des plans d'exploitation applicables et des meilleures estimations de la direction quant aux conditions les plus probables susceptibles de se produire. Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée à hauteur du moindre de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable et de la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement.

n) Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales

Les obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales comprennent les parts privilégiées des filiales, les actions privilégiées et les titres de capital des filiales, les fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds.

Les parts privilégiées et les titres de capital des filiales sont des actions privilégiées pouvant être réglées au moyen d'un nombre variable de parts ordinaires au moment de leur conversion par les porteurs ou la société. Ces instruments ainsi que les distributions connexes courues sont classés comme des passifs au coût amorti aux bilans consolidés. Les dividendes ou les distributions versés sur ces instruments sont classés à titre de charges d'intérêts. Dans la mesure où les modalités de conversion ne sont pas étroitement liées au passif sous-jacent, les instruments sont divisés en une composante dette et une composante capitaux propres.

Les fonds à durée de vie limitée représentent les participations d'autres investisseurs dans les fonds consolidés de la société qui ont une durée de vie fixe maximale déterminée lorsque la société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux porteurs, en fonction de leur quote-part des capitaux propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la cessation de la durée de vie du fonds.

Les parts rachetables de fonds représentent les participations d'autres investisseurs dans les filiales consolidées qui ont une clause de rachat qui prévoit la remise de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts par la société lorsque celle-ci reçoit un avis de rachat.

Les fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classés comme passif et comptabilisés à la juste valeur au titre des obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

o) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), précise les circonstances dans lesquelles les produits devraient être comptabilisés et exige la présentation d'informations au sujet de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits et des flux de trésorerie provenant de contrats conclus avec des clients.

Lorsque cela était possible, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification prévue dans IFRS 15 pour évaluer la mesure dans laquelle une obligation de prestation est remplie et pour respecter les obligations d'information relativement aux obligations de prestation qui restent à remplir. Cette mesure de simplification permet à la société de comptabiliser les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer, de telle sorte que la société a droit à une contrepartie dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation remplies jusqu'à la date considérée.

Méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires par secteur

Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la contrepartie prévue dans le contrat conclu avec un client et ils excluent les sommes perçues pour le compte de tiers. Une obligation de prestation est une promesse, aux termes d'un contrat, de fournir un bien ou un service distinct (ou un groupe de biens et de services) au client et elle constitue l'unité de comptabilisation en vertu d'IFRS 15. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client.

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés des principales sources suivantes.

Gestion d'actifs

Les principaux flux de produits tirés de la gestion d'actifs de la société comprennent les honoraires de gestion de base, les honoraires liés au rendement (y compris les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement) et l'intéressement aux plus-values réalisé relativement auxquels les obligations de prestation sont remplies progressivement. Une tranche importante de nos produits tirés de la gestion d'actifs est de nature intersectorielle et est donc éliminée à la consolidation; la tranche qui n'est pas éliminée est comptabilisée dans les produits dans les états consolidés du résultat net.

La société touche des honoraires de gestion de base déterminés en fonction d'accords contractuels avec nos fonds privés à long terme, nos stratégies de fonds perpétuels et les instruments de placement de nos titres liquides. Les honoraires correspondent habituellement à un pourcentage des capitaux générant des honoraires du fonds ou de l'entité et ils sont comptabilisés trimestriellement. Ces honoraires sont gagnés sur la période de temps au cours de laquelle des services de gestion sont fournis et ils sont affectés aux services distincts fournis par la société au cours de la période de présentation de l'information financière.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement constituent des paiements incitatifs versés à la société à titre de récompense si elle atteint ou dépasse certaines cibles en matière de rendement des entités gérées. Les distributions incitatives, qui nous sont versées par certaines de nos sociétés liées perpétuelles, sont déterminées en fonction d'accords contractuels et elles représentent une tranche des distributions versées par les sociétés liées perpétuelles qui excèdent les seuils minimaux préétablis. Elles sont comptabilisées en produits aux dates de clôture des registres respectives aux fins des distributions des sociétés liées si le seuil minimal a été atteint. Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») verse des honoraires en fonction du rendement si la croissance du cours de ses parts excède un seuil minimal préétabli, la valeur étant basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume, chaque trimestre, des parts négociées sur le marché. Ces honoraires sont comptabilisés trimestriellement, sous réserve du rendement de l'instrument coté en bourse respectif.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires en fonction du rendement en vertu duquel nous recevons un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds privé sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus values, selon une formule prévue par un contrat. Nous sommes admissibles à l'intéressement aux plus-values d'un fonds lorsque les rendements dépassent les seuils minimaux de rendement contractuels du fonds; lorsque le fonds atteint ces seuils, nous gagnons un pourcentage anticipé du bénéfice additionnel du fonds jusqu'à ce que nous ayons gagné le pourcentage du bénéfice total du fonds, déduction faite des honoraires et des charges, auquel nous avons droit. Nous comptabilisons cet intéressement aux plus-values lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu, ce qui se produit généralement lorsque le placement sous-jacent est cédé de façon rentable. Habituellement, l'intéressement aux plus values est seulement comptabilisé en produits à l'approche de la fin de la durée du fonds.

Énergie renouvelable et transition énergétique

La majorité des produits est tirée de la vente d'énergie et de services accessoires liés à l'énergie, tant en vertu de contrats que sur le marché libre, provenant d'installations de production d'énergie détenues en propre. Ils proviennent de la production livrée et de la capacité fournie aux taux contractuels établis ou aux taux en vigueur du marché, si les ventes ne sont pas effectuées en vertu de contrats. Les obligations de prestation sont remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la livraison d'électricité et de produits connexes.

Nous vendons également de l'électricité et des produits connexes en vertu de contrats groupés. L'électricité, la capacité et les crédits renouvelables prévus dans les accords d'achat d'énergie sont considérés comme des obligations de prestation distinctes. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires progressivement à mesure que l'obligation de prestation est remplie. La vente d'électricité et la capacité sont des biens distincts qui sont essentiellement les mêmes et qui sont fournis au même rythme selon la méthode fondée sur les extrants. Les crédits renouvelables sont des obligations de prestation remplies à un moment précis. L'évaluation de la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie et le transfert du contrôle au client des crédits renouvelables en vertu d'un contrat groupé coïncide avec le rythme de comptabilisation des produits tirés de la production d'énergie sous-jacente.

Infrastructures

Les produits tirés des infrastructures sont en grande partie comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont fournis. Les obligations de prestation sont remplies en fonction de l'utilisation ou du débit réel, selon les modalités de l'accord. Le degré d'avancement des contrats est déterminé selon la méthode des coûts engagés. Tous les paiements initiaux qui peuvent être séparés des produits récurrents sont comptabilisés progressivement dans la période au cours de laquelle les services sont fournis.

De plus, nous avons conclu certains contrats en vertu desquels nous gagnons des produits des activités ordinaires à un moment précis, lorsque le contrôle du produit est ultimement transféré au client, moment qui coïncide avec la livraison du produit en ce qui concerne nos activités liées aux ressources durables.

Capital-investissement

Les produits tirés de notre secteur Capital-investissement découlent principalement i) de la vente de biens ou de produits, les ventes étant comptabilisées en produits des activités ordinaires lorsque les produits sont expédiés et que le titre de propriété est transféré au client, ii) de la prestation de services qui sont comptabilisés en produits des activités ordinaires durant la période au cours de laquelle les services sont rendus, et iii) des services de location ou autres produits qui sont comptabilisés en vertu des exigences d'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), tandis que les autres flux de rentrées sont comptabilisés en vertu d'IFRS 15.

Les produits qui sont comptabilisés progressivement sur une période donnée sont déterminés selon la méthode des coûts engagés, laquelle sert à évaluer la mesure dans laquelle les obligations de prestation sont remplies, étant donné que les travaux réalisés aux termes des contrats créent ou valorisent un actif dont le client obtient le contrôle. À mesure que les travaux sont exécutés, un actif sur contrat est comptabilisé sous la forme de contrats en cours, lequel est reclassé dans les débiteurs lorsqu'il est facturé au client. Si le paiement est reçu avant que les travaux ne soient terminés, un passif sur contrat est comptabilisé. Une contrepartie variable, telle que des réclamations, des incitatifs et des variations découlant de modifications de contrats, n'est comptabilisée dans le prix de transaction que dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant des produits des activités ordinaires comptabilisé.

Immobilier

Les produits tirés des biens hôteliers découlent de l'offre d'installations d'hébergement, de restauration et de loisir aux clients d'un hôtel. Les produits tirés des activités d'hébergement sont comptabilisés sur la durée du séjour des clients à l'hôtel; les produits tirés de la vente d'aliments et de boissons ainsi que les produits tirés des activités de loisirs sont comptabilisés lorsque les biens et les services sont fournis.

Les produits locatifs sont comptabilisés conformément à IFRS 16, *Contrats de location*. Étant donné que la société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ses immeubles de placement, elle comptabilise les contrats de location conclus avec les locataires à titre de contrats de location simple et commence à comptabiliser les produits lorsque le locataire a le droit d'utiliser l'actif loué. Le montant total des loyers à recevoir en vertu de ces contrats de location simple est constaté sur la durée du contrat de location, de manière linéaire; l'écart entre le montant constaté des produits locatifs et le montant reçu en vertu du contrat est comptabilisé comme une composante d'un immeuble de placement, à titre de loyer à recevoir, sous forme de loyer gratuit ou déterminé de manière linéaire, selon le cas. Les loyers participatifs proportionnels sont comptabilisés lorsque les cibles de vente liées à certains locataires précis sont atteintes.

Les produits tirés des ventes de terrains et de maisons ainsi que de l'achèvement des immeubles en copropriété sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les obligations de prestation ont été remplies. Les obligations de prestation sont remplies lorsque nous transférons le titre de propriété du produit au client et que toutes les conditions significatives du contrat de vente ont été remplies. Si le titre de propriété est transféré, mais que des travaux d'aménagement futurs significatifs sont requis, la comptabilisation des produits sera reportée jusqu'au moment précis où les obligations de prestation restantes auront été remplies.

Activités du siège social et autres

Les dividendes et les produits d'intérêts générés par les autres actifs financiers sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont déclarés ou en vertu de la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

Les produits d'intérêts tirés des prêts et des effets à recevoir, déduction faite d'une charge pour montants irrécouvrables, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, conformément à IFRS 9.

p) Instruments financiers

Classement des instruments financiers

La société classe ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, selon ses objectifs commerciaux aux fins de la gestion des actifs financiers et conformément aux caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier. La société classe ses passifs financiers au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

- Les instruments financiers qui ne sont pas détenus uniquement en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ils sont par la suite évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les profits et pertes comptabilisés à chaque date de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges en résultat net.
- Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ils sont par la suite évalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Le cumul des profits et des pertes liés aux instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'est pas reclassé en résultat net à la cession, tandis que le cumul des profits et des pertes lié à tous les autres actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net à la cession lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur ou lorsque la société acquiert une participation donnant le contrôle ou une participation importante dans le placement sous-jacent et commence à comptabiliser le placement selon la méthode de la mise en équivalence ou à le consolider. Le cumul des profits ou des pertes liés à tous les passifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net à la cession.
- Les instruments financiers détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ils sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction des instruments financiers classés au coût amorti sont inscrits à l'actif et amortis en résultat net sur la même base que l'instrument financier.

Les pertes de crédit attendues relatives aux instruments d'emprunt comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évaluées de façon prospective. Pour établir la méthode de dépréciation qui doit être appliquée, il faut déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les charges pour pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les types d'instruments financiers que la société détient dans chaque catégorie du classement des instruments financiers.

Type d'instrument financier	Évaluation
Actifs financiers	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Autres actifs financiers	
Obligations d'État	JVAERG
Obligations de sociétés	JVRN, JVAERG, coût amorti
Titres à revenu fixe et autres	JVRN, JVAERG, coût amorti
Actions ordinaires et bons de souscription	JVRN, JVAERG
Prêts et effets à recevoir	JVRN, coût amorti
Débiteurs et autres actifs ¹	JVRN, coût amorti
Passifs financiers	
Emprunts généraux	Coût amorti
Emprunts sans recours d'entités gérées	
Emprunts grevant des propriétés précises	Coût amorti
Emprunts de filiales	Coût amorti
Créditeurs et autres passifs ¹	JVRN, coût amorti
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	JVRN, coût amorti

1. Comprend les instruments dérivés.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constatés à leur date de transaction et sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au classement. La juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas. Lorsque aucun cours acheteur ou vendeur n'est disponible, le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument est utilisé.

Les autres actifs financiers comprennent également les prêts et les effets à recevoir qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, à l'exception des prêts et des effets à recevoir désignés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Une provision pour perte de valeur est constituée lorsqu'il existe une indication objective que la société ne sera pas en mesure de recouvrer la totalité des montants à recevoir selon les modalités initiales. Les prêts et les effets à recevoir désignés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont reflétées dans le résultat net de la période au cours de laquelle elles surviennent.

Correction de valeur pour pertes de crédit

En ce qui concerne les actifs financiers classés au coût amorti ou les instruments de créance classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les engagements de prêt non utilisés, à chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue si le risque de crédit a fortement augmenté depuis la création de l'actif afin de déterminer s'il y a lieu de comptabiliser une perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ou une perte de crédit attendue pour la durée de vie, qu'il y ait eu une perte réelle ou non. La société utilise des scénarios de perte fondés sur des pondérations probabilistes qui tiennent compte de multiples scénarios de perte basés sur des prévisions raisonnables et justifiables afin de calculer les pertes de crédit attendues.

La société effectue un test de dépréciation de la valeur comptable des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, par exemple lorsqu'un actif fait l'objet d'une défaillance. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie continuent d'être comptabilisées relativement aux actifs financiers dépréciés. Toutefois, les produits d'intérêts sont calculés selon la valeur comptable nette amortie, déduction faite de la correction de valeur pour pertes. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, les pertes découlant de la dépréciation sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La société a recours, de manière sélective, à des instruments financiers dérivés, principalement pour gérer les risques financiers, notamment les risques de taux d'intérêt, les risques liés aux prix des marchandises et les risques de change. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la société. La comptabilité de couverture est appliquée si le dérivé est désigné comme couverture d'un risque précis et s'il y a une assurance raisonnable qu'il restera efficace comme couverture afin de compenser les flux de trésorerie prévus ou les justes valeurs. La société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective lorsque le dérivé n'est plus admissible à titre de couverture ou lorsque la relation de couverture prend fin. Une fois que la société a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture, la variation de la juste valeur cumulée du dérivé, qui avait été antérieurement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, est comptabilisée en résultat net pendant la durée résiduelle de la relation de couverture initiale. Les actifs ou les passifs liés aux pertes ou aux profits latents liés à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au poste Débiteurs et autres actifs ou au poste Créditeurs et autres passifs, respectivement.

Éléments classés comme couvertures

Les profits et les pertes réalisés ou latents sur les contrats de change désignés comme couvertures du risque de change découlant d'un investissement net dans une filiale ou dans une entreprise associée sont inclus dans les capitaux propres. Les profits et les pertes sont reclassés en résultat net de la période au cours de laquelle la filiale ou l'entreprise associée est cédée ou dans la mesure où les couvertures deviennent inefficaces. Lorsqu'une filiale est cédée en partie et que le contrôle est conservé, les profits et les charges connexes sont reclassés dans les capitaux propres au titre des changements de participation. Les instruments financiers dérivés désignés à titre de couvertures pour compenser les variations correspondantes de la juste valeur des actifs et des passifs et des flux de trésorerie sont évalués à leur juste valeur estimative, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net ou à titre de composante des capitaux propres, le cas échéant. Les profits et les pertes latents sur les contrats de taux d'intérêt désignés comme couvertures des versements d'intérêt futurs variables sont inclus dans les capitaux propres à titre de couvertures de flux de trésorerie, lorsque le risque de taux d'intérêt a trait à un versement d'intérêt variable prévu. Les échanges de paiements périodiques sur les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de la dette sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement comme ajustements des charges d'intérêts. Les échanges de paiements périodiques sur les contrats de taux d'intérêt désignés comme couvertures des versements d'intérêt futurs sont amortis en résultat net sur la durée des versements d'intérêt correspondants. Les profits et les pertes latents sur les contrats d'électricité désignés comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des produits futurs liés à la production d'énergie sont inclus dans les capitaux propres à titre de couvertures de flux de trésorerie. Les échanges de paiements périodiques sur les swaps sur production d'énergie désignés comme couvertures sont comptabilisés en fonction du règlement comme ajustement des produits tirés de la production d'énergie.

Éléments non classés à titre de couvertures

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations se produisent. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les produits dérivés sur actions, qui sont utilisés pour compenser les variations des prix des actions liées aux unités d'actions différées et aux unités d'actions incessibles dont les droits sont acquis, sont comptabilisés avec la charge de rémunération correspondante. Les profits réalisés et latents sur d'autres produits dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits, les coûts directs ou les charges générales, selon le cas. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés qui sont considérés comme des couvertures économiques et pour lesquels la comptabilité de couverture ne peut être utilisée sont comptabilisés dans les variations de la juste valeur dans les états consolidés du résultat net.

q) Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués en fonction du montant que la société prévoit verser aux autorités fiscales, déduction faite des recouvrements, selon les taux d'imposition et les lois adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les passifs d'impôt différé sont déterminés au moyen de l'application de la méthode du passif fiscal aux différences temporaires entre la base fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles et tous les reports en avant de crédits d'impôt non utilisés et de pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable que les déductions, les crédits d'impôt et les pertes fiscales peuvent être utilisés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que l'actif d'impôt soit recouvré. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, d'après les taux d'imposition et les lois adoptés et quasi adoptés à la date de clôture.

r) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie de l'acquisition d'une entreprise est évaluée comme le total des justes valeurs, à la date de l'échange, des actifs cédés, des passifs engagés ou repris et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, sauf pour les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur, diminuée des coûts de la vente. La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est initialement évaluée selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables comptabilisés.

Dans le cas où la juste valeur de la contrepartie versée excède la juste valeur nette des actifs corporels et incorporels identifiables nets, l'excédent est comptabilisé en tant que goodwill. Dans le cas où la juste valeur de la contrepartie versée est inférieure à la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables nets, l'excédent est comptabilisé en résultat net.

Lorsqu'une acquisition d'entreprise est effectuée par étapes, les participations que la société détenait précédemment dans l'entité acquise sont réévaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est obtenu, et le profit ou la perte qui en découle, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net, à l'exception des montants transférés directement dans les bénéfices non distribués. Les montants découlant des participations dans l'entreprise acquise détenues avant la date d'acquisition qui ont été comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net. Les coûts de transaction sont comptabilisés comme charge dans les variations de la juste valeur dans les états consolidés du résultat net.

s) Contrats de location

La société comptabilise les contrats de location conformément à IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »). Aux termes d'IFRS 16, la société doit apprécier si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un client contrôle un bien précisé dans un contrat s'il peut prendre des décisions importantes quant à l'utilisation de ce bien, un peu comme il le fait au sujet des biens détenus par l'entreprise. La société a choisi de ne pas répartir la contrepartie prévue au contrat entre les composantes locatives et les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et composante non locative comme une seule composante locative. Ce choix est fait selon la catégorie de l'actif.

Du côté du bailleur, un contrat de location doit être classé en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple au début du contrat de location. Si le contrat représente un contrat de location-financement dont les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés au preneur, le bailleur doit comptabiliser une créance liée à un contrat de location-financement d'un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, actualisé au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Ultérieurement, les produits financiers tirés de l'investissement net dans le contrat de location-financement sont comptabilisés à un taux constant. Les paiements de loyers provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en résultat selon la méthode linéaire ou selon une autre méthode systématique.

Pour le preneur, la société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué d'après le montant de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés par le preneur, d'une estimation des coûts de démantèlement et de remise en état du bien sous-jacent au terme de la durée du contrat de location et des paiements de loyers versés, déduction faite des avantages incitatifs reçus, à la date de début du contrat de location ou avant cette date. L'actif au titre du droit d'utilisation est classé dans les investissements dans les immobilisations corporelles ou les stocks, selon la nature du bien, et est ultérieurement comptabilisé au même titre que les biens détenus en propre dans les catégories d'actifs pertinentes, à l'exception des immobilisations corporelles. Contrairement à la plupart des biens détenus en propre par la société qui sont classés dans les immobilisations corporelles, les biens visés par les contrats de location qui sont classés dans les immobilisations corporelles sont ultérieurement évalués au moyen de la méthode du coût plutôt que de la méthode de la réévaluation. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon la méthode linéaire ou selon une autre méthode systématique sur la plus courte de la durée d'utilité du bien sous-jacent et de la durée du contrat de location. Souvent, les contrats de location incluent une option de prolongation du contrat de location. Cette prolongation est prise en compte dans la durée du contrat de location si la société a la certitude raisonnable d'exercer l'option. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Se reporter à la note 2h) pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes comptables qui régissent nos immeubles de placement, nos immobilisations corporelles et nos stocks.

Les obligations locatives sont classées dans les créditeurs et autres passifs et sont comptabilisées à la date de début du contrat de location, initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs qui n'ont pas encore été versés, calculées à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur. Les obligations locatives sont ultérieurement évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives font l'objet d'une nouvelle appréciation s'il y a un changement dans le calendrier ou le montant des paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, des révisions des estimations de la durée du contrat de location ou de la garantie de valeur résiduelle ou un changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent. La réévaluation d'une obligation locative est habituellement comptabilisée comme un ajustement à l'actif au titre du droit d'utilisation, à moins qu'une réduction supplémentaire de l'obligation locative ne ramène l'actif au titre du droit d'utilisation à moins de zéro, auquel cas la réévaluation est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Les loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements et sont inclus dans le poste « Coûts directs » dans les états consolidés du résultat net.

Nous appliquons certaines mesures de simplification, comme le permet la norme. En particulier, nous avons choisi d'appliquer les mesures de simplification relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, qui permettent à la société de comptabiliser les charges d'exploitation qui se rapportent à ces contrats de location selon la méthode linéaire sans comptabiliser le contrat de location à l'actif.

Nous avons également eu recours à un certain nombre de jugements critiques dans le cadre de l'application de cette norme, notamment pour i) déterminer si un contrat (ou une partie d'un contrat) contient un contrat de location, ii) déterminer si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer les options de prolongation ou de résiliation du contrat de location pour déterminer la durée du contrat de location et iii) déterminer si les paiements variables sont fixes en substance. Les estimations critiques utilisées dans le cadre de l'application d'IFRS 16 portent sur la durée du contrat de location et la détermination du taux approprié pour actualiser les paiements de loyers.

t) Autres éléments

i) Coûts comptabilisés à l'actif

Les coûts comptabilisés à l'actif liés aux actifs en cours d'aménagement et de réaménagement incluent toutes les dépenses admissibles engagées dans le cadre de l'acquisition, de l'aménagement et de la construction de ces actifs jusqu'à ce qu'ils puissent être utilisés aux fins prévues. Ces dépenses comprennent les coûts directement attribuables à ces actifs.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé.

ii) Paiements fondés sur des actions

La société attribue des droits à des paiements fondés sur des actions à certains employés et à certains administrateurs qui ne sont pas des employés de la société. Le coût des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, qui comprennent les options sur actions, les actions incessibles et les actions entières, est évalué à la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution calculée au moyen du modèle de la juste valeur. Le coût des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé lors de l'acquisition des droits relatifs à chaque tranche de l'attribution et est comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que composante des capitaux propres. Le coût des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui sont réglées en trésorerie et qui comprennent les unités d'actions différées et les unités d'actions incessibles, est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est passé en charges de façon proportionnelle, conformément aux conditions d'acquisition des droits, sur la période d'acquisition des droits, un passif correspondant étant comptabilisé. Ce passif est comptabilisé comme une provision au poste Créditeurs et autres passifs dans les bilans consolidés et est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

iii) Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance est incertaine; elle est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle en raison d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions importantes de la société comprennent les prestations de retraite et autres avantages à long terme ou postérieurs à l'emploi, les garanties à l'égard de certains produits et services, les obligations de mise hors service ou de démantèlement d'immobilisations corporelles à long terme et les coûts liés aux réclamations qui surviennent dans le cours normal des activités.

a) Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La société offre des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de certaines de ses filiales, certaines de celles-ci offrant des régimes à prestations définies. La charge au titre des régimes à prestations définies, qui inclut le coût des services rendus au cours de l'exercice, est comprise dans les coûts directs. Pour chacun des régimes à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies moins la juste valeur de l'actif du régime en tant que passif au titre des prestations définies qui est présenté au poste Créditeurs et autres passifs dans les bilans consolidés. Les obligations de la société à l'égard de ses régimes à prestations définies sont déterminées périodiquement au moyen d'évaluations actuarielles.

b) Autres régimes de rémunération incitative à long terme

La société propose des régimes de rémunération incitative à long terme à certains employés en vertu desquels elle leur attribue une partie des sommes provenant des accords d'intéressement conclus avec les filiales. Le coût de ces régimes est comptabilisé sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées, en fonction de l'accord d'intéressement sous-jacent avec une filiale. Le passif, comptabilisé dans les créditeurs et autres passifs, est calculé à la date de clôture, et la charge correspondante est comptabilisée dans le poste Coûts directs des états consolidés du résultat net.

c) Garanties, mise hors service, réclamations et autres

Certaines entités consolidées offrent des garanties lors de la vente de biens et de services. Afin de couvrir les coûts futurs liés à une telle garantie, nous comptabilisons une provision en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux réclamations probables à cet égard.

Certaines entités consolidées sont assujetties à des obligations légales liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles à long terme. À chaque date de clôture, nous comptabilisons une provision correspondant à la juste valeur estimative de l'obligation liée à la mise hors service des immobilisations au moment du démantèlement.

Dans le cours normal des activités, la société peut être partie à des procédures juridiques. La direction analyse les données relatives à ces questions juridiques et constitue les provisions nécessaires pour couvrir les pertes éventuelles probables, y compris les frais juridiques estimés liés à la résolution de ces questions. La société fait appel à des conseillers juridiques internes et externes pour évaluer la probabilité d'une issue défavorable et le montant de la perte qui en découlerait.

u) Estimations et jugements critiques

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des jugements qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels et sur les montants présentés des produits et des charges comptabilisés au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Afin d'établir ces estimations et ces jugements, la direction s'appuie dans la mesure du possible sur des renseignements externes et des conditions observables qui, au besoin, sont appuyés par les analyses internes. Ces estimations et jugements ont été appliqués d'une manière cohérente à ceux des périodes précédentes et il n'existe aucun engagement, aucune tendance, aucun événement, ni aucune incertitude connu qui, selon la société, influenceront de manière significative sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans l'établissement des estimations et jugements appliqués aux présents états financiers consolidés.

i) Estimations critiques

Les estimations importantes utilisées pour déterminer le montant comptabilisé au titre des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés incluent les éléments énumérés ci-dessous.

a) Immeubles de placement

Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la juste valeur des biens immobiliers commerciaux portent sur les éléments suivants : les taux d'actualisation et les taux de capitalisation finaux pour les immeubles évalués selon un modèle des flux de trésorerie actualisés, et les taux de capitalisation pour les immeubles évalués selon la méthode de la capitalisation directe. La direction a également recours à des hypothèses et à des estimations afin d'établir les flux de trésorerie futurs prévus dans les modèles des flux de trésorerie actualisés ainsi que le bénéfice d'exploitation net stabilisé servant à évaluer la valeur selon la méthode de la capitalisation directe. Les propriétés en cours d'aménagement sont comptabilisées à la juste valeur selon un modèle des flux de trésorerie actualisés qui comprend des estimations portant sur le calendrier et sur les coûts liés à l'achèvement de l'aménagement.

D'autres renseignements sur les estimations de la juste valeur des immeubles de placement sont présentés à la note 11.

b) Modèle de la réévaluation des immobilisations corporelles

Lorsqu'elle détermine la valeur comptable des immobilisations corporelles à l'aide du modèle de la réévaluation, la société utilise les hypothèses et les estimations critiques suivantes : l'échéancier des produits prévisionnels; les prix de vente et les charges connexes futurs; les volumes de ventes futurs; les taux réglementaires futurs; les investissements de maintien et les autres dépenses d'investissement; les taux d'actualisation; les taux de capitalisation finaux; les dates d'évaluation finale; les durées d'utilité; et les valeurs résiduelles. La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles en cours d'aménagement se fait au moyen d'estimations portant sur le calendrier et sur les coûts liés à l'achèvement de l'aménagement.

D'autres renseignements sur les estimations portant sur le modèle de la réévaluation des immobilisations corporelles sont présentés à la note 12.

c) Instruments financiers

Les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes : les prix des capitaux propres et des marchandises; les taux d'intérêt futurs; la qualité de crédit de la société par rapport aux autres parties contractantes; le risque de crédit des contreparties de la société; les flux de trésorerie futurs estimatifs; le montant des composantes passif et capitaux propres des instruments financiers composés; les taux d'actualisation; et le niveau de volatilité utilisé pour l'évaluation des options.

D'autres renseignements sur les estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable des instruments financiers sont présentés aux notes 6 et 25.

d) Stocks

La société estime la valeur nette de réalisation de ses stocks d'après les estimations et les hypothèses ayant trait aux coûts d'aménagement futurs, aux coûts de conservation et aux prix de vente futurs.

e) Autres

Les autres estimations et hypothèses utilisées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés de la société ont trait aux éléments suivants : l'évaluation ou la détermination des montants nets recouvrables; les réserves pétrolières et gazières; les taux d'amortissement et la durée d'utilité; l'estimation des valeurs recouvrables liées aux unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles; la capacité à utiliser les pertes fiscales et d'autres évaluations fiscales; la juste valeur des actifs détenus à titre de garantie; ainsi que le degré d'avancement au titre des contrats de construction.

ii) Jugements critiques

La direction doit formuler des jugements critiques lorsqu'elle applique ses méthodes comptables. Les jugements énumérés ci-dessous sont ceux qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

a) Contrôle ou niveau d'influence

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser ses entités émettrices, la société pose des jugements à l'égard du degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Ces activités peuvent comprendre la capacité d'élire les administrateurs de l'entité émettrice ou de nommer les membres de la direction. La société obtient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les décisions pertinentes en matière d'investissement, de financement et d'exploitation d'une entité et utilise ce pouvoir en agissant pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire pour d'autres investisseurs. Afin d'agir pour son propre compte, il faut avoir un capital à risque suffisant dans une entité émettrice et être exposé à la variabilité des rendements découlant des décisions de la société agissant pour son propre compte. La société a recours à son jugement pour déterminer le capital à risque suffisant ou la variabilité des rendements. Pour poser ces jugements, la société tient compte de la possibilité que d'autres investisseurs puissent révoquer la société à titre de gestionnaire ou d'associé commandité dans une société de personnes contrôlée.

b) Immeubles de placement

Dans le cadre de l'application de la méthode comptable réservée aux immeubles de placement de la société, celle-ci a recours au jugement pour déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable de l'immeuble et, dans le cas des immeubles en cours d'aménagement, pour établir le moment auquel l'aménagement de l'immeuble est pratiquement terminé et les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

c) Immobilisations corporelles

La méthode comptable appliquée par la société aux immobilisations corporelles exige que celle-ci exerce un jugement critique en ce qui a trait à l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles, afin de déterminer si certains coûts s'ajoutent à celle-ci, contrairement aux réparations et à l'entretien. Pour ce qui est des actifs en cours d'aménagement, il faut faire preuve de jugement pour déterminer le moment où l'actif peut être utilisé comme prévu et pour établir les coûts directement attribuables qui seront inclus dans sa valeur comptable.

Pour ce qui est des actifs qui sont évalués au moyen de la méthode de la réévaluation, il faut faire preuve de jugement pour estimer les prix, les volumes, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation futurs. Le jugement est aussi exercé afin de déterminer les prix futurs de l'électricité, en tenant compte de cours fournis par des courtiers pour les exercices durant lesquels il existe un marché liquide et, pour les exercices ultérieurs, de notre meilleure estimation des prix de l'électricité provenant de sources renouvelables qui permettraient à de nouveaux venus de faire leur entrée sur le marché.

d) Identification des obligations de prestation aux fins de la comptabilisation des produits

La direction est tenue d'identifier les obligations de prestation liées aux contrats conclus avec des clients au moment de la passation de chaque contrat. IFRS 15 exige que le prix de transaction prévu dans un contrat soit affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé par la suite en résultat lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer le profil de livraison du produit ou du service afin de déterminer si les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés à un moment précis ou progressivement. Pour certains contrats de services comptabilisés progressivement, l'exercice du jugement est requis pour déterminer si le montant des produits des activités ordinaires tirés d'une contrepartie variable, comme les incitatifs, les réclamations et les variations découlant des modifications de contrats, a atteint le seuil de probabilité exigé pour être comptabilisé.

En outre, la direction a recours au jugement afin de déterminer si les contrats pour la vente de produits et de services comportent des obligations de prestation distinctes qui devraient être comptabilisées séparément ou comme une seule et même obligation de prestation. Les biens et les services sont considérés comme distincts si 1) un client peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et si 2) la promesse de l'entité de fournir le bien ou le service au client peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires dans l'ensemble de nos secteurs opérationnels, se reporter à la note 2o) des états financiers consolidés.

e) Transactions sous contrôle commun

La conclusion de l'achat et de la vente d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun n'est pas expressément traitée dans les normes IFRS et, par conséquent, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la méthode qui doit être appliquée pour comptabiliser de telles transactions, en prenant en compte d'autres directives dans le cadre conceptuel des normes IFRS et des prises de position d'autres organismes de normalisation. La méthode utilisée par la société consiste à inscrire à la valeur comptable les actifs et les passifs comptabilisés à la suite de transferts d'entreprises ou de filiales entre des entités soumises à un contrôle commun. Les écarts entre la valeur comptable de la contrepartie versée ou reçue et la valeur comptable des actifs et des passifs transférés sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

f) Indicateurs de dépréciation

Le jugement est exercé pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation dans le cadre de l'évaluation de la valeur comptable des actifs de la société, y compris en ce qui a trait à la capacité de la société à détenir des actifs financiers, à l'estimation des produits et des coûts directs futurs liés aux unités génératrices de trésorerie, à la détermination des taux d'actualisation et de capitalisation ainsi qu'au moment où la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur calculée au moyen de prix négociés sur un marché liquide.

g) Impôt sur le résultat

La société fait appel à son jugement pour établir le taux d'imposition futur applicable à ses filiales ainsi que pour déterminer les différences temporaires ayant trait à chaque filiale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, au moyen des taux d'imposition et des lois adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans consolidés. La société évalue l'impôt différé lié à ses immeubles de placement en fonction de la façon dont elle prévoit précisément se servir de chacun de ses actifs à la fin de la période de présentation de l'information financière. Si la société a fermement l'intention de vendre un bien dans un avenir prévisible, l'impôt différé se rapportant à la portion « bâtiment » de l'immeuble de placement est évalué selon l'incidence fiscale découlant de la cession du bien. Autrement, l'impôt différé est évalué sur la base voulant que la quasi-totalité de la valeur comptable de l'immeuble de placement soit recouvrée par son utilisation.

h) Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée

Les participations ne donnant pas le contrôle dans des fonds à durée de vie limitée sont classées à titre de passifs (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales) ou de capitaux propres (participations ne donnant pas le contrôle) selon l'existence ou non d'une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle lors de la liquidation, sous forme de trésorerie, d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. La société doit faire appel à son jugement pour déterminer ce que les documents régissant chacune des entités requièrent ou autorisent.

i) Autres

Les autres jugements critiques portent sur la détermination de l'efficacité des couvertures financières à des fins comptables, la probabilité et le moment des transactions prévues pour la comptabilité de couverture et la détermination de la monnaie fonctionnelle.

3. INFORMATION SECTORIELLE

a) Secteurs opérationnels

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont regroupées en cinq divisions opérationnelles et, collectivement avec les activités de notre siège social, elles forment six secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance au moyen des flux de trésorerie liés aux opérations (les « FTO ») générés par chacun des secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur à l'aide des capitaux propres ordinaires par secteur.

Nos secteurs opérationnels sont décrits ci-dessous :

La Société :

- i) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers, notre quote-part de la participation dans notre entreprise de solutions d'assurance, ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.
- ii) Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides de notre entreprise de gestion d'actifs, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree Capital Management (« Oaktree »). Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values.

Placements gérés :

- i) Le secteur *Énergie renouvelable et transition énergétique* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- ii) Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données.
- iii) Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation de services commerciaux, de services d'infrastructures et d'activités industrielles.
- iv) Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement (y compris les immeubles destinés à l'aménagement résidentiel) ainsi que notre quote-part des placements à titre de commanditaire, qui figurent dans les fonds privés de notre entreprise de gestion d'actifs.

Depuis le quatrième trimestre de 2022, la société ne présente plus le secteur opérationnel Aménagement résidentiel aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe. Nos activités d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord et en Australie sont désormais présentées au sein du secteur Immobilier, et les activités d'aménagement résidentiel au Brésil, au sein du secteur Capital-investissement. Cette présentation des secteurs opérationnels cadre avec la façon dont notre principal décideur opérationnel évalue les résultats d'exploitation et la performance de nos entreprises par secteur.

Depuis la distribution spéciale de notre entreprise de gestion d'actifs décrite à la note 21b), notre secteur Gestion d'actifs comprend notre participation dans Brookfield Asset Management ULC (« BAM ») ainsi que certaines charges générales et éléments fiscaux précédemment présentés dans notre secteur Activités du siège social. La société a appliqué ces changements de présentation de manière rétrospective pour toutes les périodes présentées.

b) Mesures financières des secteurs

Les FTO sont une mesure clé de notre performance financière et ils représentent notre indicateur du résultat net sectoriel. Notre principal décideur opérationnel utilise les FTO pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos entreprises par secteur. Nous définissons les FTO comme le bénéfice net, excluant les variations de la juste valeur, les amortissements et l'impôt différé, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque nous calculons les FTO, nous incluons notre quote-part des FTO des placements mis en équivalence, après dilution. Les FTO comprennent également les profits et les pertes à la cession réalisés, qui correspondent aux profits ou aux pertes découlant des transactions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière, ajustés pour tenir compte des variations connexes de la juste valeur et de l'écart de réévaluation comptabilisés au cours de périodes précédentes, de l'impôt à payer ou à recevoir dans le cadre de ces transactions, ainsi que des montants qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, comme les changements de participation.

Les FTO de notre secteur Gestion d'actifs comprennent les honoraires, déduction faite des coûts connexes, que nous gagnons pour notre gestion du capital de nos sociétés liées perpétuelles, de nos fonds privés et de nos comptes liés à nos stratégies axées sur des instruments liquides. Nous pouvons également recevoir des paiements incitatifs sous forme de distributions incitatives, d'honoraires en fonction du rendement ou d'un intéressement aux plus-values. Dans tous les autres secteurs, nos FTO représentent la quote-part des produits revenant à la société, diminuée des coûts engagés dans le cadre de nos activités, ce qui inclut les charges d'intérêts et les autres coûts. Plus particulièrement, les FTO comprennent l'incidence des contrats que nous concluons pour générer des produits, y compris les contrats de vente d'électricité et les contrats que concluent nos entreprises en exploitation, comme des contrats de location et des contrats d'achat ferme et des ventes de stocks. Les FTO comprennent l'incidence des variations de l'endettement ou du coût de l'endettement, ainsi que d'autres coûts engagés pour conduire nos activités.

Nous incluons les profits et les pertes à la cession réalisés dans les FTO pour fournir de l'information additionnelle sur le rendement de nos placements, selon les montants cumulatifs réalisés, y compris tout ajustement latent de la juste valeur comptabilisé dans les capitaux propres qui n'est pas autrement reflété dans les FTO de la période considérée. Nous sommes d'avis que cette information est utile pour les investisseurs, car elle les aide à mieux comprendre les écarts entre les périodes de présentation de l'information financière. Nous excluons les amortissements des FTO, puisque nous sommes d'avis que la valeur de la plupart de nos actifs augmente habituellement au fil du temps, pour autant que nous effectuons les investissements de maintien nécessaires, dont le calendrier et l'ampleur peuvent différer du montant de l'amortissement comptabilisé pour toute période donnée. De plus, le coût de base non amorti de nos actifs est reflété dans le profit final ou la perte finale à la cession réalisé. Comme il est mentionné précédemment, les variations latentes de la juste valeur sont exclues des FTO jusqu'à la période au cours de laquelle l'actif est vendu. Nous excluons également l'impôt différé des FTO parce que la vaste majorité des actifs et des passifs d'impôt différé de la société découlent de la réévaluation de nos actifs en vertu des normes IFRS.

Notre définition des FTO diffère de la définition utilisée par d'autres organisations et de la définition des FTO utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (la « NAREIT »), entre autres, parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les normes IFRS. Les principales différences observées lorsque nous rapprochons notre définition des FTO de celle de la REALpac ou de la NAREIT sont liées au fait que nous incluons dans les FTO les éléments suivants : les profits ou les pertes à la cession réalisés et l'impôt exigible ou à recevoir en trésorerie sur ces profits ou pertes, s'il y a lieu; les profits ou les pertes de change sur les éléments monétaires qui ne font pas partie de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger; et les profits ou les pertes de change à la vente d'un investissement dans un établissement à l'étranger. Nous n'utilisons pas les FTO comme une mesure des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Nous présentons le calcul des FTO pour chaque secteur opérationnel, ainsi que le rapprochement du total des FTO et du bénéfice net à la note 3c)v) des états financiers consolidés.

Information sectorielle sur le bilan

Nous utilisons les capitaux propres ordinaires par secteur comme mesure des actifs sectoriels lors de l'examen de notre bilan déconsolidé, parce qu'il s'agit de la mesure utilisée par notre principal décideur opérationnel pour prendre les décisions relatives à l'attribution du capital.

Répartition et évaluation sectorielles

Les mesures sectorielles comprennent des montants gagnés auprès d'entités consolidées qui sont éliminés au moment de la consolidation. Les principaux ajustements consistent à inclure les produits tirés de la gestion d'actifs imputés aux entités consolidées dans les produits du secteur Gestion d'actifs de la société et à comptabiliser les charges correspondantes à titre de charges générales dans le secteur pertinent. Ces montants sont établis d'après les modalités existantes des contrats de gestion d'actifs conclus entre les entités consolidées. Les produits intersectoriels sont gagnés aux termes de modalités qui se rapprochent de la valeur de marché.

La société attribue les charges liées aux fonctions partagées, comme les technologies de l'information et l'audit interne, en vertu de politiques officielles. Autrement, ces charges seraient incluses dans le secteur Activités du siège social.

c) Mesures des secteurs à présenter

AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total pour les secteurs	Note
Produits externes.....	653 \$	5 198 \$	14 724 \$	58 225 \$	13 803 \$	166 \$	92 769 \$	
Produits intersectoriels et autres produits ¹	4 289	—	4	207	32	(41)	4 491	i)
Produits sectoriels.....	4 942	5 198	14 728	58 432	13 835	125	97 260	
FTO des placements mis en équivalence ¹	346	271	1 893	567	958	418	4 453	ii)
Charges d'intérêts.....	—	(1 127)	(1 895)	(2 702)	(4 460)	(518)	(10 702)	iii)
Impôt exigible.....	(98)	(148)	(481)	(473)	(74)	(4)	(1 278)	iv)
FTO ¹	2 518	401	640	1 026	1 744	(35)	6 294	v)
Capitaux propres ordinaires.....	6 884	5 274	2 784	4 486	31 868	(11 688)	39 608	
Placements mis en équivalence.....	4 664	2 261	11 844	3 574	22 264	2 487	47 094	
Entrées d'actifs non courants ²	193	6 710	6 604	24 418	27 096	1 021	66 042	

1. Nous comptabilisons notre participation dans Oaktree selon la méthode de la mise en équivalence et incluons notre quote-part de 64 % des FTO. Aux fins de la présentation d'informations sectorielles, les produits d'Oaktree sont présentés sur une base de propriété entière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des produits d'Oaktree de 1,5 G\$ ont été inclus dans les produits du secteur Gestion d'actifs.
2. Comprend les entrées de placements mis en équivalence, d'immeubles de placement, d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de goodwill.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total pour les secteurs	Note
Produits externes.....	306 \$	4 580 \$	11 941 \$	46 452 \$	12 283 \$	169 \$	75 731 \$	
Produits intersectoriels et autres produits ¹	4 930	—	6	431	32	(18)	5 381	i)
Produits sectoriels.....	5 236	4 580	11 947	46 883	12 315	151	81 112	
FTO des placements mis en équivalence ¹	558	187	1 697	459	842	63	3 806	ii)
Charges d'intérêts.....	—	(892)	(1 502)	(1 515)	(3 281)	(414)	(7 604)	iii)
Impôt exigible.....	(58)	(43)	(402)	(542)	(89)	20	(1 114)	iv)
FTO ¹	2 524	1 044	797	2 031	1 442	(280)	7 558	v)
Capitaux propres ordinaires.....	4 905	5 264	3 022	3 996	33 965	(8 942)	42 210	
Placements mis en équivalence.....	4 496	1 801	9 569	2 992	25 186	2 056	46 100	
Entrées d'actifs non courants ²	—	5 001	18 248	14 169	22 081	1 332	60 831	

1. Nous comptabilisons notre participation dans Oaktree selon la méthode de la mise en équivalence et incluons notre quote-part de 62 % des FTO. Aux fins de la présentation d'informations sectorielles, les produits d'Oaktree sont présentés sur une base de propriété entière. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, des produits d'Oaktree de 2,3 G\$ ont été inclus dans les produits du secteur Gestion d'actifs.
2. Comprend les entrées de placements mis en équivalence, d'immeubles de placement, d'immobilisations corporelles, de ressources durables, d'immobilisations incorporelles et de goodwill.

i) Produits intersectoriels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ajustements apportés aux produits externes, aux fins de l'établissement des produits sectoriels, sont composés des produits tirés de la gestion d'actifs gagnés auprès d'entités consolidées et des produits tirés de la gestion d'actifs gagnés par Oaktree totalisant 4,3 G\$ (2021 – 4,9 G\$), des produits tirés de projets de construction conclus entre des entités consolidées totalisant 220 M\$ (2021 – 418 M\$) et d'autres produits totalisant une perte nette de 18 M\$ (2021 – bénéfice de 33 M\$), lesquels ont été éliminés au moment de la consolidation afin de calculer les produits consolidés de la société.

ii) FTO des placements mis en équivalence

La société calcule les FTO de ses placements mis en équivalence en appliquant la même méthode que celle utilisée aux fins de l'ajustement du bénéfice net des entités consolidées. Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice consolidé comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence de la société et des FTO des placements mis en équivalence.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Bénéfice consolidé comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.....	2 613 \$	2 451 \$
Éléments ne faisant pas partie des FTO des placements mis en équivalence ¹	1 840	1 355
FTO des placements mis en équivalence.....	4 453 \$	3 806 \$

1. Ajustement visant à déduire les charges (produits) ne faisant pas partie des FTO qui sont inclus dans le bénéfice consolidé comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, y compris les amortissements, l'impôt différé et les variations de la juste valeur des placements mis en équivalence.

iii) Charges d'intérêts

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'ajustement des charges d'intérêts est composé des intérêts sur les prêts conclus entre les entités consolidées totalisant 6 M\$ (2021 – 28 M\$), lesquels ont été éliminés au moment de la consolidation, ainsi que les produits connexes.

iv) *Impôt exigible*

L'impôt exigible est inclus dans les FTO, mais il est regroupé avec l'impôt différé dans la charge d'impôt dans les états consolidés du résultat net de la société. Le tableau qui suit présente le rapprochement de l'impôt sur le résultat consolidé et de l'impôt exigible et différé.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Charge d'impôt exigible	(1 278) \$	(1 114) \$
Charge d'impôt différé	(191)	(1 210)
Charge d'impôt	(1 469) \$	(2 324) \$

v) *Rapprochement du bénéfice net et du total des FTO*

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du total des FTO.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2021	2020
Bénéfice net		5 195 \$	12 388 \$
Composantes des états financiers non incluses dans les FTO			
Variations de la juste valeur comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres éléments ne faisant pas partie des FTO		1 840	1 355
Variations de la juste valeur		977	(5 151)
Amortissements		7 683	6 437
Impôt différé		191	1 210
Profits à la cession réalisés comptabilisés dans les variations de la juste valeur ou les capitaux propres	vi)	903	2 861
Participations ne donnant pas le contrôle dans les FTO		(10 495)	(11 542)
Total des FTO		6 294 \$	7 558 \$

vi) *Profits à la cession réalisés*

Les profits à la cession réalisés comprennent des profits et des pertes comptabilisés en résultat net et découlant de transactions qui ont eu lieu au cours de la période considérée, ajustés pour tenir compte des variations de la juste valeur et de l'écart de réévaluation comptabilisés au cours de périodes antérieures relativement aux actifs vendus. Les profits à la cession réalisés comprennent également des montants qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres à titre de changements de participation plutôt qu'en résultat net, car ces montants découlent d'un changement de participation dans une entité qui a été consolidée avant et après la transaction respective.

Les profits à la cession réalisés comptabilisés dans les variations de la juste valeur, dans l'écart de réévaluation ou directement dans les capitaux propres se sont établis à 903 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – 2,9 G\$), montant qui comprend une tranche de 794 M\$ qui a trait à des périodes antérieures (2021 – 2,0 G\$), une tranche de néant comptabilisée directement dans les capitaux propres à titre de changements de participation (2021 – 751 M\$) et un profit de 109 M\$ comptabilisé dans les variations de la juste valeur (2021 – 136 M\$).

d) Répartition géographique

Les produits de la société par emplacement des activités se détaillent comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
États-Unis	24 724 \$	19 694 \$
Canada	10 752	7 548
Royaume-Uni	25 090	21 497
Australie	6 041	5 892
Brésil	5 294	3 730
Inde	2 743	2 520
Allemagne	1 909	1 567
Colombie	2 135	1 890
Autres pays d'Europe	9 084	6 924
Autres pays d'Asie	3 042	2 708
Autres	1 955	1 761
	92 769 \$	75 731 \$

Les actifs consolidés de la société par emplacement se détaillent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
États-Unis	206 714 \$	172 952 \$
Canada	50 894	52 989
Royaume-Uni	31 940	36 740
Australie	27 068	20 767
Brésil	25 500	22 052
Inde	19 521	20 935
Allemagne	12 262	7 663
Colombie	10 567	11 065
Autres pays d'Europe	31 713	24 402
Autres pays d'Asie	14 655	12 866
Autres	10 450	8 572
	441 284 \$	391 003 \$

4. FILIALES

Le tableau qui suit présente le détail des filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes.

	Territoire de constitution	Pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle ^{1, 2}	
		2022	2021
AUX 31 DÉCEMBRE			
Brookfield Asset Management ULC (« BAM ») ³	Colombie-Britannique	25,0 %	s.o. %
Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») ⁴	Bermudes	51,7 %	51,7 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») ⁵	Bermudes	72,9 %	72,8 %
Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») ⁶	Bermudes	34,8 %	35,6 %

1. Le contrôle et les droits de vote connexes des sociétés en commandite (BEP, BIP et BBU) appartiennent aux commandités respectifs, qui sont des filiales entièrement détenues de la société. La participation de commandité de la société donne droit à des honoraires de gestion de base et au versement de paiements incitatifs sous la forme de distributions incitatives ou d'honoraires en fonction du rendement.
2. La participation de la société dans BEP, BIP et BBU inclut une combinaison de parts de rachat-échange, de parts de société en commandite de catégorie A, de parts de société en commandite spéciales, de parts de commandité et de parts ou d'actions échangeables contre des parts dans nos sociétés de personnes cotées, de chaque filiale, le cas échéant. Les capitaux propres de BEP, de BIP et de BBU comprennent les parts de société en commandite de catégorie A, alors que les parts de rachat-échange et les parts de commandité sont considérées comme des participations ne donnant pas le contrôle pour les sociétés en commandite respectives. Les parts de rachat-échange ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf en ce qui a trait au droit de rachat y afférent. Les parts de rachat-échange et les parts de commandité donnent droit à une participation au bénéfice et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite de catégorie A de la filiale.
3. Le 9 décembre 2022, la société a effectué une distribution spéciale de 2,4 G\$ d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC, notre entreprise de gestion d'actifs, laquelle était auparavant entièrement détenue par la société.
4. Le pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle représente le total des parts non détenues par BEP et Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »).
5. Le pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle représente le total des parts non détenues par BIP et Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »).
6. Le pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle représente le total des parts non détenues par BBU et Brookfield Business Corporation (« BBUC »).

Le tableau qui suit présente les bourses auxquelles étaient inscrites les filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes au 31 décembre 2022.

	TSX	NYSE
BEP	BEP.UN	BEP
BIP	BIP.UN	BIP
BBU	BBU.UN	BBU

Le tableau qui suit présente la composition du cumul des participations ne donnant pas le contrôle présentées dans les états financiers consolidés de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
BAM ¹	2 377 \$	— \$
BEP	21 651	19 355
BIP	23 030	23 695
BBU	16 026	10 197
BPG ²	29 321	28 115
Filiales qui ne sont pas significatives prises individuellement dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle	5 733	7 024
	98 138 \$	88 386 \$

1. Le 9 décembre 2022, la société a effectué une distribution spéciale de 2,4 G\$ d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC, notre entreprise de gestion d'actifs, laquelle était auparavant entièrement détenue par la société.
2. Ce solde représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés de BPG.

Toutes les filiales inscrites en bourse sont assujetties à une gouvernance indépendante. Par conséquent, la société n'a aucun accès direct aux actifs de ces filiales. Un sommaire de l'information financière à l'égard des filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes est présenté ci-dessous. Le sommaire de l'information financière présente les montants avant les éliminations intragroupes.

	BAM ¹		BEP		BIP		BBU		BPG	
AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Actifs courants	5 690 \$	— \$	4 183 \$	2 889 \$	6 686 \$	4 896 \$	18 312 \$	15 418 \$	15 626 \$	25 866 \$
Actifs non courants	6 820	—	59 928	52 978	66 283	69 065	71 186	48 801	162 198	143 383
Passifs courants	(2 093)	—	(4 943)	(3 222)	(8 377)	(8 661)	(16 954)	(13 912)	(41 653)	(35 006)
Passifs non courants	(915)	—	(32 882)	(28 649)	(39 038)	(38 909)	(54 079)	(37 307)	(74 982)	(72 163)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 377)	—	(21 651)	(19 355)	(23 030)	(23 695)	(16 026)	(10 197)	(29 321)	(28 115)
Capitaux propres attribuables à Brookfield	7 125 \$	— \$	4 635 \$	4 641 \$	2 524 \$	2 696 \$	2 439 \$	2 803 \$	31 868 \$	33 965 \$
Produits	3 375 \$	— \$	4 711 \$	4 096 \$	14 427 \$	11 537 \$	57 545 \$	46 587 \$	13 835 \$	12 314 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle ...	442 \$	— \$	327 \$	151 \$	1 350 \$	2 489 \$	275 \$	1 846 \$	2 639 \$	3 836 \$
Actionnaires	2 276	—	(189)	(217)	25	230	80	307	496	1 927
	2 718 \$	— \$	138 \$	(66) \$	1 375 \$	2 719 \$	355 \$	2 153 \$	3 135 \$	5 763 \$
Autres éléments du résultat global attribuable aux éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle ...	(8) \$	— \$	1 868 \$	1 835 \$	39 \$	197 \$	(297) \$	218 \$	356 \$	857 \$
Actionnaires	(24)	—	622	931	109	63	(97)	65	13	451
	(32) \$	— \$	2 490 \$	2 766 \$	148 \$	260 \$	(394) \$	283 \$	369 \$	1 308 \$

1. Le 9 décembre 2022, la société a effectué une distribution spéciale de 2,4 G\$ d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC, notre entreprise de gestion d'actifs, laquelle était auparavant entièrement détenue par la société. Les résultats de BAM sont présentés au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Le tableau qui suit présente un sommaire des flux de trésorerie des filiales de la société dans lesquelles se trouvent des participations ne donnant pas le contrôle importantes.

	BAM ¹		BEP		BIP		BBU		BPG	
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux :										
Activités d'exploitation	(2 329) \$	— \$	1 711 \$	734 \$	3 131 \$	2 772 \$	1 011 \$	1 693 \$	(1 657) \$	4 041 \$
Activités de financement	(3 467)	—	3 489	2 143	56	(995)	18 070	7 063	6 871	7 504
Activités d'investissement	6 848	—	(5 066)	(2 544)	(3 365)	(1 173)	(18 721)	(8 926)	(3 756)	(10 260)
Distributions versées aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres ordinaires	— \$	— \$	477 \$	456 \$	810 \$	715 \$	28 \$	13 \$	— \$	120 \$

1. Le 9 décembre 2022, la société a effectué une distribution spéciale de 2,4 G\$ d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC, notre entreprise de gestion d'actifs, laquelle était auparavant entièrement détenue par la société. Les résultats de BAM sont présentés au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

5. ACQUISITIONS D'ENTITÉS CONSOLIDÉES

a) Transactions conclues en 2022

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. L'évaluation des actifs acquis est toujours en cours et, par conséquent, les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés sur une base provisoire.

(EN MILLIONS)	Capital- investissement	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures et autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	953 \$	605 \$	85 \$	7 \$	1 650 \$
Débiteurs et autres actifs	1 446	302	379	10	2 137
Autres actifs financiers	4 558	188	12	11	4 769
Stocks	485	5	31	2	523
Placements mis en équivalence	461	222	—	—	683
Immeubles de placement	—	9 805	—	—	9 805
Immobilisations corporelles	1 502	3 224	3 087	160	7 973
Immobilisations incorporelles	11 594	82	—	302	11 978
Goodwill	8 155	456	691	279	9 581
Actifs d'impôt différé	62	—	10	1	73
Total de l'actif	29 216	14 889	4 295	772	49 172
Moins :					
Créditeurs et autres passifs	(2 300)	(795)	(1 201)	(55)	(4 351)
Emprunts sans recours	(4 924)	(3 707)	(424)	(52)	(9 107)
Passifs d'impôt différé	(1 911)	(878)	(50)	(18)	(2 857)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(96)	(1 788)	(32)	(64)	(1 980)
	(9 231)	(7 168)	(1 707)	(189)	(18 295)
Actifs nets acquis	19 985 \$	7 721 \$	2 588 \$	583 \$	30 877 \$
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	—	370	—	—	370
Contrepartie ²	19 985 \$	7 351 \$	2 588 \$	583 \$	30 507 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Contrepartie totale, y compris les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.

En raison des acquisitions conclues au cours de l'exercice, Brookfield a comptabilisé des produits de 4,0 G\$ et une perte nette de 528 M\$ en 2022 découlant des entreprises acquises. Si les acquisitions avaient eu lieu au début de l'exercice, leur apport au total des produits et à la perte nette se serait élevé à 8,1 G\$ et à 344 M\$, respectivement.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises importants qui ont eu lieu en 2022. L'évaluation des actifs acquis est toujours en cours et, par conséquent, les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés sur une base provisoire.

(EN MILLIONS)	Capital-investissement			Immobilier			Énergie renouvelable et transition énergétique	
	CDK	Scientific Games	La Trobe	Watermark Lodging	Portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne	Immeubles de bureaux en Irlande	Portefeuille éolien aux États-Unis	Parcs solaires commerciaux aux États-Unis
Trésorerie et équivalents de trésorerie	301 \$	61 \$	155 \$	172 \$	357 \$	74 \$	26 \$	22 \$
Débiteurs et autres actifs	544	272	37	144	93	1	280	58
Autres actifs financiers	32	4	4 511	—	105	4	2	—
Stocks	15	169	—	5	—	—	—	—
Placements mis en équivalence	175	277	—	222	—	—	—	—
Immeubles de placement	—	—	—	—	5 429	1 359	—	—
Immobilisations corporelles	82	313	4	3 161	35	8	1 796	561
Immobilisations incorporelles	4 827	3 983	646	77	—	—	—	—
Goodwill	4 580	1 235	392	—	453	3	9	287
Actifs d'impôt différé	2	4	9	—	—	—	—	—
Total de l'actif	10 558	6 318	5 754	3 781	6 472	1 449	2 113	928
Moins :								
Créditeurs et autres passifs	(995)	(333)	(39)	(327)	(243)	(42)	(970)	(77)
Emprunts sans recours	(72)	—	(4 471)	(317)	(1 965)	(209)	(25)	(48)
Passifs d'impôt différé	(1 098)	(206)	(194)	—	(760)	(84)	—	(43)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(81)	—	—	—	(1 509)	—	(26)	—
	(2 246)	(539)	(4 704)	(644)	(4 477)	(335)	(1 021)	(168)
Actifs nets acquis	8 312 \$	5 779 \$	1 050 \$	3 137 \$	1 995 \$	1 114 \$	1 092 \$	760 \$
Contrepartie ²	8 312 \$	5 779 \$	1 050 \$	3 137 \$	1 995 \$	1 114 \$	1 092 \$	760 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Contrepartie totale, y compris les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.

Capital-investissement

Le 4 avril 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Scientific Games, LLC (« Scientific Games »), un fournisseur de services liés à la conception de jeux, à la distribution, aux systèmes et aux terminaux pour les programmes de loterie financés par l'État, ainsi que de solutions technologiques clés en main. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 5,8 G\$, et elle a été financée au moyen d'une dette et de titres de capitaux propres. Un goodwill d'un montant de 1,2 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 1,1 G\$ et à 83 M\$, respectivement.

Le 31 mai 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans La Trobe Financial Services Pty Limited (« La Trobe »), un prêteur hypothécaire résidentiel non bancaire en Australie. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$, et elle a été financée au moyen d'une dette, de titres de capitaux propres, d'une contrepartie autre qu'en trésorerie et d'une contrepartie éventuelle. Un goodwill d'un montant de 392 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 402 M\$ et à 90 M\$, respectivement.

Le 6 juillet 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans CDK Global, Inc. (« CDK Global »), un fournisseur de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires automobiles. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 8,3 G\$, et elle a été financée au moyen d'une dette et de titres de capitaux propres. Un goodwill d'un montant de 4,6 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 1,8 G\$ et à 338 M\$, respectivement.

Immobilier

Une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 95 % dans un portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne. La transaction a été effectuée par étapes et a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises à la date à laquelle le contrôle a été obtenu, soit le 11 janvier 2022. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 2,0 G\$, composée d'une dette de 188 M\$ et d'une participation existante de 46 % d'une valeur de 1,8 G\$. Un goodwill d'un montant de 453 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 238 M\$ et à 17 M\$, respectivement.

Le 15 juin 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans une fiducie de placement immobilier constituée principalement d'immeubles de bureaux en Irlande. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$. Un goodwill d'un montant de 3 M\$ a été comptabilisé. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 61 M\$ et à 49 M\$, respectivement.

Le 21 octobre 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Watermark Lodging Trust. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 3,1 G\$. Aucun goodwill n'a été comptabilisé au moment de l'acquisition. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 760 M\$ et à 5 M\$, respectivement.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Le 24 janvier 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'une entreprise d'aménagement de services publics aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 760 M\$. Un goodwill d'un montant de 287 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 11 M\$ et à 68 M\$, respectivement.

Le 16 décembre 2022, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans un promoteur de projets d'énergie renouvelable aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 1,1 G\$. Un goodwill d'un montant de 9 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de l'exercice se seraient élevés à 82 M\$ et à 7 M\$, respectivement.

b) Transactions conclues en 2021

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Aucun changement significatif n'a été apporté à la répartition présentée dans les états financiers consolidés de 2021.

(EN MILLIONS)	Capital- investissement	Infrastructures	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique et autres	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	288 \$	217 \$	78 \$	3 \$	586 \$
Débiteurs et autres actifs	826	455	104	100	1 485
Stocks	690	23	2	6	721
Placements mis en équivalence	20	—	7	45	72
Immeubles de placement	—	—	988	—	988
Immobilisations corporelles	2 518	10 179	2 172	2 366	17 235
Immobilisations incorporelles	4 535	3 734	67	—	8 336
Goodwill	3 960	2 400	113	118	6 591
Actifs d'impôt différé	6	9	—	—	15
Total de l'actif	12 843	17 017	3 531	2 638	36 029
Moins :					
Créditeurs et autres passifs	(1 811)	(3 271)	(131)	(188)	(5 401)
Emprunts sans recours	(132)	(6 698)	(1 452)	(975)	(9 257)
Passifs d'impôt différé	(1 215)	(1 430)	(113)	—	(2 758)
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	(22)	(156)	(3)	(2)	(183)
	(3 180)	(11 555)	(1 699)	(1 165)	(17 599)
Actifs nets acquis	9 663 \$	5 462 \$	1 832 \$	1 473 \$	18 430 \$
Contrepartie ²	9 663 \$	5 462 \$	1 832 \$	1 473 \$	18 430 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Contrepartie totale, y compris les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.

En raison des acquisitions conclues en 2021, Brookfield a comptabilisé des produits de 2,8 G\$ et un bénéfice net de 3 M\$ en 2021 découlant des entreprises acquises. Si les acquisitions avaient eu lieu au début de 2021, leur apport au total des produits et au bénéfice net se serait élevé à 8,6 G\$ et à 351 M\$, respectivement.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'incidence sur le bilan des regroupements d'entreprises importants qui ont eu lieu en 2021. Aucun changement significatif n'a été apporté à la répartition présentée dans les états financiers consolidés de 2021.

(EN MILLIONS)	Capital-investissement			Infrastructures	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique	
	Modulaire	DexKo	Aldo	IPL	Actifs liés aux sciences de la vie	Actifs éoliens aux États-Unis	Production décentralisée aux États-Unis
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	100 \$	106 \$	59 \$	121 \$	6 \$	1 \$	1 \$
Débiteurs et autres actifs	418	278	31	420	1	71	28
Stocks	104	436	48	20	—	6	—
Placements mis en équivalence	—	19	—	—	—	—	—
Immeubles de placement	—	—	—	—	988	—	—
Immobilisations corporelles	1 963	462	5	9 865	—	1 643	723
Immobilisations incorporelles	1 941	2 212	295	2 569	2	—	—
Goodwill	1 667	1 408	421	2 096	36	—	117
Actifs d'impôt différé	—	6	—	—	—	—	—
Total de l'actif	6 193	4 927	859	15 091	1 033	1 721	869
Moins :							
Créditeurs et autres passifs	(817)	(637)	(136)	(3 012)	(7)	(142)	(45)
Emprunts sans recours	(27)	(2)	—	(6 185)	—	(835)	(140)
Passifs d'impôt différé	(590)	(504)	(100)	(1 229)	(36)	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	—	(10)	—	—	—	—	—
	(1 434)	(1 153)	(236)	(10 426)	(43)	(977)	(185)
Actifs nets acquis	4 759 \$	3 774 \$	623 \$	4 665 \$	990 \$	744 \$	684 \$
Contrepartie ²	4 759 \$	3 774 \$	623 \$	4 665 \$	990 \$	744 \$	684 \$

1. Comprend les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées dans le cadre de regroupements d'entreprises et évaluées d'après la quote-part de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.
2. Contrepartie totale, y compris les montants versés par les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle ayant participé à l'acquisition à titre d'investisseurs dans des fonds privés dont Brookfield est le promoteur ou à titre de co-investisseurs.

Capital-investissement

Le 31 août 2021, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Aldo Componentes Eletrônicos LTDA (« Aldo »), un distributeur de premier plan de solutions d'énergie solaire sur le marché de la production d'énergie décentralisée au Brésil. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 623 M\$, composée d'une contrepartie en trésorerie de 295 M\$ et d'une contrepartie éventuelle de 328 M\$ payable à l'ancien actionnaire si certaines cibles de rendement sont atteintes. Un goodwill d'un montant de 421 M\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 553 M\$ et à 68 M\$, respectivement.

Le 4 octobre 2021, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans DexKo Global Inc. (« DexKo »), un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 3,8 G\$, composée d'un montant en trésorerie de 1,1 G\$, d'une dette de 2,6 G\$ contractée pour financer l'acquisition et d'une contrepartie éventuelle de 30 M\$. Un goodwill d'un montant de 1,4 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et la perte nette qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 2,5 G\$ et à 139 M\$, respectivement.

Le 15 décembre 2021, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans Modulaire Investments 2 S.à.r.l. (« Modulaire »), un fournisseur de services de location de solutions modulaires en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 4,8 G\$, composée d'un montant en trésorerie de 1,6 G\$ et d'une dette de 3,2 G\$ contractée pour financer l'acquisition. Un goodwill d'un montant de 1,7 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 1,7 G\$ et à 135 M\$, respectivement.

Infrastructures

Au cours de 2021, une filiale de la société a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 100 % dans Inter Pipeline Ltd. (« IPL »). La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises à la date de l'acquisition initiale, soit le 20 août 2021. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est élevée à 4,7 G\$, composée d'un montant en trésorerie de 1,9 G\$, de parts de société en commandite échangeables de BIPC de 0,2 G\$, d'actions échangeables de BIPC de 1,1 G\$, d'une dette de 0,9 G\$ contractée au moment de la clôture et d'une participation existante de 10 % d'une valeur de 0,6 G\$ à la date d'acquisition initiale. Un goodwill d'un montant de 2,1 G\$ a été comptabilisé, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 2,5 G\$ et à 274 M\$, respectivement.

Immobilier

Le 16 juin 2021, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis un portefeuille d'actifs liés aux sciences de la vie au Royaume-Uni par l'intermédiaire de notre fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners III. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 990 M\$, composée d'un montant en trésorerie de 352 M\$, le montant résiduel étant financé au moyen d'emprunts sans recours obtenus au moment de la clôture. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 34 M\$ et à 86 M\$, respectivement.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Le 24 mars 2021, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de trois centrales éoliennes et de projets d'aménagement situés aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour le portefeuille s'est élevée à 744 M\$. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 183 M\$ et à 12 M\$, respectivement.

Le 31 mars 2021, une filiale de la société, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'une entreprise de production décentralisée aux États-Unis. La contrepartie totale payée pour l'entreprise s'est chiffrée à 684 M\$. Le total des produits et le bénéfice net qui auraient été comptabilisés si la transaction avait eu lieu au début de 2021 se seraient élevés à 79 M\$ et à 6 M\$, respectivement.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Classement des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers de la société selon leur classement respectif aux 31 décembre 2022 et 2021.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total
Actifs financiers¹				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	14 396 \$	14 396 \$
Autres actifs financiers				
Obligations d'État	—	1 566	—	1 566
Obligations de sociétés	426	1 717	4	2 147
Titres à revenu fixe et autres	4 170	1 798	2 794	8 762
Actions ordinaires et bons de souscription	4 953	1 519	—	6 472
Prêts et effets à recevoir	53	—	7 899	7 952
	9 602	6 600	10 697	26 899
Débiteurs et autres actifs ²	3 749	—	16 131	19 880
	13 351 \$	6 600 \$	41 224 \$	61 175 \$
Passifs financiers				
Emprunts généraux	— \$	— \$	11 390 \$	11 390 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées				
Emprunts grevant des propriétés précises	—	—	187 544	187 544
Emprunts de filiales	—	—	15 140	15 140
	—	—	202 684	202 684
Créditeurs et autres passifs ²	6 895	—	41 664	48 559
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	1 114	—	3 074	4 188
	8 009 \$	— \$	258 812 \$	266 821 \$

1. Les actifs financiers comprennent un montant de 14,0 G\$ d'actifs affectés en garantie.

2. Comprend les instruments dérivés qui sont désignés comme admissibles à la comptabilité de couverture, dont une tranche de 3,0 G\$ est incluse dans les débiteurs et autres actifs et une tranche de 2,1 G\$ est incluse dans les créditeurs et autres passifs, pour lesquels les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total
Actifs financiers¹				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	12 694 \$	12 694 \$
Autres actifs financiers				
Obligations d'État.....	—	2 020	—	2 020
Obligations de sociétés	514	2 004	3	2 521
Titres à revenu fixe et autres	1 484	1 637	120	3 241
Actions ordinaires et bons de souscription.....	3 492	2 435	—	5 927
Prêts et effets à recevoir	5	—	2 832	2 837
	5 495	8 096	2 955	16 546
Débiteurs et autres actifs ²	2 345	—	12 973	15 318
	7 840 \$	8 096 \$	28 622 \$	44 558 \$
Passifs financiers				
Emprunts généraux	— \$	— \$	10 875 \$	10 875 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées				
Emprunts grevant des propriétés précises	—	—	152 181	152 181
Emprunts de filiales	—	—	12 876	12 876
	—	—	165 057	165 057
Créditeurs et autres passifs ²	5 490	—	38 014	43 504
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales				
	1 538	—	2 770	4 308
	7 028 \$	— \$	216 716 \$	223 744 \$

1. Les actifs financiers comprennent un montant de 10,1 G\$ d'actifs affectés en garantie.

2. Comprend les instruments dérivés qui sont désignés comme admissibles à la comptabilité de couverture, dont une tranche de 1,1 G\$ est incluse dans les débiteurs et autres actifs et une tranche de 1,5 G\$ est incluse dans les créditeurs et autres passifs, pour lesquels les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états consolidés du résultat net au cours de la période où ils surviennent. Les dividendes relatifs aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsque le droit de les recevoir est établi. Les intérêts relatifs aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et présentés dans les états consolidés du résultat net.

Les titres d'emprunt et de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2022, les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'élevaient à 78 M\$ (2021 – 996 M\$) et à 1,1 G\$ (2021 – 213 M\$), respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des produits différés nets de 10 M\$ (2021 – 1 M\$), auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, ont été reclassés en résultat net par suite de la cession ou de la perte de valeur de certains de nos actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas des instruments de capitaux propres.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient un montant en trésorerie de 12,0 G\$ (2021 – 10,8 G\$) et des dépôts à court terme de 2,4 G\$ (2021 – 1,9 G\$).

b) Valeur comptable et juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers de la société selon leur classement respectif aux 31 décembre 2022 et 2021.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 396 \$	14 396 \$	12 694 \$	12 694 \$
Autres actifs financiers				
Obligations d'État	1 566	1 566	2 020	2 020
Obligations de sociétés	2 147	2 147	2 521	2 521
Titres à revenu fixe et autres	8 762	8 762	3 241	3 241
Actions ordinaires et bons de souscription	6 472	6 472	5 927	5 927
Prêts et effets à recevoir	7 952	7 952	2 837	2 837
	26 899	26 899	16 546	16 546
Débiteurs et autres actifs	19 880	19 880	15 318	15 318
	61 175 \$	61 175 \$	44 558 \$	44 558 \$
Passifs financiers				
Emprunts généraux	11 390 \$	9 599 \$	10 875 \$	11 993 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées				
Emprunts grevant des propriétés précises	187 544	184 254	152 181	153 844
Emprunts de filiales	15 140	14 708	12 876	13 415
	202 684	198 962	165 057	167 259
Créditeurs et autres passifs	48 559	48 559	43 504	43 504
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	4 188	4 188	4 308	4 308
	266 821 \$	261 308 \$	223 744 \$	227 064 \$

Les soldes courants et non courants des autres actifs financiers se présentent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Courants	7 565 \$	6 963 \$
Non courants	19 334	9 583
Total	26 899 \$	16 546 \$

c) Niveaux hiérarchiques des justes valeurs

Le tableau suivant présente le classement des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022			2021		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers						
Autres actifs financiers						
Obligations d'État	91 \$	1 475 \$	— \$	48 \$	1 972 \$	— \$
Obligations de sociétés	65	1 754	324	85	2 050	383
Titres à revenu fixe et autres	493	2 099	3 376	762	1 908	451
Actions ordinaires et bons de souscription	3 975	377	2 120	4 063	548	1 316
Prêts et effets à recevoir	22	26	5	—	—	5
	4 646	5 731	5 825	4 958	6 478	2 155
Débiteurs et autres actifs	12	3 731	6	3	2 265	77
	4 658 \$	9 462 \$	5 831 \$	4 961 \$	8 743 \$	2 232 \$
Passifs financiers						
Créditeurs et autres passifs	7 \$	4 469 \$	2 419 \$	29 \$	4 150 \$	1 311 \$
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	—	441	673	—	135	1 403
	7 \$	4 910 \$	3 092 \$	29 \$	4 285 \$	2 714 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 460 M\$ a été transféré dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, ce qui reflète un changement de technique d'évaluation en faveur d'une méthode des flux de trésorerie actualisés découlant d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Aucun autre transfert entre les niveaux 1, 2 ou 3 n'a eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur coté, selon le cas. Lorsque aucun cours acheteur ou vendeur n'est disponible, le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument est utilisé. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée d'après les cours du marché en vigueur pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des modèles d'évaluation des options et des analyses des flux de trésorerie actualisés, reposant sur des données de marché observables.

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des principales données d'entrée utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2.

(EN MILLIONS)	Valeur comptable au 31 décembre 2022	Techniques d'évaluation et principales données d'entrée
Type d'actif ou de passif		
Autres actifs financiers	5 731 \$	Modèles d'évaluation basés sur des données de marché observables
Actifs dérivés/passifs dérivés (débiteurs/créditeurs)	3 731/ (4 469)	Contrats de change à terme – modèle des flux de trésorerie actualisés – taux de change à terme (découlant des taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit Contrats de taux d'intérêt – modèle des flux de trésorerie actualisés – taux d'intérêt à terme (découlant des courbes de rendement observables) et écarts de taux applicables actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit Contrats dérivés liés à l'énergie – cours du marché ou, lorsqu'ils ne sont pas disponibles, modèles d'évaluation internes corroborés par des données de marché observables
Parts rachetables de fonds (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales)	(441) \$	Total des cours du marché des placements sous-jacents

Les justes valeurs déterminées au moyen de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données non observables (actifs et passifs financiers de niveau 3) comprennent des hypothèses concernant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Pour déterminer ces données d'entrée non observables, la société utilise des données de marché externes observables, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas, afin d'élaborer des hypothèses à l'égard de ces données d'entrée non observables.

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3.

(EN MILLIONS)				
Type d'actif ou de passif	Valeur comptable au 31 décembre 2022	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur
Obligations de sociétés	324	\$ Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs • Taux d'actualisation	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Titres à revenu fixe et autres	3 376	Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs • Taux d'actualisation	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Actions ordinaires et bons de souscription	2 120	Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs • Taux d'actualisation	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
		Modèle de Black et Scholes	• Volatilité • Durée jusqu'à l'échéance	• Une augmentation (diminution) de la volatilité entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de la durée jusqu'à l'échéance entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur
Actifs dérivés/passifs dérivés (débiteurs/créditeurs)	6/ (2 419)	Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs • Taux d'actualisation	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Fonds à durée de vie limitée (obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales)	(673)	Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs • Taux d'actualisation • Taux de capitalisation final • Horizon de placement	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur

Le tableau qui suit présente la variation du solde des actifs et des passifs financiers classés au niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	2022		2021	
	Actifs financiers	Passifs financiers	Actifs financiers	Passifs financiers
Solde au début de l'exercice	2 232 \$	2 714 \$	2 369 \$	2 104 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	95	(394)	160	96
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ¹	(13)	(3)	(8)	94
Entrées, déduction faite des cessions	3 517	775	(289)	420
Solde à la fin de l'exercice	5 831 \$	3 092 \$	2 232 \$	2 714 \$

1. Comprend l'écart de change.

Le tableau qui suit présente le classement des passifs financiers évalués au coût amorti, mais pour lesquels la juste valeur est présentée en fonction des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022			2021		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Emprunts généraux	9 524 \$	75 \$	— \$	11 906 \$	87 \$	— \$
Emprunts grevant des propriétés précises	6 742	87 764	89 748	12 163	65 234	76 620
Emprunts de filiales	7 547	2 100	5 061	6 831	—	6 411
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	—	689	2 385	—	544	2 226

La juste valeur des passifs de niveau 2 et de niveau 3 évalués au coût amorti, mais pour lesquels la juste valeur est présentée, est établie à partir de techniques d'évaluation telles que le prix en vigueur sur le marché ajusté et les flux de trésorerie actualisés.

d) Activités de couverture

La société utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer ses risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. Pour certains dérivés qui sont utilisés pour gérer les risques, la société détermine si la comptabilité de couverture peut être appliquée. La comptabilité de couverture est appliquée si le dérivé est désigné comme couverture d'un risque précis et s'il existe une assurance qu'il restera hautement efficace comme couverture, car on s'attend à ce qu'il compense les flux de trésorerie ou la juste valeur. La société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective lorsque le dérivé n'est plus admissible à titre de couverture ou lorsque la relation de couverture prend fin. Une fois que la comptabilité de couverture a cessé, le cumul des variations de la juste valeur d'un dérivé, qui avait été antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, est comptabilisé en résultat net pendant la durée résiduelle de la relation de couverture initiale, à mesure que les montants liés à l'élément couvert sont comptabilisés en résultat net. Les actifs ou les passifs liés aux profits et aux pertes latents liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sont comptabilisés dans les actifs et les passifs financiers, respectivement.

i) Couvertures de flux de trésorerie

La société utilise les couvertures de flux de trésorerie suivantes : des contrats dérivés liés à l'énergie pour couvrir la vente d'énergie, des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie ou des flux de trésorerie futurs liés à un actif ou à un passif à taux variable et des dérivés sur actions pour couvrir les contrats de rémunération à long terme. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des profits nets latents avant impôt de 2,1 G\$ (2021 – 582 M\$) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2022, le solde du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie se chiffrait à 1,6 G\$ (2021 – 232 M\$).

ii) Couvertures d'investissement net

La société utilise des contrats de change et des instruments d'emprunt libellés en devises pour gérer le risque de change lié à l'investissement net dans des établissements à l'étranger. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des profits nets latents avant impôt de 3,0 G\$ (2021 – 407 M\$) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à la partie efficace des couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger. Au 31 décembre 2022, le solde du passif dérivé latent découlant des contrats dérivés désignés à titre de couvertures d'investissement net se chiffrait à 756 M\$ (2021 – passif de 163 M\$).

e) Compensation d'instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté aux bilans consolidés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser et a l'intention de procéder au règlement du solde net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La société effectue des transactions sur dérivés en vertu des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »). En général, en vertu de ces conventions, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une journée sont regroupés en un seul montant net payable par une partie à l'autre. Ces conventions procurent à la société le droit juridiquement exécutoire de compenser ces montants; par conséquent, les soldes suivants sont présentés sur une base nette dans les états financiers consolidés :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Débiteurs et autres actifs		Créditeurs et autres passifs	
	2022	2021	2022	2021
Montants bruts des instruments financiers avant la compensation	4 638 \$	4 814 \$	4 703 \$	5 037 \$
Montants bruts des instruments financiers compensés dans les bilans consolidés	(889)	(2 469)	(861)	(2 452)
Montants nets des instruments financiers inscrits aux bilans consolidés	3 749 \$	2 345 \$	3 842 \$	2 585 \$

7. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2022	2021
Débiteurs	a)	14 155 \$	11 332 \$
Charges payées d'avance et autres actifs		10 557	8 162
Liquidités soumises à restrictions	b)	2 666	2 266
Total		27 378 \$	21 760 \$

Les tranches courante et non courante des soldes des débiteurs et autres actifs se présentent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Tranche courante	19 489 \$	16 098 \$
Tranche non courante	7 889	5 662
Total	27 378 \$	21 760 \$

a) Débiteurs

Les débiteurs incluent les actifs sur contrats de 703 M\$ (2021 – 651 M\$). Les actifs sur contrats se rapportent principalement aux travaux en cours dans le cadre de nos contrats de services de construction à long terme qui n'ont pas encore été facturés aux clients.

b) Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions sont principalement liées aux accords de financement, y compris les désendettements, les comptes de service de la dette et les dépôts détenus par l'entreprise d'assurance de la société dans l'ensemble de nos secteurs.

8. STOCKS

Le tableau suivant présente les composantes des stocks.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Immeubles résidentiels en cours d'aménagement	1 558 \$	2 135 \$
Terrains destinés à l'aménagement	1 895	1 802
Immeubles résidentiels terminés	2 342	1 869
Produits industriels	2 911	3 113
Autres ¹	4 137	2 496
Total	12 843 \$	11 415 \$

1. Au 31 décembre 2022, les principales composantes du poste Autres étaient les stocks de carburant de 850 M\$ et les immeubles de logistique de 575 M\$. Au 31 décembre 2021, les principales composantes du poste Autres étaient les stocks de carburant de 731 M\$ et les projets d'aménagement d'immeubles de bureaux de 213 M\$.

Les tranches courante et non courante des soldes des stocks sont les suivantes :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Tranche courante	9 108 \$	8 557 \$
Tranche non courante	3 735	2 858
Total	12 843 \$	11 415 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé des stocks de 44,1 G\$ (2021 – 35,7 G\$) relativement au coût des marchandises vendues et une charge pour perte de valeur des stocks de 110 M\$ (2021 – 96 M\$). Au 31 décembre 2022, la valeur comptable des stocks donnés en garantie se chiffrait à 7,1 G\$ (2021 – 6,8 G\$).

9. DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs et des passifs qui étaient classés comme détenus en vue de la vente aux 31 décembre 2022 et 2021.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement et autres	Total 2022	Total 2021
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	— \$	9 \$	37 \$	— \$	46 \$	213 \$
Débiteurs et autres actifs.....	2	12	33	107	154	298
Placements mis en équivalence.....	277	—	138	(8)	407	276
Immeubles de placement.....	388	—	—	—	388	9 053
Immobilisations corporelles.....	6	910	4	107	1 027	1 874
Immobilisations incorporelles...	—	—	582	130	712	—
Goodwill.....	—	—	21	11	32	220
Autres actifs à long terme.....	14	6	41	—	61	—
Actifs d'impôt différé.....	—	—	—	3	3	24
Actifs classés comme détenus en vue de la vente.....	<u>687 \$</u>	<u>937 \$</u>	<u>856 \$</u>	<u>350 \$</u>	<u>2 830 \$</u>	<u>11 958 \$</u>
Passif						
Créditeurs et autres passifs.....	4 \$	181 \$	81 \$	38 \$	304 \$	139 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées.....	—	171	394	4	569	3 009
Passifs d'impôt différé.....	—	—	3	—	3	—
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente.....	<u>4 \$</u>	<u>352 \$</u>	<u>478 \$</u>	<u>42 \$</u>	<u>876 \$</u>	<u>3 148 \$</u>

Au 31 décembre 2022, les actifs détenus en vue de la vente compris dans notre secteur Immobilier incluaient trois centres commerciaux aux États-Unis, deux biens hôteliers aux États-Unis et un immeuble de bureaux aux États-Unis. Les actifs détenus en vue de la vente au sein de notre secteur Énergie renouvelable comprennent un portefeuille de centrales hydroélectriques en exploitation de 378 MW aux États-Unis ainsi que des actifs éoliens aux États-Unis qui ont été acquis dans le cadre de l'acquisition d'un promoteur de projets d'énergie renouvelable. Les actifs détenus en vue de la vente au sein de notre secteur Infrastructures comprennent l'entente visant la vente de nos entreprises de routes à péage en Inde ainsi que l'entente de l'une de nos filiales visant la vente de sa participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, nous avons cédé 13,5 G\$ et 3,7 G\$ d'actifs et de passifs, respectivement. La majorité des cessions ont trait aux ventes d'un portefeuille de résidences pour étudiants au Royaume-Uni, d'un portefeuille de biens à bail hypernet, d'un portefeuille de biens hôteliers et de onze centres commerciaux ainsi que d'un immeuble de bureaux aux États-Unis au sein de notre secteur Immobilier.

10. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

Le tableau qui suit présente les pourcentages de participation et les valeurs comptables des participations dans des entreprises associées et des coentreprises de la société, qui sont toutes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Participation ¹		Valeur comptable	
	2022	2021	2022	2021
Oaktree	64 %	62 %	5 927 \$	5 596 \$
Immobilier				
Entreprises associées				
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	26 à 50 %	s.o.	485	—
Placements à titre de commanditaire et autres	16 à 31 %	13 à 31 %	41	251
Coentreprises				
Immeubles principaux	25 à 56 %	15 à 56 %	7 324	9 819
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	9 à 68 %	22 à 70 %	11 095	10 303
Placements à titre de commanditaire et autres	6 à 98 %	8 à 91 %	3 319	4 813
			<u>22 264</u>	<u>25 186</u>
Infrastructures				
Entreprises associées				
Services publics	8 à 38 %	11 à 50 %	1 244	946
Transport	26 à 58 %	21 à 58 %	1 772	4 724
Données	3 %	45 à 50 %	1 719	3 076
Autres	22 à 50 %	22 à 50 %	297	106
Coentreprises				
Services publics	15 à 49 %	s.o.	1 117	—
Transport	6 à 31 %	50 %	2 367	64
Secteur médian	20 à 38 %	50 %	757	653
Données	12 à 50 %	s.o.	2 571	—
			<u>11 844</u>	<u>9 569</u>
Capital-investissement				
Entreprises associées				
Activités industrielles	9 à 54 %	24 à 54 %	932	787
Autres	14 à 50 %	14 à 70 %	2 642	2 205
			<u>3 574</u>	<u>2 992</u>
Énergie renouvelable et transition énergétique et autres				
Entreprises associées liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique	3 à 65 %	3 à 65 %	2 261	1 801
Autres placements mis en équivalence	35 à 82 %	22 à 70 %	1 224	956
			<u>3 485</u>	<u>2 757</u>
Total			<u>47 094 \$</u>	<u>46 100 \$</u>

1. Les coentreprises ou les entreprises associées dans lesquelles la participation est supérieure à 50 % sont des participations dont le contrôle est soit partagé, soit n'existe pas, ce qui donne lieu à la comptabilisation du placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau qui suit présente les variations des soldes des participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Oaktree	Immobilier	Infrastructures	Capital- investissement	Énergie renouvelable et autres	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice ...	5 596 \$	25 186 \$	9 569 \$	2 992 \$	2 757 \$	46 100 \$	41 327 \$
Entrées, déduction faite des cessions ¹	446	(3 063)	2 602	74	1 225	1 284	4 013
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	—	222	—	461	(1)	682	72
Quote-part du bénéfice global (de la perte globale)	235	1 492	894	232	(388)	2 465	3 387
Distributions reçues	(350)	(550)	(1 178)	(170)	(86)	(2 334)	(1 758)
Remboursement de capital	—	(430)	—	(2)	—	(432)	(273)
Écart de change et autres	—	(593)	(43)	(13)	(22)	(671)	(668)
Solde à la fin de l'exercice	5 927 \$	22 264 \$	11 844 \$	3 574 \$	3 485 \$	47 094 \$	46 100 \$

1. Comprend les actifs vendus et les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les entrées, déduction faite des cessions, de 1,3 G\$ au cours de l'exercice ont principalement trait à l'acquisition de placements mis en équivalence dans AusNet Services Ltd, une entreprise de services publics réglementés en Australie, et dans une entreprise de compteurs intelligents en Nouvelle-Zélande au sein de notre secteur Infrastructures. Le solde de nos placements mis en équivalence a également augmenté en raison de la coentreprise avec Intel Corporation au sein de notre secteur Infrastructures et des apports de capital dans Brookfield Reinsurance Ltd. Ces entrées ont été partiellement contrebalancées par le reclassement de notre portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne dans notre secteur Immobilier, qui est passé de placement mis en équivalence à filiale consolidée lorsque le contrôle du portefeuille a été obtenu en 2022.

Le tableau qui suit présente les actifs courants et non courants ainsi que les passifs courants et non courants liés aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022				2021			
	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Oaktree	1 999 \$	19 038 \$	1 441 \$	10 332 \$	2 136 \$	20 351 \$	1 936 \$	9 229 \$
Immobilier								
Entreprises associées								
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	50	2 792	77	1 143	—	—	—	—
Placements à titre de commanditaire et autres	71	109	54	—	17	1 070	19	757
Coentreprises								
Immeubles principaux	1 297	27 599	1 464	12 785	1 985	39 322	2 272	17 787
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	1 646	42 733	4 846	14 482	1 723	35 099	927	14 091
Placements à titre de commanditaire et autres	1 875	11 309	1 464	5 605	1 854	19 622	1 214	9 164
Infrastructures								
Entreprises associées								
Services publics	363	15 744	364	8 588	359	5 723	444	3 738
Transport	1 318	12 033	2 259	5 919	1 325	24 322	2 160	12 981
Données	438	8 659	564	4 793	1 054	13 394	1 727	6 284
Autres	118	1 362	92	357	30	321	20	84
Coentreprises								
Services publics	372	6 167	366	4 088	—	—	—	—
Transport	237	10 054	118	6 029	32	115	12	63
Secteur médian	232	6 279	226	4 067	197	6 097	215	4 003
Données	1 009	6 640	647	3 640	—	—	—	—
Capital-investissement								
Entreprises associées								
Activités industrielles	1 682	2 352	789	566	1 421	1 169	640	330
Autres	2 911	8 015	1 831	5 773	1 949	9 163	1 208	7 220
Énergie renouvelable et transition énergétique et autres								
Entreprises associées liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique								
	4 163	14 878	3 375	8 125	2 763	12 675	2 546	6 811
Autres placements mis en équivalence	3 558	40 355	5 327	36 721	2 075	9 419	1 593	8 465
	23 339 \$	236 118 \$	25 304 \$	133 013 \$	18 920 \$	197 862 \$	16 933 \$	101 007 \$

Certaines de nos participations dans des entreprises associées sont assujetties à des restrictions quant au montant des fonds qui peuvent être transférés à la société sous forme de dividendes en trésorerie ou utiliser pour rembourser des prêts et des avances, en raison des modalités des accords de prêt, des restrictions réglementaires et d'autres obligations contractuelles.

Le tableau qui suit présente le total des produits, le bénéfice net et les autres éléments du résultat global liés aux placements de la société dans des entreprises associées et des coentreprises.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022			2021		
	Produits	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Produits	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global
Oaktree	1 489 \$	579 \$	15 \$	2 308 \$	1 355 \$	7 \$
Immobilier						
Entreprises associées						
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	(12)	128	—	—	—	—
Placements à titre de commanditaire et autres	230	(6)	69	84	(133)	949
Coentreprises						
Immeubles principaux	1 192	1 234	143	1 917	1 404	100
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	3 468	718	94	2 602	1 215	—
Placements à titre de commanditaire et autres	1 362	350	312	1 114	457	321
Infrastructures						
Entreprises associées						
Services publics	1 306	32	(112)	1 336	521	28
Transport	2 561	(132)	307	11 685	1 570	(433)
Données	815	(23)	247	2 460	70	73
Autres	173	(349)	600	50	(66)	56
Coentreprises						
Services publics	869	183	171	—	—	—
Transport	14 372	1 580	93	123	4	(2)
Secteur médian	918	220	67	783	137	—
Données	1 571	337	522	—	—	—
Capital-investissement						
Entreprises associées						
Activités industrielles	3 462	456	9	3 082	424	(4)
Autres	6 077	320	(28)	5 215	(233)	(113)
Énergie renouvelable et transition énergétique et autres						
Entreprises associées liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique	3 487	359	(583)	2 891	(208)	(15)
Autres placements mis en équivalence	5 100	492	(870)	7 344	(46)	(15)
	48 440 \$	6 478 \$	1 056 \$	42 994 \$	6 471 \$	952 \$

La société détient certains placements dans des entités inscrites en bourse dont les titres sont négociés sur un marché actif liquide.

11. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des immeubles de placement de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Juste valeur au début de l'exercice	100 865 \$	96 782 \$
Entrées	11 580	13 558
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	9 805	988
Changements de méthode comptable	(274)	599
Cessions ¹	(4 430)	(15 017)
Variations de la juste valeur	629	5 073
Écart de change et autres	(3 075)	(1 118)
Juste valeur à la fin de l'exercice ²	115 100 \$	100 865 \$

1. Comprend les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente.

2. Le solde de clôture au 31 décembre 2022 comprend des immeubles de placement d'une valeur de 108,2 G\$ (31 décembre 2021 – 94,9 G\$) loués à des tiers et des immeubles de placement représentant des actifs au titre de droits d'utilisation d'une valeur de 4,4 G\$ (31 décembre 2021 – 4,1 G\$).

Les immeubles de placement comprennent les immeubles de bureaux, les immeubles de commerce de détail, les immeubles résidentiels et autres immeubles de la société. Les entrées et les acquisitions de 21,4 G\$ (2021 – 14,5 G\$) sont principalement liées aux achats d'immeubles de placement dans nos fonds immobiliers et aux améliorations apportées aux actifs existants au cours de la période.

Les cessions de 4,4 G\$ (2021 – 15,0 G\$) comprennent la vente de plusieurs immeubles de placement à bail hypernet, immeubles résidentiels et immeubles de commerce de détail aux États-Unis, d'immeubles de bureaux au Royaume-Uni et au Canada et d'un portefeuille de résidences pour étudiants au Royaume-Uni. En outre, les résultats de la période considérée tiennent compte du reclassement de certains actifs détenus au sein de nos fonds immobiliers dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les immeubles de placement ont généré des produits locatifs de 6,2 G\$ (2021 – 5,7 G\$) et engagé des coûts d'exploitation directs de 2,9 G\$ (2021 – 2,6 G\$). La majorité de nos immeubles de placement sont affectés en garantie des emprunts sans recours grevant les immeubles respectifs.

Le tableau ci-dessous présente nos immeubles de placement évalués à la juste valeur.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Immeubles principaux	19 267 \$	19 384 \$
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement	25 434	28 334
Placements à titre de commanditaire	69 501	51 620
Autres immeubles de placement	898	1 527
	115 100 \$	100 865 \$

Des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) sont utilisées pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement. Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les éléments suivants :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Analyse des flux de trésorerie actualisés ¹	- Flux de trésorerie futurs provenant principalement du bénéfice d'exploitation net - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) des taux de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux de capitalisation finaux - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

1. Certains immeubles de placement sont évalués selon la méthode de la capitalisation directe plutôt que le modèle des flux de trésorerie actualisés. En vertu de la méthode de la capitalisation directe, un taux de capitalisation est appliqué aux flux de trésorerie estimatifs de l'exercice considéré.

Les immeubles de placement de la société sont diversifiés sur les plans du type d'actifs, de la catégorie d'actifs, du territoire et du marché. Par conséquent, outre les facteurs susmentionnés, certains facteurs pourraient être atténuants, comme les modifications des hypothèses dont le sens et l'amplitude varient en fonction des territoires et des marchés.

Le tableau suivant résume les principaux paramètres d'évaluation des immeubles de placement de la société.

	2022			2021		
	Taux d'actualisation	Taux de capitalisation final	Horizon de placement (en années)	Taux d'actualisation	Taux de capitalisation final	Horizon de placement (en années)
AUX 31 DÉCEMBRE						
Immeubles principaux	6,2 %	4,6 %	11	5,9 %	4,6 %	11
Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement ¹	7,6 %	5,9 %	10	7,3 %	5,8 %	10
Placements à titre de commanditaire ¹	8,4 %	5,7 %	13	9,1 %	5,9 %	13
Autres immeubles de placement ²	7,5 %	s.o.	s.o.	8,7 %	s.o.	s.o.

1. Les taux présentés se rapportent aux immeubles de placement évalués selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Ces taux ne concernent pas les immeubles résidentiels, les biens à bail hypernet, les résidences pour étudiants, les maisons préfabriquées et les autres immeubles de placement qui sont évalués selon la méthode de la capitalisation directe.

2. Les autres immeubles de placement comprennent les immeubles de placement détenus au sein de nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau qui suit présente les immobilisations corporelles de la société, réparties par secteur opérationnel.

	Énergie renouvelable et transition énergétique a)		Infrastructures b)		Immobilier c)		Capital-investissement et autres d)		Total	
AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Coûts.....	34 483 \$	30 588 \$	39 440 \$	39 769 \$	15 367 \$	11 568 \$	23 024 \$	21 083 \$	112 314 \$	103 008 \$
Cumul des variations de la juste valeur	30 726	28 138	3 251	3 077	1 794	881	(841)	(1 022)	34 930	31 074
Cumul de l'amortissement	(9 966)	(8 409)	(5 398)	(4 191)	(1 799)	(1 481)	(5 813)	(4 512)	(22 976)	(18 593)
Total ¹	55 243 \$	50 317 \$	37 293 \$	38 655 \$	15 362 \$	10 968 \$	16 370 \$	15 549 \$	124 268 \$	115 489 \$

1. Au 31 décembre 2022, le total comprenait des immobilisations corporelles d'une valeur de 5,6 G\$ (2021 – 5,8 G\$) louées à des tiers dans le cadre de contrats de location simple. Nos immobilisations corporelles représentant des actifs au titre de droits d'utilisation comprenaient un montant de 435 M\$ (2021 – 415 M\$) dans notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique, un montant de 3,5 G\$ (2021 – 4,0 G\$) dans notre secteur Infrastructures, un montant de 1,0 G\$ (2021 – 986 M\$) dans notre secteur Immobilier et un montant de 1,7 G\$ (2021 – 1,6 G\$) dans notre secteur Capital-investissement et autres, ce qui porte à 6,6 G\$ (2021 – 7,0 G\$) le total des actifs au titre de droits d'utilisation.

En ce qui concerne les secteurs de l'énergie renouvelable et transition énergétique, des infrastructures et de l'immobilier, les immobilisations corporelles sont principalement comptabilisées à la juste valeur et classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs en raison des données d'entrée importantes non observables utilisées pour en déterminer la juste valeur. La valeur comptable qui aurait été comptabilisée si nos actifs avaient été comptabilisés selon le modèle du coût se chiffre à 75,4 G\$ (2021 – 72,0 G\$). En ce qui concerne les secteurs Capital-investissement et autres, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti. Au 31 décembre 2022, des immobilisations corporelles d'un montant de 88,2 G\$ (2021 – 66,2 G\$), au coût, étaient affectées en garantie de la dette grevant les immeubles respectifs.

a) Énergie renouvelable et transition énergétique

Nos immobilisations corporelles liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Hydroélectricité		Énergie éolienne		Énergie solaire et autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Coût au début de l'exercice.....	13 871 \$	13 899 \$	9 033 \$	8 398 \$	7 684 \$	6 541 \$	30 588 \$	28 838 \$
Entrées, déduction faite des cessions et des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	(542)	734	950	(907)	1 267	648	1 675	475
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	—	—	1 765	1 643	1 321	723	3 086	2 366
Écart de change	(849)	(762)	156	(101)	(173)	(228)	(866)	(1 091)
Coût à la fin de l'exercice	12 480	13 871	11 904	9 033	10 099	7 684	34 483	30 588
Cumul des variations de la juste valeur au début de l'exercice	23 973	19 865	2 461	2 908	1 704	1 465	28 138	24 238
Variations de la juste valeur	2 681	4 581	1 060	(44)	162	282	3 903	4 819
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	—	—	(135)	(354)	—	—	(135)	(354)
Écart de change	(1 012)	(473)	(133)	(49)	(35)	(43)	(1 180)	(565)
Cumul des variations de la juste valeur à la fin de l'exercice	25 642	23 973	3 253	2 461	1 831	1 704	30 726	28 138
Cumul de l'amortissement au début de l'exercice	(5 151)	(4 731)	(2 086)	(2 293)	(1 172)	(846)	(8 409)	(7 870)
Dotation à l'amortissement	(624)	(556)	(557)	(599)	(413)	(355)	(1 594)	(1 510)
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	86	22	4	792	7	1	97	815
Écart de change	125	114	(222)	14	37	28	(60)	156
Cumul de l'amortissement à la fin de l'exercice	(5 564)	(5 151)	(2 861)	(2 086)	(1 541)	(1 172)	(9 966)	(8 409)
Solde à la fin de l'exercice	32 558 \$	32 693 \$	12 296 \$	9 408 \$	10 389 \$	8 216 \$	55 243 \$	50 317 \$

Le tableau qui suit présente nos immobilisations corporelles liées à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique évaluées à la juste valeur, par emplacement géographique.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Amérique du Nord	37 016 \$	32 629 \$
Colombie	8 264	8 497
Brésil	4 708	3 547
Europe	3 396	3 935
Autres ¹	1 859	1 709
	55 243 \$	50 317 \$

1. Le poste Autres regroupe principalement la Chine, l'Inde et le Chili.

Les actifs liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique sont comptabilisés selon le modèle de la réévaluation, et la date de réévaluation la plus récente est le 31 décembre 2022. Les évaluations utilisent des données d'entrée non observables importantes (niveau 3) pour déterminer la juste valeur des actifs liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique. Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les éléments suivants :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Analyse des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs principalement influencés par les hypothèses à l'égard des prix futurs de l'électricité - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Exercice final	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Un report (devancement) de l'exercice final entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) des taux de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux de capitalisation finaux - Un report (devancement) de l'exercice final découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

Les principaux paramètres ayant servi à l'évaluation des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires de la société à la fin de 2022 et de 2021 sont présentés ci-après.

	Amérique du Nord		Brésil		Colombie		Europe	
AUX 31 DÉCEMBRE	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation								
Production sous contrat	4,9 à 5,4 %	4,1 à 4,4 %	8,2 %	7,2 %	8,5 %	7,9 %	4,4 %	3,9 %
Production sans contrat	6,2 à 6,7 %	5,4 à 5,6 %	9,5 %	8,5 %	9,7 %	9,2 %	4,4 %	3,9 %
Taux de capitalisation final ¹	4,3 à 4,9 %	4,8 à 5,1 %	s.o.	s.o.	7,7 %	8,0 %	s.o.	s.o.
Exercice final	2044	2042	2051	2048	2042	2041	2036	2036

1. Le taux de capitalisation final s'applique seulement aux actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et en Colombie.

Les valeurs finales sont incluses dans l'évaluation des actifs hydroélectriques aux États-Unis, au Canada et en Colombie. En ce qui concerne les actifs hydroélectriques au Brésil, l'évaluation tient compte des flux de trésorerie établis en fonction de la durée de l'autorisation ou de la durée d'utilité d'un actif de la concession, sans tenir compte de la valeur de renouvellement éventuelle. Au 31 décembre 2022, la durée restante moyenne pondérée, qui comprenait une période de renouvellement de 30 ans non récurrente pour les actifs hydroélectriques concernés achevés au cours de l'exercice considéré, était de 35 ans (2021 – 31 ans). Par conséquent, aucune valeur finale n'a été attribuée aux actifs hydroélectriques au Brésil.

Le tableau qui suit résume les principales hypothèses qui sous-tendent la production sous contrat et les prix de l'énergie futurs.

	Total de la production vendue en vertu d'accords d'achat d'énergie		Prix de l'énergie aux termes d'accords d'achat d'énergie à long terme (moyenne pondérée)		Prix de l'électricité futurs estimatifs (moyenne pondérée)	
	De 1 an à 10 ans	De 11 à 20 ans	De 1 an à 10 ans	De 11 à 20 ans	De 1 an à 10 ans	De 11 à 20 ans
AU 31 DÉCEMBRE 2022						
Amérique du Nord (prix en \$ US/MWh).....	54 %	16 %	88	74	93	135
Brésil (prix en BRL/MWh).....	75 %	43 %	336	387	290	387
Colombie (prix en COP/MWh).....	32 %	2 %	293	352	376	554
Europe (prix en €/MWh)	90 %	65 %	72	66	62	74

L'estimation de la société des prix futurs de l'énergie renouvelable est établie d'après l'estimation de la direction quant au coût d'obtention de nouvelles productions d'énergie provenant de sources renouvelables pour répondre à la demande future entre 2026 et 2035 (2021 – entre 2025 et 2035), ce qui préservera la fiabilité du système et procurera des niveaux de réserves suffisants.

b) Infrastructures

Nos immobilisations corporelles liées aux infrastructures se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Services publics		Transport		Secteur médian		Données		Ressources durables et autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Coût au début de l'exercice.....	7 582 \$	9 306 \$	8 999 \$	8 698 \$	14 862 \$	14 321 \$	8 324 \$	8 593 \$	2 \$	294 \$	39 769 \$	31 212 \$
Entrées, déduction faite des cessions et des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	345	(1 788)	642	312	780	511	561	(103)	—	(294)	2 328	(1 362)
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	108	180	—	134	—	9 865	53	—	—	—	161	10 179
Écart de change	(743)	(116)	(356)	(145)	(963)	165	(754)	(166)	(2)	2	(2 818)	(260)
Coût à la fin de l'exercice	7 292	7 582	9 285	8 999	14 679	14 862	8 184	8 324	—	2	39 440	39 769
Cumul des variations de la juste valeur au début de l'exercice.....	1 626	2 917	1 045	1 047	408	338	—	—	(2)	324	3 077	4 626
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	—	(1 399)	—	—	—	—	—	—	—	(244)	—	(1 643)
Variations de la juste valeur.....	176	134	112	48	118	70	—	—	—	(80)	406	172
Écart de change	(178)	(26)	(53)	(50)	(3)	—	—	—	2	(2)	(232)	(78)
Cumul des variations de la juste valeur à la fin de l'exercice	1 624	1 626	1 104	1 045	523	408	—	—	—	(2)	3 251	3 077
Cumul de l'amortissement au début de l'exercice	(1 272)	(1 613)	(1 668)	(1 404)	(622)	(356)	(629)	(263)	—	(35)	(4 191)	(3 671)
Dotation à l'amortissement	(326)	(352)	(468)	(481)	(418)	(270)	(384)	(419)	—	(4)	(1 596)	(1 526)
Cessions et actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	21	682	9	161	11	20	41	45	—	38	82	946
Écart de change	121	11	87	56	47	(16)	52	8	—	1	307	60
Cumul de l'amortissement à la fin de l'exercice	(1 456)	(1 272)	(2 040)	(1 668)	(982)	(622)	(920)	(629)	—	—	(5 398)	(4 191)
Solde à la fin de l'exercice	7 460 \$	7 936 \$	8 349 \$	8 376 \$	14 220 \$	14 648 \$	7 264 \$	7 695 \$	— \$	— \$	37 293 \$	38 655 \$

Les immobilisations corporelles liées aux infrastructures sont comptabilisées selon le modèle de la réévaluation, et la date de réévaluation la plus récente est le 31 décembre 2022. Les actifs liés aux services publics se composent de réseaux de transport réglementé et de réseaux de distribution réglementée, lesquels sont exploités principalement aux termes d'ententes prévoyant des tarifs réglementés. Les immobilisations corporelles des activités liées au transport se composent de chemins de fer, de routes à péage et de ports. Les immobilisations corporelles des activités liées au secteur médian se composent d'actifs liés au transport, à la distribution et au stockage d'énergie. Les immobilisations corporelles liées aux données comprennent principalement les tours de télécommunications, les réseaux de fibre optique et les actifs de stockage de données.

Les évaluations pour déterminer la juste valeur des actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données du secteur Infrastructures sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les éléments suivants :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Analyse des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation - Multiple de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) du multiple de capitalisation final entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) du multiple de capitalisation final est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la juste valeur découlant du multiple de capitalisation final - Une augmentation (diminution) de l'horizon de placement découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux paramètres d'évaluation des actifs de la société liés aux services publics, au transport et au secteur médian à la fin des exercices 2022 et 2021.

	Services publics		Transport		Secteur médian	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Taux d'actualisation	7 à 11 %	7 à 11 %	8 à 14 %	7 à 14 %	15 %	15 %
Multiples de capitalisation finaux	18 fois	20 fois	9 à 15 fois	9 à 15 fois	10 fois	10 fois
Horizon de placement	10 à 20	10 à 20	10	10	5 à 10	5 à 10

c) Immobilier

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul des variations de la juste valeur		Cumul de l'amortissement		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde au début de l'exercice	11 568 \$	9 420 \$	881 \$	393 \$	(1 481) \$	(1 274) \$	10 968 \$	8 539 \$
Changements de méthode comptable.....	11	(38)	1	8	31	1	43	(29)
Entrées (cessions) ¹ , déduction faite des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente.....	1 202	207	28	(657)	59	268	1 289	(182)
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	3 224	2 172	—	—	—	—	3 224	2 172
Écart de change.....	(638)	(193)	(35)	(2)	115	37	(558)	(158)
Variations de la juste valeur.....	—	—	1 039	1 113	—	—	1 039	1 113
Dotation à l'amortissement.....	—	—	—	—	(523)	(513)	(523)	(513)
Charges pour pertes de valeur.....	—	—	(120)	26	—	—	(120)	26
Solde à la fin de l'exercice.....	15 367 \$	11 568 \$	1 794 \$	881 \$	(1 799) \$	(1 481) \$	15 362 \$	10 968 \$

1. (Entrées) cessions, en ce qui concerne le cumul de l'amortissement.

Les immobilisations corporelles du secteur Immobilier de la société comprennent les biens hôteliers comptabilisés en vertu du modèle de réévaluation, et la plus récente réévaluation a été effectuée le 31 décembre 2022. La société a déterminé la juste valeur de ces actifs au moyen de la méthode du coût de remplacement net d'amortissement. Les évaluations pour déterminer la juste valeur des actifs immobiliers sont fondées sur des données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Les données d'entrée importantes du niveau 3 comprennent les estimations du coût de remplacement des actifs et de leur durée économique restante.

d) Capital-investissement et autres

Les immobilisations corporelles liées au capital-investissement et aux autres activités comprennent principalement les actifs détenus par les secteurs Capital-investissement et Aménagement résidentiel de la société. Ces actifs sont comptabilisés selon le modèle du coût, aux termes duquel les actifs sont comptabilisés au coût, déduction faite du cumul de l'amortissement et du cumul de toutes pertes de valeur. Le tableau qui suit présente les variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles de la société comprises dans ces secteurs.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul des pertes de valeur		Cumul de l'amortissement		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde au début de l'exercice	21 083 \$	18 601 \$	(1 022) \$	(873) \$	(4 512) \$	(3 631) \$	15 549 \$	14 097 \$
Changements de méthode comptable.....	(37)	(820)	(8)	(3)	5	301	(40)	(522)
Entrées (cessions) ¹ , déduction faite des actifs reclassés comme détenus en vue de la vente	1 443	1 120	41	97	372	271	1 856	1 488
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises.....	1 502	2 518	—	—	—	—	1 502	2 518
Écart de change.....	(967)	(336)	11	(3)	170	34	(786)	(305)
Dotation à l'amortissement.....	—	—	—	—	(1 848)	(1 501)	(1 848)	(1 501)
Charges pour perte de valeur	—	—	137	(240)	—	14	137	(226)
Solde à la fin de l'exercice.....	23 024 \$	21 083 \$	(841) \$	(1 022) \$	(5 813) \$	(4 512) \$	16 370 \$	15 549 \$

1. (Entrées) cessions, en ce qui concerne le cumul de l'amortissement.

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le tableau suivant présente l'évolution des immobilisations incorporelles de la société.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde au début de l'exercice	34 810 \$	27 946 \$	(4 201) \$	(3 288) \$	30 609 \$	24 658 \$
Entrées.....	746	251	—	—	746	251
Cessions ¹	(2 434)	(972)	259	383	(2 175)	(589)
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	12 011	8 639	2	—	12 013	8 639
Amortissement.....	—	—	(2 138)	(1 477)	(2 138)	(1 477)
Écart de change.....	(724)	(1 054)	80	181	(644)	(873)
Solde à la fin de l'exercice.....	44 409 \$	34 810 \$	(5 998) \$	(4 201) \$	38 411 \$	30 609 \$

1. Comprend les actifs vendus et les reclassements dans les actifs détenus en vue de la vente.

Les immobilisations incorporelles sont réparties entre les secteurs opérationnels suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2022	2021
Capital-investissement.....	a)	25 032 \$	14 806 \$
Infrastructures.....	b)	11 822	14 214
Immobilier.....	c)	1 202	1 226
Énergie renouvelable et transition énergétique et autres.....		355	363
		38 411 \$	30 609 \$

a) Capital-investissement

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Capital-investissement ont principalement trait à ce qui suit :

- Des relations clients d'une valeur de 13,8 G\$ (2021 – 7,5 G\$), en hausse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions d'une entreprise de services de technologie nucléaire, d'une entreprise de services de location de solutions modulaires, d'une entreprise services de loteries, d'une entreprise de stockage d'énergie évolué, d'une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires et d'une entreprise de fabrication de composants de haute technologie. La durée d'utilité maximale des relations clients acquises est de 6 à 30 ans.
- Des logiciels et de la technologie exclusive de 3,7 G\$ (2021 – 3,0 G\$), en hausse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions conclues en 2022. Cette technologie exclusive a trait à la combinaison de processus, d'outils, de techniques et de systèmes mis au point qui sont utilisés exclusivement par les entreprises et au bénéfice exclusif de ces dernières, et sa durée d'utilité est de 10 à 20 ans.
- Des accords de concession liés aux réseaux d'aqueduc et d'égout, principalement des ententes avec des administrations municipales au Brésil, de 2,1 G\$ (2021 – 1,8 G\$). Les accords de concession donnent à la société le droit de facturer des tarifs aux utilisateurs pour toute la durée des accords en contrepartie de services de traitement des eaux, de travaux d'entretien continus et réguliers à l'égard d'actifs de distribution des eaux et d'améliorations des réseaux d'aqueduc et d'égout. Les accords de concession arrivent à expiration entre 2037 et 2056, ce qui constitue la base sur laquelle la société se fonde pour déterminer la durée d'utilité restante des actifs. À l'expiration des accords, les actifs seront rendus à divers concédants.
- Des marques et des marques de commerce d'une valeur de 3,3 G\$ (2021 – 1,9 G\$), en hausse par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions susmentionnées d'une entreprise de services de technologie nucléaire, d'une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires, d'une entreprise de services de location de solutions modulaires, d'une entreprise de stockage d'énergie évolué, d'une entreprise de fabrication de composants de haute technologie, d'une entreprise de services de gestion de parcs et de location de voitures et d'une entreprise de services de loterie, ayant une durée d'utilité de 11 à 40 ans.

b) Infrastructures

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Infrastructures sont principalement liées à ce qui suit :

- Des accords de concession de 2,8 G\$ (2021 – 2,6 G\$) au sein de notre entreprise de transport réglementé au Brésil, qui prévoient le droit de facturer un tarif sur la durée des accords. Le 8 avril 2021, une nouvelle loi a été adoptée au Brésil, laquelle prolonge à perpétuité les autorisations. Ces actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée des infrastructures sous-jacentes.
- Des relations clients et des contrats d'expédition de 2,2 G\$ (2021 – 2,5 G\$) au sein de notre entreprise diversifiée du secteur médian au Canada, relativement à des contrats d'achat ferme et à des contrats de rémunération des services à long terme. Ces contrats sont conclus avec des contreparties de première qualité. Ces actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée.
- Des relations clients, des contrats visant le réseau d'exploitation et des droits d'accès aux voies de 1,6 G\$ (2021 – 1,7 G\$) au sein de notre entreprise de chemins de fer en Amérique du Nord. Ces immobilisations incorporelles comprennent des contrats de location à long terme.
- Des accords de concession totalisant 1,0 G\$ (2021 – 1,6 G\$) liés à nos routes à péage au Pérou et en Inde, en vertu desquels la société a le droit de facturer un tarif aux utilisateurs des routes sur la durée des concessions. La diminution par rapport à 2021 est principalement attribuable à la cession de nos routes à péage en Inde. Les concessions au Pérou ont une durée d'utilité de 21 ans. La société se fonde sur ces dates d'expiration pour calculer la durée d'utilité restante des actifs.
- Des relations contractuelles avec des clients, des contrats conclus avec des clients et de la technologie exclusive de 1,3 G\$ (2021 – 1,3 G\$) au sein de notre entreprise d'infrastructure d'énergie résidentielle en Amérique du Nord. Cette entreprise génère des produits en vertu de contrats à long terme avec une clientèle diversifiée en Amérique du Nord.
- Des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée de 867 M\$ (2021 – 899 M\$).

c) Immobilier

Les immobilisations incorporelles de notre secteur Immobilier sont principalement attribuables aux marques de commerce à durée indéterminée liées aux biens hôteliers, y compris Center Parcs U.K. (« Center Parcs »). La société a déterminé que la durée d'utilité des actifs relatifs aux marques de commerce de Center Parcs était indéterminée, puisque la société a le droit légal d'exploiter à perpétuité ces marques de commerce de façon exclusive dans certains territoires.

Données d'entrées servant à calculer les valeurs recouvrables des immobilisations incorporelles

Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à un test de dépréciation lorsqu'un indice de dépréciation est relevé. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation annuellement. Nous procédons à une évaluation des flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur recouvrable et tenons compte des données d'entrées non observables importantes suivantes dans le cadre de notre évaluation :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Modèles des flux de trésorerie actualisés	- Flux de trésorerie futurs - Taux d'actualisation - Taux de capitalisation final - Horizon de placement	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs se traduit par une augmentation (diminution) de la valeur recouvrable - Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable - Une augmentation (diminution) du taux de capitalisation final se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable - Un report (devancement) de l'horizon de placement se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable	- Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des flux de trésorerie - Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux d'actualisation - Une augmentation (diminution) des taux de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux de capitalisation finaux - Un report (devancement) de l'horizon de placement découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

14. GOODWILL

Le tableau qui suit présente les soldes et les variations du goodwill.

AUX 31 DÉCEMBRE ET POUR LES EXERCICES CLOS À CES DATES (EN MILLIONS)	Coût		Cumul des pertes de valeur		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde au début de l'exercice	21 216 \$	15 539 \$	(989) \$	(825) \$	20 227 \$	14 714 \$
Acquisitions par l'entremise de regroupements d'entreprises	9 581	6 591	—	—	9 581	6 591
Pertes de valeur	—	—	(121)	(177)	(121)	(177)
Écart de change et autres ¹	(1 030)	(914)	5	13	(1 025)	(901)
Solde à la fin de l'exercice	29 767 \$	21 216 \$	(1 105) \$	(989) \$	28 662 \$	20 227 \$

1. Comprend l'ajustement du goodwill en fonction de la répartition finale du prix d'achat.

Le goodwill est réparti entre les secteurs opérationnels suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2022	2021
Capital-investissement	a)	16 264 \$	8 657 \$
Infrastructures	b)	8 789	8 979
Immobilier	c)	1 756	1 264
Énergie renouvelable et transition énergétique	d)	1 500	966
Gestion d'actifs		353	361
Total		28 662 \$	20 227 \$

a) Capital-investissement

Le goodwill de notre secteur Capital-investissement a augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition d'une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires et d'une entreprise de services de loterie. Ces acquisitions ont été partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la conversion des devises et par une perte de valeur au sein de notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier. Les hypothèses les plus importantes utilisées dans ce calcul sont les taux d'actualisation et les taux de croissance perpétuels, qui vont respectivement de 7,8 % à 13,1 % et de 0,8 % à 3,3 %. Ces hypothèses et données d'entrées sont prévues sur une période de cinq ans, sauf dans certains cas précis.

b) Infrastructures

Le goodwill de notre secteur Infrastructures a diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'écart de change et autres, facteur partiellement contrebalancé par le goodwill lié aux acquisitions conclues en 2022 attribuable à notre entreprise de télécommunications en Inde, à notre entreprise d'infrastructure résidentielle en Amérique du Nord et au portefeuille de tours de télécommunications au Royaume-Uni.

Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation de la valeur recouvrable du goodwill ont été établies au moyen d'un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'entrée sont des taux d'actualisation allant de 11 % à 14 %, des multiples de capitalisation finaux allant de 8 à 20 fois et des périodes de flux de trésorerie allant de 6 à 19 ans. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables pour les exercices clos en 2022 et en 2021 excèdent les valeurs comptables.

c) Immobilier

Le goodwill de notre secteur Immobilier tient essentiellement à Center Parcs U.K. et à IFC Seoul. L'augmentation pour l'exercice est principalement attribuable à l'acquisition de notre portefeuille d'immeubles de bureaux en Allemagne et au reclassement de certains actifs immobiliers des actifs détenus en vue de la vente aux biens immobiliers commerciaux. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables pour les exercices clos en 2022 et en 2021 excèdent les valeurs comptables connexes.

Les hypothèses d'évaluation suivantes ont été utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de Center Parcs U.K. : un taux d'actualisation de 10,3 %, en fonction du coût moyen pondéré du capital fondé sur le marché, un taux de capitalisation final de 6,2 % et un taux de croissance à long terme de 3,0 %.

d) Énergie renouvelable et transition énergétique

Le goodwill de notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique est principalement attribuable à un portefeuille de centrales hydroélectriques et aux portefeuilles de production d'énergie décentralisée et de parcs solaires commerciaux. L'augmentation du goodwill tient aux acquisitions conclues au cours de l'exercice. Le goodwill lié au portefeuille de centrales hydroélectriques découle de l'inclusion d'un passif d'impôt différé, puisque la base fiscale de l'actif net acquis est inférieure à sa juste valeur. Le goodwill peut être recouvré tant que les circonstances fiscales qui l'ont fait naître restent inchangées. À ce jour, un tel changement ne s'est pas produit. En ce qui concerne le solde résiduel du goodwill, il a été déterminé que les valeurs recouvrables pour les exercices clos en 2022 et en 2021 excèdent les valeurs comptables connexes. Les principales données d'entrée sont les taux d'actualisation, qui vont de 9 % à 15 %, le taux de capitalisation final, qui va de 3 à 5 fois, les périodes de flux de trésorerie, qui vont de 4 à 5 ans et les hypothèses relatives à l'endettement futur du secteur opérationnel.

Données d'entrées servant à calculer les valeurs recouvrables du goodwill

Les valeurs recouvrables utilisées aux fins des tests de dépréciation du goodwill sont calculées au moyen d'un modèle d'évaluation des flux de trésorerie actualisés fondé sur les données d'entrée non observables importantes suivantes :

Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur	Facteurs atténuants
Modèles des flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs se traduit par une augmentation (diminution) de la valeur recouvrable	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des taux d'actualisation susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des flux de trésorerie
	• Taux d'actualisation	• Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable	• Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux d'actualisation
	• Taux/multiple de capitalisation final	• Une augmentation (diminution) du taux/multiple de capitalisation final se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable	• Une augmentation (diminution) des taux ou multiples de capitalisation finaux est souvent accompagnée d'une augmentation (diminution) des flux de trésorerie susceptible de contrebalancer les variations de la valeur recouvrable découlant des taux de capitalisation finaux
	• Horizon de placement /exercice final des flux de trésorerie	• Un report (devancement) de l'horizon de placement /de l'exercice final des flux de trésorerie se traduit par une diminution (augmentation) de la valeur recouvrable	• Un report (devancement) de l'horizon de placement ou de l'exercice final des flux de trésorerie découle souvent d'une évolution des profils de flux de trésorerie susceptible d'entraîner une augmentation (diminution) de la croissance des flux de trésorerie avant une stabilisation durant l'exercice final

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les principaux éléments de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 sont présentés dans le tableau qui suit.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Charge d'impôt exigible	1 278 \$	1 114 \$
Charge (économie) d'impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	690	1 044
Économie découlant d'actifs d'impôt non comptabilisés antérieurement	(447)	(251)
Variation des taux d'imposition et nouvelles lois	(52)	417
Total de la charge d'impôt différé	191	1 210
Charge d'impôt	1 469 \$	2 324 \$

Le taux d'imposition national prévu par la loi au Canada qui s'applique à la société est demeuré stable à 26 % en 2022 et en 2021. Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition national prévu par la loi en raison des éléments suivants :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

	2022	2021
Taux d'imposition prévu par la loi	26 %	26 %
(Diminution) augmentation du taux découlant des éléments suivants :		
Variation des taux d'imposition et nouvelles lois	(1)	3
Activités internationales assujetties à des taux d'imposition différents	3	(1)
Bénéfice imposable attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(10)
Tranche des profits assujettis à des taux d'imposition différents	(2)	(3)
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé	(6)	(2)
Non-comptabilisation des avantages liés aux pertes fiscales de l'exercice considéré	3	2
Autres	2	1
Taux d'imposition effectif	22 %	16 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé aux 31 décembre 2022 et 2021 se rapportent aux éléments suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Pertes autres qu'en capital (Canada)	1 666 \$	1 339 \$
Pertes en capital (Canada)	77	53
Pertes (États-Unis)	3 959	3 561
Pertes (autres pays)	1 814	1 474
Différence entre la base fiscale et la valeur comptable	(27 303)	(23 415)
Total des passifs d'impôt différé, montant net	(19 787) \$	(16 988) \$

Le total des différences temporaires associées aux participations dans des filiales pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2022 s'élève à environ 9 G\$ (2021 – environ 9 G\$).

La société évalue régulièrement l'état des contrôles fiscaux en cours et ses positions antérieures en matière de déclarations fiscales afin de prévoir tout résultat défavorable et de déterminer si la charge d'impôt sur le résultat et autres impôts est adéquate. La société estime qu'elle a comptabilisé des montants suffisants à l'égard de tout ajustement fiscal lié aux contrôles fiscaux en cours et à ses positions antérieures en matière de déclarations fiscales dont la matérialisation est plus probable qu'improbable.

Le paiement de dividendes sur certaines actions privilégiées de la société s'est traduit par le paiement d'impôt en trésorerie au Canada et l'obtention par la société d'une déduction fondée sur le montant de cet impôt.

Le tableau qui suit présente la date d'expiration, s'il y a lieu, des actifs d'impôt différé non comptabilisés.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Un an après la date de clôture	29 \$	8 \$
Deux ans après la date de clôture	11	30
Trois ans après la date de clôture	12	15
Plus de trois ans après la date de clôture	672	487
Ne venant pas à expiration	1 833	1 891
Total	2 557 \$	2 431 \$

Les composantes de l'impôt sur le résultat présentées dans les autres éléments du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 se détaillent comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	1 187 \$	1 549 \$
Contrats financiers et contrats de vente d'énergie.....	315	89
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.....	(127)	83
Écart de change.....	87	(21)
Réévaluation de l'obligation à l'égard des régimes de retraite.....	61	71
Total de l'impôt différé présenté dans les autres éléments du résultat global.....	1 523 \$	1 771 \$

16. EMPRUNTS GÉNÉRAUX

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Date d'échéance	Taux annuel	Monnaie	2022	2021
Emprunts à terme					
Public – Canada.....	8 mars 2024	5,04 %	\$ CA	369 \$	396 \$
Public – États-Unis.....	1 ^{er} avril 2024	4,00 %	\$ US	749	749
Public – États-Unis.....	15 janvier 2025	4,00 %	\$ US	500	500
Public – Canada.....	28 janvier 2026	4,82 %	\$ CA	632	679
Public – États-Unis.....	2 juin 2026	4,25 %	\$ US	497	497
Public – Canada.....	16 mars 2027	3,80 %	\$ CA	369	396
Public – États-Unis.....	25 janvier 2028	3,90 %	\$ US	1 073	649
Public – États-Unis.....	29 mars 2029	4,85 %	\$ US	999	999
Public – États-Unis.....	15 avril 2030	4,35 %	\$ US	749	749
Public – États-Unis.....	15 avril 2031	2,72 %	\$ US	500	500
Public – États-Unis.....	30 janvier 2032	2,34 %	\$ US	600	600
Public – Canada.....	14 décembre 2032	5,43 %	\$ CA	738	—
Public – États-Unis.....	1 ^{er} mars 2033	7,38 %	\$ US	250	250
Public – Canada.....	14 juin 2035	5,95 %	\$ CA	312	334
Privé – Japon.....	1 ^{er} décembre 2038	1,42 %	JPY	76	87
Public – États-Unis.....	20 septembre 2047	4,70 %	\$ US	902	902
Public – États-Unis.....	15 avril 2050	3,45 %	\$ US	594	594
Public – États-Unis.....	30 mars 2051	3,50 %	\$ US	758	758
Public – États-Unis.....	15 février 2052	3,63 %	\$ US	400	—
Public – États-Unis.....	16 octobre 2080	4,63 %	\$ US	400	400
				11 467	10 039
Facilités renouvelables ¹				—	912
Coûts de financement différés ²				(77)	(76)
Total.....				11 390 \$	10 875 \$

1. Reflète le papier commercial en circulation et les prélèvements effectués sur les facilités de crédit au 31 décembre 2022.

2. Les coûts de financement différés sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts généraux, excluant les facilités renouvelables, sont assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,2 % (2021 – 4,2 %). Une partie des emprunts généraux est libellée en devises et comprend un montant de 3,3 G\$ CA (2021 – 2,3 G\$ CA) payable en dollars canadiens ou 2,4 G\$ (2021 – 1,8 G\$) et un montant de 10 G¥ (2021 – 10 G¥) payable en yens japonais ou 76 M\$ (2021 – 87 M\$).

17. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Créditeurs.....	12 743 \$	11 258 \$
Provisions.....	3 591	4 244
Obligations locatives.....	8 506	9 041
Autres passifs.....	32 225	28 003
Total.....	57 065 \$	52 546 \$

Les tranches courante et non courante des soldes des créditeurs, des provisions et des autres passifs sont les suivantes :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Tranche courante	33 574 \$	29 136 \$
Tranche non courante	23 491	23 410
Total	57 065 \$	52 546 \$

Avantages postérieurs à l'emploi

La société offre des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de certaines de ses filiales. Les obligations de la société à l'égard de ses régimes à prestations définies sont déterminées périodiquement au moyen d'évaluations actuarielles. La variation de l'évaluation des régimes d'avantages au cours de l'exercice a été une augmentation de 308 M\$ (2021 – 545 M\$). Le taux d'actualisation a été fixé à 5 % (2021 – 3 %), le taux de croissance de la rémunération, à 1 % (2021 – 1 %) et le taux d'investissement, à 4 % (2021 – 4 %).

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Actifs des régimes	2 560 \$	3 503 \$
Moins l'obligation au titre des prestations définies :		
Régimes de retraite à prestations définies	(3 141)	(4 352)
Autres avantages postérieurs à l'emploi	(128)	(163)
Passif net	(709)	(1 012)
Moins : pertes actuarielles nettes et autres	(11)	(29)
Passif au titre des prestations définies	(720) \$	(1 041) \$

18. EMPRUNTS SANS RECOURS D'ENTITÉS GÉRÉES

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2022	2021
Emprunts de filiales	a)	15 140 \$	12 876 \$
Emprunts grevant des propriétés précises	b)	187 544	152 181
Total		202 684 \$	165 057 \$

a) Emprunts de filiales

Les remboursements sur le capital des emprunts de filiales venant à échéance au cours des cinq prochaines années civiles et par la suite s'établissent comme suit :

(EN MILLIONS)	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Total
2023	725 \$	249 \$	464 \$	31 \$	1 469 \$
2024	826	—	517	45	1 388
2025	369	295	—	51	715
2026	369	—	—	—	369
2027	3 412	369	428	2 100	6 309
Par la suite	1 034	1 642	2 279	—	4 955
Total des remboursements de capital	6 735	2 555	3 688	2 227	15 205
Coûts de financement différés et autres	(33)	(9)	(22)	(1)	(65)
Total – 31 décembre 2022	6 702 \$	2 546 \$	3 666 \$	2 226 \$	15 140 \$
Total – 31 décembre 2021	6 265 \$	2 147 \$	2 719 \$	1 745 \$	12 876 \$

Au 31 décembre 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts de filiales s'établissait à 5,2 % (2021 – 3,5 %).

Les tranches courante et non courante des soldes des emprunts de filiales s'établissent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Tranche courante	1 469 \$	635 \$
Tranche non courante	13 671	12 241
Total	15 140 \$	12 876 \$

Les emprunts de filiales selon la monnaie locale comprennent ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	Monnaie locale	2021	Monnaie locale
Dollar américain	7 850 \$	7 850 \$ US	6 362 \$	6 362 \$ US
Dollar canadien	7 217	9 776 \$ CA	6 429	8 130 \$ CA
Real brésilien	73	381 BRL	85	472 BRL
Total	15 140 \$		12 876 \$	

b) Emprunts grevant des propriétés précises

Les remboursements sur le capital à l'égard des emprunts grevant des propriétés précises venant à échéance au cours des cinq prochaines années civiles et par la suite s'établissent comme suit :

(EN MILLIONS)	Immobilier	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Total
2023	31 016 \$	2 092 \$	4 446 \$	4 274 \$	41 828 \$
2024	20 400	3 657	3 048	7 933	35 038
2025	12 025	1 458	3 153	5 513	22 149
2026	6 228	2 089	4 877	9 104	22 298
2027	7 802	1 168	2 942	3 628	15 540
Par la suite	9 090	12 401	11 793	19 247	52 531
Total des remboursements de capital	86 561	22 865	30 259	49 699	189 384
Coûts de financement différés et autres	(511)	(39)	(378)	(912)	(1 840)
Total – 31 décembre 2022	86 050 \$	22 826 \$	29 881 \$	48 787 \$	187 544 \$
Total – 31 décembre 2021	75 807 \$	19 893 \$	28 515 \$	27 966 \$	152 181 \$

Au 31 décembre 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts grevant des propriétés précises s'établissait à 6,4 % (2021 – 4,0 %).

Les tranches courante et non courante des soldes des emprunts grevant des propriétés précises s'établissent comme suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Tranche courante	41 828 \$	31 244 \$
Tranche non courante	145 716	120 937
Total	187 544 \$	152 181 \$

Les emprunts grevant des propriétés précises selon la monnaie locale comprennent ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	Monnaie locale	2021	Monnaie locale
Dollar américain	109 555 \$	109 555 \$ US	86 610 \$	86 610 \$ US
Livre sterling	10 660	8 823 £	12 446	9 197 £
Roupie indienne	7 653	632 457 ₹	8 223	613 684 ₹
Dollar canadien	15 938	21 590 \$ CA	16 660	21 054 \$ CA
Euro	20 316	18 986 €	12 722	11 204 €
Dollar australien	8 650	12 696 \$ AU	4 392	6 048 \$ AU
Real brésilien	7 572	39 500 R\$	4 919	27 449 R\$
Peso colombien	2 524	12 157 354 COP	2 367	9 480 307 COP
Won coréen	1 822	2 296 121 ₩	1 910	2 271 074 ₩
Autres monnaies	2 854	s.o. divers	1 932	s.o. divers
Total	187 544 \$		152 181 \$	

19. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES TITRES DE CAPITAUX PROPRES DES FILIALES

Les obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales comprennent ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2022	2021
Parts privilégiées des filiales	a)	1 605 \$	1 585 \$
Fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	b)	1 114	1 538
Actions privilégiées et titres de capital des filiales	c)	1 469	1 185
Total		4 188 \$	4 308 \$

a) Parts privilégiées des filiales

En 2014, BPY a émis des parts privilégiées échangeables pour un montant de 1,8 G\$ en trois tranches de 600 M\$ rachetables en 2021, en 2024 et en 2026, respectivement. Les parts privilégiées étaient initialement échangeables contre des parts de BPY au prix de 25,70 \$ par part, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la date d'échéance, inclusivement. À la suite de la fermeture du capital de BPY (la « fermeture du capital de BPY »), les parts privilégiées sont devenues échangeables contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de la contrepartie qui aurait été reçue à la fermeture du capital de BPY (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite), en fonction de la valeur de cette contrepartie à la date d'échange. BPY a également la possibilité de verser la contrepartie réelle (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite). À la suite de la fermeture du capital de BPY, nous avons convenu, avec le détenteur, d'accorder à la société le droit d'acheter la totalité ou une partie des parts privilégiées auprès du détenteur à l'échéance et d'accorder au détenteur le droit de vendre la totalité ou une partie de ses parts privilégiées à l'échéance, à un prix correspondant, dans chaque cas, au prix d'émission de ces parts privilégiées majoré des distributions accumulées et impayées. Le 30 décembre 2021, la société a acquis la tranche rachetable en 2021 auprès du détenteur et a échangé ces parts contre des parts de rachat-échange. Les parts privilégiées ont par la suite été annulées.

Au 31 décembre 2022, les parts privilégiées des filiales comprenaient un montant de 474 M\$ (2021 – 474 M\$) en titres de capitaux propres privilégiés émis dans le cadre de la fermeture du capital de BPY qui ont été classés dans le passif, puisque les détenteurs de ces participations peuvent exiger un paiement en trésorerie à l'échéance, soit le 26 juillet 2081, relativement à la préférence de liquidation de 25,00 \$ par part et à tout dividende accumulé et impayé.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)	Actions en circulation	Taux de dividende cumulatif	Monnaie locale	2022	2021
Série 2	24 000 000	6,50 %	\$ US	575 \$	565 \$
Série 3	24 000 000	6,75 %	\$ US	556	546
Parts privilégiées de la nouvelle société en commandite	19 273 654	6,25 %	\$ US	474	474
Total				1 605 \$	1 585 \$

b) Fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds

Les fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables du fonds représentent des participations dans nos fonds consolidés détenues par des tiers investisseurs qui ont été classées comme des passifs, puisque les détenteurs de ces participations peuvent exiger que nos fonds rachètent leurs participations dans le fonds en contrepartie d'équivalents de trésorerie à un moment précis. Au 31 décembre 2022, nous avons des obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales découlant de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds de 1,1 G\$ (2021 – 1,5 G\$).

En ce qui concerne notre secteur Immobilier, les obligations découlant de fonds à durée de vie limitée comprennent des participations en titres de capitaux propres de 577 M\$ (2021 – 859 M\$) détenues par des tiers investisseurs dans deux fonds consolidés qui ont été classées comme un passif, puisque les détenteurs de ces participations peuvent exiger que nos fonds rachètent leurs participations dans le fonds en contrepartie d'équivalents de trésorerie à la juste valeur à une date précise.

Au 31 décembre 2022, nous avons des obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales de 96 M\$ (2021 – 545 M\$) attribuables aux parts de fonds à durée de vie limitée dans notre secteur Infrastructures. Ces obligations se composent principalement de la tranche des participations en titres de capitaux propres détenues par des tiers investisseurs dans nos fonds d'exploitation forestière qui est attribuée à la valeur des terres détenues dans le fonds. La valeur de ces participations en titres de capitaux propres a été classée comme un passif, puisque nous sommes obligés d'acheter les terres auprès des tiers investisseurs à l'expiration du fonds.

Nous avons également 441 M\$ de parts rachetables de fonds (2021 – 134 M\$) dans certains fonds gérés par notre division des titres cotés en bourse.

c) Actions privilégiées et titres de capital des filiales

Les actions privilégiées sont classées dans les passifs si les détenteurs d'actions privilégiées ont le droit, après une date fixe, de les convertir en capitaux propres ordinaires de l'émetteur en fonction du cours du marché des capitaux propres ordinaires de l'émetteur, si ce dernier ne les a pas déjà rachetées. Les dividendes versés sur ces titres sont comptabilisés dans les charges d'intérêts. Aux 31 décembre 2022 et 2021, les soldes se composaient de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)	Actions en circulation	Taux de dividende cumulatif	Monnaie locale	2022	2021
Actions privilégiées de premier rang de Brookfield Property Split Corp. (« BOP Split »)					
Série 1	829 334	5,25 %	\$ US	21 \$	21 \$
Série 2	555 146	5,75 %	\$ CA	10	11
Série 3	668 228	5,00 %	\$ CA	12	15
Série 4	541 892	5,20 %	\$ CA	10	12
Actions privilégiées de Rouse, série A	5 600 000	5,00 %	\$ US	142	142
Brookfield India Real Estate Trust (« BIRET »)	155 003 656	Se reporter à la note de bas de page 1	\$ US	456	440
Alstria Office Prime Portfolio GmbH & Co. KG	19 472 214	s.o.	€	129	—
India Infrastructure Investment Trusts	479 400 000	Se reporter à la note de bas de page 1	INR	616	471
Actions privilégiées de premier rang de BIP Investment Corporation, série 1					
	4 000 000	5,85 %	\$ CA	73	73
Total				1 469 \$	1 185 \$

1. Le taux de dividende relatif à BIRET et à India Infrastructure Investment Trusts correspond à au moins 90 % des flux de trésorerie nets distribuables.

Chaque série d'actions privilégiées de premier rang de BOP Split est rachetable, au gré de l'émetteur ou du détenteur puisque les dates de rachat et de conversion sont passées.

Les actions privilégiées de filiales incluaient un montant de 142 M\$ au 31 décembre 2022 (2021 – 142 M\$) représentant les participations en titres de capitaux propres privilégiés détenus par un tiers investisseur dans Rouse Properties, L.P., qui ont été classées comme un passif, puisque les participations sont obligatoirement rachetables à compter du 12 novembre 2025 pour un prix fixe par part, plus les distributions accumulées et impayées; les distributions sont plafonnées et elles sont accumulées, peu importe la trésorerie disponible générée.

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres privilégiés des filiales comprenaient un montant de 456 M\$ (2021 – 440 M\$) représentant les participations en capitaux propres privilégiés détenues par des investisseurs tiers dans BIRET, qui ont été classées comme un passif, puisque BIRET est tenu par une obligation contractuelle de verser des distributions aux porteurs de parts tous les six mois, à un montant qui ne saurait être inférieur à 90 % des flux de trésorerie nets distribuables.

Les capitaux propres privilégiés des filiales comprenaient également un montant de 616 M\$ au 31 décembre 2022 (2021 – 471 M\$) représentant les participations en capitaux propres privilégiés détenues par des tiers investisseurs dans India Infrastructure Investment Trusts, qui ont été classées comme un passif, en raison de l'obligation contractuelle de verser des distributions à un montant qui ne saurait être inférieur à 90 % des flux de trésorerie nets distribuables.

20. FILIALES ÉMETTRICES SUR LE MARCHÉ ET FILIALE DE FINANCEMENT

Brookfield Finance Inc. (« BFI ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2015 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et est une filiale de la Société. Historiquement, nous avons également émis des titres d'emprunt par l'entremise d'autres filiales, y compris Brookfield Finance LLC (« BFL ») et Brookfield Finance I (UK) PLC (« BF U.K. »). BFI est l'émetteur des séries de billets suivantes (conjointement avec BFL et BF U.K. à titre de co-débiteurs, comme il est indiqué ci-après) :

- des billets à 4,25 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2026;
- des billets à 4,70 % d'une valeur de 550 M\$ échéant en 2047;
- des billets à 4,70 % d'une valeur de 350 M\$ échéant en 2047;
- des billets à 3,90 % d'une valeur de 650 M\$ échéant en 2028;
- des billets à 4,00 % d'une valeur de 750 M\$ échéant en 2024 (BFL étant co-débiteur);
- des billets à 4,85 % d'une valeur de 1,0 G\$ échéant en 2029;
- des billets à 4,35 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2030;
- des billets à 4,35 % d'une valeur de 150 M\$ échéant en 2030;
- des billets à 3,50 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2051;
- des billets subordonnés à 4,625 % d'une valeur de 400 M\$ échéant en 2080;
- des billets à 2,724 % d'une valeur de 500 M\$ échéant en 2031;
- des billets à 3,50 % d'une valeur de 250 M\$ échéant en 2051;
- des billets à 3,90 % d'une valeur de 400 M\$ échéant en 2028;
- des billets à 3,625 % d'une valeur de 400 M\$ échéant en 2052;
- des billets à 3,45 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2050 (BFL étant co-débiteur);
- des billets à 2,34 % d'une valeur de 600 M\$ échéant en 2032 (BF U.K. étant co-débiteur).

En outre, Brookfield Finance II Inc. (« BFI II ») est l'émetteur de billets à 5,431 % d'une valeur de 1,0 G\$ CA échéant en 2032 et BF U.K. est l'émetteur de billets subordonnés perpétuels à 4,50 % d'une valeur de 230 M\$.

BFL est une société à responsabilité limitée constituée au Delaware le 6 février 2017 et une filiale de la Société. Brookfield Capital Finance LLC (l'« émetteur US LLC ») est une société à responsabilité limitée constituée au Delaware le 12 août 2022 et une filiale de la Société. BFI II a été constituée en société par actions le 24 septembre 2020 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et elle est une filiale de la Société. Brookfield Finance (Australia) Pty Ltd (« BF AUS ») a été constituée en société par actions le 24 septembre 2020 en vertu de la Corporations Act 2001 (Commonwealth d'Australie) et elle est une filiale de la Société. BF U.K. (collectivement avec BFI, BFI II, BFL, BF AUS et l'émetteur US LLC, les « émetteurs de titres d'emprunt ») a été constituée en société par actions le 25 septembre 2020 en vertu de la Companies Act 2006 du Royaume-Uni et elle est une filiale de la Société. Brookfield Finance II LLC (« BFL II ») a été constituée en vertu de la Limited Liability Company Act du Delaware le 24 septembre 2020 et elle est une filiale de la Société. Les émetteurs de titres d'emprunt sont des filiales consolidées de la Société, qui peuvent offrir ou vendre des titres d'emprunt. BFL II est une filiale consolidée de la Société qui peut offrir ou vendre des actions privilégiées représentant une participation dans une société à responsabilité limitée. Les titres d'emprunt émis par les émetteurs de titres d'emprunt sont, ou seront, garantis entièrement et sans condition pour ce qui est du paiement du capital, de la prime (le cas échéant), des intérêts et de certains autres montants par la Société. Les actions privilégiées représentant une participation dans une société à responsabilité limitée qui seront émises par BFL II seront garanties entièrement et sans condition pour ce qui est du paiement du capital, de la prime (le cas échéant), des intérêts et de certains autres montants par la Société.

L'émetteur US LLC, BFI II, BFL, BFL II, BF AUS et BF U.K. ne possèdent pas d'activités ni d'actifs indépendants autres que ceux liés aux titres qu'elles peuvent émettre.

Brookfield Investments Corporation (« BIC ») est une société de placement qui détient des placements dans les secteurs de l'immobilier, de l'énergie renouvelable et des infrastructures, ainsi qu'un portefeuille d'actions privilégiées émises par les filiales de la Société. La Société a fourni une garantie entière et sans condition à l'égard des actions privilégiées de premier rang de catégorie 1, série A, émises par BIC. Au 31 décembre 2022, une tranche de 34 M\$ CA de ces actions privilégiées de premier rang était détenue par des actionnaires tiers, et ces actions sont rachetables au gré du porteur.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière de la Société, de BFI, de BFI II, de BFL, de BFL II, de BF AUS, de BF U.K., de l'émetteur US LLC, de BIC et des filiales non garantes.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	La Société ¹	BFI	BFI II	BFL	BFL II	BF AUS	BF U.K.	Émetteur US LLC	BIC	Autres filiales de la Société ²	Ajustements de consolidation ³	La société (données consolidées)
Produits.....	2 491 \$	284 \$	2 \$	30 \$	— \$	— \$	35 \$	— \$	507 \$	111 633 \$	(22 213) \$	92 769 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires.....	2 056	(8)	—	—	—	—	11	—	487	18 598	(19 088)	2 056
Total de l'actif.....	71 514	9 769	740	16	—	—	232	—	4 170	492 799	(137 956)	441 284
Total du passif.....	27 761	8 544	737	6	—	—	4	—	3 520	297 397	(38 576)	299 393
Participations ne donnant pas le contrôle – capitaux propres privilégiés.....	—	—	—	—	—	—	230	—	—	—	—	230

AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET POUR L'EXERCICE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	La Société ¹	BFI	BFI II	BFL	BFL II	BF AUS	BF U.K.	Émetteur US LLC	BIC	Autres filiales de la Société ²	Ajustements de consolidation ³	La société (données consolidées)
Produits.....	1 373 \$	250 \$	— \$	33	— \$	— \$	9 \$	— \$	121 \$	82 663 \$	(8 718) \$	75 731 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires.....	3 966	(8)	—	—	—	—	5	—	(251)	6 100	(5 846)	3 966
Total de l'actif.....	84 793	8 256	—	607	—	—	843	—	5 433	400 288	(109 217)	391 003
Total du passif.....	38 438	6 387	—	597	—	—	603	—	3 734	237 100	(30 597)	256 262
Participations ne donnant pas le contrôle – capitaux propres privilégiés.....	—	—	—	—	—	—	230	—	—	—	—	230

1. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de la Société comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
2. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de la Société autres que BFI, BFL, BIC, BFI II, BF AUS, BF U.K. l'émetteur US LLC et BFL II, sur une base combinée.
3. Cette colonne comprend les montants nécessaires à la présentation de la société sur une base consolidée.

21. CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente les composantes des capitaux propres.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Note	2022	2021
Capitaux propres privilégiés.....	a)	4 145 \$	4 145 \$
Participations ne donnant pas le contrôle.....	b)	98 138	88 386
Capitaux propres ordinaires.....	c)	39 608	42 210
		141 891 \$	134 741 \$

a) Capitaux propres privilégiés

Les capitaux propres privilégiés comprennent les actions privilégiées perpétuelles et les actions privilégiées assorties d'un taux fixe révisé et se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	Taux moyen		2022	2021
Actions privilégiées perpétuelles.....				
Taux variable.....	4,26 %	2,32 %	505 \$	505 \$
Taux fixe.....	4,82 %	4,82 %	739	739
	4,59 %	3,81 %	1 244	1 244
Actions privilégiées à taux fixe révisé.....	4,31 %	4,07 %	2 901	2 901
	4,40 %	4,00 %	4 145 \$	4 145 \$

Le tableau suivant présente des renseignements supplémentaires sur chacune des séries d'actions privilégiées.

AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)		Émises et en circulation			
		Taux	2022	2021	2022
Actions privilégiées de catégorie A					
Actions privilégiées perpétuelles					
Série 2	70 % du P	10 220 175	10 457 685	169 \$	169 \$
Série 4	70 % du P	3 983 910	2 795 910	45	45
Série 8 ¹	Variable jusqu'au P	—	3 321 486	—	54
Série 13	70 % du P	8 792 596	9 290 096	195	195
Série 15	AB + 40 pb ²	2 000 000	2 000 000	42	42
Série 17	4,75 %	7 840 204	7 840 204	171	171
Série 18	4,75 %	7 681 088	7 866 749	178	178
Série 36	4,85 %	7 842 909	7 842 909	197	197
Série 37	4,90 %	7 830 091	7 830 091	193	193
Série 51 ¹	Variable jusqu'au P	3 320 486	—	54	—
				1 244	1 244
Actions privilégiées à taux révisé ³					
Série 9 ⁴	2,75 %	—	670 680	—	9
Série 24	3,24 %	10 808 027	10 808 027	265	265
Série 26 ⁵	3,85 %	9 770 928	9 770 928	240	240
Série 28 ⁶	4,61 %	9 233 927	9 233 927	232	232
Série 30	4,69 %	9 787 090	9 787 090	241	241
Série 32	5,06 %	11 750 299	11 750 299	297	297
Série 34	4,44 %	9 876 735	9 876 735	253	253
Série 38	3,57 %	7 906 132	7 906 132	179	179
Série 40	4,03 %	11 841 025	11 841 025	271	271
Série 42	3,25 %	11 887 500	11 887 500	266	266
Série 44	5,00 %	9 831 929	9 831 929	187	187
Série 46 ⁷	5,39 %	11 740 797	11 740 797	217	217
Série 48	4,75 %	11 885 972	11 885 972	244	244
Série 52 ⁴	2,75 %	1 177 580	—	9	—
				2 901	2 901
Total				4 145 \$	4 145 \$

1. Dans le cadre de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs, les actions de série 8 ont été converties en actions de série 51.
 2. Taux déterminé chaque trimestre
 3. Les taux de dividendes demeurent fixes pour une période de cinq à six ans à partir de la date de clôture du trimestre suivant l'émission, soit le 30 juin 2011, le 31 mars 2012, le 30 juin 2012, le 31 décembre 2012, le 30 septembre 2013, le 31 mars 2014, le 30 juin 2014, le 31 décembre 2014, le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, respectivement, et sont rajustés après cinq à six ans à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 180 à 417 points de base.
 4. Dans le cadre de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs, les actions de série 9 ont été converties en actions de série 52.
 5. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.
 6. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 30 juin 2022.
 7. Taux de dividende révisé avec prise d'effet le 31 mars 2022.
- P : taux préférentiel, AB : taux des acceptations bancaires, pb : points de base.

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie AA, en séries. Aucune action privilégiée de catégorie AA n'a été émise.

Les actions privilégiées de catégorie A ont priorité sur les actions de catégorie A et de catégorie B à droit de vote restreint (les « actions de catégorie A et de catégorie B ») lors de la déclaration de dividendes ou d'autres distributions aux actionnaires. Les actions privilégiées en circulation de toutes les séries ont une valeur nominale de 25,00 \$ CA par action, à l'exception des actions des séries 51 et 52, dont la valeur nominale se chiffre à 22,44 \$ CA et à 22,00 \$ CA, respectivement.

b) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les capitaux propres ordinaires et privilégiés qui se rapportent aux entités consolidées et qui appartiennent à d'autres actionnaires.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Capitaux propres ordinaires	92 991 \$	82 898 \$
Capitaux propres privilégiés	5 147	5 488
Total	98 138 \$	88 386 \$

Le 9 décembre 2022, la société a conclu la distribution d'une participation de 25 % dans Brookfield Asset Management ULC (« BAM »), notre entreprise mondiale de gestion d'actifs alternatifs de premier plan, par l'entremise de Brookfield Asset Management Ltd. (le « gestionnaire »), qui a été constituée en société par actions et inscrite en bourse aux fins de la détention d'une participation dans BAM (la « distribution spéciale »). Dans le cadre de la distribution spéciale, la société a distribué environ 410 millions d'actions du gestionnaire, dont la majorité a été distribuée aux porteurs d'actions de catégorie A et de catégorie B de la société, à raison de une action du gestionnaire pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A ou de catégorie B de la société détenue à la date de la distribution spéciale. En outre, les porteurs d'actions privilégiées de série 8 et de série 9 ont participé à la distribution spéciale. Puisque la distribution spéciale a constitué une transaction sous contrôle commun, la valeur comptable de la participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs qui a été distribuée aux actionnaires de la société, soit 2,4 G\$, a été comptabilisée à titre d'augmentation de la participation ne donnant pas le contrôle, et une réduction correspondante des capitaux propres a été inscrite au poste Changements de participation.

La note 4, « Filiales », présente des informations supplémentaires sur les participations ne donnant pas le contrôle.

c) Capitaux propres ordinaires

Les capitaux propres ordinaires de la société se composent de ce qui suit :

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Actions ordinaires	10 901 \$	10 538 \$
Surplus d'apport	148	320
Bénéfices non distribués	18 006	17 705
Changements de participation	2 959	6 243
Cumul des autres éléments de bénéfice global	7 594	7 404
Capitaux propres ordinaires	39 608 \$	42 210 \$

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et 85 120 actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B »). Les actions de catégorie A et de catégorie B de la société n'ont pas de valeur nominale attribuée. Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B sont de rang égal à l'égard du paiement de dividendes et du remboursement de capital, en cas de liquidation ou de dissolution de la société ou de toute autre distribution de ses actifs à ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Les détenteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire la moitié du conseil d'administration de la société, et les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié du conseil d'administration. En ce qui a trait aux actions de catégorie A et de catégorie B, il n'existe aucun facteur dilutif, significatif ou autre, qui pourrait entraîner un résultat dilué par action différent d'une catégorie à l'autre. Cette relation demeure la même, quel que soit le nombre d'instruments dilutifs émis au titre des actions de catégorie A et des actions de catégorie B, puisque les deux catégories d'actions donnent droit à une part égale proportionnelle des dividendes, du résultat et de l'actif net de la société, qu'ils soient calculés avant ou après la prise en considération des instruments dilutifs, quelle que soit la catégorie d'actions diluées.

Le 28 juin 2021, la société a conclu la scission-distribution de BNRE en payant un dividende spécial aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de la société. Le dividende spécial de 538 M\$ comptabilisé dans les capitaux propres a été établi en fonction de la juste valeur des actifs distribués.

Le 26 juillet 2021, la société a émis 60,9 millions d'actions de catégorie A dans le cadre de la fermeture du capital de Brookfield Property Partners L.P. (« BPY »).

Les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B de la société ont reçu des dividendes en trésorerie de 0,56 \$ par action en 2022 (2021 – 0,52 \$ par action).

Le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B émises et en circulation ainsi que le nombre d'options n'ayant pas été exercées sont les suivants :

AUX 31 DÉCEMBRE	2022	2021
Actions de catégorie A ¹	1 573 286 748	1 568 743 821
Actions de catégorie B	85 120	85 120
Actions en circulation ¹	1 573 371 868	1 568 828 941
Options non exercées, autres régimes fondés sur des actions ² et actions échangeables d'une société liée	55 500 881	82 825 207
Nombre total d'actions après dilution	1 628 872 749	1 651 654 148

1. Déduction faite de 62 910 220 actions de catégorie A détenues par la société relativement aux ententes de rémunération à long terme au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 69 663 192).
2. Comprend le régime d'options sur actions à l'intention de la direction et le régime d'actions entières.

Le capital social ordinaire autorisé comprend un nombre illimité d'actions de catégorie A et 85 120 actions de catégorie B. La variation des actions émises et en circulation s'est établie comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	2022	2021
En circulation au début de l'exercice ¹	1 568 828 941	1 510 720 411
Émises (rachetées)		
Émissions	1 406 586	61 276 716
Rachats	(17 247 660)	(9 662 117)
Régimes d'actionnariat à long terme ²	19 138 775	6 369 972
Régime de réinvestissement des dividendes et autres	1 245 226	123 959
En circulation à la fin de l'exercice ³	1 573 371 868	1 568 828 941

1. Déduction faite de 69 663 192 actions de catégorie A détenues par la société relativement aux ententes de rémunération à long terme au 31 décembre 2021 (31 décembre 2020 – 64 197 815).
2. Comprend le régime d'options sur actions à l'intention de la direction et le régime d'actions incessibles.
3. Déduction faite de 62 910 220 actions de catégorie A détenues par la société relativement aux ententes de rémunération à long terme au 31 décembre 2022 (31 décembre 2021 – 69 663 192).

Bénéfice par action

Les composantes du bénéfice par action de base et dilué sont résumées dans le tableau suivant.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 056 \$	3 966 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(150)	(148)
Effet dilutif de la conversion des actions privilégiées d'une filiale	—	(26)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires	1 906	3 792
Effet dilutif des actions échangeables	5	2
Bénéfice net disponible pour les actionnaires, compte tenu de l'effet dilutif des actions échangeables	1 911 \$	3 794 \$

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Moyenne pondérée – actions de catégorie A et de catégorie B	1 567,5	1 536,5
Effet dilutif de la conversion des options et des actions entières selon la méthode des actions propres et des actions échangeables d'une société liée	40,7	50,4
Actions de catégorie A et de catégorie B et équivalents d'actions	1 608,2	1 586,9

Rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de la charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2022	2021
Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres	159 \$	110 \$
(Économie) charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie	(621)	681
Total de (l'économie) la charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(462)	791
Incidence du programme de couverture	629	(670)
Total de la charge incluse dans le bénéfice consolidé	167 \$	121 \$

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la société sont décrits ci-dessous.

Parallèlement à la distribution spéciale de notre entreprise de gestion d'actifs, la société a modifié ses régimes de paiements fondés sur des actions pour faire en sorte que les participants soient traités de la même manière que les actionnaires de la société et se trouvent essentiellement dans la même position économique avant et après la distribution spéciale, de façon à assurer la cohérence avec l'approche de la société en matière de rémunération en ce qui concerne les régimes de rémunération incitative à long terme.

Les modifications de ces régimes, qui ont entraîné dans certains cas l'extinction d'attributions existantes et l'émission concomitante de nouvelles attributions, ont été essentiellement comptabilisées à titre de modifications conformément à IFRS 2, *Paievements fondés sur des actions*, et toute incidence connexe sur la charge de rémunération découlant de ces modifications a été comptabilisée de façon prospective dans les états consolidés du résultat net.

Toutes les informations à fournir sur les nombres d'actions et les montants par action présentées pour chacun des régimes de paiements fondés sur des actions ci-dessous reflètent l'incidence de la distribution spéciale.

Droits à des paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres

Régime d'options sur actions à l'intention de la direction

Les droits sur les options émises aux termes du régime d'options sur actions à l'intention de la direction de la société s'acquièrent sur une période d'au plus cinq ans, viennent à expiration dix ans après la date d'attribution et sont réglés au moyen de l'émission d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice correspond au cours de marché à la date d'attribution. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'options sur actions à l'intention de la direction s'est élevé à 30 M\$ (2021 – 25 M\$).

Le nombre d'options en 2022 et en 2021 a varié de la façon suivante :

	NYSE	
	Nombre d'options (en milliers) ¹	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2022	43 794	22,59 \$ US
Attribuées.....	3 956	46,62
Exercées.....	(3 258)	15,35
Annulées	(399)	35,70
En circulation au 31 décembre 2022.....	44 093	25,16 \$ US

1. Options visant l'achat d'actions de catégorie A cotées à la Bourse de New York.

	NYSE	
	Nombre d'options (en milliers) ¹	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2021	47 367	20,54 \$ US
Attribuées.....	4 185	35,56
Exercées.....	(7 388)	16,50
Annulées	(370)	28,24
En circulation au 31 décembre 2021.....	43 794	22,59 \$ US

1. Options visant l'achat d'actions de catégorie A cotées à la Bourse de New York.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se chiffre à 8,82 \$ (2021 – 5,71 \$) et a été déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes au moyen des données suivantes :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	Unité	2022	2021
Cours de l'action moyen pondéré	\$ US	46,62	35,56
Durée moyenne jusqu'à l'exercice des options.....	Années	7,5	7,5
Volatilité du cours de l'action ¹	%	24,8	24,4
Escompte de liquidité.....	%	25,0	25,0
Rendement annuel moyen pondéré de l'action	%	1,4	1,7
Taux d'intérêt sans risque.....	%	1,9	1,0

1. La volatilité du cours de l'action a été déterminée en fonction du cours historique de l'action sur une période analogue à la durée moyenne jusqu'à l'exercice de l'option.

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions de catégorie A en circulation au 31 décembre 2022.

Prix d'exercice	Durée de vie restante moyenne pondérée	Options en circulation (en milliers)		
		Droits acquis	Droits non acquis	Total
13,77 \$ US à 16,70 \$ US	2,1 ans	8 376	—	8 376
18,43 \$ US à 22,05 \$ US	4,0 ans	16 569	1 094	17 663
24,15 \$ US à 31,64 \$ US	6,2 ans	4 381	2 700	7 081
35,56 \$ US à 46,62 \$ US	8,2 ans	2 099	8 874	10 973
		31 425	12 668	44 093

Le tableau qui suit présente le nombre d'options sur actions de catégorie A en circulation au 31 décembre 2021.

Prix d'exercice	Durée de vie restante moyenne pondérée	Options en circulation (en milliers)		
		Droits acquis	Droits non acquis	Total
8,43 \$ US à 12,57 \$ US	0,2 an	629	—	629
13,77 \$ US à 16,70 \$ US	2,8 ans	10 238	—	10 238
18,43 \$ US à 22,05 \$ US	5,0 ans	14 473	3 856	18 329
24,15 \$ US à 31,64 \$ US	7,2 ans	3 083	4 173	7 256
35,56 \$ US à 37,02 \$ US	8,7 ans	646	6 696	7 342
		29 069	14 725	43 794

Régime d'actions entières

Le régime d'actions entières permet aux cadres dirigeants de détenir indirectement des actions de catégorie A. Aux termes de ce régime, des actions ordinaires (les « actions entières ») d'une ou plusieurs sociétés fermées qui détiennent des actions de catégorie A sont attribuées à des cadres dirigeants. Les actions de catégorie A sont achetées sur le marché libre, le coût d'achat étant financé par la société. Les droits des actions entières s'acquièrent généralement sur une période de cinq ans et les actions doivent être détenues jusqu'au cinquième anniversaire de la date d'attribution. À une date comprise dans la période de dix ans suivant la date d'attribution, toutes les actions entières en circulation seront échangées contre des actions de catégorie A émises par la société, en fonction de la valeur de marché des actions de catégorie A au moment de l'échange. Le nombre d'actions de catégorie A émises au moment de l'échange sera inférieur au nombre d'actions de catégorie A achetées en vertu du régime d'actions entières, ce qui donnera lieu à une réduction nette du nombre d'actions de catégorie A émises par la société.

Au cours de 2022, 5,1 millions d'actions de catégorie A ont été achetées à l'égard des actions entières attribuées aux cadres dirigeants en vertu du régime d'actions entières (2021 – 5,3 millions d'actions de catégorie A). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'actions entières s'est élevé à 51 M\$ (2021 – 41 M\$).

La juste valeur moyenne pondérée des actions entières attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se chiffre à 7,66 \$ (2021 – 5,72 \$) et a été déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes au moyen des données suivantes :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE	Unité	2022	2021
Cours de l'action moyen pondéré	\$ US	36,25	35,64
Durée moyenne jusqu'à l'exercice des actions	Années	7,2	7,5
Volatilité du cours de l'action ¹	%	26,7	24,4
Escompte de liquidité	%	25,0	25,0
Rendement annuel moyen pondéré de l'action	%	1,0	1,6
Taux d'intérêt sans risque	%	3,7	1,0

1. La volatilité du cours de l'action a été déterminée en fonction du cours historique de l'action sur une période analogue à la durée moyenne jusqu'à l'exercice de l'action.

Le nombre d'actions entières a varié de la façon suivante en 2022 et en 2021 :

	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2022	50 378	25,14 \$
Attribuées.....	43 650	36,25
Exercées.....	(54 600)	26,94
Annulées.....	(3)	41,06
En circulation au 31 décembre 2022.....	39 425	35,00 \$
	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2021	46 716	23,65 \$
Attribuées.....	5 300	35,64
Exercées.....	(1 621)	16,39
Annulées.....	(17)	36,32
En circulation au 31 décembre 2021.....	50 378	25,14 \$

Régime d'actions incessibles

Le régime d'actions incessibles attribue aux cadres dirigeants des actions de catégorie A achetées sur le marché libre (les « actions incessibles »). Aux termes de ce régime, l'acquisition des droits sur les actions incessibles s'effectue sur une période allant jusqu'à cinq ans, à l'exception des actions incessibles attribuées en remplacement des primes en trésorerie pour lesquelles les droits sont acquis immédiatement. Les actions incessibles dont les droits sont acquis ou non sont assujetties à une période de détention pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les détenteurs d'actions incessibles ont le droit de voter et de recevoir les dividendes connexes. La charge de rémunération des salariés liée à ce régime d'actions incessibles est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des droits.

Au cours de 2022, Brookfield a attribué 1,9 million d'actions de catégorie A (2021 – 3,1 millions) selon les modalités et les conditions du régime d'actions incessibles, dont 1,5 million découlent de la conversion des parts de BPY dans le cadre de la fermeture du capital de BPY, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 78 M\$ (2021 – 43 M\$) dans la charge de rémunération.

Droits à des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie

Régime d'unités d'actions différées et régime d'unités d'actions incessibles

Le régime d'unités d'actions différées et le régime d'unités d'actions incessibles prévoient l'émission d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles, respectivement. En vertu de ces régimes, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles. Les droits sur les unités d'actions différées et les unités d'actions incessibles deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans; les unités d'actions différées génèrent d'autres unités d'actions différées au même taux que celui des dividendes ordinaires, d'après le cours de marché des actions ordinaires au moment du paiement du dividende. Les participants ne peuvent convertir les unités d'actions différées ni les unités d'actions incessibles en trésorerie avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions différées sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la valeur de marché des actions ordinaires au moment de la conversion. Lorsque les unités d'actions incessibles sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la différence entre le cours de marché d'un nombre équivalent d'actions ordinaires au moment de la conversion et le cours de marché à la date d'attribution des unités d'actions incessibles. La société a recours à des contrats dérivés sur actions pour contrebalancer son exposition à la variation du cours des actions à l'égard des unités d'actions différées et des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis ou non. La juste valeur des unités d'actions différées et des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis s'établissait à 1,2 G\$ au 31 décembre 2022 (2021 – 1,9 G\$).

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions différées et aux unités d'actions incessibles. Le montant payable par la société à l'égard des unités d'actions différées et des unités d'actions incessibles pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation est survenue. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge de rémunération des salariés a totalisé 8 M\$ (2021 – 11 M\$), déduction faite de l'incidence des accords de couverture.

Le nombre d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles a varié de la façon suivante en 2022 et en 2021.

	Unités d'actions différées	Unités d'actions incessibles	
	Nombre d'unités (en milliers)	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2022	18 286	13 679	6,10 \$ CA
Attribuées et réinvesties	3 415	—	—
Exercées et annulées	(53)	—	—
En circulation au 31 décembre 2022	21 648	13 679	6,10 \$ CA

	Unités d'actions différées	Unités d'actions incessibles	
	Nombre d'unités (en milliers)	Nombre d'unités (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 1 ^{er} janvier 2021	18 721	13 679	6,10 \$ CA
Attribuées et réinvesties	1 929	—	—
Exercées et annulées	(2 364)	—	—
En circulation au 31 décembre 2021	18 286	13 679	6,10 \$ CA

La juste valeur des unités d'actions différées correspond au cours négocié des actions ordinaires de la société.

	Unité	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Cours de l'action à la date d'évaluation	\$ CA	42,58	76,39
Cours de l'action à la date d'évaluation	\$ US	31,46	60,38

La juste valeur des unités d'actions incessibles a été principalement déterminée au moyen des données d'entrée suivantes :

	Unité	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Cours de l'action à la date d'évaluation	\$ CA	42,58	76,39
Juste valeur moyenne pondérée d'une unité	\$ CA	36,48	70,29

22. PRODUITS

Nous procédons à une analyse ventilée des produits et tenons compte de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits. Nous présentons notamment des informations sur nos produits par secteur et par type, ainsi qu'une ventilation des produits selon que les biens ou services connexes sont fournis à un moment précis ou qu'ils sont transférés progressivement sur une période donnée.

a) Produits par type

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total des produits
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	653 \$	4 959 \$	13 971 \$	55 318 \$	6 535 \$	— \$	81 436 \$
Autres produits des activités ordinaires	—	239	753	2 907	7 268	166	11 333
	653 \$	5 198 \$	14 724 \$	58 225 \$	13 803 \$	166 \$	92 769 \$

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total des produits
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	306 \$	4 041 \$	11 204 \$	44 748 \$	5 532 \$	— \$	65 831 \$
Autres produits des activités ordinaires	—	539	737	1 704	6 751	169	9 900
	306 \$	4 580 \$	11 941 \$	46 452 \$	12 283 \$	169 \$	75 731 \$

b) Calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total des produits
Biens et services fournis à un moment précis.....	— \$	274 \$	41 \$	46 190 \$	3 123 \$	— \$	49 628 \$
Services transférés progressivement sur une période donnée.....	653	4 685	13 930	9 128	3 412	—	31 808
	<u>653 \$</u>	<u>4 959 \$</u>	<u>13 971 \$</u>	<u>55 318 \$</u>	<u>6 535 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>81 436 \$</u>

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MILLIONS)	Gestion d'actifs	Énergie renouvelable et transition énergétique	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Activités du siège social	Total des produits
Biens et services fournis à un moment précis.....	— \$	137 \$	137 \$	37 866 \$	2 897 \$	— \$	41 037 \$
Services transférés progressivement sur une période donnée.....	306	3 904	11 067	6 882	2 635	—	24 794
	<u>306 \$</u>	<u>4 041 \$</u>	<u>11 204 \$</u>	<u>44 748 \$</u>	<u>5 532 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>65 831 \$</u>

Obligation de prestation qui reste à remplir

Capital-investissement

En ce qui a trait à notre entreprise de services de construction, le carnet de commandes correspond aux produits tirés des biens ou services qui restent à livrer (c'est-à-dire les obligations de prestation qui restent à remplir) dans le cadre de projets de construction garantis en vertu d'un contrat exécuté ou d'un ordre de travail. Au 31 décembre 2022, notre carnet de commandes de projets de construction se chiffrait à approximativement 5,7 G\$ (2021 – 7,5 G\$).

En ce qui a trait à notre entreprise de production d'énergie nucléaire, le carnet de commandes comprend une estimation des obligations de prestation futures prévues liées aux contrats à long terme visant l'offre d'assemblages combustibles et de composantes connexes. Au 31 décembre 2022, notre carnet de commandes de projets de construction se chiffrait à approximativement 9,2 G\$ (2021 – 9,3 G\$).

Au sein de notre entreprise de services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil, la durée restante moyenne de nos accords de concession de services ajustés en fonction de l'inflation conclus avec diverses municipalités était de 23 ans au 31 décembre 2022 (2021 – 24 ans) et les obligations de prestation qui restent à remplir s'établissaient à environ 10,4 G\$ (2021 – 8,9 G\$).

Autres

En ce qui concerne nos secteurs Gestion d'actifs, Infrastructures et Énergie renouvelable et transition énergétique, les produits sont habituellement comptabilisés au moment de la facturation dans le cas des contrats comptabilisés progressivement sur une période donnée, étant donné que les montants facturés correspondent à la valeur fournie aux clients.

c) Produits locatifs

Nos contrats de location aux termes desquels la société est le bailleur sont principalement des contrats de location simple. Le total des produits locatifs tirés de nos actifs loués en vertu de contrats de location simple a totalisé 8,2 G\$ (2021 – 6,7 G\$), y compris des produits de 182 M\$ (2021 – 147 M\$) liés aux produits locatifs variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau qui suit présente les produits contractuels non actualisés à recevoir au titre des contrats de location de la société par période de réception prévue.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Paiements à recevoir par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances résultant de contrats de location	<u>5 719 \$</u>	<u>9 072 \$</u>	<u>7 038 \$</u>	<u>15 983 \$</u>	<u>37 812 \$</u>

AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MILLIONS)	Paiements à recevoir par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances résultant de contrats de location	<u>5 072 \$</u>	<u>8 090 \$</u>	<u>6 333 \$</u>	<u>14 355 \$</u>	<u>33 850 \$</u>

23. COÛTS DIRECTS

Les coûts directs comprennent l'ensemble des charges imputables, à l'exception des intérêts, des impôts et des variations de la juste valeur, et sont principalement imputables au coût des ventes et à la rémunération. Ces coûts directs pour 2022 et 2021 se présentent comme suit, par nature :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Coût des ventes.....	54 044 \$	44 149 \$
Rémunération.....	9 849	7 804
Amortissements.....	7 683	6 437
Frais de vente, généraux et administratifs.....	3 931	3 197
Impôts fonciers, taxes de vente et autres.....	3 004	2 413
	78 511 \$	64 000 \$

24. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net représentent les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs, y compris des instruments financiers dérivés, comptabilisés au moyen de la méthode de l'évaluation à la juste valeur, et elles se composent de ce qui suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Immeubles de placement.....	629 \$	5 073 \$
(Charges) produits liés aux transactions.....	(533)	714
Contrats financiers.....	(163)	984
Charges pour perte de valeur et correction de valeur.....	(293)	(654)
Autres variations de la juste valeur.....	(617)	(966)
	(977) \$	5 151 \$

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les activités de la société l'exposent à divers risques financiers, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés dans le but de gérer ces risques.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel total des positions sur dérivés de la société aux 31 décembre 2022 et 2021.

AUX 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Note	2022	2021
Dérivés sur devises.....	a)	50 361 \$	63 083 \$
Dérivés sur taux d'intérêt.....	b)	60 600	55 899
Dérivés sur actions.....	c)	1 942	4 448
Instruments sur marchandises.....	d)		
Énergie (en GWh).....		69 902	35 156
Gaz naturel (MBtu – en milliers).....		128 381	246 375

a) Dérivés sur devises

Le tableau qui suit présente le montant notionnel des contrats de change détenus par la société aux 31 décembre 2022 et 2021.

(EN MILLIONS)	Montant notionnel (en dollars américains)		Taux de change moyen	
	2022	2021	2022	2021
Contrats de change				
Dollar canadien.....	7 381 \$	11 689 \$	0,76	0,81
Livre sterling.....	6 880	12 089	1,12	1,19
Euro de l'Union européenne.....	10 074	9 939	1,01	1,14
Dollar australien.....	4 088	4 791	0,69	0,72
Roupie indienne.....	3 921	3 281	73,72	78,90
Won coréen ¹	923	756	1 293	1 151
Yuan chinois ¹	4 166	2 484	6,07	6,02
Yen japonais ¹	378	793	116,26	111,27
Peso colombien ¹	355	740	4 800	3 937
Real brésilien.....	1 371	1 291	0,16	0,16
Couronne suédoise.....	—	1 475	—	9,08
Autres monnaies.....	2 765	2 799	divers	divers
Swaps de devises et de taux d'intérêt				
Dollar canadien.....	5 673	5 566	0,77	0,63
Euro de l'Union européenne.....	—	848	—	1,06
Dollar australien.....	634	1 317	0,93	0,98
Yen japonais ¹	275	750	130,68	113,33
Livre sterling.....	243	298	1,21	1,48
Real brésilien ¹	749	—	—	—
Contrats de change à terme normalisés				
Real brésilien.....	—	175	—	0,18
Options sur devises				
Euro de l'Union européenne.....	—	1 430	—	1,11
Roupie indienne.....	485	572	78,73	74,56

1. Le taux moyen est fondé sur le dollar américain comme monnaie de base.

Le bénéfice net comprend les pertes nettes latentes sur les contrats de change dérivés, qui se sont élevées à 23 M\$ (2021 – pertes de 53 M\$), et l'écart de change cumulé inclus dans les autres éléments du résultat global comprend les profits de 2,8 G\$ (2021 – profits de 367 M\$) liés aux contrats de change conclus à des fins de couverture.

b) Dérivés sur taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022, la société détenait des swaps de taux d'intérêt et des swaps à départ différé d'un montant notionnel total de 37,5 G\$ (2021 – 28,6 G\$), des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 244 M\$ (2021 – 248 M\$) et des contrats de taux plafonds garantis d'un montant notionnel total de 22,8 G\$ (2021 – 27,1 G\$).

c) Dérivés sur actions

Au 31 décembre 2022, la société détenait des dérivés sur actions d'un montant notionnel de 1,9 G\$ (2021 – 4,4 G\$) dont une tranche de 1,9 G\$ (2021 – 1,8 G\$) servait à couvrir les ententes de rémunération à long terme. Le solde représente les positions sur capitaux propres ordinaires prises relativement aux activités d'investissement de la société ainsi que les couvertures générales de marché boursier. La juste valeur de ces instruments a été comptabilisée dans les états financiers consolidés à la fin de l'exercice.

d) Instruments sur marchandises

La société a conclu des contrats dérivés liés à l'énergie principalement afin de couvrir la vente de l'électricité produite. La société s'applique à associer les dérivés sur vente à terme d'électricité à des périodes précises au cours desquelles elle s'attend à produire de l'électricité pour la vente. Les contrats dérivés liés à l'énergie sont comptabilisés à leur juste valeur et sont inscrits dans les états financiers consolidés. La société a des contrats financiers de gaz naturel en cours représentant 128 381 000 MBtu (2021 – 246 375 000 MBtu) dans le cadre de sa stratégie d'atténuation du risque lié au prix de vente de l'électricité.

Autres renseignements relatifs aux instruments financiers dérivés

Le tableau qui suit présente un classement des dérivés désignés pour la comptabilité de couverture au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, selon les catégories suivantes : couverture de flux de trésorerie ou couverture d'investissement net. Les variations de la juste valeur de la partie efficace des couvertures sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ou le résultat net, selon la catégorie de la couverture, tandis que les variations de la juste valeur de la partie inefficace de la couverture sont comptabilisées en résultat net.

	2022			2021		
	Notionnel	Partie efficace	Partie inefficace	Notionnel	Partie efficace	Partie inefficace
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)						
Couvertures de flux de trésorerie ¹	47 860 \$	2 081 \$	13 \$	43 776 \$	582 \$	24 \$
Couvertures d'investissement net	35 198	2 998	—	43 997	407	(14)
	83 058 \$	5 079 \$	13 \$	87 773 \$	989 \$	10 \$

1. Le notionnel n'inclut pas des dérivés sur marchandises visant 18 133 GWh et 67 803 MBtu (en milliers) au 31 décembre 2022 (2021 – 17 753 GWh, 93 623 MBtu [en milliers] et 1 152 barils [en millions]).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des positions sur dérivés de la société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, y compris les dérivés comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture.

(EN MILLIONS)	Profits latents en 2022	Pertes latentes en 2022	Variation nette en 2022	Variation nette en 2021
Dérivés sur devises	192 \$	(169) \$	23 \$	(53) \$
Dérivés sur taux d'intérêt	575	(156)	419	183
Dérivés sur actions	69	(365)	(296)	757
Dérivés sur marchandises	177	(469)	(292)	(183)
	1 013 \$	(1 159) \$	(146) \$	704 \$

Le tableau qui suit présente les montants notionnels sous-jacents des instruments dérivés de la société aux 31 décembre 2022 et 2021 classés par durée jusqu'à l'échéance, tant pour les dérivés classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net que pour les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture.

	2022			2021	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total du montant notionnel	Total du montant notionnel
AUX 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)					
Juste valeur par le biais du résultat net					
Dérivés sur devises	4 440 \$	1 671 \$	965 \$	7 076 \$	10 933 \$
Dérivés sur taux d'intérêt	10 126	8 578	1 272	19 976	19 661
Dérivés sur actions	866	1 002	73	1 941	4 353
Instruments sur marchandises					
Énergie (en GWh)	3 456	21 743	26 571	51 770	17 403
Gaz naturel (MBtu – en milliers)	50 703	9 875	—	60 578	152 753
Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture					
Dérivés sur devises	12 956 \$	29 530 \$	800 \$	43 286 \$	52 150 \$
Dérivés sur taux d'intérêt	5 916	31 597	3 111	40 624	36 238
Dérivés sur actions	—	—	—	—	95
Instruments sur marchandises					
Énergie (en GWh)	6 574	8 868	2 691	18 133	17 754
Gaz naturel (MBtu – en milliers)	52 168	15 635	—	67 803	93 623

26. GESTION DES RISQUES LIÉS À LA DÉTENTION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Étant donné que la société détient des instruments financiers, elle est exposée aux risques suivants : le risque de marché (c'est à dire le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques de prix qui ont une incidence sur la juste valeur des instruments financiers), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le texte qui suit décrit ces risques ainsi que la façon dont ils sont gérés.

a) **Risque de marché**

Le risque de marché est défini aux fins des présentes comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier détenu par la société fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de variation des taux d'intérêt, des taux de change et des prix de marché en raison de facteurs autres que les taux d'intérêt ou de change, comme les variations du cours des actions et du prix des marchandises ou les différentiels de taux.

La société gère le risque de marché découlant des actifs et des passifs libellés en devises et l'incidence des variations des taux de change et d'intérêt en finançant les actifs avec des passifs financiers libellés dans la même monnaie et assortis de modalités semblables en matière de taux d'intérêt, ainsi qu'en détenant des contrats financiers tels que des dérivés sur taux d'intérêt et sur devises de façon à réduire au minimum les risques résiduels.

Les instruments financiers détenus par la société qui sont assujettis au risque de marché comprennent les autres actifs financiers, les emprunts et les instruments dérivés comme les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur marchandises.

i) **Risque de taux d'intérêt**

Les effets observables sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers et qui sont directement imputables au risque de taux d'intérêt comprennent les variations du résultat net lié aux instruments financiers dont les flux de trésorerie sont déterminés en fonction de taux d'intérêt variables, ainsi que les variations de la valeur des instruments financiers dont les flux de trésorerie sont fixes de nature.

Les actifs de la société sont essentiellement des actifs physiques de longue durée sensibles aux taux d'intérêt. Par conséquent, les passifs financiers de la société consistent principalement en des dettes à long terme à taux fixe ou en des dettes à taux variable qui ont fait l'objet de swaps avec des dérivés de taux d'intérêt. Ces passifs financiers sont, à quelques exceptions près, comptabilisés au coût amorti. La société dispose également de contrats de taux plafonds garantis pour restreindre son exposition au risque de hausse des taux d'intérêt sur les dettes à taux variable qui n'ont pas fait l'objet de swaps, et détient des contrats de taux d'intérêt pour s'assurer des taux fixes sur les futures émissions de dettes et pour couvrir économiquement les variations de la valeur des actifs physiques de longue durée sensibles aux taux d'intérêt qui n'ont pas autrement fait l'objet d'un appariement avec une dette à taux fixe.

Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt sur les actifs et passifs financiers nets à taux variable de la société aurait donné lieu à une baisse correspondante de 416 M\$ du bénéfice net avant impôt (2021 – 283 M\$) pour les exercices considérés.

Les variations de la valeur des contrats de taux d'intérêt à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées en résultat net, et les variations de la valeur des contrats désignés aux fins de la comptabilité de couverture sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. On estime qu'une augmentation parallèle de 50 points de base sur la courbe des taux à l'égard des instruments financiers mentionnés précédemment donnerait lieu à une hausse correspondante de 146 M\$ du bénéfice net avant impôt (2021 – 101 M\$) et à une augmentation de 486 M\$ des autres éléments de bénéfice global (2021 – 318 M\$), respectivement, pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

ii) **Risque de taux de change**

Les variations des taux de change auront une incidence sur la valeur comptable des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar américain.

La société détient des instruments financiers dans plusieurs devises dont les expositions nettes n'ont pas fait l'objet d'un appariement. Les variations de la valeur de conversion de ces instruments financiers sont comptabilisées en résultat net. Une hausse de 1 % du dollar américain par rapport à ces devises aurait donné lieu à une augmentation de 61 M\$ (2021 – 109 M\$) de la valeur de ces positions sur une base combinée. L'incidence sur les flux de trésorerie liés aux instruments financiers serait négligeable. La société détient des instruments financiers pour limiter son exposition à l'incidence des devises sur ses investissements nets dans des établissements à l'étranger dont les monnaies fonctionnelles et de présentation ne sont pas le dollar américain. Une hausse de 1 % du dollar américain donnerait lieu à une augmentation de 421 M\$ (2021 – 509 M\$) de la valeur de ces instruments de couverture au 31 décembre 2022, qui serait comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et qui serait contrebalancée par les variations de la valeur comptable en dollars américains de l'investissement net couvert.

iii) Autres risques de prix

Les autres risques de prix correspondent au risque de variabilité de la juste valeur découlant des fluctuations des cours des actions ou des autres prix de marché, tels que les prix des marchandises et les différentiels de taux.

Les instruments financiers que la société détient et qui sont assujettis à un risque sur actions comprennent les titres de capitaux propres et les dérivés sur actions. Une diminution de 5 % du cours de marché des titres de capitaux propres et des dérivés sur actions détenus par la société, en excluant les dérivés sur actions qui couvrent des ententes de rémunération, se serait traduite par une baisse de 253 M\$ du bénéfice net (2021 – 303 M\$) et par une baisse de 76 M\$ des autres éléments de bénéfice global (2021 – 122 M\$), avant impôt. Le passif de la société au titre des ententes de rémunération en actions est assujetti à une certaine variabilité selon les fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de la société. La société détient des dérivés sur actions pour couvrir la presque totalité de cette variabilité. Une variation de 5 % du cours des capitaux propres ordinaires de la société à l'égard des ententes de rémunération se traduirait par une augmentation de 63 M\$ du passif et des charges au titre de la rémunération (2021 – 98 M\$). Cette augmentation serait contrebalancée par une variation de la valeur des dérivés sur actions connexes de 74 M\$ (2021 – 116 M\$). De ce montant, un montant de 63 M\$ (2021 – 98 M\$) servirait à contrebalancer l'augmentation des charges au titre de la rémunération mentionnée ci-dessus et un montant de 11 M\$ (2021 – 18 M\$) serait comptabilisé en résultat net.

La société vend de l'énergie et une capacité de production en vertu de contrats à long terme et de contrats financiers afin de stabiliser les produits futurs. Certains contrats sont considérés comme des instruments financiers et sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés, et les variations sont comptabilisées soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global, selon le cas. Une hausse de 5 % des prix de l'énergie se serait traduite par une diminution d'environ 85 M\$ du bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – 49 M\$) et par une diminution de 46 M\$ des autres éléments de bénéfice global (2021 – 27 M\$), avant impôt. L'augmentation correspondante de la valeur des produits ou de la capacité sous contrat serait cependant comptabilisée en résultat net uniquement dans les exercices ultérieurs.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte découlant du non-respect, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations contractuelles. L'exposition de la société au risque de crédit lié aux instruments financiers a essentiellement trait aux obligations des contreparties à l'égard des contrats dérivés, des prêts à recevoir et des placements en titres de créance tels que les obligations et les actions privilégiées.

La société évalue la solvabilité de chaque contrepartie avant de conclure des contrats en vue de s'assurer que les contreparties satisfont à des exigences minimales en matière de qualité du crédit. La direction évalue et surveille le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés et s'efforce de le réduire au minimum au moyen d'une diversification, de garanties et d'autres méthodes de réduction du risque de crédit. Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés se limite généralement à la juste valeur positive des instruments, qui ne représente habituellement qu'une petite proportion de la valeur nominale. La presque totalité des instruments financiers dérivés de la société sont liés à des contreparties qui sont des banques ou d'autres institutions financières en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie, ou sont des arrangements qui comprennent des caractéristiques intégrées d'atténuation des risques. La société ne prévoit pas constater de pertes sur créances à l'égard de ces contreparties. L'exposition maximale à l'égard des prêts à recevoir et des placements en titres de créance correspond à la valeur comptable.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne puisse combler un besoin de trésorerie ou financer une obligation au moment où elle devient exigible. Le risque de liquidité comprend également le risque que la société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun et à un prix raisonnable.

Afin d'avoir la certitude de pouvoir réagir aux imprévus et saisir rapidement les occasions de placement, la société maintient des sources de liquidités au niveau de la Société et des filiales. Ses principales sources de liquidités se composent de la trésorerie et d'autres actifs financiers, déduction faite des dépôts et des autres passifs connexes, ainsi que des facilités de crédit engagées inutilisées.

La société est exposée aux risques liés au financement par emprunt, y compris la capacité à refinancer les emprunts arrivant à échéance. La société estime que ces risques sont atténués par l'utilisation de dettes à long terme garanties par des actifs de grande qualité, par le maintien d'un niveau d'endettement qui, de l'avis de la direction, est prudent, et par l'échelonnement des échéances sur une longue période. La société cherche aussi à inclure dans ses ententes des conditions qui la protègent des problèmes de liquidité de contreparties qui pourraient autrement avoir une incidence sur la liquidité de la société.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société aux 31 décembre 2022 et 2021.

AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIONS)	Paiements échéant par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Remboursements de capital					
Emprunts généraux ¹	— \$	1 608 \$	1 486 \$	8 296 \$	11 390 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	42 883	58 726	44 119	56 956	202 684
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	1 187	746	553	1 702	4 188
Charges d'intérêts²					
Emprunts généraux	484	863	728	3 916	5 991
Emprunts sans recours	10 597	16 016	11 432	18 320	56 365
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	152	273	182	563	1 170
Obligations locatives ³	1 186	1 855	1 540	13 192	17 773

1. Au 31 décembre 2022, aucun papier commercial n'était en circulation et aucun prélèvement n'avait été effectué sur les facilités de crédit renouvelables.
2. Correspond au total des charges d'intérêts devant être payées sur la durée des obligations. Les paiements liés à des taux d'intérêt variables ont été calculés d'après les taux actuels.
3. Les obligations locatives présentées dans le tableau qui précède comprennent les contrats de location classés comme des contrats de location-financement, les contrats de location à court terme, les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels ne sont pas significatifs.

AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MILLIONS)	Paiements échéant par période				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Remboursements de capital					
Emprunts généraux ¹	462 \$	1 138 \$	2 104 \$	7 171 \$	10 875 \$
Emprunts sans recours d'entités gérées	31 683	45 186	41 918	46 270	165 057
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	546	1 563	544	1 655	4 308
Charges d'intérêts²					
Emprunts généraux	420	802	659	3 652	5 533
Emprunts sans recours	5 918	10 130	6 832	11 958	34 838
Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales	162	300	228	33	723
Obligations locatives ³	1 156	2 389	1 615	13 550	18 710

1. Les paiements échéant dans moins de 1 an représentaient du papier commercial en circulation d'une valeur de 462 M\$ au 31 décembre 2021.
2. Correspond au total des charges d'intérêts devant être payées sur la durée des obligations. Les paiements liés à des taux d'intérêt variables ont été calculés d'après les taux actuels.
2. Les obligations locatives présentées dans le tableau qui précède comprennent les contrats de location classés comme des contrats de location-financement, les contrats de location à court terme, les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels ne sont pas significatifs.

27. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

a) Parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les principaux dirigeants, le conseil d'administration (les « administrateurs »), les membres de la famille immédiate des principaux dirigeants et des administrateurs et les entités qui, directement ou indirectement, sont contrôlées, contrôlées conjointement ou influencées de façon notable par les principaux dirigeants, les administrateurs ou un membre de leur famille immédiate.

b) Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, directement ou indirectement, soit les membres de la haute direction de la société. Les administrateurs de la société ne planifient pas, ne gèrent pas et ne contrôlent pas les activités de la société directement; ils supervisent plutôt celles-ci.

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 se détaille comme suit :

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Salaires, incitatifs et avantages à court terme ¹	14 \$	16 \$
Paiements fondés sur des actions ¹	38	56
	<u>52 \$</u>	<u>72 \$</u>

1. La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la société qui restaient après la distribution spéciale d'une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs comprend les salaires, la rémunération incitative et les avantages à court terme de 5 M\$ (2021 – 5 M\$) et les paiements fondés sur des actions de 13 M\$ (2021 – 13 M\$).

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la société est déterminée par le comité de gestion des ressources et de rémunération du conseil d'administration en fonction du rendement des personnes et des fonds du marché.

c) Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut des transactions aux conditions en vigueur sur le marché avec des parties liées, lesquelles transactions ont été évaluées à la valeur d'échange et comptabilisées dans les états financiers consolidés. Ces transactions comprennent, sans s'y limiter, les honoraires de gestion de base, les honoraires en fonction du rendement et les distributions incitatives, les emprunts, les dépôts portant ou non intérêt, les accords d'achat et de vente d'énergie, les engagements de capital dans les fonds privés, l'acquisition et la cession d'actifs et d'entreprises, les contrats dérivés et la construction et l'aménagement d'actifs. Les transactions et les soldes réciproques des entités consolidées sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Toutefois, les transactions et les soldes réciproques de la société et des placements mis en équivalence ne sont pas éliminés.

Le tableau suivant présente les soldes entre parties liées qui sont inclus dans les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2022	2021
Honoraires de gestion gagnés	<u>102 \$</u>	<u>24 \$</u>

La société a fourni à BNRE un engagement en capitaux d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel BNRE peut prélever des montants à l'occasion. Au 31 décembre 2022, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de l'engagement en capitaux.

Le 25 mai 2022, BNRE a émis à l'intention de la société 11 270 466 actions de catégorie C pour une somme de 450 M\$ et 98 351 547 actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A pour une somme de 2,5 G\$.

Au cours de l'exercice, des filiales de BNRE ont acheté de la société et ses filiales des placements de 3,3 G\$.

Au 31 décembre 2022, BNRE disposait de dépôts en trésorerie de 779 M\$ auprès de filiales entièrement détenues de la société.

28. AUTRES INFORMATIONS

a) Garanties et éventualités

Dans le cours normal des activités, la société contracte des obligations qui comprennent des engagements visant à fournir du crédit-relais, des lettres de crédit, des garanties et des obligations de réassurance. Au 31 décembre 2022, la société s'était engagée pour un montant de 2,8 G\$ (2021 – 3,7 G\$).

De plus, la société conclut des conventions prévoyant une indemnisation et accordant des garanties au profit de tiers relativement à des transactions telles que les cessions ou les acquisitions d'entreprises, les ventes d'actifs ou la prestation de services, les ententes de titrisation et les ententes de prise ferme et de placement pour compte. La société a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la presque totalité des engagements d'indemnisation ne permet pas à la société d'établir une évaluation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car dans la plupart des cas, les ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Par le passé, ni la société ni ses filiales consolidées n'ont eu à verser d'importants montants, pas plus qu'elles ne prévoient actuellement avoir à verser d'importants montants en vertu de ces conventions d'indemnisation, dans l'avenir.

La société forme périodiquement des coentreprises, des consortiums, ou conclut d'autres arrangements qui comprennent des droits de liquidité éventuels en faveur de la société ou de ses contreparties. Ces arrangements incluent des ententes d'achat ou de vente, des droits d'inscription et d'autres arrangements usuels qui contiennent généralement des clauses de protection qui visent à atténuer les risques pour nous. Le montant, le calendrier et la probabilité des paiements effectués par la société en vertu de ces arrangements dépendent, dans la plupart des cas, d'événements ou de circonstances futurs liés à la contrepartie et ne peuvent, par conséquent, être déterminés en ce moment.

La société est éventuellement tenue responsable de poursuites et de réclamations qui peuvent survenir dans le cours normal des activités. Il n'est pas raisonnablement possible que l'une des poursuites en cours au 31 décembre 2022 donne lieu à un passif significatif au titre du règlement de la poursuite.

La société a souscrit une assurance à l'égard des coûts liés aux interruptions d'activité et aux dommages subis par suite d'un acte de terrorisme. Le montant de la couverture est examiné pour chaque risque et peut aller jusqu'à 4 G\$. Toutefois, un acte de terrorisme pourrait avoir une incidence significative sur les actifs de la société dans la mesure où les dommages subis excéderaient la couverture.

La société, par l'intermédiaire de ses filiales dont les activités sont liées aux propriétés résidentielles, pourrait être tenue responsable des obligations de ses partenaires dans des coentreprises d'aménagement de terrains. Dans chacun des cas, tous les actifs de la coentreprise servent d'abord à satisfaire à ces obligations, et le solde est partagé entre les participants conformément aux ententes de coentreprise préétablies.

Comme il est mentionné à la note 19, « Obligations découlant des titres de capitaux propres des filiales », en 2014, BPY a émis des parts privilégiées échangeables pour un montant de 1,8 G\$ en trois tranches de 600 M\$ rachetables en 2021, en 2024 et en 2026, respectivement. Les parts privilégiées étaient initialement échangeables contre des parts de BPY au prix de 25,70 \$ par part, au gré du détenteur, en tout temps jusqu'à la date d'échéance, inclusivement. À la suite de la fermeture du capital de BPY, les parts privilégiées sont devenues échangeables contre un montant en trésorerie correspondant à la valeur de la contrepartie qui aurait été reçue à la fermeture du capital de BPY (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite), en fonction de la valeur de cette contrepartie à la date d'échange. BPY a également la possibilité de verser la contrepartie réelle (une combinaison de trésorerie, d'actions de BN et de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite). À la suite de la fermeture du capital de BPY, nous avons convenu, avec le détenteur, d'accorder à la société le droit d'acheter la totalité ou une partie des parts privilégiées auprès du détenteur à l'échéance et d'accorder au détenteur le droit de vendre la totalité ou une partie de ses parts privilégiées à l'échéance, à un prix correspondant, dans chaque cas, au prix d'émission de ces parts privilégiées majoré des distributions accumulées et impayées. Le 30 décembre 2021, la société a acquis la tranche rachetable en 2021 auprès du détenteur et a échangé ces parts contre des parts de rachat-échange. Les parts privilégiées ont par la suite été annulées.

b) Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Au cours de l'exercice, la société a inscrit à l'actif des intérêts d'un montant de 508 M\$ (2021 – 387 M\$), principalement au titre des immeubles de placement et des projets résidentiels en cours d'aménagement.

Information à l'intention des actionnaires

Demandes de renseignements des actionnaires

Les actionnaires sont priés d'adresser leurs demandes à notre groupe Relations avec les investisseurs, à l'adresse suivante :

Brookfield Corporation
Brookfield Place, Box 762, 181 Bay Street, Suite 100
Toronto (Ontario) M5J 2T3
Tél. : 416 363-9491 ou 1 866 989-0311 (sans frais en Amérique du Nord)
Télec. : 416 363-2856
Courriel : enquiries@brookfield.com
www.bn.brookfield.com

Les actionnaires sont priés d'acheminer leurs demandes relatives aux dividendes, aux changements d'adresse et aux certificats d'actions à notre agent des transferts à l'adresse suivante :

Compagnie Trust TSX
C.P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Tél. : 1 877 715-0498 (en Amérique du Nord)
1 514 985-8843 (ailleurs qu'en Amérique du Nord)
TÉLÉC. : 1 888 249-6189
Courriel : shareholderinquiries@tmx.com
www.tsxtrust.com

Inscriptions boursières

	Symbole	Bourse
Actions à droit de vote restreint de catégorie A	BN	New York
	BN	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BN.PR.B	Toronto
Série 4	BN.PR.C	Toronto
Série 13	BN.PR.K	Toronto
Série 17	BN.PR.M	Toronto
Série 18	BN.PR.N	Toronto
Série 24	BN.PR.R	Toronto
Série 26	BN.PR.T	Toronto
Série 28	BN.PR.X	Toronto
Série 30	BN.PR.Z	Toronto
Série 32	BN.PF.A	Toronto
Série 34	BN.PF.B	Toronto
Série 36	BN.PF.C	Toronto
Série 37	BN.PF.D	Toronto
Série 38	BN.PF.E	Toronto
Série 40	BN.PF.F	Toronto
Série 42	BN.PF.G	Toronto
Série 44	BN.PF.H	Toronto
Série 46	BN.PF.I	Toronto
Série 48	BN.PF.J	Toronto
Série 51	BN.PF.K	Toronto
Série 52	BN.PF.L	Toronto

1. La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvestis.

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Titre ¹	Date de clôture des registres ²	Date de paiement ³
Actions de catégorie A et de catégorie B	Dernier jour de février, de mai, d'août et de novembre	Dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre
Actions privilégiées de catégorie A		
Séries 2, 4, 13, 17, 18, 24, 26, 28, 30		
32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48	Quinzième jour de mars, de juin, de septembre et de décembre	Dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre
Série 51	Dernier jour de chaque mois	Douzième jour du mois suivant
Série 52	Quinzième jour de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre	Premier jour de février, de mai, d'août et de novembre

1. Tous les versements de dividendes doivent être déclarés par le conseil d'administration.

2. Si la date de clôture des registres n'est pas un jour ouvrable, la date de clôture des registres sera le jour ouvrable précédent.

3. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable, la date de paiement sera le jour ouvrable précédent.

Relations avec les investisseurs et communications

Nous nous sommes engagés à informer nos actionnaires de nos progrès grâce à un programme de communication complet qui comprend la publication de documents tels que notre rapport annuel, nos rapports intermédiaires trimestriels et nos communiqués de presse. Nous avons également un site Web qui permet d'accéder rapidement à ces documents de même qu'aux documents déposés auprès des organismes de réglementation, à l'information relative aux actions et aux dividendes ainsi qu'à d'autres renseignements.

Les rencontres avec les actionnaires font partie intégrante de notre programme de communication. Les administrateurs et les membres de la direction rencontrent les actionnaires de Brookfield à l'occasion de l'assemblée annuelle et ils sont disponibles pour répondre à leurs questions. Les membres de la direction sont aussi disponibles pour rencontrer des analystes en placements, des conseillers financiers et des représentants des médias.

Le texte de notre rapport annuel de 2022 est offert en anglais sur demande auprès de la société; il est également déposé sur SEDAR et accessible par l'intermédiaire de ce site à l'adresse www.sedar.com.

Dividendes

Le dividende trimestriel à payer sur les actions de catégorie A est déclaré en dollars américains. Les actionnaires inscrits résidant aux États-Unis reçoivent leurs dividendes en dollars américains, à moins qu'ils ne demandent de recevoir l'équivalent en dollars canadiens. Les actionnaires inscrits résidant au Canada reçoivent l'équivalent en dollars canadiens de leurs dividendes, à moins qu'ils ne demandent de recevoir leurs dividendes en dollars américains. L'équivalent en dollars canadiens du dividende trimestriel est basé sur le taux de change quotidien moyen de la Banque du Canada en vigueur exactement deux semaines (ou 14 jours) avant la date de paiement du dividende.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société s'est dotée d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents du Canada ou des États-Unis de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les détenteurs inscrits de nos actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la Bourse de New York, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement¹ pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la Bourse de New York.

Les détenteurs inscrits de nos actions de catégorie A résidant au Canada peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme de nouvelles émissions d'actions de catégorie A à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume de ces actions à la Bourse de New York, multiplié par un facteur d'échange qui représente la moyenne des taux de change quotidiens moyens publiés par la Banque du Canada durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement pertinente.

Notre régime de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuellement inscrits de la Société résidant au Canada et aux États-Unis d'augmenter leurs placements dans la Société sans avoir à verser de commission. Pour obtenir des précisions sur le régime de réinvestissement des dividendes ainsi qu'un formulaire de participation, les actionnaires doivent s'adresser à notre siège social situé à Toronto ou à notre agent des transferts, ou encore consulter notre site Web.

Conseil d'administration et dirigeants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Elyse Allan, C.M.

Ancienne présidente et chef de la direction,
General Electric Canada Company Inc. et
ancienne vice-présidente, General Electric Company

Jeffrey M. Blidner

Vice-président du conseil,
Brookfield Corporation

Angela F. Braly

Ancienne présidente du conseil, présidente et
chef de la direction, WellPoint, Inc.
(aujourd'hui Anthem, Inc.)

Jack L. Cockwell, C.M.

Président du conseil, Brookfield Partners Foundation

Bruce Flatt

Chef de la direction,
Brookfield Corporation et Brookfield
Asset Management Ltd.

Janice Fukakusa, C.M., FCPA, FCA

Ancienne chef de l'administration et chef
des finances, Banque Royale du Canada

Seek Ngee Huat

Président du conseil, GLP IM Holdings
Limited, ancien président du conseil,
Global Logistic Properties Ltd., et ancien
président, GIC Real Estate Pte. Ltd.

Maureen Kempston Darkes, O.C., O.Ont.

Ancienne présidente, General Motors
Corporation, Amérique latine, Afrique et
Moyen-Orient

Brian D. Lawson

Vice-président du conseil et ancien chef
des finances, Brookfield Corporation

Howard Marks

Co-président du conseil,
Oaktree Capital Group, LLC.

**L'honorable Frank J. McKenna, C.P.,
O.C., O.N.B.**

Président du conseil, Brookfield
Corporation et président suppléant du
conseil, Groupe Banque TD

Rafael Miranda

Ancien chef de la direction,
Endesa, S.A.

Lord O'Donnell

Président du conseil, Frontier Economics
Ltd.

Hutham S. Olayan

Présidente du conseil, The Olayan Group
et ancienne présidente et
chef de la direction, Olayan America

Diana L. Taylor

Ancienne contrôleuse générale des
banques de l'État de New York et
banquière d'affaires

Des renseignements détaillés sur les administrateurs de Brookfield sont fournis dans la circulaire d'information de la direction ainsi que sur le site Web de Brookfield à l'adresse www.brookfield.com.

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

Bruce Flatt, chef de la direction

Nicholas Goodman, président et chef des finances

BROOKFIELD CORPORATION

Brookfield.com

NYSE : BN

TSX : BN

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street
15th Floor
New York, NY
10281-0221
+1 212 417-7000

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.261
Edifício WT Morumbi
Ala B – 20º andar
Morumbi – São Paulo – SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540 9150

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 100
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1 416 363-9491

Émirats arabes unis

Level 24, ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971 4 597 0100

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 20 7659 3500

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91 22 6600 0700

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney NSW 2000
+61 2 9158 5100

Chine

Unit 01, 11F
Tower C, One East
No. 768 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District
Shanghai 200023
+86 21 2306 0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1 213 830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1 212 284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
+44 20 7201 4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F
Champion Tower
3 Garden Road
Central
+852 3655 6800

BUREAUX RÉGIONAUX (BROOKFIELD ET OAKTREE)

Amérique du Nord

Bermudes
Brentwood
Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Stamford
Vancouver

Amérique du Sud

Bogotá
Lima

Europe / Émirats arabes unis

Amsterdam
Dublin
Francfort
Helsinki
Luxembourg
Paris
Madrid
Dubai

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Shanghai
Séoul
Singapour
Tokyo